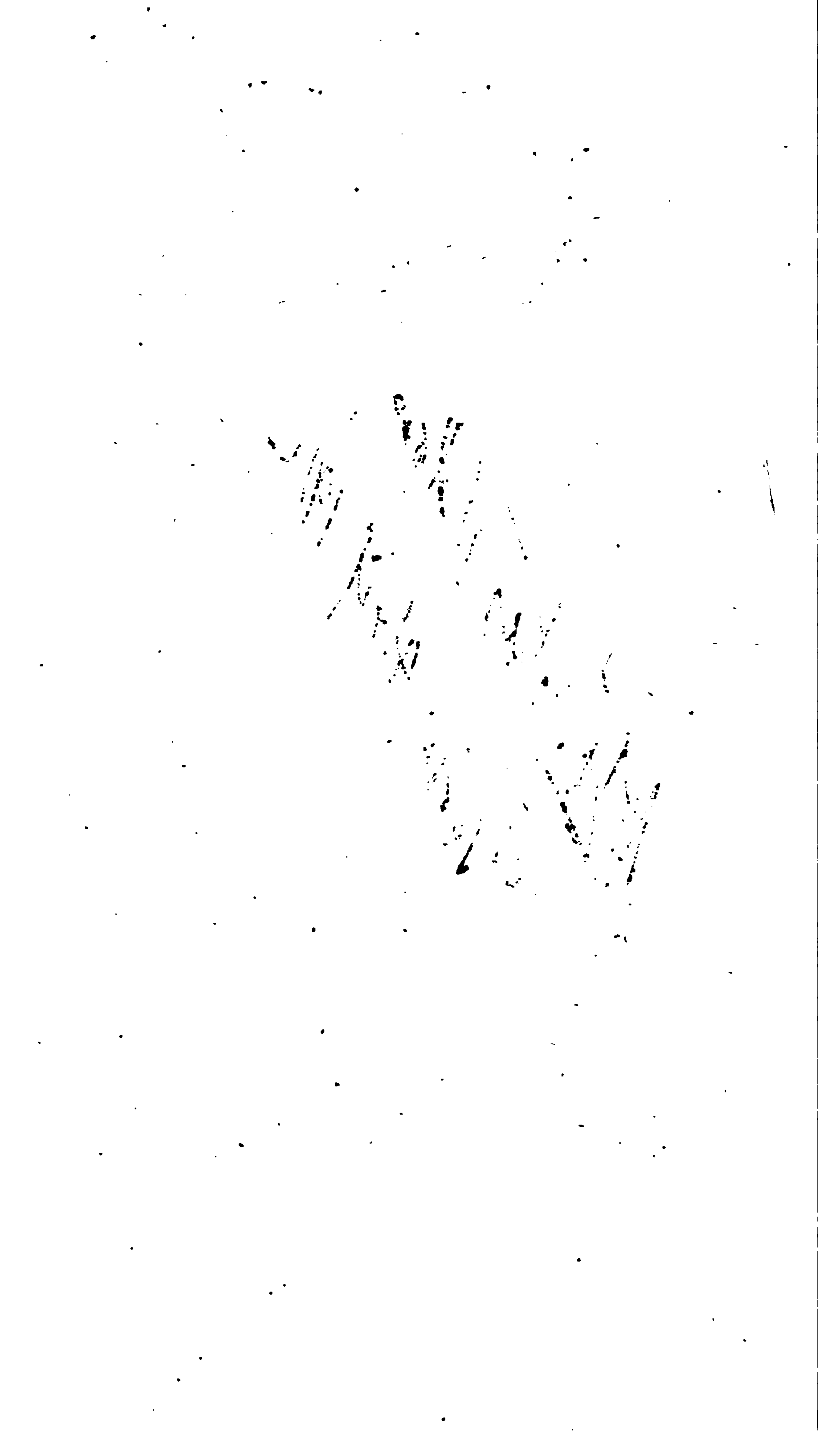






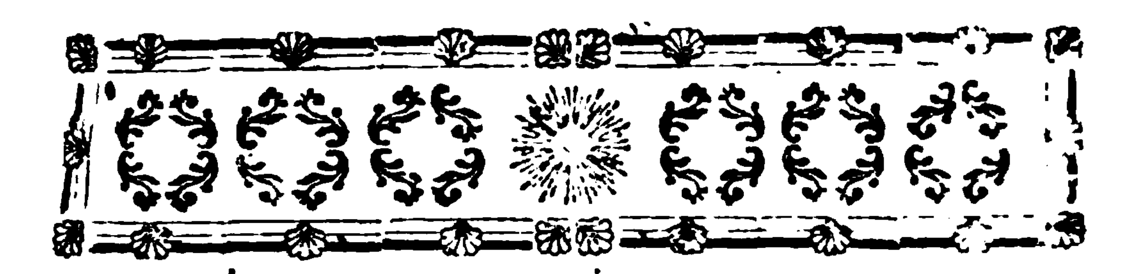
DE L'HOMME, DE SES FACULTÉS INTELLECTUELLES ET DE SON ÉDUCATION.

Ouvrage Posthume de M. HELVETIUS.

Honteux de m'ignorer,
Dans mon être, dans moi, je cherche à pénétrer.
VOLT[illegible]ure de l'homme.

A LONDRES,
Chez LA SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE.

M. DCC. LXXIII.



DE L'HOMME, DE SES FACULTÉS *INTELLECTUELLES* ET DE SON ÉDUCATION.

SECTION V.

Des erreurs & contradictions de ceux dont les principes différens des miens, rapportent à l'inégale perfection des Sens, l'inégale supériorité des Esprits.

M. Rousseau & moi sommes sur cette question d'une opinion contrai-

re. Mon objet en réfutant quelques-unes de ses idées, n'est point la critique de l'Emile. Cet ouvrage est à la fois digne de son auteur & de l'estime publique (*a*). *Mais* trop fidele imitateur de Platon, peut-être M. Rousseau a-t-il souvent sacrifié l'exactitude à l'éloquence; est-il tombé dans des contradictions que sans doute il eût évité, si plus sévere observateur de ses propres idées, il les eût plus attentivement comparées entr'elles.

Ce que je me propose dans l'examen des principales assertions de l'Auteur, c'est de montrer que presque toutes ses erreurs sont des conséquences nécessaires de ce principe trop légérement admis.

Sa-

(*a*) La fureur avec laquelle les Moines & les Prêtres ont persécuté M. Rousseau, est un témoignage non suspect de la bonté de son ouvrage. On ne poursuit point les auteurs médiocres.

Savoir,

„ Que l'inégalité des esprits est l'effet
„ de la perfection plus ou moins grande
„ des organes des sens; (*a*) & que nos
„ vertus comme nos talens sont égale-
„ ment dépendans de la diversité de nos
„ tempéramens".

CHAPITRE I.

Contradictions de l'Auteur d'Emile sur les causes de l'inégalité des Esprits.

LE simple rapprochement des idées de M. Rousseau prouvera leur contradiction.

1e.

(*a*) Il ne s'agit dans cette question que de cette petite différence d'organisation, que la nature met entre des hommes doués de tous leurs sens.

1e. PROPOSITION.

Il dit Lettre 3e. Page 116, Tome 5, de l'Héloïse (*a*).

„ Pour changer les caracteres il fau-
„ droit pouvoir changer les tempéra-
„ mens; vouloir pareillement changer
„ les esprits, & d'un sot faire un hom-
„ me de talens, c'est d'un blond vouloir
„ faire un brun. Comment fondroit-on
„ les cœurs & les esprits sur un modele
„ commun? nos talens, nos vices, nos
„ vertus & par conséquent nos caracte-
„ res, ne dépendent-ils pas entiérement de
„ notre organisation"?

2e. PROPOSITION.

Il dit Page 164, 165, & 166, T. 5, de l'Héloïse. „ Lorf-

(*a*) Je tire la plupart de mes citations de la Lettre 3e. T. 5. de l'Héloïse. C'est un extrait de l'Emile fait par l'Auteur lui-même. Dans cette Lettre, il rassemble presque tous les principes de son grand ouvrage.

„ Lorſqu'on nourrit les enfans dans „ leur premiere ſimplicité, d'où leur „ viendroit des vices dont ils n'ont pas „ vu d'exemple, des paſſions qu'ils n'ont „ nulle occaſion de ſentir, des préjugés „ que rien ne leur inſpire. Les défauts „ dont nous accuſons la nature ne ſont „ pas ſon ouvrage, mais le nôtre. Un „ propos vicieux eſt dans la bouche d'un „ enfant, une herbe étrangere dont le „ vent apporte la graine".

Dans la premiere de ces citations, M. Rouſſeau croit que c'eſt à l'organiſation que nous devons nos vices, nos paſſions & par conſéquent nos caracteres.

Dans la ſeconde au contraire, il croit, (& je le crois comme lui) qu'on naît ſans vices, parce qu'on naît ſans idées: mais par la même raiſon, on naît auſſi ſans vertu. Si le vice eſt étranger à la nature de l'homme, la vertu lui doit être pareillement étrangere. L'un & l'autre ne ſont & ne peuvent être que des acquiſi-

tions. * 1. C'eſt pourquoi l'on eſt cenſé ne pouvoir pécher qu'à ſept ans, parce qu'avant cet âge, on n'a encore aucune idée préciſe du juſte & de l'injuſte, ni aucune connoiſſance de ſes devoirs envers les hommes.

3e. PROPOSITION.

M. Rouſſeau dit Page 63, Tome 3, de l'Emile. „ Que le ſentiment de la juſtice eſt inné dans le cœur de l'homme"; il répete pag. 107 du même vol: „ qu'il eſt au fond des ames un principe inné de vertu & de juſtice".

4e. PROPOSITION.

Il dit P. 11, T. 3, de l'Emile. „ La voix intérieure de la vertu ne ſe fait point entendre au pauvre * 2. qui ne ſonge qu'à ſe nourir". Il ajoute P. 161. T. 4. ibid. „ Le peuple a peu d'idées, de ce qui eſt beau & honnête", & conclut Pag. 112. T. 3. ib. „ qu'avant l'âge de raiſon l'homme

„ fait

„ fait le bien & le mal ſans le connoî-
„ tre". ——

On voit que ſi dans la 3ᵉ. de ces propoſitions, M. Rouſſeau croit l'idée de la vertu innée, il la croit acquiſe dans la 4ᵉ. & il a raiſon. Ce n'eſt qu'une parfaite Légiſlation *qui* donneroit à tous les hommes *une* idée parfaite de la vertu, & *qui les* néceſſiteroit à l'honnêteté.

Tous ſeroient juſtes, ſi le Ciel eût dès le berceau gravé dans tous les cœurs les vrais principes de la Légiſlation; il ne l'a point fait.

Le *Ciel a donc voulu que les hommes* duſſent *à leur méditation l'excellence de leurs Loix*; que la connoiſſance de ces Loix fût une acquiſition, & le produit du génie perfectionné par le tems & l'expérience. En effet, dirois-je à M. Rouſſeau, s'il étoit un ſentiment inné de juſtice & de vertu, ce ſentiment comme celui de la douleur & du plaiſir phyſique, ſeroit commun à tous les hommes, au pauvre comme au riche, au peuple com-

me au Grand ; & l'homme diſtingueroit à tout âge le bien du mal. * 3.

Mais M. Rouſſeau dit p. 109. T. 3. d'Emile ; „ ſans un principe inné de „ vertu, verroit-on l'homme juſte & le „ Citoyen honnête concourir à ſon pré- „ judice au bien public"? Perſonne répondrai-je, n'a jamais concouru à ſon préjudice au bien public. Le héros Citoyen qui riſque ſa vie pour ſe couronner de gloire, pour mériter l'eſtime publique & pour affranchir ſa patrie de la ſervitude, cede au ſentiment qui lui eſt le plus agréable. Pourquoi ne trouveroit-il pas ſon bonheur dans l'exercice de la vertu, dans l'acquiſition de l'eſtime publique & des plaiſirs attachés à cette eſtime? Par quelle raiſon enfin n'expoſeroit-il pas ſa vie pour la Patrie, lorſque le matelot & le ſoldat, l'un ſur mer & l'autre à la tranchée, l'expoſent tous les jours pour un écu? L'homme honnête qui ſemble concourir à ſon préjudice au bien public, n'obéit donc qu'au ſentiment d'un

in-

intérêt noble. Pourquoi M. Rousseau nieroit-*il* ici que l'intérêt est le moteur unique & universel des hommes? il en convient en mille endroits de ses ouvrages. Il dit Pag. 73. T. 3. de l'*Emile*. „ Un homme a beau faire semblant de „ préférer *mon* intérêt au sien propre, „ de *quelque* démonstration qu'il colore „ ce mensonge, je suis très-sûr qu'il en „ fait un". P. 137. T. 1. ib. „ Je „ veux quand mon Eleve s'engage avec „ moi, qu'il ait toujours un intérêt pré„ sent & sensible à remplir son engage„ *ment, & que si jamais il y manque,* „ ce mensonge attire sur lui des maux „ qu'il voie sortir de l'ordre des cho„ ses".

Dans cette citation si M. Rousseau se croit d'autant plus assuré de la promesse de son Eleve, que cet Eleve a plus d'intérêt à la garder, pourquoi dire T. 1. P. 130. de l'Emile? „ celui qui ne tient „ que par son profit & son intérêt à sa „ parole, n'est guere plus lié que s'il

„ n'avoit rien promis". Cet homme sans doute ne sera pas lié par sa parole, mais par son intérêt. Or ce lien en vaut bien un autre, & M. Rousseau n'en doute point, puisqu'il veut que ce soit *l'intérêt qui lie le Disciple à sa promesse.* L'on en est & l'on en sera toujours d'autant plus exact & fidele observateur de sa parole qu'on aura plus d'intérêt à la tenir. Quiconque alors y manque, est encore plus fou que mal-honnête.

J'avoue qu'il est rare de trouver des contradictions si palpables dans les principes du même ouvrage. La seule maniere d'expliquer ce phénomene moral, c'est de convenir que M. Rousseau s'est moins occupé dans son Emile de la vérité de ce qu'il dit, que de la maniere de l'exprimer. Le résultat de ces contradictions c'est que les idées de la justice & de la vertu sont réellement acquises.

CHA-

CHAPITRE II.

De l'Esprit & du Talent.

QU'EST-CE dans l'homme que l'esprit? L'assemblage de ses idées. A quelle sorte d'esprit donne-t-on le nom de talent? A l'esprit concentré dans un seul genre, c'est-à-dire, à un grand assemblage d'idées de la même espece.

Or s'il n'est point d'idées innées, (& M. Rousseau en convient dans plusieurs endroits de ses ouvrages) l'esprit & le talent sont donc en nous des acquisitions, & l'un & l'autre, comme je l'ai déjà dit, ont donc pour principes générateurs.

1°. La sensibilité physique. Sans elle nous ne recevrions point de sensations:

2°. La mémoire, c'est-à-dire, la faculté de se rappeller les sensations reçues:

3°. L'intérêt que nous avons de comparer nos sensations entr'elles, *4. c'est-à-dire, d'observer avec attention les ressemblances & les différences, les convenances & les disconvenances qu'ont entr'eux les objets divers.

C'est cet intérêt qui fixe l'attention & qui dans les hommes organisés comme le commun d'entr'eux, est le principe productif de leur esprit.

Les talens regardés par quelques-uns comme l'effet d'une aptitude particuliere à tel ou tel genre d'esprit, ne sont réellement que le produit de l'attention appliquée aux idées d'un certain genre. Je compare l'ensemble des connoissances humaines au clavier d'un orgue. Les divers talens en sont les touches, & l'attention mise en action par l'intérêt, est la main qui peut indifféremment se porter sur l'une ou l'autre de ces touches.

Au reste si l'on acquiert jusqu'au sentiment de l'amour de soi; si l'on ne peut s'aimer qu'on n'ait auparavant éprouvé

le

le ſentiment de la douleur & du plaiſir phyſique; tout eſt donc en nous acquiſition.

Notre eſprit, nos *talens*, nos vices, nos vertus, nos préjugés & nos caractères, néceſſairement *formés* du mêlange de nos *idées* & de nos ſentimens, ne ſont donc pas l'effet de nos divers tempéramens. Nos paſſions elles-mêmes en ſont dépendantes. Je citerai les peuples du Nord en preuve de cette vérité. Leur tempérament pituiteux & phlegmatique eſt, dit-on, l'effet particulier de *la nature de leur climat & de leur nourriture*; cependant ils ſont auſſi ſuſceptibles d'orgueil, d'envie, d'ambition, d'avarice, de ſuperſtition, que les peuples ſanguins (*a*) &, bilieux du Midi. *5.

On

(*a*) Ce fait prouve clairement que les paſſions citées ci-deſſus, ne ſont pas l'effet de la diverſité de nos tempéramens, mais, comme je l'ai dit, de l'amour du pouvoir.

Ouvre-t-on l'histoire, on voit les Peuples tout-à-coup changer de caractere, sans qu'il soit arrivé de changement dans la nature de leurs climats ou de leur nouriture.

J'ajouterai même que si *tous les caracteres*, comme le prétend M. Rousseau P. 109. T. 5. de l'Héloïse, *étoient bons & sains en eux-mêmes*, cette bonté universelle & par conséquent indépendante de la diversité des tempéramens, prouveroit contre son opinion. Plût au Ciel que la bonté fût le partage de l'homme! C'est à regret que sur ce point, je suis encore d'un avis contraire à M. Rousseau. Quel plaisir pour moi de trouver tous les hommes bons! Mais en leur persuadant qu'ils sont tels, je ralentirois leur ardeur pour le devenir. Je les dirois bons & les rendrois méchans.

Est-on honnête? Sert-on son Souverain? Mérite-t-on sa confiance lorsqu'on lui cache la misere de ses peuples? Non: mais lorsqu'on la lui fait connoître & qu'on

qu'on lui montre les moyens de la foulager. Qui trompe les hommes, n'eft point leur ami. Où font donc ceux des Rois? Quel Courtifan eft toujours vrai avec fon Prince? Quel homme *l'eft* toujours avec *lui-même?* Le faux brave dit *tous les* Individus courageux, pour être cru lui-même tel; & c'eft quelquefois le [illegible]urifte le plus fripon qui foutient le plus vivement la bonté originelle des hommes.

Quant à moi je ne les entretiendrai pas à cet égard dans une fécurité funefte. *Je ne leur répéterai point fans ceffe qu'ils font bons.* Le Légiflateur moins en garde contre le vice négligeroit l'établiffement des Loix propres à les réprimer; je ne commettrai point le crime de leze-humanité, j'oferai dire la vérité & difcuter une queftion que je ne puis traiter, fans montrer relativement à mon objet, que fur ce point M. Rouffeau n'eft pas plus d'accord avec lui-même que fur les précédens.

CHA-

CHAPITRE III.

De la bonté de l'homme au berceau.

JE vous aime, ô mes Concitoyens! & mon premier desir est de vous être utile. J'envie sans doute vos suffrages: mais voudrois-je devoir au mensonge & votre estime & vos éloges? Mille autres vous tromperont; je ne serai point leur complice. Les uns vous diront bons & flatteront le desir que vous avez de vous croire tels; ne les en croyez pas. Les autres vous diront méchans; ils vous mentiront pareillement, vous n'êtes ni l'un ni l'autre.

Nul Individu ne naît bon: nul Individu ne naît méchant. Les hommes sont l'un ou l'autre, selon qu'un intérêt conforme ou contraire les réunit ou les divise. * 6. Des Philosophes croient les hommes nés dans l'état de guerre. Le de-

desir commun de posséder les mêmes choses, les arme, disent-ils, dès le berceau les uns contre les autres.

L'état de guerre sans doute suit de près l'instant de leur naissance. La paix entr'eux est peu durable. Cependant ils ne naissent point ennemis. La bonté ou la méchanceté est en eux un accident: c'est le produit de leurs Loix bonnes, ou mauvaises. Ce qu'on appelle dans l'homme la bonté ou le sens moral est sa bienveillance pour les autres, & cette bienveillance est toujours en lui proportionnée à l'utilité dont ils lui sont. Je préfere mes Concitoyens aux étrangers & mon ami à mes Concitoyens. Le bonheur de mon ami se réfléchit sur moi. S'il devient plus riche & plus puissant, je participe à sa richesse & à sa puissance. La bienveillance pour les autres est donc l'effet de l'amour de nous-mêmes. Or si l'amour de soi, comme je l'ai prouvé Section 4, est en nous l'effet nécessaire de la faculté de sentir, notre amour pour les autres,

quoi-

quoiqu'en disent les Shaftesburystes, est donc pareillement l'effet de cette même faculté.

Qu'est-ce en effet que cette bonté originelle ou ce sens moral tant vanté par les Anglois (*a*)? Qu'elle idée nette se former d'un pareil sens (*b*), & sur quel fait

(*a*) C'est sur une observation constante & générale qu'est fondé ce proverbe: *mal d'autrui n'est que songe.* L'expérience ne prouve donc pas que les hommes soient si bons.

(*b*) Admet-on un sens moral? Pourquoi pas un sens algébrique ou chymique? Pourquoi créer dans l'homme un sixieme sens? Seroit-ce pour lui donner des idées plus nettes de la morale? Mais qu'est-ce que la morale? *La Science des moyens inventés par les hommes pour vivre entr'eux de la maniere la plus heureuse possible.* Que le Puissant ne s'oppose point à ses progrès, cette Science se perfectionnera proportionnellement aux lumieres que les Peuples acquerront. On veut que la morale soit l'œuvre de Dieu: mais elle fait en tout pays partie de la Législation des Peuples. Or la Législation est des hommes. Si Dieu est réputé l'auteur de la morale, c'est qu'il l'est de la raison humaine

fait en fonder l'exiſtence? Sur ce qu'il eſt des hommes bons? Mais il en eſt auſſi d'envieux & de menteurs, *omnis homo mendax*. Dira-t-on en conſéquence que ces hommes ont en eux un ſens inmoral d'envie ou un ſens mentitif. Rien de plus abſurde que cette philoſophie théo-

ne & que la morale eſt l'œuvre de cette raiſon. Identifier Dieu & la morale, c'eſt être idolatre, c'eſt diviniſer l'ouvrage des hommes. Ils ont fait des conventions. La morale n'eſt que le recueil de ces conventions. Le véritable objet de cette Science eſt la félicité du plus *grand nombre*. *Salus populi ſuprema lex eſto.* Si la morale des peuples produit ſi ſouvent l'effet contraire, c'eſt que le Puiſſant en dirige tous les préceptes à ſon avantage particulier, c'eſt qu'il ſe répete toujours *Salus gubernantium ſuprema lex eſto.* C'eſt qu'enfin la morale de la plupart des Nations n'eſt plus maintenant que le recueil des moyens employés & des préceptes dictés par le Puiſſant, pour affermir ſon autorité & pouvoir être impunément injuſte.

Mais peut-on reſpecter de tels préceptes? Oui, lorſqu'ils ſont conſacrés par des Edits, par des Loix abſurdes & ſur-tout par la crainte du Puiſſant. C'eſt alors qu'ils

théologique de Shaftesbury, & cependant la plupart des Anglois en sont amateurs comme les François l'étoient jadis de leur musique. Il n'en est pas de même des autres Nations. Aucun étranger ne peut comprendre l'une & écouter l'autre. C'est une taie sur les yeux des Anglois. Il faut la leur lever pour qu'ils voient.

Se-

qu'ils acquierent une autorité légale, si le Puissant continue de l'être.

Alors rien de plus difficile que de rappeller la Science de la morale à son véritable objet. Aussi ne trouve-t-on de Législation sage & de morale pure que dans les pays où comme en Angleterre, le Peuple a part à l'Administration, où la Nation est le Souverain, où les Loix enfin toujours établies en faveur du Puissant, se trouvent nécessairement conformes à l'intérêt du plus grand nombre.

D'après cette idée sommaire de la Science de la morale, il est évident qu'elle est comme les autres, le produit de l'expérience, de la méditation & non celui d'un *sens moral*; qu'elle peut comme les autres Sciences de jour en jour se perfectionner, & que rien n'autorise l'homme à supposer en lui un sixieme sens dont-il se[illegible]it impossible de se former des idées nettes.

Selon leurs philoſophes, l'homme indifférent, l'homme aſſis dans ſon fauteuil deſire le bien des autres; mais en tant qu'indifférent, l'homme ne deſire & ne peut même rien deſirer. L'état de deſir & d'indifférence eſt contradictoire. Peut-être même cet état de parfaite indifférence eſt-il impoſſible. Ce que l'expérience m'apprend, c'eſt que l'homme ne naît ni bon ni méchant: c'eſt que ſon bonheur n'eſt pas néceſſairement attaché au malheur d'autrui; c'eſt qu'au contraire dans toute ſaine éducation, l'idée de ma propre *félicité ſera toujours plus ou moins étroitement liée dans ma mémoire* à celle de mes concitoyens: c'eſt que le deſir de l'une produira en moi le deſir de l'autre. D'où il réſulte que l'amour du prochain n'eſt dans chaque Individu qu'un effet de l'amour de lui-même. Auſſi les plus bruyans prôneurs de la bonté originelle (*a*), n'ont-ils pas toujours été

(*a*) Les Romanciers du beau moral ignorent le mépris

été les plus zélés bienfaiteurs de l'humanité.

Se fût-il agi du ſalut d'Angleterre? Pour la ſauver, dit-on, le pareſſeux Shaftesbury, cet ardent apôtre du beau moral, ne ſe fût pas fait porter jusqu'au Parlement. Ce n'eſt point le ſens du beau moral, c'eſt l'amour de la gloire & de la patrie qui forme les Horaces, les Brutus & les Scævolas (*a*). Les Philoſophes Anglois me répéteroient envain que le beau moral eſt un ſens qui ſe développant avec le fétus de l'homme, le rend dans un tems (*b*) marqué, compatiſ-

prls que doit avoir pour leur Roman, quiconque en qualité de Miniſtre, de Lieutenant de police & d'homme public, eſt à portée de connoître l'humanité.

(*a*) Ce ſyſtême ſi vanté du beau moral, n'eſt au fond que le ſyſtême des idées innées détruit par Locke, & redonné de nouveau ſous un nom & une forme différente.

(*b*) *Le ſens moral* comme la puberté, diſent les Shafteſburyſtes, ne ſe développe en nous que vers un cer-

tissant aux maux de ses semblables. Je puis me former une idée de mes cinq sens, & des organes qui les constituent; mais j'avoue que je n'ai pas plus d'idée d'un sens moral, que d'un éléphant & d'un château moral.

Se servira-t-on encore long-tems de ces mots vuides de sens, qui ne présentant aucune idée claire & distincte * 7. devroient être à jamais relégués dans les écoles théologiques (*a*). Entend-on par ce mot de sens-moral, le sentiment de com-

*certain âge. Ce sens est selon eux une espece d'ex*croissance morale. Or je demande, qu'est-ce qu'un sens ou excroissance qui n'est pas physique. Il faut compter beaucoup sur la foi du Lecteur, pour lui donner une supposition aussi absurde, qui d'ailleurs n'explique rien qu'on ne puisse expliquer sans elle.

(*a*) *Le sens moral* me paroît un de ces Etres métaphysiques ou moraux qu'on ne devroit jamais citer dans un Livre de philosophie. On les a quelquefois introduits dans la Comédie Italienne, encore en refroidissoient-ils l'action. On les supporte à peine dans les Prologues.

compaſſion éprouvé à la vue d'un malheureux? Mais pour compâtir aux maux d'un homme, il faut d'abord ſavoir qu'il ſouffre, & pour cet effet avoir ſenti la douleur. Une compaſſion ſur parole en ſuppoſe encore la connoiſſance, d'ailleurs quels ſont les maux auxquels en général on ſe montre le plus ſenſible? Ce ſont ceux qu'on a ſoufferts le plus impatiemment, & dont le ſouvenir en conſéquence eſt le plus habituellement préſent à notre mémoire. La compaſſion n'eſt donc point en nous un ſentiment inné.

Qu'éprouvai-je à la préſence d'un malheureux? Une émotion forte. Qui la produit? Le ſouvenir des douleurs auxquelles l'homme eſt ſujet & auxquelles je ſuis moi-même expoſé. * 8. Une telle idée me trouble, m'importune, & tant que cet infortuné eſt en ma préſence, je ſuis triſtement affecté. L'ai je ſecouru, ne le vois-je plus? le calme renaît inſenſiblement dans mon ame, parce qu'en proportion de ſon éloignement le ſouvenir des

des maux que me rappelloit sa présence; s'est insensiblement effacé. Quand je m'attendrissois sur lui, c'étoit donc sur moi-même que je m'attendrissois. Quels sont en effet les maux auxquels je compatis le plus? Ce sont, comme je l'ai déjà dit, non *seulement* ceux que j'ai sentis, mais *ceux* que je puis sentir encore: ces *maux* plus présens à ma mémoire me frappent le plus fortement. Mon attendrissement pour les douleurs d'un infortuné est toujours proportionné à la crainte que j'ai d'être affligé des mêmes douleurs. Je voudrois, s'il étoit possible, *en anéantir en lui jusqu'au germe*: je m'affranchirois en même tems de la crainte d'en éprouver de pareilles. L'amour des autres ne sera jamais dans l'homme qu'un effet de l'amour de lui-même, * 9. & par conséquent de sa sensibilité physique. En vain M. Rousseau répete-t-il sans cesse *que tous les hommes sont bons & tous les premiers mouvemens de la nature droits*. La nécessité des Loix est la

preuve du contraire. Que suppose cette nécessité? Que ce sont les divers intérêts de l'homme qui le rendent méchant ou bon, & que le seul moyen de former des Citoyens vertueux, c'est de lier l'intérêt particulier à l'intérêt public.

Au reste quel homme moins persuadé que M. Rousseau de la bonté originelle des caractères. Il dit P. 179. T. 1. de l'Emile. „ Tout homme qui ne con-
„ noît point la douleur, ne connoît, ni
„ l'attendrissement de l'humanité, ni la
„ douceur de la commisération: son
„ cœur n'est ému de rien; il n'est point
„ sociable: c'est un monstre avec ses sem-
„ blables". Il ajoute P. 220. T. 2. ib.
„ Rien, selon moi, de plus beau & de
„ plus vrai que cette maxime, *on ne*
„ *plaint jamais dans autrui que les maux*
„ *dont on ne seroit pas soi-même exempt*;
„ & c'est pourquoi, ajoute-t il, le Prin-
„ ce est sans pitié pour ses sujets, le
„ riche est dur avec le pauvre, & le
„ Noble avec le roturier".

D'a-

D'aprés ces maximes comment soutenir la bonté originelle de l'homme & prétendre que *tous les caracteres sont bons*?

La preuve que l'humanité n'est dans l'homme que l'effet du souvenir des maux qu'il connoît ou par lui-même, * 10. ou par les autres, c'est que de tous les moyens de le rendre humain & compatissant, le plus efficace est de l'habituer dès sa plus tendre jeunesse à s'identifier avec les malheureux & à se voir en eux. Quelques-uns ont en conséquence traité la compassion de foiblesse. Qu'on lui donne tel nom qu'on voudra, cette foiblesse sera toujours à mes yeux la premiere des vertus; * 11. parce qu'elle contribuera toujours le plus au bonheur de l'humanité.

J'ai prouvé que la compassion n'est ni un *sens moral*, ni un *sentiment inné*, mais un pur effet de l'amour de soi. Que s'en-suit-il? Que c'est ce même amour diversement modifié, selon l'éducation différente qu'on reçoit, les circonstances & les

les positions où le hazard nous place, qui nous rend humain ou dur; que les hommes ne naissent point compatissans, mais, que tous peuvent le devenir, & le seront lorsque les Loix, la forme du Gouvernement & l'éducation les rendront tels.

O! vous à qui le Ciel confie la puissance Législative, que votre administration soit douce, que vos Loix soient sages; & vous aurez pour sujets des hommes humains, vaillans & vertueux! Mais si vous altérez, ou ces Loix, ou cette sage administration, ces vertueux Citoyens mourront sans postérité, & vous n'aurez près de vous que des méchans, parce que vos Loix les auront rendus tels. L'homme indifférent au mal par sa nature, ne s'y livre pas sans motifs. L'homme heureux est humain; c'est le Lion repu.

Malheur au Prince qui se fie à la bonté originelle des caracteres. * 12. M. Rousseau la suppose: l'expérience le dément.

ment. Qui la consulte, apprend que l'enfant noie des mouches, * 13. bat son chien, étouffe son moineau, & que né sans humanité l'enfant a tous les vices de l'homme.

Le Puissant est souvent injuste; l'enfant robuste l'est de même. N'est-il pas contenu par la présence du Maître; à l'exemple du Puissant, il s'approprie par la force le bonbon ou le bijou de son camarade; il fait pour une poupée, pour un hochet ce que l'âge mûr fait pour un titre ou un Sceptre. La maniere uniforme d'agir de ces deux âges a fait dire à Mr. de la *Mothe*.

C'est que déjà l'enfant est homme,
Et que l'homme est encore enfant.

C'est sans raison qu'on soutient la bonté originelle des caracteres. J'ajouterai même que dans l'homme, la bonté & l'humanité ne peuvent être l'ouvrage de la nature, mais uniquement celui de l'éducation.

CHAPITRE IV.

L'homme de la Nature doit être cruel.

QUE nous présente le ſpectacle de la Nature? une multitude d'etres deſtinés à s'entre-dévorer. L'homme en particulier, diſent les Anatomiſtes, a la dent de l'animal carnacier. Il doit donc être vorace & par conſéquent cruel & ſanguinaire. D'ailleurs la chair eſt pour lui l'aliment le plus ſain, le plus conforme à ſon organiſation. Sa conſervation, comme celle de preſque toutes les eſpeces d'animaux, eſt attachée à la deſtruction des autres. Les hommes répandus par la Nature dans de vaſtes forêts, ſont d'abord chaſſeurs.

Plus rapprochés les uns des autres & forcés de trouver leur nouriture dans un

un plus petit eſpace, le beſoin les fait *Paſteurs.* Plus multipliés encore, ils deviennent enfin *Cultivateurs.* Or dans toutes ces diverſes poſitions, l'homme eſt le deſtructeur né des animaux, ſoit pour ſe repaître de leur chair, ſoit pour défendre contr'eux le bétail, les fruits, grains & légumes néceſſaires à ſa ſubſiſtance.

L'homme de la Nature eſt ſon boucher, ſon cuiſinier. Ses mains ſont toujours ſouillées de ſang. Habitué au meurtre, il doit être ſourd au cri de la pitié. Si le *cerf aux abois m'émeut; ſi ſes larmes font couler les miennes;* ce ſpectacle ſi touchant par ſa nouveauté, eſt agréable au ſauvage que l'habitude y endurcit.

La mélodie la plus agréable à l'Inquiſiteur ſont les hurlemens de la douleur. Il rit près du bûcher où l'hérétique expire. Cet Inquiſiteur, aſſaſſin autoriſé par la Loi, conſerve même au ſein des villes la férocité de l'homme de la Natu-

 re;

re; c'eſt un homme de ſang. Plus on ſe rapproche de cet état, plus on s'accoutume au meurtre, moins il coûte. Pourquoi le dernier boucher eſt-il au défaut de bourreau, forcé d'en remplir les fonctions? C'eſt que ſa profeſſion le rend impitoyable. Celui qu'une bonne éducation n'accoutume pas à voir dans les maux d'autrui, ceux auxquels il eſt lui-même expoſé, ſera toujours dur & ſouvent ſanguinaire. Le Peuple l'eſt; il n'a pas l'eſprit d'être humain. C'eſt, dit-on, la curioſité qui l'entraîne à Tyburn, ou à la Greve: oui, la premiere fois; s'il y retourne, il eſt cruel. Il pleure aux exécutions, il eſt ému; mais l'homme du monde pleure à la Tragédie, & la repréſentation lui en eſt agréable.

Qui ſoutient la bonté originelle des hommes, veut les tromper. Faut-il qu'en humanité, comme en Religion, il y ait tant d'hypocrites & ſi peu de vertueux? Prendra-t-on pour bonté naturelle dans l'homme les égards qu'une crain-

crainte respective inspire à deux Etres à peu-près égaux en forces? L'homme policé *lui*-même n'est-il plus retenu par cette crainte; il devient cruel & barbare.

Qu'on se rappelle le tableau d'un champ de bataille *au moment* qui suit la victoire; *lorsque la* plaine est encore jonchée *de morts* & de mourans; lorsque l'avarice & la cupidité portent leurs regards avides sur les vêtemens sanglans des victimes encore palpitantes du bien public; lorsque sans pitié pour des malheureux dont elles *redoublent les souffrances, elles s'en approchent & les dépouillent.*

Les larmes, le visage effrayant de l'angoisse, le cri aigu de la douleur, rien ne les touche; aveugles aux pleurs de ces infortunés, elles sont sourdes à leurs gémissemens.

Tel est l'homme aux champs de la Victoire. Est-il plus humain sur les *trônes* d'Orient *14. d'où il commande aux Loix? Quel usage y fait-il de sa puissance?

ce? S'occupe-t-il de la félicité des Peuples? Soulage-t-il leurs besoins? Allège-t-il le poids de leurs fers? L'Orient est-il libre & déchargé du joug insupportable du Despotisme? Chaque jour au contraire ce joug s'appesantit. C'est sur la crainte qu'il inspire, c'est sur les barbaries exercées sur des esclaves tremblans, que le Despote mesure sa gloire & sa grandeur. Chaque jour est marqué par l'invention d'un supplice nouveau & plus cruel. Qui plaint les Peuples en sa présence est son ennemi & qui donne à ce sujet, *des conseils à son Maître, lave*, dit le Poëte Saadi, *ses mains dans son propre sang.*

Indifférent au malheur des Romains, Arcade uniquement occupé de la poule qu'il nourit, est forcé par les Barbares d'abandonner Rome: il se retire à Ravennes, y est poursuivi par l'ennemi; une seule armée lui reste, il la leur oppose. Elle est attaquée, battue; on lui en apprend la défaite. En proie, lui

dit-

dit-on, à l'avarice & à la cruauté du Vainqueur Rome eſt pillée, les Citoyens fuient nus; ils n'ont le tems de rien emporter. Arcade impatient interrompt le récit; a-t-on, dit-il, ſauvé ma poule?

Tel eſt l'homme ceint de la couronne du Deſpotisme ou des lauriers de la Victoire. * 15. Affranchi de la crainte des Loix ou des repréſailles, ſes injuſtices n'ont d'autre meſure que celle de ſa puiſſance. Que devient donc cette bonté originelle que tantôt M. Rouſſeau ſuppoſe dans l'homme & que tantôt il lui refuſe.

Qu'on ne m'accuſe pas de nier l'exiſtence des hommes bons. Il en eſt de tendres, de compatiſſans aux maux de leurs ſemblables; mais l'humanité eſt en eux l'effet de l'éducation & non de la Nature.

Nés parmi les Iroquois, ces mêmes hommes en euſſent adoptés les coutumes barbares & cruelles. Si M. Rouſſeau eſt encore ſur ce point contradictoire à

lui-même, c'est que ses principes sont en contradiction avec ses propres expériences; c'est qu'il écrit tantôt d'après les uns, tantôt d'après les autres. Oubliera-t-il donc toujours que, nés sans idées, sans caracteres & indifférens au bien & au mal moral, la sensibilité physique est le seul don que nous ait fait la Nature; que l'homme au berceau n'est rien, que ses vices, ses vertus, ses passions factices, ses talens, ses préjugés, enfin jusqu'au sentiment de l'amour de soi, tout est en lui une acquisition.



CHA-

CHAPITRE V.

M. Rousseau croit tour-à-tour l'éducation utile & inutile.

1e. PROPOSITION.

M. Rousseau dit P. 109. T. 5. de l'Héloïse. „ L'éducation gene de tou„ tes parts la nature, efface les grandes „ *qualités de l'ame pour en substituer de* „ petites & d'apparentes qui n'ont nulle „ réalité". Ce fait admis, rien de plus dangereux que l'éducation. Cependant dirai-je à M. Rousseau, si telle est sur nous la force de l'instruction, qu'elle substitue des petites qualités aux grandes que nous tenons de la nature & qu'elle change ainsi nos caracteres en mal; pourquoi cette même instruction ne substitueroit-elle pas de grandes qualités aux

petites que nous aurions reçues de cette même nature, & ne changeroit-elle pas ainsi nos caracteres en bien? L'Héroïsme des Républiques naissantes prouve la possibilité de cette métamorphose.

2e. PROPOSITION.

M. Rousseau P. 121. T. 5. ib. fait dire à Volmar. „ Pour rendre mes enfans dociles, ma femme a substitué au joug de la discipline un joug plus inflexible, celui de la nécessité". Mais si dans l'éducation l'on peut faire usage de la nécessité, & si son pouvoir est irrésistible, on peut donc corriger les défauts des enfans, en changer les caracteres, & les changer en bien.

Dans l'une de ces deux propositions M. Rousseau est donc non seulement en contradiction avec lui-même, mais encore avec l'expérience.

Quels hommes en effet ont donné les plus grands exemples de vertu? Sont-

ce

ce ces ſauvages du Nord ou du Midi, ces Lapons, ces Papoux ſans éducation, ces hommes, pour ainſi dire, de la nature, dont la langue n'eſt compoſé que de cinq ou ſix ſons ou cris? *Non ſans doute.* La vertu conſiſte dans le ſacrifice de ce *qu'on* appelle ſon intérêt à l'intérêt *public.* Or de pareils ſacrifices *ſuppoſent* les hommes déjà raſſemblés en ſociétés, & les Loix de ces *ſociétés* perfectionnées à un certain point. Où trouve-t-on des *Héros*? Chez des Peuples plus ou moins policés. Tels ſont les Chinois, *les Japonois, les Grecs, les Romains*, les *Anglois, les Allemands*, les François &c.

Quel ſeroit dans toute ſociété l'homme le plus déteſtable? L'homme de la nature qui n'ayant point fait de convention avec ſes ſemblables n'obéiroit qu'à ſon caprice & au ſentiment actuel qui l'inſpire.

3e. PROPOSITION.

Après avoir répété que *l'éducation efface les grandes qualités de l'ame*, imagineroit-on que M. Rousseau P. 192. T. 4. de l'Emile, divise les hommes en deux classes; *l'une de gens qui pensent, l'autre de gens qui ne pensent pas?* Différence selon lui, entiérement dépendante de la différence de l'éducation. Quelle contradiction frappante! Est-il plus d'accord avec lui-même, lorsqu'après avoir regardé l'esprit comme un pur effet de l'organisation, & avoir en conséquence déclamé contre toutes sortes d'instructions, il fait le plus grand cas de celle des Spartiates qui commençoit à la mamelle. Mais, dira-t-on, en s'opposant en général à toute instruction, l'objet de M. Rousseau est simplement de soustraire la jeunesse au danger d'une mauvaise éducation. Sur ce point tout le monde est de son avis & convient que, *mieux vaut refuser toute éducation aux Enfans*

que

que de leur en donner une mauvaise. Ce n'est donc pas sur une vérité aussi triviale que peut insister M. Rousseau. Une preuve du peu de netteté de ses idées sur cet objet, c'est qu'en plusieurs autres endroits de ses ouvrages il consent qu'on donne *quelques* instructions aux enfans, pourvu, *dit-il*, qu'elle ne soit pas *prématurée*. Or sur ce point il est encore contradictoire à lui-même.

4e. PROPOSITION.

Il dit P. 153. T. 5. de l'Héloïse. „La „ *marche de la nature est la meilleure; il* „ *faut sur-tout ne la pas contraindre par* „ une éducation prématurée". Or s'il est une éducation prématurée, c'est sans contredit celles des nourices. Il faudroit donc qu'elles n'en donnassent aucune à leurs nourissons. Voyons si c'est l'opinion constante de M. Rousseau.

5e.

5e. PROPOSITION.

Il dit T. 5. P. 135 & 136. ibid. „Les „ nourices devroient dès l'âge le plus „ tendre réprimer dans les enfans le dé- „ faut de la criaillerie : la même cause „ qui rend l'enfant criard à trois ans, le „ rend mutin à douze, querelleur à vingt, „ impérieux à trente, & insupportable „ toute sa vie". M. Rousseau avoue donc ici que les nourices peuvent *réprimer* dans les enfans le défaut de la criaillerie. Les enfans au berceau sont donc déjà susceptible d'instructions. S'ils le sont; pourquoi dès le plus bas âge ne pas commencer leur éducation? Par quelle raison en hazarder le succès en se donnant à la fois, & les défauts de l'enfant & l'habitude de ces défauts à combattre? Pourquoi ne se hâteroit-on pas d'étouffer dans ses passions encore foibles le germe des plus grands vices? M. Rousseau ne doute point à cet égard du pouvoir de l'éducation.

6e.

6e. PROPOSITION.

Il dit T. 5. P. 158. ib. „Une Mere „ un peu vigilante *tient dans ses mains* „ les passions de ses enfans". *Elle y* tient donc aussi leur caractere. Qu'est-ce en effet *qu'un* caractere! Le produit d'une *volonté* vive & constante, par conséquent d'une passion forte. Or si la Mere peut tout sur celle de ses fils, elle peut tout sur leur caractere. Qui peut disposer de la cause, est le maître de l'effet.

Mais pourquoi Julie toujours contraire à *elle même répete-t-elle sans cesse* qu'elle met peu d'importance à l'instruction de ses enfans & qu'elle en abandonne le soin à la nature, lorsque dans le fait, *il n'est point d'éducation*, si je l'ose dire, *plus éducation que la sienne*; & qu'enfin en ce genre, elle ne laisse, pour ainsi dire, rien à faire à la nature.

C'est avec plaisir que je saisis cette occasion de louer M. Rousseau: ses vues sont quelquefois extrêmement fines. Les

moyens

moyens employés par Julie pour l'instruction de ses fils sont souvent les meilleurs possibles. Tous les hommes, par exemples, sont singes & imitateurs. Le vice se gagne par contagion. Julie le sait, & veut en conséquence que tous jusqu'à ses domestiques concourent par leur exemple & leurs discours à inspirer à ses enfans les vertus qu'elle desire en eux. Mais un pareil plan d'instruction est-il praticable dans la maison paternelle? J'en doute: & si de l'aveu de Julie, un seul valet brutal ou flatteur suffit pour gâter toute une éducation (*a*), où trouver des do-

(*a*) D'après cet aveu de Julie, croiroit-on que M. Rousseau me reproche de trop donner à l'éducation. Nulle contradiction n'arrête l'Auteur de l'Emile.

„ Deux hommes, dit-il, du même état ne reçoi-
„ vent-ils pas à-peu-près les mêmes instructions, &
„ néanmoins quelle différence n'apperçoit-on pas entre
„ leurs esprits? Pour expliquer cette différence, sup-
„ posera-t-on, ajoute-t-il, P. 114. T. 5. de l'Héloï-
se,

domestiques tels que l'exige ce plan d'instruction? Au reste ce qui paroît impossible à l'éducation particuliere, l'est-il à l'é-

„ se, que certains objets ont agi sur l'un & non pas „ sur l'autre? Que de petites circonstances les ont „ frappés diversement sans qu'ils s'en soient apperçus? „ Tous les *raisonnemens* ne sont que des subtilités". „ *Mais*, répondrai-je à M. Rousseau, assurer que le „ caractere brutal ou flatteur d'un domestique suffit „ pour gâter toute une éducation; qu'un éclat de rire indiscret (P. 216. T. 1. de l'Emile) peut retarder de six mois une éducation, c'est convenir que ces mêmes petites circonstances pour lesquelles vous affectez tant de mépris, *sont quelquefois de la plus grande importance*, & *que l'éducation par conséquent* ne peut précisément être la même pour deux hommes. Or comment se peut-il, après avoir si authentiquement reconnu l'influence des plus petites causes sur l'éducation, que M. Rousseau compare (P. 113 & 114. T. 5. de l'Héloïse.) les raisonnemens faits à ce sujet à ceux des Astrologues? „ Pour expliquer, dit-il, comment les „ hommes, qui semblent nés sous le même aspect du „ Ciel, éprouvent des fortunes très-différentes, ces Astrologues nient que les hommes soient nés précisément „ au même instant". Mais, repliquera-t-on à M. Rous-

l'éducation publique? Je vais l'examiner.

Rousseau, ce n'est point dans cette négation que consiste l'erreur des Astrologues.

Dire que les astres dans un instant, quelque petit qu'il soit, parcourent un espace plus ou moins grand proportionnément à la vitesse plus ou moins grande avec laquelle ils se meuvent, c'est une vérité mathématique.

Assurer que faute d'une pendule assez juste, ou d'une observation assez exacte, deux hommes qu'on croit nés dans le même instant, n'ont cependant pas vu le jour dans le moment, où les astres étoient précisement dans la même position les uns à l'égard des autres, c'est souvent un doute assez bien fondé.

Mais croire sans aucune preuve que les astres influent sur le sort & le caractere des hommes, c'est une sottise, & c'est celle des Astrologues.



CHA-

CHAPITRE VI.

De l'heureux usage qu'on peut faire dans l'éducation publique de quelque idée de M. Rousseau.

DANS l'éducation particuliere on n'a pas le choix du Maître. L'excellent est rare, il doit être cher, & peu de particuliers sont assez riches pour le bien payer. Il *n'en est pas de même dans une éducation publique*. Le Gouvernement attache-t-il de gros revenus aux maisons d'instruction; paie-t-il libéralement les Instituteurs; leur marque-t-il une certaine considération; rend-il enfin leur place honorable (*a*)? Il les rend gé-

(*a*) Que faut-il, dit M. Rousseau, pour qu'un enfant apprenne? Qu'il ait intérêt d'apprendre. Que faut-

généralement desirables. Le Gouvernement alors a le choix sur un si grand nombre d'hommes éclairés, qu'il en trouve toujours de propres à remplir les places qu'il leur destine. En tous les genres c'est la disette des récompenses qui produit celle des talens.

Mais dans le plan d'éducation proposé par M. Rousseau, quel doit être le premier soin des Maîtres? L'éducation des domestiques destinés à servir les enfans. Ces domestiques élevés, alors les Maîtres d'après leur propre expérience & celle de leurs prédécesseurs, peuvent s'attacher à perfectionner les méthodes de l'instruction. Ces

faut-il pour qu'un Maître perfectionne sa méthode d'enseigner? Qu'il ait pareillement intérêt de la perfectionner. Mais pour s'occuper d'un travail si pénible, il faut qu'il espere une récompense considérable. Or peu de Peres sont assez riches pour réaliser son espoir & payer noblement ses services. Le Prince seul en honorant les places d'Instituteurs, en y attachant des appointemens honnêtes, peut à la fois inspirer aux gens de mérite le desir de les mériter & de les obtenir.

Ces Maîtres ſont-ils chargés d'inſpirer à leurs Diſciples les goûts, les idées, les paſſions les plus conformes à l'intérêt général? Ils ſont en préſence de l'Eleve forcés de porter ſur leurs démarches, leur conduite & leurs diſcours, une attention impoſſible à ſoutenir long-tems. C'eſt tout le plus, s'ils peuvent quatre ou cinq heures par jour ſupporter une telle contrainte. Auſſi n'eſt-ce que dans les Colleges où les Maîtres ſe relaient ſucceſſivement qu'on peut faire uſage de certaines vues, de certaines idées répandues dans l'Emile & l'Héloïſe. Le poſſible *dans une maiſon publique d'inſtruction*, ceſſe de l'être dans la maiſon paternelle.

A quel âge commencer l'éducation des Enfans? Si l'on en croit M. Rouſſeau P. 116. T. 5. de l'Héloïſe, *ils ſont juſqu'à dix ou douze ans ſans jugement.* Juſqu'à cet âge toute éducation eſt donc inutile. L'expérience, il eſt vrai, eſt ſur ce point en contradiction avec cet

Auteur. Elle nous apprend que l'Enfant discerne au moins confusément au moment même qu'il sent, qu'il juge avant douze ans des distances, des grandeurs, de la dureté, de la molesse des corps; de ce qui l'amuse ou l'ennuie; de ce qui est bon ou mauvais au goût, qu'enfin il sait avant douze ans une grande partie de la langue usuelle & connoît déjà les mots propres à exprimer ses idées. D'où je conclus que l'intention de la Nature n'est pas comme le dit l'Auteur d'Emile, que le corps se fortifie avant que l'esprit s'exerce, mais que l'esprit s'exerce à mesure que le corps se fortifie. M. Rousseau sur ce point ne paroît pas bien assuré de la vérité de ses raisonnemens. Aussi avoue-t-il P. 259. T. 1. de l'Emile. „ Qu'il est souvent „ en contradiction avec lui-même; mais „ ajoute-t-il, cette contradiction n'est que „ dans les mots". J'ai déjà fait voir qu'elle est dans les choses; & l'Auteur m'en fournit une nouvelle preuve dans

le

le même endroit de son Ouvrage. „ Si „ je regarde, dit-il, les Enfans comme „ incapables de raisonnement (*a*), c'est „ qu'on les fait raisonner sur ce qu'ils „ ne comprennent pas". Mais il en est à cet égard de l'homme fait comme de l'enfant. L'un & l'autre raisonnent mal sur ce qu'ils n'entendent pas. L'on peut même *assurer* que si l'enfant est aussi ca*pable* de l'étude des langues que l'homme fait, il est aussi susceptible d'attention, & peut également appercevoir les ressemblances & les différences, les convenances & les disconvenances qu'ont entr'eux *les objets divers, & par conséquent* raisonner également juste.

Quelles sont d'ailleurs les expériences sur

(*a*) „ La prétendue incapacité des jeunes gens „ pour le raisonnement, dit à ce sujet St. Réal, est plutôt une condescendance pour le Maître, que pour „ le Disciple. Les Maîtres ne sachant pas les faire „ raisonner ont un intérêt de les en dire incapables".

ſur leſquelles ſe fonde M. Rouſſeau pour aſſurer P. 203. T. 1. de l'Emile, „que „ ſi l'on pouvoit amener un Eleve ſain „ & robuſte à l'âge de 10 ou 12 ans „ ſans qu'il pût diſtinguer ſa main droite „ de la gauche, & ſans-ſavoir ce que „ c'eſt qu'un Livre, les yeux de ſon en„ tendement s'ouvriroient tout-à-coup „ aux leçons de la raiſon".

Je ne conçois pas, je l'avoue, pourquoi l'enfant en verroit mieux, s'il n'ouvroit, qu'à 10 ou 12 ans *les yeux de ſon entendement*. Tout ce que je ſais, c'eſt que l'attention d'un Enfant livré juſqu'à 12 ans à la diſſipation eſt très-difficile à fixer; c'eſt que le Savant lui-même diſtrait trop long-tems de ſes études ne s'y remet pas ſans peine. Il en eſt de l'eſprit comme du corps, l'on ne rend l'un attentif, & l'autre ſouple que par un exercice continuel L'attention ne devient facile que par l'habitude.

Mais on a vu des hommes triompher dans un âge mûr des obſtacles qu'une lon-

longue inapplication met à l'acquisition des talens.

Un desir excessif de la gloire peut sans doute opérer ce prodige. Mais quel concours, quelle réunion rare de circonstances pour allumer un tel desir. Doit-on compter sur ce concours & tout attendre d'un miracle? Le parti le plus sûr *est* d'habituer de bonne heure les Enfans à la fatigue de l'attention. Cette habitude est l'avantage le plus réel qu'on retire maintenant des meilleurs études. Mais que faire pour rendre les Enfans attentifs? *Qu'ils aient intérêt à l'être.* C'est pour cet effet qu'on a quelquefois recours au châtiment. * 16. La crainte engendre l'attention, & si l'on a d'ailleurs perfectionné les méthodes de l'instruction, cette attention est peu pénible.

Mais ces méthodes sont-elles faciles à perfectionner?

Que dans une Science abstraite telle, par exemple, que la Morale, on fasse

remonter un Enfant des idées particulieres aux générales ; qu'on attache des idées nettes & précises aux divers mots qui composent la langue de cette Science, l'étude en deviendra facile. Par quelle raison, observateur exact de l'esprit humain, ne disposeroit-on pas les études de maniere que l'expérience fût l'unique ou du moins le premier des Maîtres, & que dans chaque Science le Disciple s'élevât toujours des simples sensations aux idées les plus composées ? Cette méthode une fois adoptée, les progrès de l'Eleve seroient plus rapides, sa Science plus assurée, l'étude pour lui moins pénible, lui deviendroit moins odieuse, & l'éducation enfin pouroit plus sur lui.

Répéter que *l'enfance & la jeunesse sont sans jugement*, c'est le propos des vieillards de la Comédie. La jeunesse réfléchit moins que la vieillesse, parce qu'elle sent plus, parce que tous les objets nouveaux pour elle, lui font une impression plus forte. Mais si la force de ses sen-

ſenſations la diſtrait de la méditation, leur vivacité grave plus profondément dans ſon ſouvenir les objets qu'un intérêt quelconque doit lui faire un jour comparer entr'eux.

CHAPITRE VII.

Des prétendus avantages de l'âge mûr ſur l'adoleſcence.

L'HOMME fait plus que l'adoleſçent; il a plus de faits dans ſa mémoire: mais a-t-il plus de capacité d'apprendre, plus de force d'attention, plus d'aptitude à raiſonner? Non: c'eſt au ſortir de l'enfance, c'eſt dans l'âge des deſirs & des paſſions que les idées, ſi je l'oſe dire, pouſſent le plus vigoureuſement. Il en eſt du Printems de la vie, comme du Printems de l'année. La ſeve alors monte avec force dans les arbres, ſe répand

dans leurs branches, se partage dans leurs rameaux, se porte à leurs extrêmités, les ombrage de feuilles, les pare de fleurs & en noue les fruits. C'est dans la jeunesse de l'homme que se nouent pareillement en lui les pensées sublimes qui doivent un jour le rendre célebre.

Dans l'Eté de sa vie ses idées se mûrissent. Dans cette saison l'homme les compare, les unit entr'elles, en compose un grand ensemble. Il passe dans ce travail, de la jeunesse à l'âge mûr, & & le public qui récolte alors le fruit de ses travaux, regarde les dons de son Printems comme un présent de son Automne (*a*). L'homme est-il jeune? C'est alors qu'en total il est le plus parfait, * 17.

qu'il

(*a*) Dans la premiere jeunesse, c'est au desir de la gloire, quelquefois à l'amour des femmes, qu'on doit le goût vif pour l'étude; & dans un âge plus avancé, ce n'est qu'à la force de l'habitude qu'on doit la continuité de ce même goût.

qu'il porte en lui plus d'esprit, de vie & qu'il en répand davantage sur ce qui l'entoure.

Considérons les Empires où l'ame du Prince devenue celle de sa Nation, lui communique le mouvement & la vie; où semblable à la fontaine d'Alcinoüs, dont les eaux jaillissoient dans l'enceinte du Palais & se distribuoient ensuite par cent canaux dans la capitale. L'esprit du Souverain est par le canal des Grands pareillement transmis aux Sujets. Qu'arrive-t-il? C'est qu'en ces Empires où *tout émane du Monarque*, le moment de sa jeunesse est communément celui où la Nation est la plus florissante. Si la fortune à l'exemple des coquettes semble fuir les cheveux gris, c'est qu'alors l'activité des passions abandonne le Prince * 18. & que l'activité est la mere des succès.

A mesure que la vieillesse approche, l'homme moins attaché à la Terre, est moins fait pour la gouverner. Il sent

chaque jour décroître en lui le sentiment de son existence. Le principe de son mouvement s'exhale. L'ame du Monarque s'engourdit ; & son engourdissement se communiquant à ses Sujets, ils perdent leur audace, leur énergie, & l'on redemande envain à la vieillesse de Louis XIV, les lauriers qui couronnoient sa jeunesse.

Veut-t-on savoir ce que l'éducation peut sur l'enfance ; ouvrons le Tome 5. de l'Héloïse & rapportons-nous-en à Julie ou à M. Rousseau lui-même. Il y dit (*a*), „ que les Enfans de Julie „ dont l'aîné (*b*) a six ans, lisent déjà „ passablement ; qu'il sont déjà doci- „ les (*c*) ; qu'ils sont accoutumés au re- „ fus (*d*) ; que Julie a détruit en eux la „ cause de la criaillerie (*e*), qu'elle a „ écarté de leur ame, le mensonge, la „ vanité, la colere & l'envie (*f*)".

Que

(*a*) P. 159. (*b*) P. 148. (*c*) P. 120. (*d*) P. 132. (*e*) P. 135 & 136. (*f*) P. 123.

Que Julie ou M. Rousseau regardent, s'ils le veulent, ces instructions comme simplement préparatoires, le nom ne fait rien à la chose. Toujours est-il vrai qu'à six ans, il est peu d'éducation plus avancée. Quels progrès plus étonnans encore M. Rousseau P. 132. T. 2. d'E*mile, ne* fait-il pas faire à son Eleve.

„ *Par* le moyen, dit-il, de mon éduca-
„ tion, quelles grandes idées je vois
„ s'arranger dans la tête d'Emile! Quel-
„ le netteté de judiciaire! Quelle justes-
„ se de *raison*! Homme supérieur,
„ *s'il ne peut élever les autres à sa me-*
„ sure, il fait s'abaisser à la leur. Les
„ vrais principes du juste, les vrais mo-
„ deles du beau, tous les rapports mo-
„ raux des Etres, toutes les idées de
„ l'ordre se gravent dans son entende-
„ ment".

Si tel est l'Emile de M. Rousseau, personne ne lui contestera la qualité d'homme supérieur. Cependant cet Eleve T. 2. P. 302., „ n'avoit reçu de la

„ de la Nature que de médiocres dispo-
„ sitions à l'esprit".

Sa supériorité, comme le soutient M. Rousseau, n'est donc pas en nous l'effet de la perfection plus ou moins grande de nos organes, mais de notre éducation.

Qu'on ne s'étonne point des contradictions de ce célebre Ecrivain. Ses observations sont presque toujours justes, & ses principes presque toujours faux & communs. De là ses erreurs. Peu scrupuleux examinateur des opinions généralement reçues, le nombre de ceux qui les adoptent, lui en impose. Et quel Philosophe porte toujours sur ces opinions l'œil sévere de l'examen? La plupart des hommes se répetent: ce sont des Voyageurs qui les uns d'après les autres donnent la même description des Pays qu'ils ont rapidement parcourus, ou même qu'ils n'ont jamais vus.

Dans les anciennes Salles de spectacle, il y avoit, dit-on, beaucoup d'échos artificiels placés de distance en distance

tance & peu d'acteurs sur la scene. Or sur le Théâtre du monde, le nombre de ceux qui pensent par eux-mêmes est pareillement très-petit & le nombre des échos très-grand. L'on est par-tout étourdi du bruit de ces échos. Je n'appliquerai *pas* cette comparaison à M. *Rousseau*; mais j'observerai que s'il n'est *pas de* génie dans la composition duquel il n'entre souvent beaucoup de oui-dire, c'est l'un de ces oui-dire, qui sans doute a fait croire à M. Rousseau, „ qu'avant 10 ou 12 ans, les Enfans étoient „ *entiérement incapables & de raisonnement & d'instruction*".



CHAPITRE VIII.

Des éloges donnés par M. Rousseau à l'ignorance.

CELUI qui par fois regarde la diversité des esprits & des caracteres comme l'effet de la diversité des tempéramens (*a*), & qui persuadé que l'éducation *ne substitue que de petites qualités aux grandes données par la Nature*, croit en conséquence l'éducation nuisible, * 19. doit

(*a*) Si les caracteres étoient l'effet de l'organisation, il y auroit en tout Pays un certain nombre d'hommes de caractere. Pourquoi n'en voit-on communément que dans les Pays libres? C'est, dit-on, que ces Pays sont les seuls où les caracteres puissent se développer. Mais le Moral pourroit-il s'opposer au développement d'une cause physique? Est-il quelque maxime morale qui fasse fondre une loupe?

doit aussi par fois se faire l'apologiste de l'ignorance. Aussi, dit M. Rousseau P. 163. T. 5. de l'Héloïse, „ Ce n'est „ point des Livres que les Enfans doi„ vent tirer leurs connoissances; les con„ noissances, ajoute-t-il, ne s'y trou„ vent pas". Mais sans Livres les Sciences & les Arts eussent-ils jamais atteint un certain degré de perfection? Pourquoi n'apprendroit-on pas la Géométrie dans les Euclides & les Clairauts; la Médecine dans les Hypocrates & les Boerhaves; la *Guerre dans les Césars, les Feuquieres & les Montecucullis; le Droit* civil dans les Domats; enfin la Politique & la Morale dans des Historiens tels que les Tacites, les Humes, les Polybes, les Machiavels? Pourquoi non content de mépriser les Lettres, M. Rousseau semble-t-il insinuer que l'homme vertueux de sa nature, doit ses vices à ses connoissances?" Peu m'importe, dit Julie P. 158 & 159. T. 5. ib. „ que mon „ fils soit savant: il me suffit qu'il soit

„ sage

„ ſage & bon". Mais les Sciences rendent-elles le Citoyen vicieux? L'ignorant eſt-il le meilleur * 20. & le plus ſage des hommes?

Si l'eſpece de probité néceſſaire pour n'être pas pendu exige peu de lumieres, en eſt-il ainſi d'une probité fine & délicate? Quelle connoiſſance des devoirs patriotiques, cette probité ne ſuppoſe-t-elle pas?

Parmi les ſtupides, j'ai vu des hommes bons, mais en petit nombre. J'ai vu beaucoup d'huitres & peu qui renferment des perles. On n'a point obſervé que les Peuples les plus ignorans fuſſent toujours les plus heureux, les plus doux & les plus vertueux. * 21.

Au nord de l'Amérique, une guerre inhumaine arme perpétuellement les ignorans Sauvages les uns contre les autres. Ces Sauvages cruels dans leurs combats, ſont plus cruels encore dans leurs triomphes. Quel traitement attendent leurs priſonniers? La mort dans des ſuppli-

plices abominables. La paix le calumet en main a-t-elle ſuſpendu la fureur de deux Peuples ſauvages; quelles violences n'exercent-ils pas ſouvent dans leurs propres Peuplades? Combien de fois a-t-on vu le meurtre, la cruauté, la perfidie encouragée par l'impunité, * 22. y marcher *le front levé?*

Par quelle raiſon en effet l'homme ſtupide des bois, ſeroit-il plus vertueux que l'homme éclairé des villes? Par-tout les hommes naiſſent avec les mêmes beſoins & le même deſir de les ſatisfaire. Ils ſont *les mêmes au berceau, & s'ils different entr'eux, c'eſt lorſqu'ils* entrent plus avant dans la carriere de la vie.

Les beſoins, dira-t-on, d'un Peuple ſauvage ſe réduiſent aux ſeuls beſoins phyſiques. Ils ſont en petit nombre. Ceux d'une Nation policée au contraire ſont immenſes. Peu d'hommes y ſont expoſés aux rigueurs de la faim; mais que de goûts & de deſirs n'ont-ils pas à ſatisfaire? Et dans cette multiplicité de goûts,

goûts, que de germes de querelles, de discussions & de vices! Oui: mais aussi que de Loix & de police pour les réprimer!

Au reste les grands crimes ne sont pas toujours l'effet de la multitude de nos desirs. Ce ne sont pas les passions multipliées, mais les passions fortes qui sont fécondes en forfaits. Plus j'ai de desirs & de goûts, moins ils sont ardens. Ce sont des torrens d'autant moins gonflés & dangereux dans leur cours, qu'ils se partagent en plus de rameaux. Une passion forte est une passion solitaire qui concentre tous nos desirs en un seul point. Telles sont souvent en nous les passions produites par des besoins physiques.

Deux Nations sans Arts & sans Agriculture sont-elles quelquefois exposées au tourment de la faim? Dans cette faim quel principe d'activité. Point de Lac poissonneux, point de Forêt giboyeuse, qui ne devienne entr'elles un germe de discussion & de guerre. Le poisson & le gibier cesse-t-il d'être abondant? Chacu-

eune défend le lac ou le bois qu'*elle* s'approprie, comme le Laboureur l'entrée du champ prêt à moiſſonner.

La faim ſe renouvelle pluſieurs fois le jour & par cette raiſon devient dans le Sauvage un principe plus actif que ne l'eſt chez un Peuple policé la variété de ſes *goûts & de ſes* deſirs. Or l'activité dans le *Sauvage* eſt toujours cruelle; parce qu'elle n'eſt pas contenue par la Loi. Auſſi proportionnément au nombre de ſes habitans, ſe commet-il au nord de l'Amérique, plus de cruauté & de crimes que *dans l'Europe entiere. Sur quoi donc* fonder l'opinion de la vertu & du bonheur des Sauvages?

Le dépeuplement des contrées Septentrionales ſi ſouvent *ravagées* par la famine, prouveroit-il que les Samoïedes ſoient plus heureux que les Hollandois? Depuis l'invention des armes à feu & le progrès de l'art militaire, * 23. quel état que celui de l'Eskimau! A quoi doit-il ſon exiſtence? A la pitié des Nations

Eu-

Européennes. Qu'il s'éleve quelque démêlé entr'elles & lui, le Peuple ſauvage eſt détruit. Eſt-ce un Peuple heureux que celui dont l'exiſtence eſt auſſi incertaine?

Quand le Huron ou l'Iroquois ſeroit auſſi ignorant que M. Rouſſeau le deſire, je ne l'en croirois pas plus fortuné. C'eſt à ſes lumieres, c'eſt à la ſageſſe de ſa Légiſlation qu'un Peuple doit ſes vertus, ſa proſpérité, ſa population & ſa puiſſance. Dans quel moment les Ruſſes devinrent-ils redoutables à l'Europe? Lorſque le Czar les eut forcé de s'éclairer. *24. M. Rouſſeau T. 3. P. 30, de l'Emile; „ veut abſolument que les Arts, les Sciences, la „ Philoſophie & les Habitudes qu'elle „ engendre, changent bientôt l'Europe „ en déſert, *25. & qu'enfin les con- „ noiſſances corrompent les mœurs". Mais ſur quoi fonde-t-il cette opinion. Pour ſoutenir de bonne foi ce paradoxe, il faut n'avoir jamais porté ſes regards ſur les Empires de Conſtantinople, d'Iſpa-

pahan, de Déli, de Méquinès, enfin ſur aucun de ces Pays où l'ignorance eſt également encenſée & dans les Moſquées & dans les Palais.

Que voit-on ſur le trône Ottoman? Un Souverain dont le vaſte Empire n'eſt qu'une vaſte Lande, dont toutes les richeſſes & tous les Sujets raſſemblés pour ainſi dire, *dans une* Capitale immenſe, ne pré*ſentent qu*'un vain ſimulacre de puiſſance, & qui maintenant ſans force pour réſiſter à l'attaque d'un ſeul des Princes Chrétiens, échoueroit devant le rocher de Malthe, & ne jouera peut-être plus de rôle en Europe.

Quel ſpectacle offre la Perſe? Des habitans épars dans de vaſtes régions infeſtées de brigands, & vingt Tyrans qui le fer en main, ſe diſputent des Villes en cendres & des champs ravagés.

Qu'appercoit-on dans l'Inde, dans ce climat le plus favoriſé de la Nature? Des Peuples pareſſeux, avilis par l'eſclavage & qui ſans amour du bien public, ſans

éléva-

élévation d'ame, sans discipline, sans courage, végetent sous le plus beau Ciel du monde; * 26. des Peuples enfin dont toute la Puissance ne soutient pas l'effort d'une poignée d'Européens. Tel est dans une grande partie de l'Orient l'état des Peuples soumis à cette ignorance si vantée.

M. Rousseau croit-il réellement que les Empires que je viens de citer, soient plus peuplés que la France, l'Allemagne, l'Italie, la Hollande &c. Croit-il les Peuples ignorans de ces contrées plus vertueux & plus fortunés que la Nation éclairée & libre de l'Angleterre? Non sans doute. Il ne peut ignorer des faits connus du petit-maître le plus superficiel & de la caillette la plus dissipée. Quel intérêt détermine donc M. Rousseau à prendre si hautement parti pour l'ignorance?

CHA-

CHAPITRE IX.

Quels motifs ont pu engager M. Rouſſeau à ſe faire l'Apologiſte de l'ignorance.

C'EST à M. Rouſſeau à nous éclairer ſur ce point. „ Il n'eſt point, dit-„ il P. 30. T. 3. de l'Emile, de Phi-„ loſophe qui venant à connoître le vrai „ & le faux, ne préférât le menſonge „ *qu'il a trouvé à la vérité découverte* „ par un autre. Quel eſt, ajoute-t-il, „ le Philoſophe qui pour ſa gloire ne „ tromperoit pas volontiers le genre hu-„ main" ?

M. Rouſſeau ſeroit-il ce Philoſophe? * 27. Je ne me permets pas de le penſer. Au reſte s'il croyoit qu'un menſonge ingénieux pût à jamais immortaliſer le nom de ſon Inventeur, il ſe trompe.

peroit (*a*). Le vrai ſeul a des ſuccès durables. Les lauriers dont l'erreur quelquefois ſe couronne n'ont qu'une verdure éphémere.

Qu'une ame vile, un eſprit trop foible pour atteindre au vrai, avance ſciemment un menſonge; il obéit à ſon inſtinct: mais qu'un Philoſophe puiſſe ſe faire l'Apôtre d'une erreur qu'il ne prend pas pour la vérité (*b*) même; j'en doute: & mon garant eſt irrécuſable; c'eſt le deſir que tout Auteur a de l'eſtime publique & de la gloire. M. Rouſſeau la cherche ſans doute, mais c'eſt en qualité d'Orateur, non

(*a*) J'en excepte cependant les menſonges Religieux.

(*b*) L'homme je le ſais, n'aime point la vérité pour la vérité même. Il rapporte tout à ſon bonheur. Mais s'il le place dans l'acquiſition d'une eſtime publique & durable, il eſt évident puisque cette eſpece d'eſtime eſt attachée à la découverte de la vérité, qu'il eſt par la nature même de ſa paſſion forcé de n'aimer & de ne rechercher que le vrai. Un nom célebre qu'on doit à l'erreur, eſt un preſtige de gloire qui ſe détruit aux premiers rayons de la raiſon & de la vérité.

non de Philoſophe. Auſſi de tous les hommes célebres eſt-il le ſeul qui ſe ſoit élevé contre la Science. * 28. La mépriſe-t-il en lui? Manqueroit-il d'orgueil? Non; mais cet orgueil *fut aveugle* un moment. Sans doute qu'en ſe faiſant l'Apologiſte de l'ignorance, il s'eſt dit à lui-même.

„ *Les* hommes en général ſont pareſ-
„ ſeux, par conſéquent ennemis de tou-
„ te étude qui les force à l'attention".

„ Les hommes ſont vains, par con-
„ ſéquent ennemis de tout eſprit ſupé-
„ rieur".

„ *Les hommes médiocres* enfin ont
„ une haîne ſecrette pour les Savans
„ & pour les Sciences. Que j'en perſuade
„ l'inutilité; je flatterai la vanité du ſtu-
„ pide: je me rendrai cher aux igno-
„ rans; je ſerai leur Maître, eux mes
„ Diſciples, & mon nom conſacré par
„ leurs éloges, remplira l'Univers. Le
„ Moine lui-même ſe déclarera pour
„ moi. * 29. L'homme ignorant &

D „ cré-

„ crédule eſt l'homme du Moine. La
„ ſtupidité publique fait ſa grandeur.
„ D'ailleurs quel moment plus favorable
„ à mon projet? En France tout con-
„ court à dépriſer les talens. Si j'en
„ profite mes ouvrages deviennent céle-
„ bres".

Mais cette célébrité doit-elle être durable? L'Auteur de l'Emile a-t-il pu ſe le promettre? Ignore-t-il qu'il s'opere une révolution ſourde & perpétuelle dans l'eſprit & le caractere des Peuples, & qu'à la longue l'ignorance ſe décrédite elle-même.

Or quel ſupplice pour cet Autenr, s'il entrevoit déjà le mépris futur où tomberont ſes Panégyriques de l'ignorance. * 30. Quel moyen ſur cet objet de faire longtems illuſion à l'Europe? L'expérience apprend à ſes Peuples que le Génie, les lumieres & les connoiſſances ſont les vrais ſources de leur puiſſance, de leur proſpérité, de leurs vertus. Que leur foibleſſe & le malheur eſt au contraire

tou-

toujours l'effet d'un vice dans le Gouvernement, par conséquent de quelque ignorance dans le Législateur. Les hommes ne croiront donc jamais les Sciences & les lumieres vraiment *nuisibles*.

Mais dans le même Siecle, l'on a vu quelquefois les Arts & les Sciences se perfectionner & les mœurs se corrompre. *J'en conviens*, & je sais avec quelle adresse l'ignorance toujours envieuse profite de ce fait pour imputer aux Sciences, une corruption de mœurs entiérement dépendante d'une autre cause.



CHAPITRE X.

Des causes de la décadence d'un Empire.

L'INTRODUCTION & la perfection des Arts & des Sciences dans un Empire n'en occasionnent pas la décadence. Mais les mêmes causes qui y accélerent le progrès des Sciences, y produisent quelquefois les effets les plus funestes.

Il est des Nations où par un singulier enchaînement de circonstances, le germe productif des Arts & des Sciences ne se développe qu'au moment même où les mœurs se corrompent.

Un certain nombre d'hommes se rassemble pour former une Société. Ces hommes fondent une nouvelle Ville; leurs voisins la voient s'élever d'un œil ja-

jaloux. Les habitans de cette Ville forcés d'être à la fois Laboureurs & Soldats se servent tour-à-tour de la beche & de l'épée. Quelles sont dans ce Pays la Science & la vertu de nécessité? La Science militaire & la Valeur. Elles y sont les seules honorées. Toute autre Science, *toute* autre Vertu y est inconnue. *Tel* fut l'état de Rome naissante, lorsque foible, lorsqu'environnée de Peuples belliqueux, elle ne soutenoit qu'à peine leurs efforts.

Sa gloire, sa puissance, s'étendirent par toute *la Terre. Mais Rome acquit* l'une *& l'autre avec lenteur.* Il lui fallut des siecles de triomphes pour s'asservir ses voisins. Or ces voisins asservis, si les guerres civiles durent par la forme de son Gouvernement, succéder aux guerres étrangeres, comment imaginer que des Citoyens engagés alors dans des partis différens en qualité de Chefs ou de Soldats, que des Citoyens sans cesse agités de craintes ou d'espérances vives,

puissent jouir du loisir & de la tranquillité qu'exige l'étude des Sciences.

En tout Pays où ces événemens s'enchaînent & se succedent, le seul instant favorable aux Lettres est malheureusement celui où les guerres civiles, les troubles, les factions s'éteignent; où la liberté expirante succombe comme du tems d'Auguste sous les efforts du Despotisme. (*a*). Or cette époque précede de peu celle de la décadence d'un Empire. Cependant les Arts & les Sciences y fleurissent. Il est deux causes de cet effet.

La premiere est la force des Passions. Dans les premiers momens de l'esclavage, les esprits encore vivifiés par le souvenir de leur liberté perdue, sont dans une agitation assez semblable à celle des eaux

(*a*) Il en fut de même en France, lorsque le Cardinal de Richelieu eut désarmé le Peuple, les Grands & se les fut asservis. Ce fut alors que les Arts & les Sciences y fleurirent.

eaux après la tourmente. Le Citoyen brûle encore du desir de s'illustrer, mais sa position a changé. Il ne peut élever son buste à côté de celui des Timoléons, des Pélopidas & des *Brutus*. Ce n'est plus à titre de destructeur des Tyrans, de vengeur de la Liberté que son nom peut parvenir à la postérité. Sa statue ne peut être placée qu'entre celle des *Homeres*, des *Epicures*, des *Archimedes* &c. Il le sent & s'il n'est plus qu'une sorte de gloire à laquelle il puisse prétendre; si les lauriers des Muses sont les seuls dont il puisse se couronner, c'est dans l'arene des Arts & des Sciences qu'il descend pour les disputer, & c'est alors qu'il s'éleve des hommes illustres en tous les genres.

La seconde de ces causes est l'intérêt qu'ont alors les Souverains d'encourager les progrès de ces mêmes Sciences. Au moment où le Despotisme s'établit, que desire le Monarque? D'inspirer l'amour des Arts & des Sciences à ses sujets. Que

craint-il? Qu'ils ne portent les yeux sur leurs fers; qu'ils ne rougissent de leur servitude; & ne tournent encore leurs regards vers la liberté. Il veut donc leur cacher leur avilissement; il veut occuper leur esprit. Il leur présente à cet effet de nouveaux objets de gloire. Hypocrite amateur des Sciences, il marque d'autant plus de considération à l'homme de génie qu'il a plus besoin de ses éloges.

Les mœurs d'une Nation ne changent point au moment même de l'établissement du Despotisme. L'esprit des Citoyens est libre quelque tems après que leurs mains sont liées. Dans ces premiers instans les hommes célebres conservent encore quelque crédit sur une Nation. Le Despote les comble donc de faveurs pour qu'ils le comblent de louanges, & les grands talens se sont trop souvent prêtés à cet échange; ils ont trop souvent été Panégyristes de l'usurpation & de la tyrannie.

Quels

Quels motifs les y déterminent? Quelquefois la baſſeſſe & ſouvent la reconnoiſſance. (*a*). Il en faut convenir: toute grande révolution dans un Empire en impoſe à l'imagination, & ſuppoſe dans celui qui l'opere quelque grande qualité, ou du moins quelque vice brillant que l'étonnement ou la reconnoiſſance peut métamorphoſer en vertu. * 31.

Telle eſt au moment de l'établiſſement du Deſpotisme, la cauſe productrice des grands talens dans les Sciences & les Arts. Ce premier moment paſſé, ſi ce même Pays devient ſtérile en hommes de cette *eſpece*, * 32. *c'eſt que le Deſpote plus aſſuré ſur ſon trône*, n'a plus d'intérêt de les protéger. Auſſi dans les Etats

(*a*) Les gens de-Lettres ont à ſe reprocher d'avoir *loué dans* le Cardinal de Richelieu le plus mauvais des Citoyens, le fauteur du Deſpotiſme, l'homme qui féconda les ſemences des maux actuels de l'Empire François; l'homme enfin qui doit être également l'horreur & du Prince & de la Nation.

Etats le regne des Arts & des Sciences ne s'étend guere au delà d'un ſiecle ou deux. L'Aloès eſt chez tous les Peuples l'emblême de la production des Sciences. Il emploie cent ans à fortifier ſes racines; il ſe prépare cent ans à pouſſer ſa tige; le ſiecle écoulé, il s'éleve, s'épanouit en fleurs & meurt.

Si dans chaque Empire les Sciences pareillement ne pouſſent, ſi je l'oſe dire, qu'un jet & diſparoiſſent enſuite; c'eſt que les cauſes propres à produire des hommes de génie, ne s'y développent communément qu'une fois. C'eſt au plus haut Période de ſa grandeur qu'une Nation porte ordinairement les fruits de la Science & des Arts. Trois ou quatre générations d'hommes illuſtres ſe ſont-elles écoulées? Les Peuples dans cet intervalle ont changé de mœurs; ils ſe ſont façonnés à la ſervitude; leur ame a perdu ſon énergie; nulle paſſion forte ne la met en action: Le Deſpote n'excite plus le Citoyen à la pourſuite d'aucune eſpe-

ce

ce de gloire. Ce n'eſt plus le talent qu'il honore, c'eſt la baſſeſſe: & le Génie, s'il en eſt encore en ces Pays, vit & meurt inconnu à ſa propre Patrie. C'eſt l'Oranger qui fleurit, parfume l'air & meurt dans un déſert.

Le Deſpotisme qui s'établit, laiſſe tout dire pourvu qu'on le laiſſe faire. Mais le Deſpotisme affermi défend de parler, de penſer & d'écrire. * Alors les eſprits tombent dans l'apathie; tous les Citoyens devenus eſclaves maudiſſent le ſein qui les a allaités, & dans un pareil Empire, tout nouveau né eſt un malheur de *plus*.

Le Génie enchaîné y traîne peſamment ſes fers; il ne vole plus, il rampe. Les Sciences ſont négligées; l'ignorance eſt en honneur * 33. & tout homme de ſens déclaré ennemi de l'Etat. Dans un Royaume d'aveugles, quel Citoyen ſeroit le plus odieux? Le clairvoyant. Si les aveugles le ſaiſiſoient, il ſeroit mis en pieces. Or dans l'Empire de l'igno-

rance, le même ſort attend le Citoyen éclairé. La preſſe en eſt d'autant plus génée que les vues du Miniſtere ſont plus courtes. Sous le regne d'un Frédéric ou d'un Antonin, on oſe tout dire, tout penſer, tout écrire & l'on ſe tait ſous les autres regnes.

L'eſprit du Prince s'annonce toujours par l'eſtime & la conſidération qu'il marque aux talens (*a*). La faveur qu'il leur accorde loin de nuire à l'Etat, le ſert.

Les Arts & les Sciences ſont la gloire d'une Nation; ils ajoutent à ſon bonheur. C'eſt donc au ſeul Deſpotisme intéreſſé d'abord à les protéger, & non aux Sciences mêmes qu'il faut attribuer la décadence des Empires. Le Souverain

(*a*) De trois choſes, diſoit Mathias, Roi d'Hongrie, que doit ſe propoſer un Prince,

La premiere eſt d'être juſte,

La ſeconde de vaincre ſes ennemis,

La troiſieme de récompenſer les Lettres & d'honorer les hommes célebres.

rain d'une Nation puissante a-t-il ceint la couronne du Pouvoir arbitraire? Cette Nation s'affoiblit de jour en jour.

La pompe d'une Cour Orientale peut sans doute en imposer au vulgaire: il peut croire la force de l'Empire égale à la magnificence de ses Palais. Le Sage en juge autrement. C'est sur cette même magnificence qu'il en mesure la foiblesse. *Il ne* voit dans le luxe imposant au milieu duquel est assis le Despote que la superbe, la riche & la funebre décoration de la mort; qu'un Catafalque fastueux au centre duquel est un cadavre froid & *sans vie, une cendre inanimée; enfin un fantôme de puissance* prêt à disparcître devant l'ennemi qui la méprise. Une grande Nation où s'est enfin établi le Pouvoir despotique est comparable au Chêne que les siecles couronnent. Son tronc majestueux, la grosseur de ses branches, annoncent encore quelle fut sa force & sa grandeur premiere; il semble être encore le Monarque

 des

des forêts: mais son véritable état est celui de dépérissement: ses branches dépouillées de feuilles, privées de l'esprit de vie & demi-pouries, sont chaque année brisées par les vents. Tel est l'état des Nations soumises au Pouvoir arbitraire.



CHAPITRE XI.

La culture des Arts & des Sciences dans un Empire despotique en retarde la ruine.

C'EST au moment que le Despotisme entiérement affermi, réduit, comme je l'ai dit, les Peuples en esclavage; c'est lorsqu'il éteint en eux tout amour de la gloire, qu'il étend par-tout les ténebres de l'ignorance, qu'un Empire se précipite à sa ruine. * 34. Cependant, si comme l'ob-

l'observe M. Saurin, l'étude des Sciences & la douceur des mœurs qu'elles inspirent, temperent quelque tems la violence du Pouvoir arbitraire, les Sciences loin de hâter, retardent donc la chûte des Etats.

La digue des Sciences, il est vrai, ne soutient pas long-tems l'effort d'un Pouvoir à qui tout cede, & qui détruit & *les Trônes* les plus solides & les Empires les plus puissans: mais du moins n'y peut-on imputer aux Sciences la corruption des mœurs. Les Sciences n'engendrent point les malheurs publics, proportionnés *dans chaque Etat à l'accroissement du Pouvoir arbitraire.* Par quelle raison en effet les Arts & les Sciences corromproient-elles les mœurs * 35. & énerveroient-elles le courage? Qu'est-ce qu'une Science? C'est un recueil d'observations faites, si c'est en Mécanique, sur la maniere d'employer les forces mouvantes; si c'est en Géométrie, sur le rapport des grandeurs entr'elles, si c'est

en

en Chirurgie, sur l'Art de panser & de guérir les plaies; si c'est enfin en Législation, sur les moyens les plus propres à rendre les hommes heureux & vertueux. Or pourquoi ces divers recueils d'observations en énerveroient-ils le courage? Ce fut la Science de la discipline qui soumit l'Univers aux Romains. Ce fut donc en qualité de Savans qu'ils dompterent les Nations. Aussi lorsque pour s'attacher la Milice & s'en assurer la protection, la Tyrannie eut été contrainte d'adoucir la sévérité de la discipline militaire; lorsqu'enfin la Science en fut presqu'entiérement perdue, ce fut alors que vaincus à leur tour, les Vainqueurs du Monde subirent en qualité d'ignorans le joug des Peuples du Nord.

On forgeoit à Sparte des casques, des cuirasses, des épées bien trempées. Cet Art en suppose une infinité d'autres (a), &

(a) Les Arts de luxe, dit-on, énervent les courages.

& les Spartiates n'en étoient pas moins vaillans. César, Cassius & Brutus étoient éloquens, savans & braves. L'on exerçoit à la fois en Grece & son esprit & son

reges. Mais qui leur ferme l'entrée d'un Etat? Est-ce l'ignorance? Non: c'est la pauvreté ou le partage à-peu-près égal des richesses nationales. A Sparte quel *Citoyen* eût acheté une boîte émaillée? Le trésor public n'eût pas suffi pour la payer. Nul Bijoutier ne se fût donc point établi à Lacédémone: il y fût mort de faim. Ce n'est point l'Ouvrier de luxe qui vient corrompre les mœurs d'un Peuple; mais la corruption de mœurs de ce Peuple, qui appelle à lui l'Ouvrier du luxe. *En tout genre de commerce, c'est la demande que précede l'offre.*

D'ailleurs si le luxe, comme je l'ai déjà dit, est l'effet du partage trop inégal des richesses nationales, il est évident que les Sciences n'ayant aucune part à cet inégal partage, ne peuvent être regardées comme la cause du luxe. Les Savans sont peu riches. C'est chez l'homme d'affaire & non chez eux que la magnificence éclate. Si les Arts de luxe ont quelquefois fleuri dans une Nation au même instant que les Lettres, c'est que l'époque où les Sciences y ont été cultivées, est quelquefois celle où les richesses s'y trouvent accumulées dans un petit nombre de mains.

ſon corps. La moleſſe eſt fille de la richeſſe & non des Sciences. Lorſqu'Homere verſifioit l'Illiade, il avoit pour contemporains les graveurs du bouclier d'Achille. Les Arts avoient donc alors atteint en Grece un certain degré de perfection, & cependant l'on s'y exerçoit encore aux combats du Ceſte & de la Lutte.

En France ce ne ſont point les Sciences qui rendent la plupart des Officiers incapables des fatigues de la guerre, mais la moleſſe de leur éducation. Qu'on refuſe du ſervice à quiconque ne peut faire certaines marches, ſoulever certains poids & ſupporter certaines fatigues, le deſir d'obtenir des emplois militaires, arrachera les François à la moleſſe: ils voudront être hommes: leurs mœurs & leur éducation changeront. L'ignorance produit l'imperfection des Loix; & leur imperfection les vices des Peuples. Les lumieres produiſent l'effet contraire. Auſſi n'a-t-on jamais compté parmi les corrupteurs des mœurs ce Licurgue, ce

Sage

Sage qui parcourut tant de Contrées pour puiser dans les entretiens des Philosophes, les connoissances qu'exigeoit l'heureuse réforme des Loix de son Pays.

Mais, dira-t-on, ce *fut dans l'acquisition* même de ces connoissances qu'il puisa son mépris pour elles. Et qui croira jamais *qu'un* Législateur qui se donna *tant de* peines pour rassembler les Ouvrages d'Homere, & qui fit élever la statue du Rire dans la place publique, ait réellement méprisé les Sciences! Les Spartiates ainsi que les Athéniens, furent *les Peuples les plus éclairés & les plus illustres de la Grece. Quel* rôle y jouerent les ignorans Thébains jusqu'au moment qu'Epaminondas les eut arrachés à leur stupidité.

J'ai montré dans cette Section les erreurs & les contradictions de ceux dont les principes different des miens.

J'ai prouvé que tout Panégyriste de l'ignorance, est du moins à son insu, l'ennemi du bien public.

Que

Que c'eſt dans le cœur de l'homme qu'il faut étudier la Science de la morale.

Que tout Peuple ignorant, ſi d'ailleurs il eſt riche & policé, eſt toujours un Peuple ſans mœurs.

Il faut maintenant détailler les malheurs où l'ignorance plonge les Nations; on en ſentira plus fortement l'importance d'une bonne éducation; j'inſpirerai plus de deſir de la perfectionner, & j'intéreſſerai d'avance mes Concitoyens aux idées que je dois leur propoſer à ce ſujet.



NOTES.

NOTES.

1. M. Rousseau L. 4. T. 2. de son Emile, après avoir dit un mot de l'origine des Passions, ajoute. „ Sur ce principe il est aisé de voir comment on peut „ diriger au bien ou au mal toutes les Passions des „ Enfans & des Hommes". Mais s'il est possible de diriger *au bien* ou au mal les Passions des Enfans, *il est donc* possible de changer leur caractere.

2. „ La voix intérieure de la vertu, dit M. Rous„ seau, ne se fait point entendre aux Pauvres". Cet Auteur range apparemment les Incrédules, dans la classe des Pauvres, lorsqu'il ajoute P. 207. T. 3. de l'Emile. „ Un Incrédule souhaite que tout l'Univers „ *soit dans la misere pour s'épargner la moindre peine „ & se procurer le moindre plaisir*". M. Rousseau est incrédule & je ne l'accuse pas d'un pareil souhait. M. de Voltaire n'est pas bigot & c'est cependant lui qui prit en main la défense de l'innocente famille des Calas, qui leur ouvrit sa bourse, qui sacrifia en sollicitations un tems pour lui toujours si précieux, & qui protégea seul la Veuve & les Orphelins opprimés lorsque l'Eglise & les Magistrats les abandonnoient. M. Rousseau n'auroit-il voulu dire autre chose, sinon que l'Incrédule s'aime de préférence aux autres. Ce sentiment est commun au Dévot comme à l'Incrédule. Point de Saint qui voulût être damné pour son voisin. Quand

St.

St. Paul a souhaité d'être anathême pour ses freres, ne s'est-il point exagéré la noblesse de ce sentiment & ne lui falloit-il pas quinze jours de résidence en Enfer pour s'assurer de sa vérité?

3. „ Tant que la sensibilité de l'homme, (Emile L. „ 4. T. 2) reste bornée à son Individu, il n'y a rien „ de moral dans ses actions. Ce n'est que quand elle „ commence à s'étendre hors de lui, qu'il prend d'a- „ bord ces sentimens & ensuite ces notions du bien & „ du mal, qui le constituent véritablement homme". Ce texte prouve l'ingénuité avec laquelle M. Rousseau se réfute lui-même.

4. Juger, dit M. Rousseau, n'est pas sentir. La preuve de son opinion, „ c'est qu'il est en nous une fa- „ culté ou force qui nous fait comparer les objets. „ Or, dit-il, cette force ne peut être l'effet de la sen- „ sibilité physique". Si M. Rousseau eût plus approfondi cette question, il eût reconnu que cette force n'étoit autre chose que l'intérêt même que nous avons de comparer les objets entr'eux, & que cet intérêt prend sa source dans le sentiment de l'amour de soi, effet immédiat de la *sensibilté physique*.

5. L'imagination des Peuples du Nord n'est pas moins vive que celle des Peuples du Midi. Compare-t-on les Poësies d'Ossian à celles d'Homere; lit-on les Poëmes de Milton, de Fingal, les Poësies Erses &c., on n'apperçoit pas moins de force dans les tableaux des Poëtes du Nord que dans ceux des Poëtes du Midi. Aussi le sublime Traducteur des Poësies d'Ossian, après avoir

avoit démontré dans une excellente *Dissertation*, que les grandes & mâles beautés de la Poésie appartiennent à tous les Peuples, observe à ce sujet que les compositions de cette espece ne supposent qu'un certain degré de police dans une Nation. Ce n'est point, ajoute-il, le climat, mais les mœurs du siecle qui donnent un caractere fort & sublime à la Poésie. Celle d'Ossian en est la preuve.

6. Si l'homme est quelquefois méchant, c'est lorsqu'il a intérêt de l'être; c'est lorsque les Loix qui par la *crainte de la* punition & l'espoir de la récompense devroient le porter à la vertu, le portent au contraire au vice. Tel est l'homme dans les Pays despotiques, c'est-à-dire, dans ceux de la flatterie, de la bassesse, de la bigotterie, de l'espionnage, de la paresse, de l'hypocrisie, du mensonge, de la trahison &c.

7. Ce n'est *point* le *sentiment du beau moral qui fait travailler l'Ouvrier, mais la promesse* de 24 sols pour boire. Qu'un homme soit infirme, qu'il doive la prolongation de sa vie aux soins assidus de ses domestiques, que doit-il faire pour s'assurer la continuité de ces mêmes soins? Faut il qu'il prêche le beau moral? Non, mais qu'il leur déclare que n'étant point sur son testament, il récompensera leur zele de son vivant en leur comptant chaque année de sa vie telle gratification honnête & graduelle. Qu'il tienne parole, il sera bien servi, & l'eût été mal, s'il n'en eût appellé qu'à leur sens du beau moral.

Point d'objets sur lesquels on ne pût donner de pareilles

reilles recettes qui, tirées du principe de l'intérêt personnel, seroient tout autrement efficaces que des recettes extraites, ou de la Métaphysique-théologique, ou de la Métaphysique alambiquée du Shaftesburysme.

8. On écrase sans pitié une Mouche, une Araignée, un Insecte, & l'on ne voit pas sans peine égorger un Bœuf. Pourquoi? C'est que dans un grand animal l'effusion du sang, les convulsions de la souffrance, rappellent à la mémoire un sentiment de douleur que n'y rappelle point l'écrasement d'un Insecte.

9. Deux Nations ont-elles intérêt de s'unir? Elles font entr'elles un traité de bonté & d'humanité réciproque. Que l'une des deux Nations ne trouve plus d'avantage à ce traité; elle le rompt: voilà l'Homme. L'intérêt détermine sa haine ou son amour. L'humanité n'est point essentielle à sa nature. Qu'entend-on en effet par ce mot essentiel? Ce sans quoi une chose n'existe pas. Or en ce sens la sensibilité physique est la seule qualité essentielle à la nature de l'homme.

10. On frémit au spectacle de l'assassin qu'on roue. Pourquoi? C'est que son supplice rappelle à notre souvenir la mort & la douleur à laquelle la nature nous a condamnés. Mais pourquoi les Boureaux & les Chirurgiens sont-ils impitoyables? C'est qu'habitués ou de torturer un coupable, ou d'opérer sur un malade, sans éprouver eux-mêmes de douleur, ils deviennent insensibles à ses cris. N'apercoit-on plus dans les souffrances d'autrui, celles auxquelles on est soi-même sujet? On devient dur.

11. Le

11. Le besoin d'être plaint dans ses malheurs, aidé dans ses entreprises; le besoin de fortune, de conversation, de plaisirs &c., produit dans tous le sentiment de l'amitié. Elle n'est donc pas toujours fondée sur la vertu: aussi les Méchans sont-ils comme les Bons susceptibles d'amitié & non d'humanité. Les Bons seuls éprouvent ce sentiment de compassion & de tendresse éclairée, qui, réunissant l'homme à l'homme, le rend l'ami de tous ses Concitoyens. Ce sentiment n'est éprouvé que du Vertueux.

12. *Que* d'Arrêts & d'Edits cruels prouvent contre la prétendue bonté naturelle de l'homme!

13. On voit des Enfans enduire de cire chaude des Hannetons, des Cerfs volans, les habiller en Soldats & prolonger ainsi leur mort pendant deux ou trois mois. En vain dira-t-on, que ces Enfans ne réfléchissent point aux douleurs *qu'éprouvent ces Insectes. Si le sentiment de la compassion leur étoit* aussi naturel que celui de la crainte, il les avertiroit des souffrances de l'Insecte, comme la crainte les avertit du danger à la rencontre d'un Animal furieux.

14. Le Despotisme de la Chine, est dit-on, fort modéré. L'abondance de ses récoltes en est la preuve. En *Chine* comme par-tout ailleurs, on sait que pour féconder la terre, il ne suffit pas de faire de bons Livres d'agriculture; qu'il faut encore que nulle Loi ne s'oppose à la bonne culture. Aussi les impôts à la Chine, dit à ce sujet M. Poivre, ne sont portés sur les terres

mé-

médiocres qu'au trentieme du produit. Les Chinois jouissent donc presqu'en entier de la propriété de leurs biens. Leur Gouvernement à cet égard est donc bon. Mais jouit-on pareillement à la Chine de la propriété de sa personne? L'habituelle & prodigieuse distribution qui s'y fait de coups de bamboux prouve le contraire. C'est l'Arbitraire des punitions qui sans doute y avilit les ames & fait de presque tout Chinois un Négotiant fripon, un Soldat poltron, un Citoyen sans honneur.

15. M. de Montesquieu compare le Despotisme Oriental à l'Arbre abattu par le Sauvage pour en cueillir les fruits. Un simple Fait rapporté dans le Journal intitulé, Etat Politique de l'Angleterre, donnera peut-être du Despotisme une idée encore plus effrayante.

Les Anglois, dit le Journaliste, investis dans le Fort Guillaume par les troupes du Suba ou Vice-roi de Bengale, sont faits prisonniers. Enfermés dans le cachot noir de Collicotta, ils y sont au nombre de 146 entassés dans un espace de dix-huit pieds quarrés. Ces malheureux dans un des Climats le plus chaud de l'Univers, & dans la saison la plus chaude de ce Climat, ne reçoivent d'air que par une fenêtre en partie bouchée par la largeur des barreaux. A peine y sont-ils entrés qu'ils sont trempés de sueur & dévorés de soif. Ils étouffent; poussent des cris affreux, demandent qu'on les transporte dans une plus grande prison. On est sourd à leurs plaintes. Ils veulent mettre en mouvement l'air qui les environne; ils se servent à cet effet de

leurs

leurs chapeaux; ressource impuissante. Ils tombent en défaillance & meurent. Ce qui survit, boit sa sueur, redemande de l'air, veut qu'on les partage en deux cachots. Ils s'adressent à cet effet au Jemman-daar un des Gardes de la prison. Le cœur du garde s'ouvre à la pitié & à l'avarice. Il consent pour une grosse somme d'avertir le Suba de leur état. A son retour les Anglois vivans crient du milieu des Cadavres qu'on leur rende l'air, qu'on ouvre le cachot. „ Malheureux, dit „ le *garde*, achevez de mourir, le Suba repose. Quel „ *Esclave* oseroit interrompre son sommeil". Tel est le Despotisme.

16. M. Rousseau ne veut pas qu'on châtie les Enfans. Mais selon lui-même, pour que les Enfans soient attentifs; il faut qu'ils aient intérêt de l'être. N'ont-ils point encore atteint l'âge de l'émulation? Il n'est *alors que deux moyens d'exciter en eux cet intérêt.* L'un *est l'espoir* d'un bonbon ou d'un joujou (l'amusement & la gourmandise sont les seules passions de l'Enfance.) L'autre est la crainte du châtiment. Le premier moyen suffit-il? Il mérite la préférence. Ne suffit-il pas? C'est au châtiment qu'il faut avoir recours. La crainte *est* toujours efficacement employée. L'Enfant *craint* encore plus la douleur qu'il n'aime un bonbon. Le châtiment est-il févere? Est-il justement infligé? On *est* rarement obligé d'y revenir. Mais c'est répandre sur l'aube de la vie les images du chagrin. Non: ce chagrin est aussi court que la punition. L'instant d'a-près

près l'Enfant châtié saute, joue avec ses Camarades & s'il se souvient du fouet, c'est dans ces momens calmes & consacrés à l'étude, où ce souvenir soutient son application.

Qu'on perfectionne d'ailleurs les méthodes encore trop imparfaites d'enseigner; qu'on les simplifie; l'étude devenue plus facile, l'Eleve sera moins exposé au châtiment. L'Enfant apprendra l'Italien ou l'Allemand avec la même facilité que sa propre langue, si toujours entouré d'Italiens ou d'Allemands, il ne peut demander qu'en ces langues les choses qui lui sont agréables.

17. Avec l'âge on gagne en connoissances, en expérience: mais l'on perd en activité & en fermeté. Or dans l'administration des affaires civiles & militaires, lesquelles de ces qualités sont les plus nécessaires? Les dernieres. C'est toujours trop tard, dit à ce sujet Machiavel, qu'on éleve les hommes aux Places importantes. Presque toutes les grandes actions des Siecles présens & passés, ont été exécutées avant l'âge de 30 ans. Les Annibals, les Alexandres &c. en sont la preuve. L'homme qui doit se rendre illustre, dit Philippe de Commines, l'est toujours de bonne heure. Ce n'est point dans le moment qu'affoibli par l'âge, qu'alors insensible aux charmes de la louange & indifférent à la considération compagne de la gloire, qu'on fait des efforts pour la mériter.

13. Dans les grands Romans, c'est toujours avant leur

leur mariage que les Héros combattent les *Monstres*, les Géans & les Enchanteurs. Un sentiment sûr & sourd avertit le Romancier que les desirs de son Héros une fois satisfaits, il n'a plus en lui de principe d'action. Aussi tous les Auteurs de ce genre nous assurent qu'après les noces du Prince & de la Princesse, tous deux vécurent heureux, mais en paix.

19. L'instruction toujours utile nous fait ce que nous sommes. Les *Savans* sont nos Instituteurs, *notre mépris pour les Livres* est donc toujours un mépris de *mauvaise foi.* Sans Livres nous serions encore ce que sont *les* Sauvages.

Pourquoi la Femme du Sérail n'a-t-elle pas l'esprit des Femmes de Paris? C'est qu'il en est des idées comme des langues. On parle celle de ceux qui nous entourent. L'Esclave de l'Orient ne soupçonne pas la fierté du caractere *Romain. Il n'a point lu Tite-Live; il n'a d'idées, ni de la Liberté, ni d'un* Gouvernement *républicain.* Tout est en nous acquisition & éducation.

20. La connoissance & la méfiance des hommes, sont, dit-on, inséparables. L'homme n'est donc pas aussi bon que *le prétend* Julie.

21. Moins on a de lumieres, plus on devient *personnel.* J'entends une petite Maîtresse pousser les hauts cris: quelle en est la cause? Est-ce le mauvais choix d'un Général ou l'enrégistrement d'un Edit onéreux au Peuple? *Non:* c'est la mort de son Chat ou de son Oiseau.

feau. Plus on eſt ignorant, moins on apperçoit de rapport entre le bonheur National & le ſien.

22. Chez certains Sauvages l'ivreſſe attire le reſpect. Qui ſe dit ivre eſt déclaré Prophete; & comme ceux des Juifs, il peut impunément aſſaſſiner.

23. Un Peuple eſt-il heureux? Pour continuer de l'être que faut-il? Que les Nations voiſines ne puiſſent l'aſſervir. Pour cet effet, ce Peuple doit être exercé aux armes; il doit être bien gouverné, avoir d'habiles Généraux, d'excellens Amiraux, de ſages Adminiſtrateurs de ſes finances; enfin une excellente Légiſlation. Ce n'eſt donc jamais de bonne foi qu'on ſe fait l'Apologiſte de l'ignorance. M. Rouſſeau ſent bien que c'eſt à l'imbécillité commune à tous les Sultans qu'il faut rapporter preſque tous les malheurs du Deſpotiſme.

24. Quelques Officiers adoptent en France l'opinion de M. Rouſſeau; ils veulent des Soldats automates. Cependant jamais Turenne ni Condé ne ſe ſont plaints du trop d'eſprit des leurs. Des Soldats Grecs & Romains Citoyens au retour de la Campagne étoient néceſſairement plus inſtruits, plus éclairés que les Soldats de nos jours, & les Armées Grecques & Romaines valoient bien les nôtres. Les ſoins que les Généraux actuels prennent pour étouffer les lumieres des Subalternes, n'annonceroient-ils pas la crainte qu'ils ont d'avoir des Cenſeurs trop éclairés de leur manœuvre? Scipion & Céſar avoient moins de défiance.

25. De toutes les parties de l'Aſie, la plus ſavante eſt

eſt la Chine, & c'eſt auſſi la mieux cultivée & la plus habitée. Quelques Erudits veulent que l'*ignorante* & barbare Europe ait été jadis plus peuplée qu'elle ne l'eſt aujourd'hui. Ma réponſe à leurs nombreuſes citations, c'eſt que dix arpens en froment nourriſſent plus d'hommes que cent arpens en bruyeres, pâtures &c.; c'eſt que l'Europe étoit autrefois couverte d'immenſes forêts, & que les Germains ſe nourriſſoient du produit de leurs beſtiaux. Céſar & Tacite l'aſſurent, & leur témoignage décide la queſtion. Un Peuple paſteur ne peut *être nombreux*. L'Europe civiliſée eſt donc néceſſairement plus peuplée que ne l'étoit l'Europe barbare & ſauvage. S'en rapporter là-deſſus à des Hiſtoriens ſouvent menteurs ou mal-inſtruits, lorsqu'on a en main des preuves évidentes de leur menſonge, c'eſt folie. Un Pays ſans Agriculture ne peut ſans un miracle nourrir un grand nombre d'habitans. Or *les miracles ſont plus rares que les menſonges.*

26. Les Indiens n'ont nulle force de caractere. Ils n'ont que l'eſprit de commerce. Il eſt vrai qu'en ce genre la Nature a tout fait pour eux. C'eſt elle qui couvre leur ſol de ces denrées précieuſes que l'Europe y vient acheter. Les Indiens en conſéquence ſont riches & pareſſeux. Ils aiment l'argent, & n'ont pas le courage de le défendre. Leur ignorance dans l'Art militaire & dans la Science du Gouvernement les rendra long-tems vils & mépriſables.

27. Il n'eſt point de Propoſition ſoit morale, ſoit poli-

politique, que M. Rousseau n'adopte & ne rejette tour-à-tour. Tant de contradictions ont fait quelquefois suspecter sa bonne foi. Il assure par exemple T. 3] p. 132. dans une note de l'Emile, „ que c'est au „ Christianisme que les Gouvernemens modernes doi„ vent leur plus solide autorité & leurs révolutions „ moins fréquentes; que le Christianisme a rendu les „ Princes moins sanguinaires; que c'est une vérité „ prouvée par le fait.

Il dit Contrat Social Chap. 8. „ qu'au moins le Pa„ ganisme n'allumoit point de guerres de Religion; „ que Jésus en établissant un Royaume spirituel sur la „ Terre, sépara le Système théologique du Système po„ litique; que l'Etat alors cessa d'être un; qu'on y vit „ naître des divisions intestines qui n'ont jamais cessé „ d'agiter le Peuple Chrétien; que le prétendu Royau„ me de l'autre Monde est devenu sous un Chef visi„ ble le plus violent Despotisme dans celui-ci; que de „ la double Puissance spirituelle & temporelle a résulté „ un conflit de jurisdiction qui rend toute bonne Poli„ tique impossible dans les Etats Papistes; qu'on n'y „ sait jamais auquel du Prêtre ou du Maître on doit „ obéir; que la Loi Chrétienne est nuisible à la forte „ Constitution de l'Etat; que le Christianisme est si „ évidemment mauvais, que c'est perdre le tems que „ de s'amuser à le démontrer".

Or en deux Ouvrages donnés presqu'en même tems au Public, comment imaginer que le même homme

puiss

puiffe être fi contraire à lui-même & qu'il foutienne de bonne foi deux propofitions auffi contradictoires.

28. Conféquemment à la haine de M. Rouffeau pour les Sciences, j'ai vu des Prêtres fe flatter de fa prochaine converfion. Pourquoi, difoient-ils, défefpérer de fon falut? Il protege l'ignorance, il hait les Philofophes: il ne peut fouffrir un bon Raifonneur.

Si Jean Jacque étoit faint que feroit-il de plus?

29. Tous *les Dévots* font ennemis de la Science. Sous Louis XIV *ils* donnoient le nom de Janféniftes aux *Savans* qu'ils vouloient perdre. Ils y ont depuis fubftitué le nom d'Encyclopédiftes. Cette expreffion n'a maintenant en France aucun fens déterminé. C'eft un mot prétendu injurieux dont les Sots fe fervent pour diffamer quiconque a plus d'efprit qu'eux.

30. Le Defpotifme, ce cruel fléau de l'humanité eft *le plus fouvent une production de la ftupidité* Nationale. *Tout Peuple* commence par être libre. A quelle caufe attribuer la perte de fa Liberté? A fon ignorance, à fa folle confiance en des Ambitieux. L'Ambitieux & le Peuple, c'eft la Fille & le Lion de la Fable. A-t-elle perfuadé à cet Animal de fe laiffer couper les griffes, & limer les dents? elle le livre aux Mâtins.

31. Les Gens de Lettres font hommes comme les Courtifans: ils ont donc fouvent flatté le Puiffant injufte. Cependant il eft entr'eux une différence remarquable. Les Gens des Lettres ayant toujours été protégés par les Princes de quelque mérite, ils n'ont pu

quéca

qu'en exagérer les vertus. Ils ont trop loué Auguste. Mais les Courtisans ont loué Néron & Caracalla.

32. Le mérite ne conduit-il plus aux honneurs? Il est méprisé & pour comparer les petites choses aux grandes, il en est d'un Empire comme d'un College. Les prix & les premieres places sont-ils pour les Favoris du Regent? plus d'émulation parmi les Eleves. Les études tombent. Or, ce qui se fait en petit dans les Ecoles, s'opere en grand dans les Empires; & lorsque la faveur seule y dispose des places, la Nation alors est sans énergie; les grands hommes en disparoissent.

33. En Orient les meilleurs titres à la grande fortune sont la bassesse & l'ignorance. Une Place importante vient-elle à vaquer? Le Despote passe dans l'antichambre: n'ai-je pas, disoit-il, ici quelque Valet dont je puisse faire un Visir? Tous les Esclaves se présentent. Le plus vil obtient la Place. Faut-il ensuite s'étonner si les actions du Visir répondent à la maniere dont il est choisi?

34. Les Romains, ni les François n'avoient encore rien perdu de leur courage au tems d'Auguste & de Louis XIV.

35. M. Rousseau, ce fervent panégyriste de l'ignorance, dit en je ne sais quel endroit de ses Ouvrages. « La Nature a voulu préserver les hommes de la « Science, & la peine qu'ils trouvent à s'instruire, « n'est pas le moindre de ses bienfaits *. Mais lui répond, un [illegible] M. Gautier, ne pourroit-on pas dire égale-

également, „ Peuples, ſachez que la Nature ne veut „ pas que vous vous nourriſſiez des grains de la terre. „ La peine qu'elle attache à ſa culture vous annonce „ qu'il faut la laiſſer en *friche*". Cette Réponſe n'eſt pas du goût de M. Rouſſeau & dans une Lettre écrite à M. Grimm. „ Ce M. Gautier, dit-il, n'a pas ſongé qu'avec peu de travail on eſt ſûr de faire du „ pain, & qu'avec beaucoup d'étude il eſt douteux „ qu'on *parvienne* à faire un homme raiſonnable". Je ne *ſuis pas* à mon tour trop content de la réponſe de *M. Rouſſeau*. Eſt-il premiérement bien vrai que dans une Ile inconnue l'on parvienne ſi facilement à faire du pain? Avant de faire cuire le grain, il faudroit le ſemer; avant de ſemer, il faudroit deſſécher les marécages, abattre les forêts, défricher la terre, & ce défrichement ne ſe feroit pas ſans peine.

Dans les Contrées même où la terre eſt la mieux cultivée, que de *ſoins ſa* culture n'exige-t-elle pas du Laboureur? C'eſt le travail de toute ſon année. Mais ne fallut-il que l'ouvrir pour la féconder; ſon ouverture ſuppoſe l'invention du ſoc, de la charrue, celle des forges, par conſéquent une infinité de connoiſſances dans les mines, dans l'art de conſtruire des fourneaux, dans les Méchaniques, dans l'Hydraulique, enfin dans presque toutes les Sciences dont M. Rouſſeau veut *préſerver l'homme*. On ne parvient donc pas à faire du pain ſans quelque peine & quelque induſtrie.

„ Un homme raiſonnable, dit M. Rouſſeau, eſt en-
„ core

„ core plus difficile à faire: avec beaucoup d'études, „ on n'est pas toujours sûr d'y parvenir". Mais est-on toujours sûr d'une bonne récolte? Le pénible labour de l'Automne, assure-t-il l'abondante moisson de l'Eté? Au reste qu'il soit difficile ou non de former un homme raisonnable; le fait est qu'il ne le devient que par l'instruction. Qu'est-ce qu'un homme raisonnable? Celui dont les jugemens sont en général toujours justes. Or pour bien juger des progrès d'une maladie, de l'excellence d'une piece de Théatre & de la beauté d'une Statue, que faut-il avoir préliminairement étudié? Les Sciences & les Arts de la Médecine, de la Poésie & de la Sculpture. M. Rousseau n'entend-il par ce mot *raisonnable*, que l'homme d'une conduite sage? Mais une telle conduite suppose quelquefois une connoissance profonde du cœur humain; & cette connoissance en vaut bien une autre. Lorsque l'Auteur de l'Emile décrie l'instruction, c'est, dira-t-il, qu'il a vu quelquefois l'homme éclairé se conduire mal. Cela se peut. Les desirs d'un tel homme sont souvent contraires à ses lumieres. Il peut agir mal & voir bien. Cependant cet homme, (& M. Rousseau n'en peut disconvenir) n'a du moins en lui qu'une cause de mauvaise conduite: ce sont ces passions criminelles. L'ignorance au contraire en a deux. L'une, sont ces mêmes passions, l'autre est l'ignorance de ce que l'homme doit à l'homme, c'est-à-dire, de ses devoirs envers la Société; ces devoirs sont plus étendus qu'on ne pense. L'instruction est donc toujours utile.

SEC-

SECTION VI.

Des maux produits par l'ignorance; que l'ignorance n'est point destructive de la mollesse; qu'elle n'assure point la fidélité des Sujets; qu'elle juge sans examen les questions les plus importantes. Celle du Luxe citée en exemples. Des Malheurs où ces jugemens peuvent *quelquefois précipiter une Nation.* Du mépris & de la haine qu'on doit aux Protecteurs de l'ignorance.

CHAPITRE I.

De l'ignorance & de la mollesse des Peuples.

L'IGNORANCE n'arrache point les Peuples à la mollesse. Elle les y plonge,

 les

les dégrade & les avilit. Les Nations les plus ſtupides ne ſont pas les plus recommandables pour leur magnanimité, leur courage & la ſévérité de leurs mœurs. Les Portugais & les Romains modernes ſont ignorans: ils n'en ſont pas moins puſillanimes, voluptueux & moux. Il en eſt ainſi de la plupart des Peuples de l'Orient. En général dans tout Pays où le Deſpotiſme & la Superſtition engendrent l'ignorance, l'ignorance à ſon tour y enfante la molleſſe & l'oiſiveté.

Le Gouvernement défend-il de penſer? je me livre à la pareſſe. L'inhabitude de réfléchir, me rend l'application pénible & l'attention fatiguante. * I. Quels charmes pour moi auroit alors l'étude? Indifférent à toute eſpece de connoiſſances, aucune ne m'intéreſſe aſſez pour m'en occuper & ce n'eſt plus que dans des ſenſations agréables que je puis chercher mon bonheur.

Qui ne penſe pas veut ſentir & ſentir délicieuſement. On veut même croître, ſi

si je l'ose dire, en sensations à mesure qu'on diminue en pensées. Mais peut-on être à chaque instant affecté de sensations voluptueuses? Non : c'est de loin en loin qu'on en éprouve de telles.

L'intervalle qui sépare chacune de ces sensations est chez l'ignorant & le désœuvré rempli par l'ennui. Pour en abréger la durée, il se provoque au plaisir, s'épuise & se blase. Entre tous les Peuples quels sont les plus généralement livrés à la débauche? Les Peuples esclaves & superstitieux.

Il n'est *point de Nation plus corrompue que la Vénitienne*, (*a*). & sa corruption, dit M. Burck, est l'effet de l'ignorance qu'entretient à Vénise le Despotisme Aristocratique. „ Nul Citoyen „ n'ose y penser. Y *faire* usage de sa „ *raison* est un crime, & c'est le plus pu„ ni. Or, qui n'ose penser veut du

„ moins

(*a*) Voyez Traité du Sublime de M. Burck. Je le traduis & ne prétends point juger d'un Peuple que je ne connois que sur des relations.

„ moins sentir & doit par ennui se li-
„ vrer à la mollesse. Qui supporteroit le
„ joug d'un Despotisme Aristocratique,
„ si ce n'est un Peuple ignorant & vo-
„ luptueux? Le Gouvernement le sait,
„ & le Gouvernement encourage ses Su-
„ jets à la débauche. Il leur offre à la
„ fois des fers & des plaisirs; ils accep-
„ tent les uns pour les autres, & dans
„ leurs ames avilies, l'amour des volup-
„ tés l'emporte toujours sur celui de la
„ liberté. Le Vénitien n'est qu'un pour-
„ ceau qui nouri par le Maître & pour
„ son usage, est gardé dans une étable
„ où l'on le laisse se vautrer dans la fan-
„ ge & la boue.

„ A Vénise, Grand, Petit, Homme,
„ Femme, Clergé, Laïc, tout est éga-
„ lement plongé dans la mollesse. Les
„ Nobles toujours en crainte du Peuple
„ & toujours redoutables les uns aux au-
„ tres; s'avilissent, s'énervent eux-mêmes
„ par politique & se corrompent par les
„ mêmes moyens qu'ils corrompent leurs

Su-

„ Sujets. Ils veulent que les plaisirs & „ les voluptés engourdissent en eux le „ sentiment d'horreur, qu'exciteroit dans „ un esprit élevé & fier le Tribunal d'In„ quisition de l'Etat".

Ce que M. Burck dit ici des Vénitiens est également applicable aux Romains modernes & généralement à tous les Peuples ignorans & Policés. Si le Catholicisme, disent les Réformés, énerve les ames & ruine à la longue l'Empire où il s'établit, c'est qu'il y propage l'ignorance & l'oisiveté & que l'oisiveté est Mere de tous les vices politiques & moraux.

L'amour du plaisir seroit-il donc un vice? Non. La Nature porte l'homme à sa recherche, & tout homme obéit à cette impulsion de la Nature. Mais le plaisir est le délassement du Citoyen instruit, actif & industrieux & c'est l'unique occupation de l'oisif & du stupide. Le Spartiate, comme le Perse étoit sensible à l'amour; mais l'amour différent en chacun d'eux, faisoit de l'un un Peu-

ple

ple vertueux & de l'autre un Peuple efféminé. Le Ciel a fait les Femmes dispensatrices de nos plaisirs les plus vifs. Mais le Ciel a-t-il voulu qu'uniquement occupés d'elles, les hommes à l'exemple des fades Bergers de l'Aftrée, n'eussent d'autre emploi que celui d'Amans? Ce n'est point dans les petits soins d'une passion langoureuse, mais dans l'activité de son esprit, dans l'acquisition des connoissances, dans ses travaux & son industrie que l'homme peut trouver un remede à l'ennui. L'Amour est toujours un péché Théologique & devient un péché Moral, lorsqu'on en fait sa principale occupation. Alors il énerve l'esprit & dégrade l'ame.

Qu'à l'exemple des Grecs & des Romains les Nations fassent de l'Amour un Dieu (a): mais qu'elles ne s'en rendent

(a) L'Amour est dans l'homme un Principe puissant d'activité. Il a souvent changé la face des Empires. L'Amour & la jalousie ouvrirent aux Maures les portes de l'Es-

dent point les Esclaves. *L'Hercule* qui combat *Achéloüs* & lui enleve Déjanire est fils de Jupiter. Mais l'Hercule qui file aux pieds d'Omphale n'est qu'un Sybarite. Tout Peuple actif & éclairé est le premier de ces Hercules; il aime le plaisir, le conquiert & ne s'en excede point; il pense souvent; jouit quelquefois.

Quant au Peuple esclave & superstitieux, il pense peu, s'ennuie beaucoup, voudroit toujours jouir, s'excite & s'énerve. Le seul antidote à son ennui seroit le travail, l'industrie & les lumieres. *Mais, dit à ce sujet Sydnei*, les lumieres d'un Peuple sont toujours proportionnées à sa liberté, comme son bonheur & sa puissance toujours proportionnés à ses lumieres. Aussi l'Anglois plus li-

l'Espagne & y détruisirent la Dynastie des Ommiades. Son influence sur le monde moral enhardit sans doute les Poëtes à lui donner sur le physique une Puissance qu'il n'a pas. Hésiode en fit l'Architecte de l'Univers,

libre est communément plus éclairé que le François (*a*). Le François que l'Espagnol, l'Espagnol que le Portugais, le Portugais que le Maure. L'Angleterre en conséquence est relativement à son étendue plus Puissante que la France (*b*), la France que l'Espagne, l'Espagne que le Portugal, & le Portugal que Maroc. Plus

(*a*) La France, dit-on, a dans ces derniers tems produit plus d'hommes illustres que l'Angleterre. Soit il n'est pas moins vrai que le Corps de la Nation Françoise s'abrutit de jour en jour. Le François n'a, ni le même intérêt, ni les mêmes moyens de s'éclairer que l'Anglois. La France est actuellement peu redoutable. Le Citoyen sans émulation y croupit dans la paresse. Le mérite sans considération est le mépris des Grands. Les hommes actuellement célebres mourront sans postérité.

(*b*) Pour prouver l'avantage du Moral sur le Physique, le Ciel disent les Anglois, a voulu que la Grande Brétagne proprement dite, n'eût que le quart d'étendue de l'Espagne, que le tiers de la France, & que moins peuplée peut-être que ce dernier Royaume, elle lui commandât par la supériorité de son Gouvernement.

Plus les Peuples ſont éclairés, plus ils ſont vertueux, puiſſans & heureux. C'eſt à l'ignorance ſeule qu'il faut imputer les effets contraires. Il n'eſt qu'un cas où l'ignorance puiſſe être deſirable; c'eſt lorſque tout eſt déſeſperé dans un Etat & qu'à travers les maux préſens, on apperçoit encore de plus grands maux à venir. *Alors la ſtupidité* eſt un bien (*a*). La Science & la prévoyance eſt un mal. C'eſt alors que fermant les yeux à la lumiere, on voudroit ſe cacher des maux ſans remede. La poſition du Citoyen eſt ſemblable à celle du Marchand naufragé; *l'inſtant pour lui le plus cruel n'eſt* pas celui où porté ſur les débris du Vaiſſeau, la nuit couvre la ſurface des mers, où l'a-

(*a*) Dans les Empires d'Orient, le plus funeſte & le plus dangereux don du Ciel, dit un Voyageur célebre, ſeroit une ame noble, un eſprit élevé Les gens vertueux & raiſonnables ſupportent impatiemment le joug du Deſpotisme. Or cette impatience eſt un crime dont le Sultan les puniroit. Peu d'Orientaux ſont expoſés à ce danger.

l'amour de la vie & l'espérance lui font dans l'obscurité entrevoir une terre prochaine. Le moment terrible est le lever de l'Aurore, lorsque repliant les voiles de la nuit, elle éloigne la terre de ses yeux & lui découvre à la fois l'immensité des mers & de ses malheurs: c'est alors que l'espérance portée avec lui sur les débris du Vaisseau fuit & cede sa place au désespoir.

Mais est-il quelque Royaume en Europe où les malheurs des Citoyens soient sans remede? Qu'on y détruise l'ignorance & l'on y aura détruit tous les germes du mal moral.

L'ignorance plonge non seulement les Peuples dans la mollesse, mais éteint en eux jusqu'au sentiment de l'humanité. Les plus ignorans sont les plus barbares. Lequel se montra dans la derniere guerre le plus inhumain des Peuples? L'ignorant Portugais. Il coupoit le nez & les oreilles des prisonniers faits sur les Espagnols. Pourquoi les Anglois & les François

çois se montrerent-ils plus généreux, c'est qu'ils étoient moins stupides.

Nul Citoyen de la Grande-Bretagne qui ne soit plus ou moins instruit. * 2. Point d'Anglois que la forme de son Gouvernement ne nécessite à l'étude. * 3. Nul ministere qui doive être & qui soit en effet plus sage à certains égards. Aucun *que le cri* National avertisse plus promptement de ses fautes. Or si dans *la* Science du Gouvernement comme dans toute autre, c'est du choc des opinions contraires que doit jaillir la lumiere, point de Pays *où l'administration puisse* être plus *éclairée*, *puisqu'il n'en* est aucun où la presse soit plus libre.

Il n'en est pas de même à Lisbonne. Où le Citoyen étudieroit-il la Science du Gouvernement? Seroit-ce dans les Livres? La Superstition souffre à peine qu'on y lise la Bible. Seroit-ce dans la conversation? Il est dangereux d'y parler des affaires publiques, & personne en conséquence ne s'y intéresse. Seroit-ce enfin

au

au moment qu'un Grand entre en place? Mais alors, comme je l'ai déjà dit, le moment de ſe faire des principes eſt paſſé; c'eſt le tems de les appliquer, d'exécuter & non de méditer. D'où faut-il donc qu'une pareille Nation tire ſes Généraux & ſes Miniſtres? De l'Etranger. Tel eſt l'état d'aviliſſement où l'ignorance réduit un Peuple.

CHAPITRE II.

L'ignorance n'aſſure point la fidélité des Sujets.

QUELQUES Politiques ont regardé l'ignorance comme favorable au maintien de l'autorité du Prince, comme l'appui de ſa couronne & la Sauve-Garde de ſa perſonne. Rien de moins prouvé par l'Hiſtoire. L'ignorance des Peuples n'eſt vraiment favorable qu'au Sacerdoce.

Ce

Ce n'eſt point en Pruſſe, en Angleterre où l'on peut tout dire & tout écrire qu'on attente à la vie des Monarques, mais en Portugal, en Turquie, dans l'Indoſtan &c. *Dans* quel ſiecle dreſſa-t-on l'échafaud de Charles I.? Dans celui où la ſuperſtition commandoit en Angleterre, où les Peuples gémiſſant *ſous le* joug de l'ignorance, étoient encore ſans art & ſans induſtrie.

La vie de George III eſt aſſurée: & ce n'eſt point l'eſclavage & l'ignorance, mais les lumieres & la liberté qui la lui aſſurent. En eſt-il de même en Aſie? Y voit-on un Trône au-deſſus de l'atteinte *d'un meurtrier. Tout Pouvoir ſans bornes* eſt un Pouvoir incertain. * 4. Les ſiecles où les Princes ſont les plus expoſés au coups du fanatisme & de l'ambition, ſont ceux de l'ignorance & du Deſpotisme. L'ignorance & la ſervitude détruiſent les Empires & tout Monarque qui les propage, creuſe le gouffre où du moins s'abymera ſa poſtérité.

Un Prince a-t-il avili l'homme au

F point

point de fermer la bouche aux opprimés? Il a conjuré contre lui-même. Qu'alors un Prêtre armé du poignard de la Religion, ou qu'un Usurpateur à la tête d'une troupe de brigands descende dans la Place publique, il sera suivi de ceux-mêmes qui, s'ils avoient eu des idées nettes de la justice, eussent sous l'étendard du Prince légitime, combattu & puni le Prêtre ou l'Usurpateur. Tout l'Orient dépose en faveur de ce que j'avance. Tous les Trônes y ont été souillés du sang de leur Maître. L'ignorance n'assure donc pas la fidélité des Sujets.

Ses principaux effets sont d'exposer les Empires à tous les malheurs d'une mauvaise administration, de répandre sur tous les esprits un aveuglement qui passant bientôt du Gouverné au Gouvernant, assemble les tempêtes sur la tête du Monarque.

Dans les Pays policés, si l'ignorance trop souvent compagne du Despotisme, expose la vie des Rois, porte le désor-

dre dans les finances & l'injuſtice dans la répartition des impôts, quel homme oſera donc ſe déclarer l'ennemi de la Science & le protecteur d'une ignorance qui, s'oppoſant à toute réforme utile, éterniſe les abus, & non ſeulement prolonge la durée des calamités publiques, mais rend encore les Citoyens incapables de cette opiniâtre attention, qu'exige l'examen de la plupart des queſtions politiques.

Je prendrai pour exemple celle du Luxe. Que de faces ſous leſquelles on peut la conſidérer! Que de contradictions à ce ſujet dans les déciſions des Moraliſtes! Que de ſagacité & d'attention pour réſoudre ce problême politique! Combien une erreur ſur de pareilles queſtions n'eſt-elle pas quelquefois préjudiciable aux Empires & l'ignorance par conſéquent funeſte aux Nations?

CHAPITRE III.

De la question du Luxe.

QU'EST-CE que le Luxe? En vain voudroit-on en donner une définition précise. Le mot de Luxe comme celui de grandeur est une de ces expressions comparatives, qui n'offrent à l'esprit aucune idée nette & déterminée. Ce mot n'exprime qu'un rapport entre deux ou plusieurs objets. Il n'a de sens fixe qu'au moment où l'on les met, si je l'ose dire, en équation, & qu'on compare le Luxe d'une certaine Nation, d'une certaine Classe d'hommes, d'un certain Particulier, avec le Luxe d'une autre Nation, d'une autre Classe d'hommes & d'un autre Particulier.

Le Paysan Anglois bien nouri, bien vêtu est dans un état de Luxe comparé

au Paysan François. L'homme habillé d'un drap épais est dans un état de Luxe par rapport au Sauvage couvert d'une *peau* d'Ours. Tout jusqu'aux plumes dont le Caraïbe orne son bonnet peut-être regardé comme Luxe.

CHAPITRE IV.

Si le Luxe est nécessaire & utile.

IL *est de l'intérêt de toute Nation de former de grands hommes dans les* Arts & les Sciences de la guerre, de l'administration &c. Or les grands Talens sont par-tout le fruit de l'étude & de l'application. L'homme paresseux de sa *nature* ne peut être arraché au repos que par un motif puissant. Quel peut être ce motif? De grandes récompenses. Mais de quelle nature doivent être les récompenses décernées par une Nation?

Entendroit-on par ce mot le ſimple don du néceſſaire? Non ſans doute. Le mot récompenſe déſigne toujours le don de quelque ſuperfluité, * 5. ou dans les plaiſirs, ou dans les commodités de la vie. Or toutes les ſuperfluités dont jouit celui auquel elles ſont accordées, le mettent dans un état de Luxe par rapport au plus grand nombre de ſes Concitoyens. Il eſt donc évident que les eſprits ne pouvant être arrachés á une ſtagnation nuiſible à la Société, que par l'eſpoir des récompenſes, c'eſt-à dire, des ſuperfluités, la néceſſité du Luxe eſt démontrée, & qu'en ce ſens le Luxe eſt utile.

Mais, dira-t-on, ce n'eſt point contre cette eſpece de Luxe ou de ſuperfluités, récompenſe des grands Talens, que s'élevent les Moraliſtes: c'eſt contre ce Luxe deſtructeur qui produit l'intempérance & ſur-tout cette avidité de richeſſes corruptrice des mœurs d'une Nation & préſage de ſa ruine.

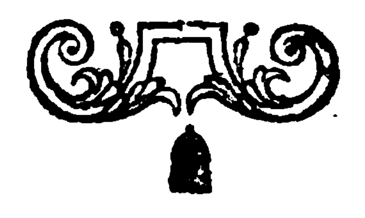
J'ai ſouvent prêté l'oreille aux diſcours des

des Moralistes: je me suis souvent rappellé leurs Panégyriques vagues de la tempérance, & leurs déclamations encore *plus* vagues contre les richesses; & *jusqu'à* présent nul d'entr'eux examinateur profond des accusations portées contre le Luxe, & des calamités qu'on lui impute, n'*a selon* moi réduit la question au *point* de simplicité qui doit en donner la *solution.*

Ces Moralistes prennent-ils le Luxe de la France pour exemple? Je consens d'en examiner avec eux les avantages & les désavantages. Mais avant d'aller *plus loin, est-il bien vrai, comme ils* le répetent sans cesse:

1°. Que le Luxe produise l'intempérance Nationale?

2°. Que cette intempérance enfante tous les maux qu'on lui attribue?



CHAPITRE V.

Du Luxe & de la Tempérance.

Il est deux sortes de Luxe:

Le premier est un Luxe national fondé sur une certaine égalité dans le partage des richesses publiques. Il est peu apparent, * 6. & s'étend à presque tous les Habitans d'un Pays. Ce partage ne permet pas aux Citoyens de vivre dans le faste & l'intempérance d'un Samuel Bernard, mais dans un certain état d'aisance & de Luxe par rapport aux Citoyens d'une autre Nation. Telle est la position du Paysan Anglois (*a*) comparé au Pay-

(*a*) Le Spartiate étoit fort & robuste; il étoit donc suffisamment substanté. Les Paysans en certains Pays sont

Paysan François. Or le premier n'est pas toujours le plus tempérant.

La seconde espece de Luxe moins générale, * 7. plus apparente & renfermée dans une Classe plus ou moins nombreuse de Citoyens, est l'effet d'une répartition très-inégale des richesses Nationales. Ce *Luxe* est celui des *Gouvernemens despotiques*, où la bourse des Petits est sans cesse vuidée dans celle des Grands, où quelques-uns regorgent de superflu, lorsque les autres manquent du nécessaire. * 8. Les Habitans d'un tel Pays *consomment peu: qui n'a rien, n'achete rien. Ils sont d'ailleurs* d'autant plus tempérans, qu'ils sont plus indigens.

La misere est toujours sobre & le Luxe dans ces Gouvernemens ne produit pas l'intempérance, mais la tempérance *Nationale*, c'est-à-dire, du plus grand nombre. Sa-

sont maigres & foibles. Ils ne sont donc pas assez nourris. Le Spartiate a donc vécu dans un état de Luxe par rapport aux Habitans de quelques autres Contrées.

Sachons maintenant si cette tempérance est aussi féconde en prodiges que l'assurent les Moralistes. Qu'on consulte l'Histoire: l'on apprend que les Peuples communément les plus corrompus sons les sobres Habitans soumis au Pouvoir arbitraire; que les Nations réputées les plus vertueuses; sont au contraires ces Nations libres, aisées dont les richesses sont les plus également réparties, & dont les Citoyens en conséquence ne sont pas toujours les plus tempérans. En général plus un homme a d'argent, plus il en dépense, mieux il se nourit. La frugalité, vertu sans doute respectable & méritoire dans un Particulier, est dans une Nation toujours l'effet d'une grande cause. La vertu d'un Peuple est presque toujours *une vertu de nécessité*; & la frugalité par cette raison, produit rarement dans les Empires les miracles qu'on en publie.

Les Asiatiques esclaves, pauvres & nécessairement tempérans sous Darius & Ti-

Tigrane, n'eurent jamais les vertus de leurs Vainqueurs.

Les Portugais, comme les Orientaux surpassent les Anglois en sobriété & ne les égalent point en valeur, en industrie, en vertu, enfin en bonheur. * 9. Si les François ont été battus dans la derniere guerre, ce n'est point à l'intempérance *de leurs* Soldats qu'il faut rapporter leurs défaites. La plupart des Soldats sont tirés de la Classe des Cultivateurs & les Cultivateurs François ont l'habitude de la sobriété.

Si les Moralistes vantent sans cesse la frugalité & décrient continuellement le Luxe, c'est que plus respectables à leurs propres yeux, ils s'honorent de ces déclamations; c'est *qu'ils* n'ont point d'idées nettes du Luxe, qu'ils le confondent avec la cause souvent funeste qui le produit, qu'ils se croient vertueux, parce qu'ils sont austeres; & raisonnables parce qu'ils sont ennuyeux. Or l'ennui n'est pas raison.

 Qu'on

Qu'on se défie donc à cet égard des Moralistes modernes : ils n'ont sur cette question que des idées superficielles. Mais, dira-t-on; les Ecrivains de l'antiquité ont dans le Luxe vu pareillement le Corrupteur de l'Asie. Ils se sont donc trompés comme les modernes.

Pour savoir, si c'est le Luxe ou la cause même du Luxe qui dans l'homme détruit tout amour de la vertu, qui corrompt les mœurs d'une Nation & l'avilit, il faut d'abord déterminer ce qu'on entend par le mot *Peuple vil*. Est-ce celui dont tous les Citoyens sont corrompus? Il n'est point de tel Peuple; il n'est point de Pays où l'Ordre commun du Bourgeois toujours opprimé & rarement Oppresseur, n'aime & n'estime la vertu. Son intérêt l'y sollicite. Il n'en est pas de même de l'Ordre des Grands. L'intérêt de qui veut être impunément injuste, c'est d'étouffer dans les cœurs tout sentiment d'équité. Cet intérêt commande impérieusement aux Puissans, mais non au reste de la Na-

Nation. Les Ouragans bouleversent la surface des mers ; mais leurs profondeurs sont toujours calmes & tranquilles. Telle est la Classe inférieure des Citoyens de presque tous les Pays. La corruption parvient lentement jusqu'aux Cultivateurs qui seuls composent la plus grande partie de toute Nation.

L'on n'entend & l'on ne peut donc entendre par *Nation avilie*, que celle où la partie Gouvernante, c'est-à-dire, les Puissans, sont ennemis de la partie Gouvernée ou du moins indifférens à son Bonheur (*a*). Or cette indifférence n'est

(*a*) Ce mot *Corruption de mœurs* ne signifie que la division de l'intérêt public & particulier. Quel est le moment de cette division ? Celui où toutes les richesses & le pouvoir de l'Etat se rassemblent dans les mains du petit nombre. Nul lien alors entre les différentes Classes de Citoyens. Le Grand tout entier à son intérêt personnel, indifférent à l'intérêt public, sacrifiera l'Etat à ses passions particulieres. Faudra-t-il, pour perdre un ennemi, faire manquer une négociation

n'eſt pas l'effet du Luxe, mais de la cauſe qui le produit, c'eſt-à-dire, de l'exceſſif pouvoir des Grands, & du mépris qu'en conſéquence ils conçoivent pour leurs Concitoyens.

Dans la ruche de la Société humaine, il faut pour y entretenir l'ordre & la juſtice, pour en écarter le vice & la corruption que tous les Individus également occupés, ſoient forcés de concourir également au bien général, & que les travaux ſoient également partagés entr'eux.

En

tion, une opération de finance, déclarer une guerre injuſte, perdre une bataille; il ſera tout, il acccordera tout au caprice, à la faveur & rien au mérite. Le courage & l'intelligence du Soldat & du bas Officier, reſteront ſans récompenſes. Qu'en arrivera-t-il? Que le Magiſtrat ceſſera d'être integre & le Soldat courageux; que l'indifférence ſuccédera dans leur ame à l'amour de la Juſtice & de la Patrie, & qu'une telle Nation devenue le mépris des autres, tombera dans l'aviliſſément. Or cet aviliſſement ne ſera pas l'effet de ſon Luxe, mais de cette trop inégale répartition du pouvoir & des richeſſes dont le Luxe même eſt un effet.

En eſt-il que leurs richeſſes & leur naiſſance diſpenſent de tout ſervice? La diviſion & le malheur eſt dans la ruche: les *Oiſifs* y meurent d'ennui; ils ſont enviés, ſans être enviables, parce qu'ils ne ſont pas heureux. Leur oiſiveté cependant fatiguante pour eux-mêmes, eſt deſtructive du bonheur général. Ils dévorent *par ennui* le miel que les autres Mouches apportent, & les Travailleuſes meurent de faim pour des Oiſifs qui n'en ſont pas plus fortunés.

Pour établir ſolidement le bonheur & la vertu *d'une Nation, il faut la fonder ſur une dépendance réciproque* entre tous les Ordres des Citoyens. Eſt-il des Grands qui revêtus d'un Pouvoir ſans bornes, n'ont du moins pour le moment rien à craindre ou à eſpérer de la haine *ou de* l'amour de leurs inférieurs? Alors toute dépendance mutuelle entre les Grands & les Petits eſt rompue; & ſous un même nom ces deux Ordres de Citoyens compoſent deux Nations rivales.

Alors

Alors le Grand se permet tout : il sacrifie sans remords à ses caprices, à ses fantaisies, le bonheur de tout un Peuple.

Si la corruption des Puissans ne se manifeste jamais d'avantage que dans les siecles du plus grand Luxe, c'est que ces siecles sont ceux où les richesses se trouvent rassemblées dans un plus petit nombre de mains, où les Grands sont plus puissans, par conséquent plus corrompus.

Pour connoître la source de leur corruption, l'origine de leur pouvoir, de leurs richesses & de cette division d'intérêts des Citoyens qui sous le même nom forment deux Nations ennemies, il faut remonter à la formation des premieres Sociétés.



CHAPITRE VI.

De la formation des Peuplades.

QUELQUES familles ont passé dans une Ile. Je veux que le sol en soit bon, mais inculte & désert. Quel est au moment du débarquement le premier soin de ces familles? Celui de construire des Huttes & de défricher l'étendue de terrain nécessaire *à leur subsistance.*

Dans ce premier moment quelles sont les richesses de l'Ile? Les récoltes & le travail qui les produit. Cette Ile contient-elle plus de terres à cultiver que de Cultivateurs, quels sont les vrais Opulens? ceux dont les bras sont les plus forts & les plus actifs.

Les intérêts de cette Société naissante seront d'abord peu compliqués, & peu de Loix en conséquence lui suffiront.

C'est

C'eſt à la défenſe du vol & du meurtre que preſque toutes ſe réduiront. De telles Loix ſeront toujours juſtes, parce qu'elles ſeront faites du conſentement de tous; parce qu'une Loi généralement adoptée dans un Etat naiſſant, eſt toujours conforme à l'intérêt du plus grand nombre & par conſéquent toujours ſage & bienfaiſante.

Je ſuppoſe que cette Société éliſe un Chef: ce ne ſera qu'un Chef de guerre, ſous les ordres duquel elle combattra les Pirates & les nouvelles Colonies qui voudront s'établir dans ſon Ile. Ce Chef, comme tout autre Colon, ne ſera poſſeſſeur que de la terre qu'il aura défrichée. L'unique faveur qu'on pourra lui faire, c'eſt de lui laiſſer le choix du terrain. Il ſera d'ailleurs ſans Pouvoir.

Mais les Chefs ſucceſſeurs du premier, reſteront-ils long-tems dans cet état d'impuiſſance? Par quel moyen en ſortiront-ils & parviendront-ils enfin au Pouvoir arbitraire?

L'ob-

L'objet de la plupart d'entr'eux ser de se soumettre l'Ile qu'ils habitent. *Mai* leurs efforts seront vains tant que la Na tion sera peu nombreuse. Le Despotis me s'établit difficilement dans un Pay qui nouvellement habité, est encore pe peuplé. Dans *toutes* les Monarchies le progrès du Pouvoir sont lents. Le tem *employé par* les Souverains de l'Europ pour s'asservir leurs grands *Vassaux* e est la preuve. Le Prince qui de tro bonne heure attenteroit à la propriét des biens, de la vie & de la liberté de puissans *Propriétaires, & voudroit* ac *cabler le Peuple d'impôts*, se per droit lui-même. Grand & Petit, tou se révolteroit contre lui. Le Mo narque n'auroit ni argent pour leve une Armée, ni Armée pour combattr ses Sujets.

Le moment où la puissance du Prince ou du Chef s'accroît, est celui où la Nation est devenue riche & nombreuse, où chaque Citoyen cesse d'être Sol-

dat

dat (*a*), où pour repousser l'ennemi le Peuple consent de soudoyer des Troupes & de les tenir toujours sur pied. Si le Chef s'en conserve le commandement dans la paix & dans la guerre, son crédit insensiblement augmente; il en profite pour grossir l'Armée. Est-elle assez forte? Alors le Chef ambitieux leve le masque, opprime les Peuples, anéantit toute propriété, pille la Nation; parce qu'en général l'homme s'approprie tout ce qu'il peut ravir; parce que le vol ne peut être contenu que par des Loix séveres, & que les Loix sont impuissantes contre le Chef & son Armée.

C'est ainsi qu'un premier impôt fournit souvent à l'Usurpateur les moyens d'en lever de nouveaux, jusqu'à ce qu'enfin armé d'une Puissance irrésistible, il puis-

(*a*) Il n'est peut-être qu'un moyen de soustraire un Empire au Despotisme de l'Armée, c'est que ses Habitans soient comme à Sparte, Citoyens & Soldats.

puiſſe comme à Conſtantinople, engloutir dans ſa Cour & ſon Armée toutes les richeſſes Nationales. Alors indigent & foible, un Peuple eſt attaqué d'une maladie incurable Nulle Loi ne garantit alors aux Citoyens la propriété de leur vie, de leurs biens & de leur liberté.

Faute de cette garantie, tous rentrent *en état de guerre & toute Société eſt diſſoute.*

Ces Citoyens vivent-ils encore dans les mêmes Cités? ce n'eſt plus dans une union, mais dans une ſervitude commune. *Il ne faut alors qu'une* poignée d'hommes libres pour renverſer les Empires en apparence ſi formidable.

Qu'on batte trois ou quatre fois l'Armée avec laquelle l'Uſurpateur tient la Nation aux fers, point de reſſource pour lui dans l'amour & la valeur de ſes Peuples. Lui & ſa Milice ſont craints & haïs. Le *Bourgeois* de Conſtantinople ne voit dans les Janiſſaires, que les complices du

du Sultan & les Brigands à l'aide desquels il pille & ravage l'Empire. Le Vainqueur a-t-il affranchi les Peuples de la crainte de l'Armée? Ils favorisent ses entreprises & ne voient en lui qu'un Vengeur.

Les Romains font cent ans la guerre aux Volsques; ils en emploient cinq cent à la conquête de l'Italie; ils paroissent en Asie: elle leur est asservie. La Puissance d'Antiochus & de Tigrane s'anéantit à leur aspect, comme celle de Darius à l'aspect d'Alexandre.

Le Despotisme est la vieillesse & la derniere maladie d'un Empire. Cette maladie n'attaque point sa jeunesse. L'existence du Despotisme suppose ordinairement celle d'un Peuple déjà riche & nombreux. Mais se peut-il que la grandeur, la richesse & l'extréme population d'un Etat ait quelquefois des suites aussi funestes?

Pour s'en éclaircir, considérons dans un Royaume les effets de l'extrême richesse

cheſſe & de la grande multiplication des Citoyens. Peut-être découvrira-t-on dans cette multiplication le premier germe du Deſpotisme.

CHAPITRE VII.

De la multiplication des hommes dans un Etat & de ses effets.

DANS l'Ile d'abord inculte où j'ai placé *un petit nombre de familles*; que ces familles ſe multiplient; qu'inſenſiblement l'Ile ſe trouve pourvue & du nombre de Laboureurs néceſſaires à ſa culture, & du nombre d'Artiſans néceſſaires aux beſoins d'un Peuple agriculteur; la réunion de ces familles formera bientôt une Nation nombreuſe. Que cette Nation continue à ſe multiplier; qu'il naiſſe dans l'Ile plus d'hommes que n'en

n'en peut occuper la culture des terres & les Arts que suppose cette culture; que faire de ce surplus d'Habitans? Plus ils croîtront en nombre, plus l'Etat croîtra en charges, & delà la nécessité, ou d'une guerre qui consomme ce surplus d'Habitans, ou d'une Loi qui tolere, comme à la Chine, l'exposition des Enfans. * 10.

Tout homme sans propriété & sans emploi dans une Société, n'a que trois partis à prendre, ou de s'expatrier, & d'aller chercher fortune ailleurs, ou de voler pour subvenir à sa subsistance, ou d'inventer enfin quelque commodité ou parure nouvelle en échange de laquelle ses Concitoyens fournissent à ses besoins. Je n'examinerai point ce que devient le Voleur ou la Banni volontaire. Ils sont hors de cette Société. Mon unique objet est de considérer ce qui doit arriver à l'Inventeur d'une commodité ou d'un luxe nouveau. S'il découvre le secret de peindre la toile & que cette invention

soit

soit du goût de peu d'Habitans; peu d'entr'eux échangeront leurs denrées contre sa toile. * 11. Mais si le goût de ces toiles devient général & qu'en ce genre *on lui* fasse beaucoup de demandes, que fera-t-il pour y satisfaire? Il s'associera un plus ou moins grand nombre de ces hommes *que j'appelle* superflus; il *levera une* Manufacture, l'établira dans *un lieu* agréable, commode & communément sur les bords d'un fleuve dont les bras s'étendant au loin dans le Pays, y faciliteront le transport de ses marchandises. Or je veux que la multiplication *continuée des Habitans, donne* encore lieu à l'invention de quelqu'autre commodité, de quelqu'autre objet de luxe, & qu'il s'éleve encore une nouvelle Manufacture. L'Entrepreneur pour l'avantage de *son* commerce aura intérêt de la placer sur les bords du même fleuve. Il la bâtira *donc* près de la premiere. Plusieurs de ces Manufactures formeront un Bourg; puis une Ville considérable.

Cette Ville renfermera bientôt les Citoyens les plus opulens, parce que les profits du commerce sont toujours immenses, lorsque les Négocians peu nombreux ont encore peu de concurrens.

Les richesses de cette Ville y attireront les plaisirs. Pour en jouir & les partager, les riches Propriétaires quitteront leur Campagne, passeront quelques mois dans cette Ville, y construiront des Hôtels. La Ville de jour en jour s'agrandira, les hommes s'y rendront de de toutes parts, parce que la pauvreté y trouvera plus de secours, le vice plus d'impunité, & la volupté plus de moyens de se satisfaire. Cette Ville portera enfin le nom de Capitale.

Tels seront dans cette Ile les premiers effets de l'extrême multiplication des Citoyens.

Un autre effet de la même cause sera l'indigence de la plupart des Habitans. Leur nombre s'accroît-il ? Est-il plus d'Ouvriers que d'ouvrages ? La concurrence

rence baisse le prix des journées; l'Ouvrier préféré est celui qui vend le moins chérement son travail, c'est-à-dire, qui retranche le plus de sa subsistance. Alors l'indigence s'étend; le Pauvre vend, le Riche achete; le nombre des Possesseurs diminue & les Loix deviennent de jour en jour plus séveres.

Des Loix douces peuvent régir un Peuple de Propriétaires. La confiscation partielle ou totale des biens y suffit pour réprimer les crimes. Chez les Germains, les Gaulois & les Scandinaves, des amendes *plus ou moins fortes étoient les seules peines infligées aux différens délits.*

Il n'en est pas de même lorsque les non-Propriétaires composent la plus grande partie d'une Nation. On ne les gouverne que par des Loix dures. Un homme est-il pauvre? Ne peut-on le punir dans ses biens? Il faut le punir dans sa personne: & de là les peines afflictives. Or ces peines d'abord appliquées aux In-

digens, sont par le laps du tems étendues jusqu'aux Propriétaires; & tous les Citoyens sont alors régis par des Loix de sang. Tout concourt à les établir.

Chaque Citoyen possede-t-il quelque bien dans un Etat? *Le desir de la conservation est sans contredit le vœu général d'une Nation.* Il s'y fait peu de vols. Le grand nombre au contraire y vit-il sans propriétés? *Le vol devient le vœu général de cette même Nation.* Et les Brigands se multiplient. Or cet esprit de vol généralement répandu, nécessite souvent à des actes de violence.

Supposons que par la lenteur des Procédures criminelles & la facilité avec laquelle l'homme sans propriété se transporte d'un lieu à l'autre, le coupable doive presque toujours échapper au châtiment, & que les crimes deviennent fréquens: il faudra pour les prévenir pouvoir arrêter un Citoyen sur le premier soupçon. Or arrêter est déjà une punition arbitraire qui bientôt exercée sur les Pro-

Propriétaires eux-mêmes, substitue l'esclavage à la liberté. Quel remede à cette maladie de l'Etat? Est-il un moyen de le rappeller à des Loix douces? Le seul que je sache, seroit de multiplier le nombre des Propriétaires & de refaire en conséquence un nouveau partage des terres. Or ce partage est toujours difficile dans l'exécution. Voilà comme l'inégale répartition des richesses Nationales & la trop grande multiplication des hommes sans propriété introduisant à la fois dans un Empire des vices & des Loix cruelles, y développe enfin le germe *d'un Despotisme qu'on doit* regarder comme un nouvel effet de la même cause (*a*).

Un

(*a*) Les malheurs occasionnés par une extrême population furent connus des anciens. En conséquence point de moyens qu'ils n'aient employés pour la diminuer. L'amour Socratique en Crete en fut un. Cet amour, dit M. Goques Conseiller au Parlement, y étoit autorisé par les Loix de Minos.

Un

Un Peuple nombreux n'est-il point comme les Grecs & les Suisses, divisé en un certain nombre de Républiques fédératives; ne compose-t-il comme en Angleterre, qu'un seul & même Peuple; alors les Citoyens en trop grand nombre & trop éloignés les uns des autres pour y délibérer sur les affaires générales, sont forcés de nommer des Représentans pour chaque Bourg, Ville, Province &c. Ces Re-

Un jeune homme loué pour tant de tems, s'échappoit-il de la Maison de son Amant, il étoit cité devant le Magistrat & par l'autorité des Loix remis jusqu'au tems convenu entre les mains de ce même Amant.

Le motif de cette Loi bizarre, disent Platon, & Aristote, fut en Crete la crainte d'une trop grande population.

Ce fut dans cette même vue que Pytagore commanda à ses Disciples le jeûne & l'abstinence. Les jeûneurs font peu d'enfans.

Aux Pytagoriciens succéderent les Vestales, enfin les Moines qui peut-être asservis par la même raison à la Loi de la continence, ne sont par conséquent que les Représentans des anciens Pédérastes.

Représentans s'assemblent dans la Capitale, & c'est-là qu'ils séparent leur intérêt de l'intérêt des Représentés.

CHAPITRE VIII.

Division des intérêts des Citoyens produite par leur multiplication.

DU moment où les Citoyens trop multipliés dans un Etat pour se rassembler dans un même lieu, ont nommé des Représentans, ces Représentans tirés du Corps même de la Nation, choisis par elle, honorés de ce choix, ne proposent d'abord que des Loix conformes à l'intérêt public. Le droit de propriété est pour eux un droit sacré. Ils le respectent d'autant plus que surveillés par la Nation, s'ils en trahissoient la confiance, ils en seroient punis par le déshon-

neur & peut-être par un châtiment plus févere.

C'eſt donc au moment où, comme je l'ai déjà dit, les Peuples ont édifié une Capitale immenſe, où les intérêts compliqués des différens Ordres de l'Etat ont multiplié les Loix, où pour ſe ſouſtraire à leur étude fatiguante, les Peuples ſe repoſent de ce ſoin ſur leurs Repréſentans; où les Habitans enfin uniquement occupés de mettre leurs terres en valeur, ceſſent d'être Citoyens & ne ſont qu'Agriculteurs, que le Repréſentant ſépare ſon intérêt de celui des Repréſentés.

C'eſt alors que la pareſſe de l'eſprit dans les Commettans, le deſir actif du Pouvoir dans les Commis, annoncent un grand changement dans l'Etat. Tout en ce moment favoriſe l'ambition de ces derniers.

Lorſqu'en conſéquence de la multiplication de ſes Habitans, un Peuple ſe ſubdiviſe en pluſieurs & qu'on compte dans la même Nation celle des Riches, des Indi-

Indigens, des Propriétaires, des Négocians &c., il n'est pas possible que les intérêts de ces divers Ordres de Citoyens soient toujours les mêmes. Rien à certains égards de plus contraire à l'intérêt National qu'un trop grand nombre d'hommes sans propriétés. Ce sont autant d'ennemis secrets que le Tyran peut *à son gré* armer contre les Propriétaires. Cependant rien de plus conforme à l'intérêt du Négotiant. Plus il est d'Indigens, moins il paie leur travail. L'intérêt du Commerçant est donc quelquefois *contraire à l'intérêt public*. Or un *Corps de Négocians est souvent* le Puissant dans un Pays de commerce. Il a sous ses ordres un nombre infini de Matelots, d'Artisans, de Porte-faix, d'Ouvriers de toute espece qui n'ayant d'autres richesses que leurs bras, sont toujours prêts à les employer au service de quiconque les paie.

Un Peuple compose-t-il sous un même nom, une infinité de Peuples différens,

& dont les intérêts sont plus ou moins contradictoires; il est évident que faute d'unité dans l'intérêt National & d'unanimité réelle dans les arrêtés des divers Ordres des Commettans, le Représentant favorisant tour-à-tour telle ou telle Classe de Citoyens, peut en semant entr'elles la division, se rendre d'autant plus redoutable à toutes, qu'en armant une partie de la Nation contre l'autre, il se met par ce moyen à l'abri de toute recherche.

L'impunité lui a-t-elle donné plus de considération & de hardiesse? Il sent enfin qu'au milieu de l'Anarchie des intérêts Nationaux, il peut de jour en jour devenir plus indépendant, s'approprier de jour en jour plus d'autorité & de richesses; qu'avec de grandes richesses il peut soudoyer ceux qui sans propriétés, se vendent à quiconque veut les acheter, & que l'acquisition de tout nouveau degré d'autorité doit lui fournir de nouveaux moyens d'en usurper une plus grande.

Lors-

Lorſqu'animés de cet eſpoir, les Repréſentans ont par une conduite auſſi mal-honnête qu'adroite, acquis un Pouvoir égal à celui de la Nation entiere, de ce moment il ſe fait une diviſion d'intérêt entre la partie Gouvernante & la partie Gouvernée. *Tant que la derniere eſt compoſée de* Propriétaires aiſés, *braves*, éclairés, en état d'ébranler & peut-être même de détruire l'autorité des Repréſentans, le Corps de la Nation eſt ménagé; il eſt même floriſſant. Mais cet équilibre de Puiſſance peut-il ſubſiſter long-tems entre ces deux Ordres de *Citoyens? N'eſt-il pas à craindre* que les richeſſes s'accumulant inſenſiblement dans un plus petit nombre de mains, le nombre des Propriétaires, (ſeuls ſoutiens de la liberté publique) ne diminue journellement (*a*)? Que l'eſprit d'uſurpation tou-

(*a*) Un homme s'enrichit-il dans le Commerce? Il réunit une infinité de petites propriétés à la ſienne. Alors

toujours plus actif dans les Représentans, que l'esprit de conservation & de défense dans les Représentés, ne mette à la longue la balance du Pouvoir en faveur des premiers? Quelle autre cause du Despotisme auquel ont jusqu'à présent abouti toutes les différentes especes de Gouvernement?

Ne sent-on pas qu'en un Pays vaste & peuplé la division des intérêts des Gouvernés doit toujours fournir aux Gouvernans le moyen d'envahir une autorité que l'a-

Alors le nombre des Propriétaires & par conséquent de ceux dont l'intérêt est le plus étroitement lié à l'intérêt National est diminué, le nombre au contraire des hommes sans propriété & sans intérêt à la chose publique s'est accru. Or si de tels hommes sont toujours aux gages de quiconque les paie, comment se persuader que le Puissant ne s'en serve jamais pour se soumettre ses Concitoyens?

Tel est l'effet nécessaire de la trop grande multiplication des hommes dans un Empire. C'est le cercle vicieux qu'ont jusqu'à présent parcouru tous les divers Gouvernemens connus.

l'amour naturel de l'homme pour le Pouvoir lui fait toujours desirer?

Tous les Empires se sont détruits ; & c'est du moment où les Nations devenues nombreuses, ont été Gouvernées par des Représentans ; où ces Représentans favorisés par la division des intérêts des Commettans, ont pu s'en rendre *indépendans*, qu'on doit dater la décadence de ces Empires.

En tous les Pays la grande multiplication des hommes fut la cause inconnue, nécessaire & éloignée de la perte des mœurs (*a*). *Si les Nations de l'Asie*

(*a*) Mais n'est-il point de Loi qui pût prévenir les funestes effets de la trop grande multiplication des hommes, & lier étroitement l'intérêt du Représentant à l'intérêt du Représenté? En Angleterre ces deux intérêts sans doute sont plus les mêmes qu'en Turquie, où le Sultan se déclare l'unique Représentant de sa Nation. Mais s'il est des formes de Gouvernement plus favorables les unes que les autres à l'union de l'intérêt public & particulier, il n'en est aucune où ce grand Problè

sie toujours citées comme les plus corrompues, reçurent les premieres le joug du Despotisme, c'est que de toutes les parties du Monde, l'Asie fut la premiere habitée & policée.

Son extrême population la soumit à des Souverains. Ces Souverains accumulerent les richesses de l'Etat sur un petit nombre de Grands, les revêtirent d'un Pouvoir excessif: & ces Grands alors se plongerent dans ce Luxe, languirent dans cette corruption, c'est-à-dire, dans cette indifférence pour le bien public que l'Histoire a toujours si justement reproché aux Asiatiques.

Après avoir rapidement considéré les grandes causes, dont le développement vivifie les Sociétés depuis le moment de leur formation jusqu'au moment de leur déca-

blême moral & politique, ait été parfaitement résolu. Or jusqu'à son entiere résolution, la seule multiplication des hommes doit en tout Empire engendrer la corruption des mœurs.

décadence; après avoir indiqué les situations & les états différens par lesquels passent ces Sociétés pour tomber enfin sous le Pouvoir arbitraire, il faut maintenant examiner pourquoi cePouvoir une fois établi, il se fait dans les Nations une répartition de richesses qui plus inégale & plus prompte dans le Gouvernement despotique que dans tout autre, les précipite plus rapidement à leur ruine.

CHAPITRE IX.

Du partage trop inégal des richesses Nationales.

POINT de forme de Gouvernement où maintenant les richesses Nationales soient & puissent être également réparties. Se flatter de cet égal partage chez un Peuple soumis au Pouvoir arbitraire, c'est folie.

Dans

Dans les Gouvernemens Despotiques si les richesses de tout un Peuple s'absorbent dans un petit nombre de familles, la cause en est simple.

Les Peuples reconnoissent-ils un Maître; peut-il arbitrairement leur imposer des taxes, transporter à son gré les biens d'une certaine Classe de Citoyens à une autre? Il faut qu'en peu de tems les richesses de l'Empire (*a*), se rassemblent dans les mains des Favoris. Mais quel bien ce mal de l'Etat fait-il au Prince? Le voici.

Un Despote en qualité d'homme s'aime

(*a*) Plus le Prince croît en Pouvoir, moins il est accessible. Sous le vain prétexte de rendre la personne Royale plus respectable, les Favoris la voilent à tous les yeux. L'approche en est interdite aux Sujets. Le Monarque devient un Dieu invisible. Or quel est dans cette Apothéose l'objet des Favoris? Celui d'abrutir le Prince pour le gouverner. Ils le réleguent donc à cet effet dans un Sérail, ou le renferment dans leur petite société; & toutes les richesses Nationales s'absorbent alors dans un très-petit nombre de familles.

me de préférence aux autres, Il veut être heureux & sent comme le Particulier qu'il participe à la joie & à la tristesse de tout ce qui l'environne. Son intérêt c'est que ses gens, c'est-à-dire, ses Courtisans soient contens. Or leur soif pour l'or est insatiable. S'ils sont à cet égard *sans pudeur*, comment leur refuser *sans* cesse ce qu'ils lui demandent toujours? Voudra-t-il constamment mécontenter ses familiers & s'exposer au chagrin communicatif de tout ce qui l'entoure? Peu d'hommes ont ce courage. Il vuidera donc perpétuellement *la bourse de ses Peuples dans celle de ses Courtisans*; & c'est entre ses Favoris qu'il partagera presque toutes les richesses de l'Etat. Ce partage fait, quelles bornes mettre à leur Luxe? *Plus* il est grand, & *plus* dans la situation où se trouve alors un Empire, ce Luxe est utile. Le mal n'est que dans sa cause productrice, c'est-à-dire, dans le partage trop inégal des richesses Nationales & dans la puis-

sance

fance excessive du Prince, qui peu instruit de ses devoirs & prodigue par foiblesse, se croit généreux, lorsqu'il est injuste. * 12.

Mais le cri de la misere ne peut-il l'avertir de sa méprise? Le Trône où s'assied un Sultan est inaccessible aux plaintes de ses Sujets: elles ne parviennent point jusqu'à lui: D'ailleurs que lui importe leur félicité, si leur mécontentement n'a nulle influence immédiate sur son bonheur actuel!

Le Luxe, comme je le prouve, est dans la plupart des Pays, l'effet rapide & nécessaire du Despotisme. C'est donc contre le Despotisme que doivent s'élever les ennemis du Luxe. * 13. Pour supprimer un effet, il faut en détruire la cause. S'il est un moyen d'opérer en ce genre quelque changement heureux, c'est par un changement insensible dans les Loix & l'administration. * 14.

Il faudroit pour le bonheur même du Prince & de sa postérité que ces Moralistes

listes austeres fixassent en fait d'Impôts les limites immuables que le Souverain ne doit jamais reculer. Du moment où la Loi comme un obstacle insurmontable, s'opposera à la prodigalité du Monarque, les Courtisans mettront des bornes à leurs desirs & à leurs demandes; ils n'exigeront point ce qu'ils ne pourront obtenir.

Le Prince, dira-t-on, en sera moins heureux. Il aura sans doute près de lui moins de Courtisans & de Courtisans moins bas; mais leur bassesse n'est peut-être pas si nécessaire qu'on le croit à sa félicité. Les Favoris d'un Roi sont-ils libres & vertueux? *Le Souverain s'accoutume insensiblement à leur vertu.* Il ne s'en trouve pas plus mal, & ses Peuples s'en trouvent beaucoup mieux.

Le Pouvoir arbitraire ne fait donc que hâter le partage inégal des richesses Nationales.

CHA-

CHAPITRE X.

Causes de la trop grande inégalité des fortunes des Citoyens.

DANS les Pays libres & gouvernés par des Loix sages, nul homme sans doute n'a le pouvoir d'appauvrir sa Nation pour enrichir quelques particuliers. Dans ces mêmes Pays cependant tous les Citoyens ne jouissent pas de la même fortune. La réunion des richesses s'y fait moins lentement ; mais enfin elle s'y fait.

Il faut bien que le plus industrieux gagne plus, que le plus ménagé épargne davantage, & qu'avec des richesses déja acquises, il en acquiert de nouvelles. D'ailleurs il est des Héritiers qui recueillent de grandes successions. Il est des

Né-

Négocians qui mettant de gros fonds sur leurs vaisseaux, font de gros gains; parce qu'en toute espece de commerce, c'est l'Argent qui attire l'Argent. Son inégale distribution est donc une suite nécessaire de son introduction dans un Etat. * 15.

CHAPITRE. XI.

Des moyens de s'opposer à la réunion trop rapide des richesses en peu de mains.

IL est mille moyens d'opérer cet effet. Qui pourroit empêcher un Peuple de se déclarer Héritier de tous les Nationaux; & lors du décès d'un particulier très-riche de répartir entre plusieurs les biens trop considérables d'un seul?

Par quelle raison à l'exemple des Luc-

quois

quois, un Peuple ne proportionneroit-il pas tellement les Impôts à la richesse de chaque Citoyen, qu'au delà de la possession d'un certain nombre d'arpens, l'Impôt mis sur ces arpens excédat le prix de leur fermage? Dans ce Pays il ne se feroit certainement pas de grandes acquisitions.

On peut imaginer cent Loix de cette espece. Il est donc mille moyens de s'opposer à la trop prompte réunion des richesses dans un certain nombre de mains, & de suspendre les progrès trop rapides du Luxe.

Mais peut-on dans un Pays où l'Argent a cours, se promettre de maintenir toujours un juste équilibre entre les fortunes des Citoyens? Peut-on empêcher qu'à la longue les Richesses ne s'y distribuent d'une maniere très-inégale, & qu'enfin le Luxe ne s'y introduise & ne s'y accroisse? Ce projet est impossible. Le Riche fourni du nécessaire mettra toujours le superflu de son Argent à l'achat des su-

superfluités. * 16. Des Loix somptuaires, dira-t-on, réprimeroient en lui ce desir. J'en conviens Mais alors le Riche n'ayant plus le libre usage de son Argent, l'Argent lui en paroitroît moins desirable: il feroit moins d'efforts pour en acquérir. Or dans tout Pays où l'Argent a cours, peut-être l'amour de l'Argent, comme je le prouverai ci-après, est-*il un* principe de vie & d'activité dont la destruction entraîne celle de l'Etat.

Le résultat de ce Chapitre, c'est que l'Argent une *fois introduit & toujours inégalement partagé entre les Citoyens*, y doit à la longue nécessairement amener le goût des superfluités.

La question du Luxe se réduit donc maintenant à savoir si l'introduction de l'Argent dans un Etat y est utile ou nuisible.

Dans la position actuelle de l'Europe, tout examen à ce sujet paroît superflu. Quelque chose qu'on pût dire, on n'engageroit

roit point les François, les Anglois & les Hollandois à jetter leur Or à la mer. Cependant la question est par elle-même si curieuse, que le Lecteur considérera sans doute avec quelque plaisir, l'état différent de deux Nations chez lesquelles l'Argent a, ou n'a pas cours.

CHAPITRE XII.

Du Pays où l'Argent n'a point cours.

L'ARGENT est-il sans valeur dans un Pays? Quel moyen d'y faire le commerce? Par échange. Mais les échanges sont incommodes. Aussi s'y fait-il peu de ventes, peu d'achats & point d'ouvrages de Luxe. Les Habitans de ce Pays peuvent être sainement nouris, bien vêtus & non connoître ce qu'en France on appelle le Luxe.

Mais

Mais un Peuple ſans Argent & ſans Luxe n'auroit-il pas à certains égards quelques avantages ſur un Peuple opulent ? Oui ſans doute : & ces avantages ſont tels qu'en un Pays où l'on ignoreroit le prix de l'Argent, peut-être ne pourroit-on l'y introduire ſans crime.

Un Peuple ſans Argent, s'il eſt éclairé, eſt communément un Peuple ſans *Tyrans (a)*. Le Pouvoir arbitraire s'établit difficilement dans un Royaume ſans canaux, ſans commerce & ſans grands chemins. Le Prince qui leve ſes Impôts en nature, c'eſt-à-dire, en denrées, peut rarement *ſoudoyer & raſſembler le* nombre d'hommes néceſſaires pour mettre une Nation aux fers.

Un Prince d'Orient ſe fût difficilement aſſis

(*a*) On pourroit dire auſſi ſans ennemis. Qui ſe propoſera d'attaquer un Pays où l'on ne peut gagner que des coups. On ſait d'ailleurs qu'un Peuple, tel que les Lacédémoniens par exemple, eſt invincible, s'il eſt nombreux.

assis & soutenu sur le Trône de Sparte ou de Rome naissante.

Or si le Despotisme est le plus cruel fléau des Nations & la source la plus féconde de leurs malheurs, la non-introduction de l'Argent qui communément les défend de la Tyrannie, peut donc être regardée comme un bien.

Mais jouissoit-on à Sparte de certaines commodités de la vie? O Riches & Puissans! qui faites cette question, ignorez-vous que les Pays de Luxe sont ceux où les Peuples sont les plus misérables!

Uniquement occupés de satisfaire vos fantaisies, vous prenez-vous pour la Nation entiere? Etes-vous seuls dans la Nature? Y vivez-vous sans freres? O! Hommes sans pudeur, sans humanité & sans vertu, qui concentrez en vous-seuls toutes vos affections, & vous créez sans cesse de nouveaux besoins, sachez que Sparte étoit sans Luxe, sans commodité & que Sparte étoit heureuse! Seroit-ce en effet la somptuosité des ameuble-

blemens & les recherches de la molleſſe qui conſtitueroient la félicité humaine? Il y auroit trop peu d'Heureux. Placera-t-on le bonheur dans la délicateſſe de la table? Mais la différente cuiſine des Nations prouve que la bonne chere n'eſt que la chere accoutumée.

Si des mêts bien apprêtés irritent mon appetit & me donnent quelques ſenſations agréables, ils me donnent auſſi des peſanteurs, des maladies; & tout compenſé le tempérant eſt au bout de l'an du moins auſſi heureux que le Gourmand. *Quiconque a faim & peut ſatisfaire ce beſoin, eſt content* (*a*). Un homme eſt-il bien nouri, bien vêtu? Le ſurplus de ſon bonheur dépend de la maniere plus ou moins agréable dont il remplit,

(*a*) Le Payſan a-t-il du Lard & des Choux dans ſon pot? Il ne deſire ni la Gélinote des Alpes, ni la Carpe du Rhin, ni l'Hombre du Lac de Géneve. Aucuns de ces mêts ne lui manquent, ni à moi non plus.

plit, comme je le prouverai bientôt; *l'intervalle qui sépare un besoin satisfait d'un besoin renaissant.* Or à cet égard rien ne manquoit au bonheur du Lacédémonien; & malgré l'apparente austérité de ses mœurs, de tous les Grecs, dit Xénophon, c'étoit le plus heureux. Le Spartiate avoit-il satisfait à ses besoins? Il descendoit dans l'Arene, & c'est-là qu'en présence des Vieillards & des plus belles Femmes, il pouvoit chaque jour déployer dans des jeux & des exercices publics, toute la force, l'agilité, la souplesse de son corps, & montrer dans la vivacité de ses réparties toute la justesse, & la précision de son esprit.

Or de toutes les occupations propres à remplir *l'intervalle d'un besoin satisfait au besoin renaissant*, aucunes qui soient plus agréables. Le Lacédémonien sans commerce & sans argent étoit donc à peu-près aussi heureux qu'un Peuple peut l'être. J'assurerai donc d'après l'expérience & Xénophon, qu'on peut bannir

l'ar-

l'argent d'un Etat & y conſerver le bonheur. A quelle cauſe d'ailleurs rapporter la félicité publique, ſi ce n'eſt à la vertu des Particuliers? Les Contrées en général les plus fortunées ſont donc celles où les Citoyens ſont les plus vertueux. Or ſeroit-ce dans les Pays où l'argent a cours que les Citoyens ſeroient tels?

CHAPITRE XIII.

Quels ſont dans les Pays où l'argent n'a point cours, les Principes productifs de la Vertu.

DANS tout Gouvernement le Principe le plus fécond en Vertu eſt l'exactitude à punir & à récompenſer les actions utiles ou nuiſibles à la Société.

Mais en quels Pays ces actions ſont elles le plus exactement honorées & punies?

nies? Dans ceux où la gloire, l'estime générale & les avantages attachés à cette estime, sont les seules récompenses connues. Dans ces Pays la Nation est l'unique & juste Dispensatrice des récompenses. La considération générale, ce don de la reconnoissance publique, n'y peut être accordée qu'aux idées & aux actions utiles à la Nation, & tout Citoyen en conséquence s'y trouve nécessité à la Vertu.

En est-il ainsi dans un Pays où l'argent a cours? Non: le Public n'y peut être le seul Possesseur des richesses, ni par conséquent l'unique Distributeur des récompenses. Quiconque a de l'argent peut en donner, & le donne communément à la personne qui lui procure le plus de plaisir. Or cette personne n'est pas toujours la plus honnête. En effet si l'homme veut toujours obtenir avec le plus de sûreté & le moins de peine possible l'objet, * 17. de ses desirs, & qu'il soit plus facile de se rendre agréable aux

Puis-

Puiſſans que recommandable au Public, c'eſt donc au Puiſſant qu'en général on veut plaire. Or ſi l'intérêt du Puiſſant eſt ſouvent contraire à l'intérêt National, les plus grandes récompenſes ſeront donc en certains Pays ſouvent décernées aux actions qui perſonnellement utiles aux Grands, ſont nuiſibles au Public & par conſéquent criminelles. Voilà pourquoi les richeſſes y ſont ſi ſouvent accumulées ſur des hommes accuſés de baſſeſſes, d'intrigues, d'eſpionnage &c., pourquoi les récompenſes pécuniaires preſque toujours accordées au vice, *18. y produiſent tant de vicieux, & pourquoi l'argent a toujours été regardé comme une ſource de corruption.

Je conviens donc qu'à la tête d'une nouvelle Colonie, ſi j'allois fonder un nouvel Empire, & que je puſſe à mon choix enflammer mes Colons de la paſſion de la gloire ou de l'argent, c'eſt celle de la gloire que je devrois leur inſpirer. C'eſt en faiſant de l'eſtime publique &

des avantages attachés à cette estime, le Principe d'activité de ces nouveaux Citoyens, que je les nécessiterois à la vertu.

Dans un Pays où l'argent n'a point cours, rien de plus facile que d'entretenir l'ordre & l'harmonie, d'encourager les talens & les vertus, & d'en bannir les vices. On entrevoit même en ce Pays la possibilité d'une Législation inaltérable, ce qui supposée bonne, conserveroit toujours les Citoyens dans le même état de bonheur. Cette possibilité disparoît dans les Pays où l'argent à cours.

Peut-être le Problême d'une Législation parfaite & durable y devient-il trop compliqué pour pouvoir être encore résolu. Ce que je sais, c'est que l'amour de l'argent y étouffant tout esprit, toute vertu Patriotique, y doit à la longue engendrer tous les vices dont il est trop souvent la récompense.

Mais convenir que dans l'établissement d'une

d'une nouvelle Colonie, on doit s'oppoſer à l'introduction de l'argent, c'eſt convenir avec les *Moraliſtes* auſteres du danger du Luxe. Non, c'eſt avouer ſimplement que la cauſe du Luxe, c'eſt-à-dire, que le partage trop inégal des richeſſes eſt un mal. * 19. C'en eſt un en effet, & le Luxe eſt à certains égards le remede à ce mal. Au moment de la formation d'une Société l'on peut ſans doute ſe propoſer d'en bannir l'argent. Mais peut-on comparer l'état d'une telle Société à celui où ſe trouvent maintenant la plupart des *Nations de l'Europe?*

Seroit-ce dans des Contrées à moitié ſoumiſes au Deſpotisme, où l'argent eut toujours cours, où les richeſſes ſont déjà raſſemblées en un petit nombre de mains, qu'un eſprit ſenſé formeroit un pareil projet? Suppoſons le projet exécuté: ſuppoſons l'uſage & l'introduction de l'argent défendu dans un Pays. Qu'en réſulteroit-il? Je vais l'examiner.

CHAPITRE XIV.

Des Pays où l'argent a cours.

CHEZ les Peuples riches, s'il est beaucoup de vicieux, c'est qu'il est beaucoup de récompenses pour le vice. S'il s'y fait communément un grand commerce, c'est que l'argent y facilite les échanges. Si le Luxe s'y montre dans toute sa pompe, c'est que la très-inégale répartition des richesses produit le Luxe le plus apparent, & qu'alors pour le bannir d'un Etat, il faudroit, comme je l'ai déjà prouvé, en bannir l'argent. Or nul Prince ne peut concevoir un tel dessein ; & supposé qu'il le conçût, nulle Nation dans l'état actuel de l'Europe qui se prêtat à ses desirs. Je veux cependant qu'humble disciple d'un Moraliste austere, un Monarque forme ce pro-

projet & l'exécute. Que s'ensuivroit-il? La dépopulation presqu'entiere de l'Etat. Qu'en France, par exemple, on défende comme à Sparte l'introduction de l'argent & l'usage de tout meuble non fait avec la Hache ou la Serpe. Alors le Maçon, l'Architecte, le Sculpteur, le Serurrier de Luxe, le Charron, le Vernisseur, le Perruquier, l'Ebéniste, la Fileuse, l'Ouvrier en Toile, en Laine fine, en Dentelles, Soiries &c. (*a*), abandonneront la France & chercheront un Pays qui les nourrisse. Le nombre de ces Exilés volontaires montera peut-être en ce Royaume au quart de ses Habitans. Or si le nombre des Laboureurs & des Artisans grossiers que suppose la Cul-

(*a*) Mais dans cette supposition ces Ouvriers dit-on, reprendroient les travaux de la Campagne & se feroient Charretiers, Bucherons &c. Ils n'en feroient rien. D'ailleurs où trouver de l'emploi dans un Pays déjà fourni à peu-près du nombre de Charretiers & de Bucherons nécessaires pour labourer les plaines & couper le bois?

Culture, se proportionne toujours au nombre des Consommateurs, l'exil des Ouvriers de Luxe entraînera donc à sa suite celui de beaucoup d'Agriculteurs. Les hommes opulens fuyant avec leurs richesses chez l'Etranger, seront suivis dans leur exil d'un certain nombre de leurs Concitoyens & d'un grand nombre de Domestiques. La France alors sera déserte. Quels seront ses Habitans? Quelques Laboureurs dont le nombre depuis l'invention de la charrue sera bien moins considérable qu'il l'eût été lors de la culture à la Beche. Or dans cet état de dépopulation, & d'indigence, que deviendroit ce Royaume? Porteroit-il la guerre chez ses Voisins? Non: il seroit sans argent. * 20. La soutiendroit-il sur son Territoire? Non: il seroit sans hommes. D'ailleurs la France n'étant pas comme la Suisse défendue par des Montagnes inaccessibles, comment imaginer qu'un Royaume dépeuplé, ouvert de toute part, attaquable en Flandre & en

en Allemagne, pût repouſer le choc d'une Nation nombreuſe? Il faudroit pour y réſiſter que les François par leur courage & leur diſcipline euſſent ſur leurs Voiſins le même avantage que les Grecs avoient jadis ſur les Perſes, ou que les François conſervent encore aujourd'hui ſur les *Indiens*. Or nulle Nation Européenne n'a cette ſupériorité ſur les autres.

La France dévaſtée & ſans argent ſeroit donc expoſée au danger preſque certain d'une invaſion. Eſt-il un Prince qui voulût à ce prix bannir les richeſſes & le Luxe de ſon Etat?



CHAPITRE XV.

Du moment où les richesses se retirent d'elles-mêmes d'un Empire.

IL n'est point de Pays où les richesses se fixent & puissent à jamais se fixer. Semblables aux Mers qui tour-à-tour inondent & découvrent différentes plages, les richesses après avoir porté l'abondance & le Luxe chez certaines Nations, s'en retirent pour se répandre dans d'autres Contrées. * 21. Elles s'accumulerent jadis à Tyr & à Sydon, passerent ensuite à Carthage, puis à Rome. Elles séjournent maintenant en Angleterre. S'y arrêteront-elles? Je l'ignore. Ce que je sais; c'est qu'un Peuple enrichi par son commerce & son industrie, appauvrit ses

ſes Voiſins & les met à la longue hors d'état d'acheter ſes marchandiſes.

C'eſt que dans une Nation riche l'argent & les papiers repréſentatifs de l'argent, ſe multipliant peu-à-peu, les denrées & la main d'œuvre (*a*) enchériſſent.

C'eſt que *toutes* (*b*) choſes d'ailleurs égales, la Nation opulente ne pouvant *fournir* ſes denrées & marchandiſes au prix d'une Nation pauvre, l'argent de la premiere doit inſenſiblement paſſer aux mains de la ſeconde, qui devenue opulente à ſon tour, ſe ruine de la même maniere. *22.

Telle eſt peut-être la principale cauſe du flux & du reflux des richeſſes dans les Empires. Or les richeſſes en ſe re-

(*a*) La main-d'œuvre devenue très-chere chez une Nation riche, cette Nation tire plus de l'Etranger qu'elle ne lui porte. Elle doit donc s'appauvrir en plus ou moins de tems.

(*b*) On ſait quelle augmentation ſubite apporta dans le prix des denrées le tranſport de l'Or Américain en Europe.

tirant d'un Pays où elles ont séjourné, y déposent presque toujours la fange de la bassesse & du Despotisme. Une Nation riche qui s'appauvrit passe rapidement du dépérissement à sa destruction entiere. L'unique ressource qui lui reste, seroit de reprendre des mœurs mâles, les seules convenables à sa pauvreté. *23. Mais rien de plus rare que ce Phénomene moral. L'Histoire ne nous en offre point d'exemple. Une Nation tombe-t-elle de la richesse dans l'indigence? Cette Nation n'attend plus qu'un Vainqueur & des fers. Il faudroit pour l'arracher à ce malheur qu'en elle l'amour de la gloire pût remplacer celui de l'argent. Or des Peuples anciennement policés & commerçans sont peu susceptibles de ce premier amour, & toute Loi qui refroidiroit en eux le desir des richesses, hâteroit leur ruine.

Dans le Corps politique comme dans le Corps de l'homme, il faut une ame, un esprit qui le vivifie & le mette en action. Quelle sera-t-elle?

CHA-

CHAPITRE XVI.

Des divers principes d'activité des Nations.

PARMI les hommes en est-il sans desirs? Presqu'aucun. Leurs desirs sont-ils les mêmes? Il en est deux qui leur sont communs.

Le premier est celui du Bonheur.

Le second celui de la Puissance nécessaire pour se le procurer.

Ai-je un goût? Je veux pouvoir le satisfaire. Le desir du Pouvoir, comme je l'ai déjà prouvé, est donc nécessairement commun à tous. Par quel moyen acquiert-on du Pouvoir sur ses Concitoyens? Par la crainte dont on les frappe, ou par l'amour qu'on leur inspire, c'est-à-dire, par les biens & les maux qu'on leur peut faire; & delà la considéra-

dération conçue pour le fort, ou méchant ou vertueux.

Mais dans un Pays libre où l'argent n'a point cours, quel avantage cette considération procure-t-elle au Héros qui, par exemple, contribue le plus au gain d'une bataille? Elle lui donne le choix sur les dépouilles ennemies: elle lui assigne pour récompense la plus belle Esclave, le meilleur Cheval, le plus riche Tapis, le plus beau Char, la plus belle Armure. * 24. Dans une Nation libre, la considération & l'estime publique (*a*) est un Pouvoir; & le desir de cette estime y devient en conséquence un Principe puissant d'activité. Mais ce Principe moteur est-il celui d'un Peuple soumis au Despotisme, d'un Peuple où l'argent à cours, où le Public est sans Puissance; où son estime n'est représentative d'aucune espece de plaisir & de Pouvoir?

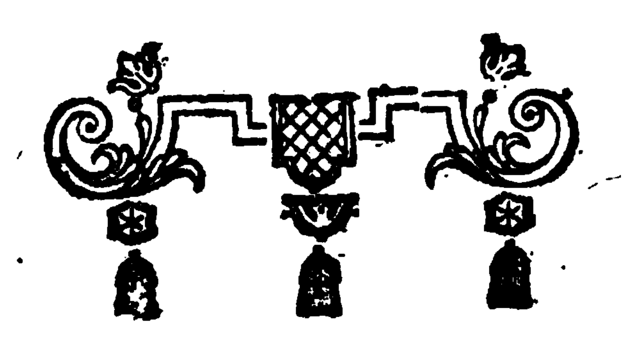
(*a*) Cette estime est réellement un Pouvoir que les Anciens désignoient par le mot *autoritas*.

voir? Non: dans un tel Pays, les deux ſeuls objets du deſir des Citoyens ſont, l'un la faveur du Deſpote, & l'autre de grandes richeſſes, à la poſſeſſion deſquelles chacun peut aſpirer.

Leur ſource, dira-t-on, eſt ſouvent infecte. L'amour de l'argent eſt deſtructif de l'amour de la Patrie, des Talens *& de la* Vertu. * 25. Je le ſais: mais comment imaginer qu'on puiſſe mépriſer l'argent qui ſoulagera l'homme dans ſes beſoins, qui le ſouſtraira à des peines & lui procurera des plaiſirs. Il eſt des Pays où *l'amour de l'argent devient le principe de l'activité Nationale*, où cet amour par conſéquent eſt ſalutaire. Le plus vicieux des Gouvernemens eſt un Gouvernement ſans Principe moteur. * 26. Un Peuple ſans objet de deſirs, eſt ſans action. Il eſt le mépris de ſes Voiſins. Or leur eſtime importe plus qu'on ne penſe à ſa proſpérité. * 27.

En tout Empire où l'argent a cours, où le mérite ne conduit ni aux honneurs, ni

ni au Pouvoir; que le Magiſtrat ſe garde bien d'affoiblir ou d'éteindre dans les Citoyens le deſir de l'Argent & du Luxe. Il étoufferoit en eux tout Principe de mouvement & d'action.



CHA-

CHAPITRE XVII.

De l'argent considéré comme Principe d'activité.

L'ARGENT & les Papiers représentatifs de l'Argent facilitent les emprunts. Tous les Gouvernemens abusent de cette facilité. Par-tout les emprunts se sont multipliés; les intérêts se sont grossis. Il a fallu pour les payer *accumuler impôts sur impôts.* Leur fardeau accable maintenant les Empires les plus puissans de l'Europe, & ce mal cependant n'est pas le plus grand qu'ait produit le desir & de l'Argent & des Papiers représentatifs de cet Argent.

L'amour des richesses ne s'étend point à toutes les Classes des Citoyens sans inspirer à la partie Gouvernante le desir du vol & des vexations. * 28.

Dès-

Dès lors la construction d'un Port, un Armement, une Compagnie de commerce, une Guerre entreprise, dit-on, pour l'honneur de la Nation; enfin tout prétexte de la piller est avidement saisi. Alors tous les vices enfans de la cupidité, s'introduisant à la fois dans un Empire, en infectent successivement tous les Membres & le précipitent enfin à sa ruine. * 29.

Quel spécifique à ce mal? Aucun.

Le sang qui porte la nutrition dans tous les membres de l'Enfant, & qui successivement en développe toutes les parties, est un Principe de destruction. La circulation du sang ossifie à la longue les vaisseaux: elle en anéantit les ressorts, & devient un germe de mort. Cependant qui la suspendroit en seroit sur le champ puni. La stagnation d'un instant seroit suivie de la perte de la vie. Il en est de même de l'Argent. Le desire-t-on vivement? Ce desir vivifie une Nation, éveille son industrie, anime son commer-

merce, accroît ses richesses & sa puissance; & la stagnation, si je l'ose dire, de ce desir, seroit mortelle à certains Etats.

Mais les richesses en abandonnant les Empires où elles se sont d'abord accumulées, n'en occasionnent-elles pas la ruine, & tôt ou tard rassemblées dans un petit nombre de mains, ne détachent-elles pas l'intérêt particulier de l'intérêt public? Oui sans doute. Mais dans la forme actuelle des Gouvernemens, peut-être ce mal est-il inévivitable. Peut-être est-ce à cette Epoque qu'un Empire *s'affoiblissant de jour en jour*, tombe dans un affaissement précurseur d'une entiere destruction: & peut-être est-ce ainsi que doit germer, croître, s'élever & mourir la Plante morale nommée Empire.



CHA-

CHAPITRE XVIII.

Que ce n'eſt point dans le Luxe, mais dans ſa Cauſe productrice, qu'on doit changer le Principe deſtructeur des grands Empires.

QUE conclure de l'examen rapide de la queſtion que je traite? Que preſque toutes les accuſations intentées contre le Luxe ſont ſans fondement; que des deux eſpeces de Luxe citées au Chap. 5. il en eſt un qui toujours l'effet de la trop grande multiplication des hommes & de la forme Deſpotique de leurs Gouvernemens, ſuppoſe une très-inégale répartition des richeſſes Nationales; qu'une telle répartition eſt ſans doute un grand mal, mais qu'une fois établie, le Luxe devient, ſinon un remede efficace, du moins un palliatif à ce mal. * 29. C'eſt la magnificence des Grands qui reporte journellement l'argent

gent & la vie dans la Classe inférieure des Citoyens.

L'emportement avec lequel la plupart des Moralistes s'élevent contre le Luxe, est l'effet de leur ignorance. Que cet emportement trouve place dans un Sermon : un Sermon n'exige aucune précision dans les idées. Ces Ouvrages applaudis d'un Vieillard, craintif & bénévole, sont trop vagues, trop enthousiastes & trop ridicules pour obtenir l'estime d'un Auditoire éclairé.

Ce que le bon sens examine, l'ignorance du *Prédicateur le décide.* Son *esprit léger & confiant ne sut* jamais douter. Malheur au Prince qui prêteroit l'oreille à ses déclamations, & qui sans des changemens préalables dans la forme du Gouvernement, tenteroit de bannir tout Luxe d'une Nation, dont l'amour de l'Argent est le principe d'activité. Il auroit bientôt dépeuplé son Pays, énervé l'industrie de ses Sujets, & jetté les esprits dans une langueur fatale à sa Puissance.

Je suis content, si l'on regarde ces idées premieres & peut-être encore superficielles qu'occasionne la question du Luxe, comme un exemple des points de vue divers sous lesquels on doit considérer tout Problême important & compliqué de la Morale. * 30. Si l'on sent toute l'influence que doit avoir sur le bonheur public la solution plus ou moins exacte de pareils Problêmes, & la scrupuleuse attention qu'on doit par conséquent porter à leur examen.

Qui se déclare protecteur de l'ignorance, se déclare donc l'ennemi de l'Etat, & sans le savoir commet le crime de leze humanité.

Chez tous les Peuples il est une dépendance réciproque entre la perfection de la Législation & les progrès de l'esprit humain. Plus les Citoyens seront éclairés, plus leurs Loix seront parfaites. Or c'est de leur seule bonté, comme je vais le prouver, que dépend la félicité publique.

NOTES.

NOTES.

1. La haine d'un Peuple ignorant pour l'application, s'étend jusqu'à ses amusemens. Aime-t-il le jeu? Il ne joue que les jeux de hazard. Aime-t-il les Opéra? C'est pour ainsi dire, des Poëmes sans paroles qu'il demande. Peu lui importe que son esprit soit occupé: il suffit que ses oreilles soient frappées de sons agréables. Entre tous les plaisirs ceux qu'il préfere sont ceux qui ne supposent ni esprit, ni connoissances.

2. En Angleterre pourquoi les Grands sont-ils en général plus éclairés qu'en tout autre Pays? C'est qu'ils ont intérêt de l'être. En Portugal au contraire, pourquoi sont-ils si souvent *ignorans & stupides*? C'est que nul intérêt ne les nécessite à s'instruire.

La Science des Premiers est celle de l'homme & du Gouvernement.

Celle des Seconds, est la Science du Lever, du Coucher & des Voyages du Prince.

Mais les Anglois ont-ils porté dans la Morale & la Politique toutes les lumieres qu'on devoit attendre d'un Peuple aussi libre? J'en doute. Enivrés de leur gloire, les Anglois ne soupçonnent point de défaut dans leur Gouvernement actuel. Peut-être les Ecrivains François ont-ils eu sur cet objet des vues plus profondes & plus étendues. Il est deux causes de cet effet.

La premiere est l'Etat de la France. Le malheur n'est-il pas encore excessif en un Pays; n'a-t-il pas entiérement abattu les esprits? Il les éclaire & devient dans l'homme un principe d'activité. Souffre-t-on? On veut s'arracher à la douleur, & ce desir est inventif.

La seconde est peut-être le peu de liberté dont jouissent en France les Ecrivains. L'homme en place fait-il une injustice, une bévue, il faut la respecter. La plainte est en ce Royaume le crime le plus puni. Y veut-on écrire sur les matieres d'administration? Il faut pour cet effet remonter en Morale & en Politique, jusqu'à ces principes simples & généraux dont le développement indique d'une maniere éloignée, la route que le Gouvernement doit tenir pour faire le bien. Les Ecrivains François ont présenté en ce genre les idées les plus grandes & les plus étendues. Ils se sont par cette raison rendus plus universellement utiles que les Ecrivains Anglois. Ces derniers n'ayant pas les mêmes motifs pour s'élever à des principes généraux & premiers, font de bons Ouvrages, mais presqu'uniquement applicables à la forme particuliere de leur Gouvernement, aux circonstances présentes & enfin à l'affaire du jour.

3. Il n'est point à Londres d'Ouvrier, de Porteur de chaise qui ne lise les Gazettes, qui ne soupçonne la vénalité de ses Représentans & ne croie en conséquence devoir s'instruire de ses droits en qualité de Citoyen. Aussi nul Membre du Parlement n'oseroit y proposer une Loi directement contraire à la liberté Nationale. S'il

le

le faisoit, ce Membre cité par le Parti de l'Opposition & les Papiers publics devant le Peuple, seroit exposé à sa vengeance. Le Corps du Parlement est donc contenu par la Nation. Nul bras maintenant assez fort pour enchaîner un pareil Peuple. Son asservissement est donc éloigné. Est il impossible? Je ne l'assurerai point, Peut-être ses immenses richesses présagent-elles déjà cet événement futur.

4. Le dernier Roi de Dannemarc doutoit sans contredit de la légitimité du Pouvoir despotique, lorsqu'il permit à des Ecrivains célebres de discuter à cet égard ses droits, ses prétentions, & d'examiner les limites que l'intérêt public devoit mettre à sa Puissance. Quelle magnanimité dans un Souverain! Son Autorité en fut-elle affoiblie? Non; & cette noble conduite qui le rendit cher à son Peuple doit à jamais le rendre respectable à l'humanité.

5. *Dans les Siecles héroïques*; dans ceux des Hercules, des Thésées, des Fingals, c'étoit par le don d'un riche Carquois, d'une Epée bien trempée, ou d'une belle Esclave qu'on récompensoit les vertus des Guerriers. Du tems de Manlius Capitolinus c'étoit en agrandissant de deux acres les Domaines d'un Héros que la Patrie s'acquittoit envers lui. La dixme d'une Paroisse aujourd'hui cédée au plus vil Moine eût donc jadis été la récompense d'un Scévola ou d'un Horace Coclès. Si c'est en argent qu'on paie aujourd'hui tous les services rendus à la Patrie, c'est que l'argent est représentatif de ces anciens dons. L'amour des super-

fluités fut en tous les tems le moteur de l'homme. Mais quelle maniere d'administrer les dons de la reconnoissance publique & quelle espece de superfluités faut-il préférer pour en faire la récompense des talens & de la vertu? C'est un Probléme moral également digne de l'attention du Ministre & du Philosophe.

6. De grandes richesses sont-elles réparties entre un grand nombre de Citoyens? Chacun d'eux vit dans un état d'aisance & de Luxe par rapport aux Citoyens d'une autre Nation, & n'a cependant que peu d'argent à mettre en ce qu'on appelle magnificence.

Chez un tel Peuple le Luxe est, si je l'ose dire, National, mais peu apparent.

Au contraire dans un Pays où tout l'argent est rassemblé dans un petit nombre de mains, chacun des Riches a beaucoup à mettre en somptuosité.

Un tel Luxe suppose un partage très-inégal des richesses de l'Etat & ce partage est sans doute une calamité publique. En est-il ainsi de ce Luxe National qui suppose tous les Citoyens dans un certain état d'aisance & par conséquent un partage à peu-près égal de ces mêmes richesses? Non: Ce Luxe loin d'être un malheur est un bien public. Le Luxe par conséquent n'est point en lui-même un mal.

7. On peut au nombre & sur-tout à l'espece de Manufactures d'un Pays juger de la maniere dont les richesses y sont réparties. Tous les Citoyens y sont-ils aisés? Tous veulent être bien vêtus. Il s'y établit

en

en conséquence un grand nombre de Manufactures ni trop fines, ni trop grossieres.

Les étoffes en sont solides, durables & bien frappées, parce que les Citoyens sont pourvus de l'argent nécessaire pour se vêtir, mais non pour changer souvent d'habits.

L'argent d'un Royaume est-il au contraire rassemblé dans un petit nombre de mains? La plupart des Citoyens languissent dans la misere. Or l'indigent ne s'habille point & plusieurs des manufactures dont nous venons de parler, tombent. Que substitue-t-on à ces établissemens? Quelques manufactures d'étoffes riches, brillantes & peu durables; parce que l'opulence honteuse d'user un habit, veut en changer souvent. C'est ainsi que tout se tient dans un Gouvernement.

8. Lorsque je vois, disoit un grand Roi, délicatesse & profusion sur la table du Riche, du Grand & du Prince, *je soupçonne disette sur celle du Peuple.* Or j'aime à savoir mes Sujets bien nouris, bien vêtus. Je ne tolere la pauvreté qu'à la tête de mes Régimens. La pauvreté est brave, active, intelligente, parce qu'elle est avide de richesses, parce qu'elle poursuit l'Or à travers les dangers, parce que l'homme est plus hardi pour conquérir que pour conserver & le voleur plus courageux que le Marchand. Ce dernier est plus opulent, il apprécie mieux la vraie valeur des richesses: le voleur s'en exagere toujours le prix.

9. L'Angleterre a peu d'étendue & toute l'Europe la respecte. Quelle preuve plus assurée de la sagesse de son

son administration, de l'aisance, du courage des Peuples, enfin de ce bonheur National que les Législateurs & les Philosophes se proposent de procurer aux hommes, les premiers par les Loix, les seconds par leurs Ecrits.

10. La dépense & la consommation d'hommes occasionnée par le Commerce, la Navigation & l'exercice de certains Arts est, dit-on, très-considérable. Tant mieux : il faut pour la tranquillité d'un Pays très-peuplé, ou que la dépense en ce genre soit, si je l'ose d'-re, égale à la recette, ou que l'Etat prenne, comme en Suisse, le parti de consommer dans des guerres étrangeres, le surplus de ses Habitans.

11. On a dit du Luxe qu'il augmentoit l'industrie du Laboureur : l'on a dit vrai. Le Laboureur veut-il faire beaucoup d'échanges, il est obligé pour cet effet d'améliorer son champ & d'augmenter sa récolte.

12. De la somme des Impôts mis sur les Peuples, une partie est destinée à l'entretien & à l'amusement particulier du Souverain; mais l'autre doit être en entier appliquée aux besoins de l'Etat. Si le Prince est Propriétaire de la premiere partie, il n'est qu'Administrateur de la seconde. Il peut être libéral de l'une, il doit être économe de l'autre.

Le Trésor public est un dépôt entre les mains du Souverain. Le Courtisan avide donne, je le sais, le nom de générosité à la dissipation de ce dépôt : mais le Prince qui le viole, commet une injustice & un vol réel. Le devoir d'un Monarque est d'être avare du bien de ses

ses Sujets. „ Je me croirois indigne du Trône, disoit „ un grand Prince, si dépositaire de la recette des Im„ pôts, j'en distrayois une seule pension pour enrichir „ un Favori ou un délateur".

L'emploi légitime de toute taxe levée pour subvenir aux besoins de l'Etat, est le payement des Troupes pour repousser la guerre au dehors, & le payement de la Magistrature pour entretenir la paix & l'ordre au dedans.

Tibére lui-même répétoit souvent à ses Favoris. „ Je me garderai bien de toucher au Trésor public. Si „ je l'épuisois en folles dépenses, il faudroit le rem„ plir, & pour cet effet avoir recours à des moyens „ injustes, le Trône en seroit ébranlé".

13. A quel signe reconnoît on le Luxe vraiment nuisible? A l'espece de marchandise étalée sur les boutiques. Plus ces marchandises sont riches, moins il y a de proportion dans la fortune des Citoyens. Or cette grande disproportion toujours un mal en elle-même, devient encore un plus grand mal pour la multiplicité des goûts qu'elle engendre. Ces goûts contractés, on veut les satisfaire. Il faut à cet effet d'immenses trésors. Point de bornes alors au desir des richesses. Rien qu'on ne fasse pour les acquérir. Vertu, Honneur, Patrie, tout est sacrifié à l'amour de l'argent.

Dans les Pays au contraire où l'on se contente du nécessaire, l'on est heureux & l'on peut être vertueux.

Le Luxe excessif qui presque par-tout accompagne le Despotisme, suppose une Nation déjà partagée en op-

oppresseurs & en opprimés, en voleurs & en volés. Mais si les voleurs forment le plus petit nombre, pourquoi ne succombent-ils pas sous les efforts du plus grand? A quoi doivent-ils leur salut? A l'impossibilité où se trouvent les volés de se donner le mot & de se rassembler le même jour. D'ailleurs l'oppresseur avec l'argent déjà pillé peut toujours soudoyer une Armée pour combattre les opprimés & les vaincre en détail.

Aussi le pillage d'une Nation soumise au Despotisme continue-t-il jusqu'à ce qu'enfin le dépeuplement, la misere des Peuples ait également soumis & le voleur & le volé au joug d'un Voisin-puissant. Une Nation n'est plus en cet Etat composée que d'indigens sans courage, & de brigands sans justice. Elle est avilie & sans vertu.

Il n'en est pas ainsi dans un Pays où les richesses sont à peu-près également réparties entre les Citoyens, où tous sont aisés par rapport aux Citoyens des autres Nations. Dans ce Pays nul homme assez riche pour se soumettre ses Compatriotes. Chacun contenu par son Voisin est plus occupé de conserver que d'envahir. Le desir de la conservation y devient donc le vœu général & dominant de la plus grande & de la plus riche partie de la Nation. Or c'est, & ce desir, & l'état d'aisance des Citoyens, & le respect de la propriété d'autrui qui chez tous les Peuples, féconde les germes de la vertu, de la justice & du bonheur. C'est donc à la cause productrice d'un certain Luxe qu'il faut rapporter presque toutes les calamités qu'on lui impute.

14. Les Courtisans, dit-on, se modelent sur le Prince. Méprise-t-il le Luxe & la mollesse? L'un & l'autre disparoissent: oui; pour le moment. Mais pour opérer un changement durable dans les mœurs d'un Peuple, ce n'est pas assez de l'exemple ou de l'ordre du Souverain. Cet ordre ne transforme pas un Peuple de Sybarites en un Peuple robuste, laborieux & vaillant. C'est l'œuvre des Loix. Qu'elles imposent tous les jours le Citoyen à quelques heures d'un travail pénible, qu'elles l'obligent de s'exposer tous les jours à *quelque* petit danger, elles le rendront à la longue robuste & *brave*; parce que la force & le courage, disent le Roi de Prusse & Végece, s'acquierent par l'habitude du travail & du danger.

15. Dans un Pays libre, la réunion des richesses Nationales en un certain nombre de mains se fait lentement: c'est l'œuvre des Siecles, mais à mesure qu'elle *se fait*, *le Gouvernement tend au Pouvoir arbitraire*, par *conséquent à sa dissolution*.

L'Etat de République est l'âge viril d'un Empire: le Despotisme en est la vieillesse. L'Empire est-il vieux? Rarement il rajeunit. Les Riches ont-ils soudoyé une partie de la Nation? Avec cette partie ils soumettent l'autre au Despotisme Aristocratique ou Monarchique. Propose-t-on quelques Loix nouvelles dans cet Empire? Toutes sont en faveur des Riches & des Grands; aucune en faveur du Peuple. L'esprit de Législation se corrompt & sa corruption annonce la chûte de l'Etat.

16. Rien à ce sujet de plus contradictoire que les

opinions des Moralistes. Conviennent-ils de la nécessité & de l'utilité du commerce en certains Pays ? Ils veulent en même tems y introduire une austérité de mœurs incompatible avec l'esprit commerçant.

En France le Moraliste qui le matin recommande les riches Manufactures aux soins du Gouvernement, déclame le soir contre le Luxe, les Spectacles & les mœurs de la Capitale.

Mais quel est l'objet du Gouvernement, lorsqu'il perfectionne ses Manufactures, lorsqu'il étend son Commerce ? C'est d'attirer chez lui l'argent de ses Voisins. Or qui doute que les mœurs, les amusemens de la Capitale, ne concourent à cet effet ? Que les Spectacles, les Actrices, les Dépenses qu'elles font & font *faire* aux Etrangers, ne soient une des parties les plus lucratives du commerce de Paris ? Quel est donc, ô Moralistes, l'objet de vos déclamations contradictoires ?

17. Qu'on ne s'étonne point de l'extrême amour des hommes pour l'argent. Un Phénomene vraiment surprenant seroit leur indifférence pour les richesses. Il faut en tout Pays où l'argent a cours, où les richesses sont l'échange de tous les plaisirs, que les richesses y soient aussi vivement poursuivies que les plaisirs mêmes dont elles sont représentatives. Il faut la naissance d'un Lycurgue & la prohibition de l'argent pour éteindre chez un Peuple l'amour des richesses. Or quel concours singulier de circonstances pour former & ce Législateur & le Peuple propre à recevoir ses Loix !

18. Du moment où les Honneurs ne sont plus le prix des

les actions honnêtes, les mœurs se corrompent. Lors de l'arrivée du Duc de Milan à Florence, le *mépris*, dit Machiavel, étoit le partage des vertus & des talens. Les Florentins sans esprit & sans courage étoient entiérement dégénérés. S'ils cherchoient à se surpasser les uns, les autres, c'étoit en magnificence d'habits, en vivacités, & d'expressions & de réparties. Le plus Satyrique étoit chez eux réputé le plus Spirituel. Y auroit-il maintenant dans l'Europe quelque Nation dont le tour d'esprit ressemblât à celui des Florentins de ce *tems-là*.

19. Ce n'est point dans la masse plus ou moins grande des richesses Nationales, mais de leur plus ou moins *inégale* répartition que dépend le bonheur ou le malheur des Peuples. Supposons qu'on anéantisse la moitié des richesses d'une Nation, si l'autre moitié est à peu-près également *répartie entre tous les* Citoyens, l'*Etat sera presqu'également heureux* & puissant.

De tous les commerces le plus avantageux à chaque Nation est celui dont les profits se partagent en un plus grand nombre de mains. Plus on compte dans un Etat d'hommes libres, indépendans & jouissans d'une fortune médiocre, plus l'Etat est fort. Aussi tout Prince sage, n'a-t-il jamais accablé ses Sujets d'Impôts, ne les a-t-il jamais privé de leur aisance, & n'a-t-il enfin jamais gêné leur liberté, ou par trop d'espionnage, ou par des Loix trop séveres & trop incommodes de Police.

Un Monarque qui ne respecte ni l'aisance, ni la li-

berté de ses Sujets voit leur ame flétrie languir dans l'inertie. Or cette maladie des Esprits est d'autant plus fâcheuse qu'elle est communément déjà incurable alors qu'elle est apperçue.

20. A-t-on défendu l'introduction de l'argent dans une Nation? Il faut ou que cette Nation adopte les Loix de Sparte ou qu'elle reste exposée à l'invasion de ses Voisins. Quel moyen à la longue de leur résister si pouvant être toujours attaquée, elle ne peut les attaquer!

Dans tout Etat, il faut pour repousser la guerre maintenant si dispendieuse, ou de grandes richesses, ou la pauvreté, le courage & la Discipline des Spartiates.

Or qui fournit de grandes richesses au Gouvernement? De grosses taxes levées sur le superflu & non sur les besoins des Citoyens. Que supposent de grosses taxes? De grandes consommations. Si l'Anglois vivoit comme l'Espagnol de pain, d'eau & d'oignon, l'Angleterre bientôt appauvrie & dans l'impossibilité de soudoyer des Flottes & des Armées, cesseroit d'être respectée. Sa Puissance aujourd'hui fondée sur d'immenses revenus & de gros Impôts, seroit encore détruite, si ces Impôts, comme je l'ai déjà dit, se levoient sur les besoins & non sur l'aisance des Habitans.

Le crime le plus habituel des Gouvernemens de l'Europe est leur avidité à s'approprier tout l'argent du Peuple. Leur soif est insatiable. Que s'ensuit-il? Que les Sujets dégoûtés de l'aisance par l'impossibilité de se la procurer sont sans émulation & sans honte de leur pau-

pauvreté. De ce moment la consommation diminue, les terres restent en friche, les Peuples croupissent dans la paresse & l'indigence, parce que l'amour des richesses a pour base :

1°. La possibilité d'en acquérir.

2°. L'assurance de les conserver.

3°. Le droit d'en faire usage.

21. Supposons que la grande Brétagne attaque l'Inde, la dépouille de ses trésors & les transporte à Londres, les Anglois seront alors Possesseurs d'immenses richesses. Qu'en feront-ils? Ils épuiseront d'abord l'Angleterre de tout ce qui peut contribuer à leurs plaisirs; ils tireront ensuite de l'Etranger les Vins exquis, les Huiles, les Cafés, enfin tout ce qui peut flatter leur goût; & toutes les Nations entreront en partage des trésors Indiens. Je doute que des Loix somptuaires puissent s'opposer à cette dispersion de leurs richesses. Ces Loix toujours faciles à éluder donnent d'ailleurs trop d'atteinte au droit de propriété, le premier & le plus sacré des droits. Mais quel moyen de fixer les richesses dans un Empire? Je n'en connois aucun. Le flux & reflux de l'argent sont dans le Moral l'effet de causes aussi constantes, aussi nécessaires & aussi puissantes que le sont dans le Physique le flux & reflux des mers.

22. Rien de plus facile à tracer que les divers degrés par lesquels une Nation passe de la pauvreté à la richesse, de la richesse à l'inégal partage de cette richesse, de cet inégal partage au Despotisme & du Despotisme à sa ruine. Un homme pauvre s'applique-t-il au Com-

Commerce, s'adonne-t-il à l'Agriculture, fait-il fortune? Il a des Imitateurs. Ces Imitateurs se sont-ils enrichis? Leur nombre se multiplie, & la Nation entiere se trouve insensiblement animée de l'esprit de travail & de gain. Alors son industrie s'éveille, son commerce s'étend; elle croît chaque jour en richesses & en puissance. Mais si sa richesse & sa puissance se réunissent insensiblement dans un petit nombre de mains, alors le goût du Luxe & des superfluités s'emparera des Grands; parce que si l'on en excepte quelques avares, l'on n'acquiert que pour dépenser. L'amour des superfluités, irritera dans ces Grands la soif de l'Or & le desir du Pouvoir: ils voudront commander en Despotes à leurs Concitoyens. Ils tenteront tout à cet effet; & c'est alors qu'à la suite des richesses, le Pouvoir arbitraire s'introduisant peu-à-peu chez un Peuple, en corrompra les mœurs & l'avilira.

Lorsqu'une Nation commerçante atteint le période de sa grandeur, le même desir du gain qui fit d'abord sa force & sa puissance, devient ainsi la cause de sa ruine.

Le Principe de vie qui se développant dans un Chêne majestueux, éleve sa tige, étend ses branches, grossit son tronc & le fait régner sur les forêts, est le Principe de son dépérissement.

Mais en suspendant dans les Peuples le développement trop rapide du desir de l'Or, ne pourroit-on prolonger la durée des Empires? L'on n'y parviendroit, répondrai-je, qu'en affoiblissant dans les Citoyens l'amour

mour des richesses. Or qui peut assurer qu'alors les Citoyens ne tombassent point dans cette paresse Espagnole, la plus incurable des maladies Politiques.

23. Les vertus de la pauvreté, sont dans une Nation l'audace, la fierté, la bonne foi, la constance, enfin une sorte de férocité noble. Elles sont chez des Peuples nouveaux l'effet de l'espece d'égalité qui regne d'abord entre tous les Citoyens. Mais ces vertus séjournent-elles long-tems dans un Empire? Non: elles y vieillissent rarement, & la seule multiplication des Habitans suffit souvent pour les en bannir.

24. Point de talens & de vertus que ne crée dans un Peuple l'espoir des Honneurs décernés par l'estime & la reconnoissance publique. Rien que n'entreprend le desir de les mériter & de les obtenir. Les Honneurs sont une monnoie qui hausse & baisse selon le plus ou le moins de justice avec laquelle on la distribue. L'intérêt public exigeroit qu'on lui conservât la même valeur & qu'on la dispensât avec autant d'équité que d'économie. Tout Peuple sage doit payer en Honneurs les services qu'on lui rend. Veut-il les acquitter en argent? Il épuise bientôt son trésor, & dans l'impuissance alors de récompenser le talent & la vertu, l'un & l'autre est étouffé dans son germe.

25. L'argent est-il devenu l'unique Principe d'activité dans une Nation? C'est un mal. Je n'y connois plus de remede. Les récompenses en nature seroient sans doute plus favorables à la production des hommes vertueux. Mais pour les proposer que de changemens à faire

faire dans les Gouvernemens de la plupart des Etats de l'Europe ?

26. A quelle cause attribuer l'extrême Puissance de l'Angleterre ? Au mouvement, au jeu de toutes les passions contraires. Le Parti de l'Opposition excité par l'ambition, la vengeance ou l'amour de la Patrie, y protege le Peuple contre la Tyrannie. Le Parti de la Cour animé du desir des places, de la faveur ou de l'argent, y soutient le Ministere contre les attaques quelquefois injustes de l'Opposition.

L'avarice & la cupidité toujours inquietes des Commerçans y réveillent à chaque instant l'industrie de l'Artisan. Les richesses de presque tout l'Univers sont par cette industrie transportées en Angleterre. Mais dans une Nation aussi riche, aussi puissante, comment se flatter que les divers partis se conserveront toujours dans cet équilibre de force qui maintenant assure son repos & sa grandeur. Peut être cet équilibre est-il très-difficile à maintenir. On a pu faire jusqu'à présent aux Anglois l'application de cette Epitaphe du Duc de Dévonshire, *fidele sujet des bons Rois, ennemi redoutable des Tyrans.* Pourra-t-on toujours la leur faire ? Heureuse la Nation de qui M. de Gourville a pu dire ; *Son Roi, lorsqu'il est l'homme de son Peuple, est le plus grand Roi du Monde ; veut-il être plus ? Il n'est rien.* Ce mot répété par M. Temple à Charles II., irrita d'abord l'orgueil du Prince : mais revenu à lui-même, il serra la main de M. Temple & dit : *Gourville a raison ; je veux être l'homme de mon Peuple.*

27.

27. C'est l'esprit de [illegible] d'une Métropole qui souvent porte le feu de la révolte dans ses Colonies. En traite-t-elle les Colons en Négres? Ce traitement les irrite. S'ils sont nombreux, ils lui résistent & s'en séparent enfin comme le fruit mûr se détache de sa branche.

Pour s'assurer l'amour & la soumission de ses Colonies, une Nation doit être juste. Elle doit souvent se rappeller qu'elle ne transporte dans des Terres étrangeres qu'un superflu de Citoyens qui lui eût été à charge; qu'elle n'est par conséquent en droit d'exiger d'eux, que des secours en tems de guerre & la signature d'un Traité fédératif auquel se soumettront toujours les Colonies, lorsque la Métropole ne voudra pas s'approprier tout le profit de leurs travaux.

28. Dans tout Pays où l'argent a cours, il faut qu'à la longue la maniere *inégale* dont l'argent s'y répartit, y *engendre la pauvreté générale*. Or cette espece de pauvreté est mere de la dépopulation. L'indigence soigne peu ses enfans, les nourit mal, en éleve peu. J'en citerai pour preuve, & les Sauvages du Nord de l'Amérique & les Esclaves des Colonies. Le travail excessif exigé des Négresses enceintes; le peu de soin qu'on y prend d'elles; enfin le Despotisme du Maître, tout concourt à leur stérilité.

En Amérique si les Jésuites étoient les seuls chez qui la reproduction des Negres fut à peu près égale à la consommation, c'est que Maîtres plus éclairés, ils fatiguoient & maltraitoient moins leurs Esclaves.

Un

Un Prince traite-t-il mal ses Sujets? Les accable-t-il d'Impôts? Il dépeuple son Pays, engourdit l'activité des Habitans; parce que l'extrême misere produit nécessairement le découragement, & le découragement la paresse.

29. Une trop inégale répartition des richesses Nationales précede & produit toujours le goût du Luxe. Un particulier a-t-il plus d'argent qu'il n'en faut pour subvenir à ses besoins? Il se livre à l'amour des superfluités. L'ennemi du Luxe doit dónc chercher dans la cause même du partage trop inégal des richesses & dans la destruction du Despotisme, le remede aux maux dont il accuse le Luxe & que réellement le Luxe soulage. Toute espece de superfluités a sa cause productrice.

Le Luxe des chevaux préférable à celui des bijoux & particulier aux Anglois, est en partie l'effet du long séjour qu'ils font dans leurs Campagnes. Si tous les habitent, c'est qu'ils y sont, pour ainsi dire, néceſſités par la constitution de leur Etat.

C'est la forme des Gouvernemens qui dirige d'une maniere invisible jusqu'aux goûts des Particuliers. C'est toujours à leurs Loix que les Peuples doivent leurs mœurs & leurs habitudes.

30. On ne peut trop scrupuleusement examiner toute question importante de Morale & de Politique. C'est, si je l'ose dire, au fond de l'examen que se trouve la Science & la Vérité. L'Or se ramasse au fond des creusets.

SEC-

SECTION VII.

Les vertus & le bonheur d'un Peuple sont l'effet, non de la sainteté de sa Religion, mais de la sageſſe de ſes Loix.

CHAPITRE I.

Du peu d'influence des Religons ſur les vertus & la félicité des Peuples.

DEs hommes plus pieux qu'éclairés ont imaginé que les vertus des Nations, leur humanité & la douceur de leurs mœurs dépendoit de la pureté de leur Culte. Les Hypocrites intéreſſés à propager cette opinion l'ont publiée ſans la croi-

croire. Le commun des hommes l'a crue sans l'examiner.

Cette erreur une fois annoncée a presque par-tout été reçue comme une vérité constante. Cependant l'expérience & l'Histoire nous apprennent que la prospérité des Peuples, dépendent, non de la pureté de leur Culte, mais de l'excellence de leur Législation.

Qu'importe en effet leur croyance! Celle des Juifs étoit pure, & les Juifs étoient la lie des Nations. On ne les compara jamais ni aux Egyptiens, ni aux anciens Perses.

Ce fut sous Constantin que la Religion chrétienne devint la Religion dominante. Elle ne rendra cependant point les Romains à leurs premieres vertus. On ne vit point alors de Décius se dévouer pour la Patrie & de Fabricius préférer sept acres de terres aux richesses de l'Empire.

En quel moment Constantinople devint-il le cloaque de tous les vices? Au moment même de l'établissement de la

Reli-

Religion chrétienne. Son culte ne changea point les mœurs des Souverains. Leur piété ne les rendit pas meilleurs. Les Rois les plus chrétiens ne furent pas les plus grands des Rois. Peu d'entr'eux montrerent ſur le Trône les vertus des Tites, des Trajans, des Antonins. Quel Prince dévot leur fût comparable!

Ce que je dis des Monarques, je le dis des Nations. Le pieux Portugais ſi ignorant & ſi crédule, n'eſt ni plus vertueux, ni plus humain, que le Peuple moins crédule & plus tolérant des Anglois.

L'intolérance Religieuſe eſt fille de l'ambition Sacerdotale & de la ſtupide crédulité Elle n'améliorera jamais les hommes. Avoir recours à la Superſtition, à la Crédulité & au Fanatisme pour leur inſpirer la bienfaiſance, c'eſt jetter de l'huile ſur le feu pour l'éteindre.

Pour adoucir la férocité humaine & rendre les hommes plus ſociables entr'eux, il faut d'abord les rendre indiffé-

férens à la diverſité des Cultes. Les Eſpagnols moins ſuperſtitieux euſſent été moins barbares envers les Américains.

Rapportons-nous-en au Roi Jacques. Ce Prince étoit bigot & connoiſſeur en ce genre Il ne croyoit point à l'humanité des Prêtres. „ Il eſt très-difficile, „ diſoit-il, d'être à la fois bon Théolo„ gien & bon Sujet".

En tout Pays, beaucoup de gens de la bonne doctrine & peu de vertueux. Pourquoi? C'eſt que la Religion n'eſt pas vertu. Toute croyance & même tout Principe ſpéculatif n'a pour l'ordinaire aucune influence ſur la conduite * 1. & la probité des hommes (*a*).

Le Dogme de la fatalité eſt le Dogme preſque général de l'Orient: c'étoit celui de Stoïciens. Ce qu'on appelle liberté ou puiſſance de délibérer, n'eſt, di-

(*a*) En montrant l'inutilité de la predication Papiſte, un Auteur célebre a très bien prouvé l'inutilité de cette Religion.

diſoient-ils, dans l'homme, qu'un ſentiment de crainte ou d'eſpérance ſucceſſivement éprouvé, lorſqu'il s'agit de prendre un parti du choix duquel dépend ſon bonheur ou ſon malheur. La délibération eſt donc toujours en nous l'effet néceſſaire de notre haine pour la douleur & de notre amour pour le plaiſir. * 2. Qu'on conſulte à ce ſujet les Théologiens. Un tel *Dogme*, diront-ils, eſt deſtructif de toute vertu. Cependant les Stoïciens n'étoient pas moins vertueux que les Philoſophes des autres Sectes : cependant les Princes Turcs ne ſont pas moins fideles à leurs *Traités que les Princes* Catholiques : cependant le Fataliſte Perſan n'eſt pas moins honnête dans ſon commerce que le Chrétien François ou Portugais. La pureté des mœurs eſt donc indépendante de la pureté des Dogmes.

La Religion Païenne quant à ſa partie Morale, étoit fondée comme toute autre ſur ce qu'on appelle la Loi naturelle. Quant à ſa partie Théologique ou My-

thologique, elle n'étoit pas très-édifiante. On ne lit point l'Hiſtoire de Jupiter, de ſes amours, & ſur-tout du traitement fait à ſon Pere Saturne, ſans convenir qu'en fait de vertus, les Dieux ne prêchoient point d'exemple. Cependant la Grece & l'ancienne Rome abondoient en Héros, en Citoyens vertueux. Et maintenant la Grece moderne & la nouvelle Rome, n'engendrent comme le Brézil & le Mexique, que des hommes vils, pareſſeux, ſans talens, ſans vertus & ſans induſtrie.

Or depuis l'établiſſement du Chriſtianisme dans les Monarchies de l'Europe, ſi les Souverains n'ont été ni plus vaillans, ni plus éclairés; ſi les Peuples n'ont été ni plus inſtruits, ni plus humains; ſi le nombre des Patriotes ne s'eſt nulle part multiplié; quel bien font donc les Religions? Sous quel prétexte le Magiſtrat tourmenteroit-il l'Incrédule? * 3. Egorgeroit-il l'Hérétique? * 4. Pourquoi mettre tant d'importance à la croyance

de

de certaines révélations toujours contestées, souvent si contestables, lorsqu'on en met si peu à la moralité des actions humaines?

Que nous apprend l'Histoire des Religions? Qu'elles ont par-tout allumé les flambeaux de l'Intolérance, jonché les plaines de Cadavres, abreuvé les Campagnes de Sang, embrasé les Villes, dévasté les Empires; mais qu'elles n'ont jamais rendu les hommes meilleurs. Leur bonté est l'œuvre des Loix. * 5.

Ce sont les Chaussées qui contiennent les Torrens; c'est la Digue du supplice & du *mépris qui contient le Vice*. C'est au Magistrat d'élever cette Digue.

Si les Sciences de la Morale, de la Politique & de la Législation ne sont qu'une seule & même Science, quels devroient être les vrais Docteurs de la Morale? Les Prêtres? Non: mais les Magistrats. La Religion détermine notre croyance, & les Loix nos mœurs & nos vertus.

 Quel

Quel ſigne diſtingue le Chrétien du Juif, du Guebre, du Muſulman? Eſt-ce une équité, un courage, une humanité, une bienfaiſance particuliere à l'un & non connue des autres? On les reconnoît à leurs diverſes profeſſions de Foi. Qu'on ne confonde donc jamais l'homme honnête avec l'Orthodoxe. * 6.

En chaque Pays, l'Orthodoxe eſt celui qui croit tel ou tel Dogme, & dans tout l'Univers, le Vertueux eſt celui qui fait telle ou telle action humaine & conforme à l'intérêt général. Or ſi ce ſont les Loix * 7. qui déterminent nos actions, ce ſont elles qui font les bons Citoyens. * 8.

Ce n'eſt donc point à la ſainteté du Culte qu'on doit rapporter & les vertus & la pureté de mœurs d'un Peuple. Pouſſe-t-on plus loin cet examen? On voit que l'eſprit Religieux eſt entiérement destructif de l'eſprit Légiſlatif.

CHAPITRE II.

De l'esprit Religieux, destructif de l'esprit Législatif.

L'OBÉISSANCE aux Loix est le fondement de toute Législation. L'obéissance au Prêtre est le fondement de presque toute Religion.

Si l'intérêt du Prêtre pouvoit se confondre avec l'intérêt National, les Religions deviendroient les Confirmatrices de toute Loi sage & humaine. Cette supposition est inadmissible. L'intérêt du Corps Ecclésiastique fut par-tout isolé *& distinct* de l'intérêt public. Le Gouvernement Sacerdotal a depuis celui des Juifs jusqu'à celui du Pape, toujours avili la Nation chez laquelle il s'est établi. Partout le Clergé voulut être indépendant

du Magiſtrat & dans preſque toutes les Nations, il y eut en conſéquence deux autorités ſuprêmes & deſtructives l'une de l'autre.

Un Corps oiſif eſt ambitieux: il veut être riche & puiſſant & ne peut le devenir qu'en dépouillant les Magiſtrats de leur autorité (*a*) & les Peuples de leurs biens.

Les Prêtres pour ſe les approprier fonderent la Religion ſur une Révélation & s'en déclarerent les Interpretes. Eſt-on l'Interprete d'une Loi? On la change à ſon gré. On en devient à la longue l'Auteur. Du moment où les Prêtres ſe chargent d'annoncer les volontés du Ciel, & ne ſont

(*a*) Lors de la deſtruction projettée des Parlemens en France, qu'elle joie indécente les Prêtres de Paris ne firent-ils point éclater! Que les Magiſtrats de toutes les Nations reconnoiſſent à cette joie la haine de l'autorité Spirituelle pour la Temporelle. Si le Sacerdoce paroît quelquefois la reſpecter dans les Rois, c'eſt lorſqu'ils lui ſont ſoumis & que par eux il commande aux Loix.

ſont plus des hommes ; ce ſont des Divinités. C'eſt en eux, ce n'eſt point en Dieu que l'on croit. Ils peuvent en ſon nom ordonner la violation de toute Loi contraire à leurs intérêts, & la deſtruction de toute autorité rebelle à leurs déciſions.

L'eſprit Religieux par cette raiſon fût toujours incompatible avec l'eſprit Légiſlatif (*a*) & le Prêtre toujours l'ennemi du Magiſtrat. Le premier inſtitua des Loix Canoniques ; le ſecond les Loix Politiques. L'eſprit de domination & de menſonge préſida à la confection des premieres : elles furent funeſtes à l'Univers. L'eſprit de juſtice & de vérité préſida plus ou moins à la confection

(*a*) L'intérêt du Prêtre change-t-il ? Ses Principes Religieux changent. Combien de fois les interpretes de la révélation ont-ils métamorphoſé la vertu en crime & le crime en vertu ? Ils ont béatifié l'aſſaſſin d'un Roi. Quelle confiance peut donc inſpirer la Morale variable des Théologiens ? La vraie Morale puiſe ſes Principes dans la raiſon, dans l'amour du bien public ; & de tels Principes ſont toujours les mêmes.

tion des secondes ; elles furent en conséquence plus ou moins avantageuses aux Nations.

Si la justice & la vérité sont sœurs, il n'est de Loix réellement utiles que les Loix fondées sur une connoissance profonde de la Nature & des vrais intérêts de l'homme. Toute Loi qui pour base a le mensonge * 9. ou quelque fausse révélation est toujours nuisible. Ce n'est point sur un tel fondement que l'homme éclairé édifiera les Principes de l'équité. Si le Turc permet de tirer de son Koran les Principes du juste & de l'injuste, & ne souffre pas qu'on les tire du Veddam, c'est que sans préjugés à l'égard de ce dernier Livre, il craindroit de donner à la justice & à la vertu un fondement ruineux. Il ne veut pas en confirmer les préceptes par de fausses révélations. * 10.

Le mal que font les Religions est réel & le bien imaginaire.

De quelle utilité en effet peuvent-elles être?

être? Leurs Préceptes ſont ou contraires, ou conformes à la Loi naturelle, c'eſt-à-dire, à celle que la raiſon perfectionnée dicte aux Sociétés pour leur plus grand bonheur.

Dans le premier cas il faut rejetter les Préceptes de cette Religion comme contraires au bien public.

Dans le ſecond il faut les admettre. Mais alors que ſert une Religion qui n'enſeigne rien que l'eſprit & le bon ſens n'enſeigne ſans elle.

Du moins, dira-t-on, les Préceptes de la raiſon conſacrés par une révélation en paroiſſent plus reſpectables. Oui, dans un premier moment de ferveur. Alors des maximes crues vraies parce qu'on les croit révélées, agiſſent plus fortement ſur les imaginations. Mais cet Enthouſiaſme, eſt bientôt diſſipé.

De tous les Préceptes ceux dont la vérité eſt démontrée ſont les ſeuls qui commandent conſtamment aux Eſprits. Une révélation par cela même qu'elle eſt in-

taine & contestée, loin de fortifier la démonstration d'un Principe moral, doit à la longue en obscurcir l'évidence. * 11.

L'erreur & la vérité sont deux Etres hétérogenes. Ils ne s'allient jamais ensemble. Tous les hommes d'ailleurs ne sont pas mûs par la Religion: tous n'ont pas la Foi, mais tous sont animés du desir du bonheur & le saisiront par-tout où la Loi le leur présentera.

Des Principes respectés, parce qu'ils sont révélés, * 12. sont toujours les moins fixes. Journellement interprétés par le Prêtre, ils sont aussi variables que ses intérêts, & presque toujours en contradiction avec l'intérêt général. Toute Nation, par exemple, desire que le Prince soit éclairé. Le Sacerdoce desire au contraire que le Prince soit abruti. Que d'art à cet effet n'emploient-ils pas?

Point d'Anecdote qui peigne mieux l'esprit du Clergé que ce fait si souvent cité par les Réformés.

Il s'agissoit dans un grand Royaume de

de ſavoir quels ſeroient les Livres dont on permettroit *la* lecture au jeune Prince. On aſſemble le Conſeil à ce ſujet. Le Confeſſeur du jeune Prince y préſide. On propoſe d'abord les Décades de Tite Live commentées par Machiavel, l'Eſprit des Loix, Montagne, Voltaire &c. Ces Ouvrages ſucceſſivement rejettés, le Confeſſeur Jéſuite ſe leve enfin & dit: j'ai vu l'autre jour ſur la table du Prince le Catéchiſme & le Cuiſinier François: point de lecture pour lui moins dangereuſe.

La Puiſſance du Prêtre comme celle du Courtiſan eſt toujours attachée à l'ignorance & à la ſtupidité du Monarque. Auſſi rien qu'ils ne faſſent pour le rendre ſot, inacceſſible à ſes Sujets, & le dégoûter des ſoins de l'Adminiſtration.

Du tems du Czar Pierre, Sévach Huſſein, Sophi de Perſe, perſuadé par les Viſirs, par les Prêtres & par ſa pareſſe que ſa dignité ne lui permettoit pas de s'occuper des affaires publiques,

s'en décharge sur ses Favoris. Peu d'années après ce Sophi est détrôné.

CHAPITRE III.

Quelle espece de Religion seroit utile.

LE Principe le plus fécond en calamités publiques * 13. est l'ignorance. C'est de la perfection des Loix * 14. que dépendent les vertus des Citoyens ; & des progrès de la raison humaine que dépend la perfection de ces mêmes Loix. Pour être honnête, * 15. il faut être éclairé. Pourquoi donc l'Arbre de la Science est-il encore l'Arbre défendu par le Despotisme & le Sacerdoce? Toute Religion qui dans les hommes honore la pauvreté d'esprit, est une Religion dangereuse. La pieuse stupidité des Papistes ne les rend pas meilleurs. Quelle Armée dévaste

vaſte le moins les Contrées qu'elle traverſe? Eſt-ce l'Armée dévote, l'Armée des Croiſés? Non; mais l'Armée la mieux diſciplinée.

Or ſi la diſcipline, ſi la crainte du Général réprime la licence des Troupes & contient dans le devoir des Soldats jeunes, ardens & journellement accoutumés à braver la mort dans les combats, que ne peut la crainte des Loix ſur les timides Habitans des Villes?

Ce ne ſont point les Anathêmes de la Religion; c'eſt l'Epée de la juſtice qui dans les Cités déſarme l'aſſaſſin; c'eſt le *bourreau qui retient le bras du* meurtrier. La crainte du ſupplice peut tout dans les Camps. * 16. Elle peut tout auſſi dans les Villes. Elle rend dans les uns l'Armée obéiſſante & brave; & dans les autres les Citoyens juſtes & vertueux. Il n'en eſt pas ainſi des Religions. Le Papiſme commande la tempérance; cependant qu'elles ſont les années où l'on voit le moins d'ivrognes? Sont-ce celles où

l'on débite le plus de Sermons? Non: mais celles où l'on recueille le moins de vin. Le Catholicisme défendit en tous les tems le Vol, la Rapine, le Viol, le Meurtre &c., & dans tous les Siecles les plus dévots, dans le 9e, le 10e, & le 11e. l'Europe n'étoit peuplée que de brigands. Qu'elle cause de tant de violences & de tant d'injustices? La trop foible Digue que les Loix opposoient alors aux forfaits. Une amende plus ou moins considérable étoit le seul châtiment des grands crimes. On payoit tant pour le meurtre d'un Chevalier, d'un Baron, d'un Comte, d'un Légat, enfin jusqu'à l'assassinat d'un Prince, tout étoit tarifé (*a*).

Le Duel fut long-tems à la mode en Europe & sur-tout en France. La Religion les défendoit & l'on se battoit tous les jours (*b*). Le Luxe à depuis amolli les

(*a*) Voyez M. Hume vol. 1. de son Histoire d'Angleterre.

(*b*) Tout crime non puni par la Loi est un crime jour-

les mœurs Françoifes. La peine de mort eft portée contre les Duéliftes. Ils font du moins prefque tous forcés de s'expatrier. Il n'eft plus de duel.

Qui fait maintenant la fûreté de Paris? La dévotion de fes Habitans? Non: mais l'exactitude & la vigilance de fa Police. * 17. Les Parifiens du Siecle paffé *étoient* plus dévots & plus voleurs.

Les vertus font donc l'œuvre des Loix (*a*); & non de la Religion. Je citerai pour preuve le peu d'influence de notre croyance fur notre conduite.

journellement commis. Quelle plus forte preuve de l'inutilité des Religions!

(*a*) On donne une fête publique: eft-elle mal-ordonnée? Il s'y fait beaucoup de vols. Eft-elle bien ordonnée? Il ne s'y en commet aucun. Dans ces deux cas ce font les mêmes hommes que la bonne ou mauvaife *Police* rend honnêtes ou fripons.



CHA-

CHAPITRE IV.

De la Religion Papiste.

PLUS de conséquence dans les Esprits rendroit la Religion Papiste plus nuisible aux Etats. Dans cette Religion si le Célibat passe pour l'état le plus parfait & le plus agréable au Ciel (*a*), point de Croyant, s'il est conséquent, qui ne dût vivre dans le Célibat.

Dans cette Religion, s'il est beaucoup d'Appellés & peu d'Elus, toute Mere tendre

(*a*) C'est à l'imperfection, c'est à l'inconséquence des hommes que le Monde doit sa durée. Une sorte d'incrédulité sourde s'oppose souvent aux funestes effets des Principes Religieux. Il en est des Loix Ecclésiastiques comme des réglemens du Commerce. S'ils sont mal-faits, c'est à l'indocilité des Négocians que l'Etat doit sa richesse; leur obéissance en eût été la ruine.

dre doit tuer ses Enfans nouveaux Baptisés pour les faire jouir plutôt & plus sûrement du Bonheur éternel.

Dans cette Religion, quelle est, disent les Prédicateurs, la mort à craindre? La mort imprévue. Quelle est la desirable? Celle à laquelle on est préparé. Où trouver cette mort? Sur l'échafaud. Mais elle suppose le crime: il faut donc le commettre (*a*).

Dans cette Religion, quel usage faire de son argent? Le donner aux Moines pour tirer par leurs prieres & leurs messes les ames du Purgatoire.

Qu'un malheureux soit enchaîné sur un

(*a*) Un pareil fait arriva il y a 4 ou 5 ans en Prusse. Au sortir d'un Sermon sur le danger d'une mort imprévue, un Soldat tue une fille. Malheureux, lui dit-on, qui t'a fait commettre ce crime? Le desir du Paradis, répond-il. Ce meurtre me conduit à la prison; de la prison à l'échafaud, de l'échafaud au Ciel. Le Roi instruit du fait, fit défense aux Ministres de prêcher à l'avenir de tels Sermons, & même d'accompagner les criminels au supplice.

un bûcher, qu'on soit prêt à l'allumer; quel homme humain ne donneroit pas sa bourse pour l'en délivrer? Quel homme ne s'y sentiroit pas forcé par le sentiment d'une pitié involontaire? Doit-on moins à des ames destinées à être brûlées pendant plusieurs Siecles.

Un vrai Catholique doit donc se reprocher toute espece de dépense en Luxe & en superfluités. Il doit vivre de pains, de fruits de légumes. Mais l'Evêque lui-même (*a*) fait bonne chere, boit d'excellens vins, fait vernir ses carrosses. La plupart des Papistes font broder des habits & dépensent plus en Chiens, Chevaux,

(*a*) L'indifférence actuelle des Evêques pour les ames du Purgatoire fait soupçonner, qu'ils ne sont pas eux-mêmes bien convaincus de l'existence d'un lieu qu'ils n'ont jamais vu. On est de plus étonné qu'un homme y reste plus ou moins long-tems, selon qu'il a plus ou moins de pieces de 12 sols pour faire dire des Messes, & que l'argent soit encore plus utile dans l'autre Monde que dans celui-ci.

vaux, Equipages qu'en Meſſes. C'eſt qu'ils ſont inconſéquens à leur croyance. Dans la ſuppoſition du Purgatoire, qui donne l'aumone au Pauvre fait un mauvais uſage de ſes richeſſes. Ce n'eſt point aux Vivans qu'on la doit ; c'eſt aux Morts ; c'eſt à ces derniers que l'argent eſt le plus néceſſaire.

Jadis plus ſenſible aux maux des Trépaſſés, l'on faiſoit plus de Legs aux Eccléſiaſtiques. On ne mouroit point ſans leur abandonner une partie de ſes biens. L'on ne faiſoit, il eſt vrai, ce ſacrifice qu'au moment où l'on n'avoit plus, ni de ſanté pour jouir des plaiſirs, ni de tête pour ſe défendre des inſinuations Monacales. Le Moine d'ailleurs étoit redouté, & peut-être donnoit-on plus à la crainte du Moine, qu'à l'amour des ames. Sans cette crainte la croyance du Purgatoire n'eût pas autant enrichi l'Egliſe. La conduite des Hommes, des Peuples, eſt donc rarement conſéquente à leur croyance & même à leurs Principes

ſpé-

ſpéculatifs. Ces Principes ſont preſque toujours ſtériles.

Que j'établiſſe l'opinion la plus abſurde, celle dont on peut tirer les conſéquences les plus abominables; ſi je ne change rien aux Loix, je n'ai rien changé aux mœurs d'une Nation. Ce n'eſt point une fauſſe maxime de Morale qui me rendra méchant (*a*), mais l'intérêt que j'aurai de l'être. Je deviendrai pervers ſi les Loix détachent mon intérêt de l'intérêt public; ſi je ne puis trouver mon bonheur que dans le malheur d'autrui (*b*), & que par la forme du Gouvernement le

(*a*) En Morale, dit Machiavel, quelqu'opinion abſurde qu'on avance, on ne nuit point à la Société, ſi l'on ne ſoutient point cette opinion par la force. En tous genres de Sciences, c'eſt par l'épuiſement des erreurs, qu'on parvient juſqu'aux ſources de la vérité. En Morale la choſe réellement utile eſt la recherche du vrai. La choſe réellement nuiſible eſt ſa non-recherche. Qui prêche l'ignorance eſt un fripon qui veut faire des dupes.

(*b*) L'homme eſt l'ennemi, l'aſſaſſin de preſque tous les animaux. Pourquoi? C'eſt que ſa ſubſiſtance eſt attachée à leur deſtruction.

le crime ſoit récompenſé, la vertu délaiſſée & le vice élevé aux premieres places.

L'intérêt eſt la ſemence productrice du vice & de la vertu. Ce n'eſt point l'opinion erronée d'un Ecrivain qui peut accroître le nombre des voleurs dans un Empire. La Doctrine des Jéſuites favoriſoit le larcin: cette Doctrine fut condamné par les Magiſtrats; ils le devoient par décence: mais ils n'avoient point remarqué qu'elle eût multiplié le nombre des filoux. Pourquoi? C'eſt que cette Doctrine n'avoit point changé les Loix; c'eſt que la Police étoit auſſi vigilante; c'eſt qu'on infligeoit les mêmes peines aux coupables, & que ſauf le hazard d'une famine, d'une réforme ou d'un événement pareil, les mêmes Loix doivent en tout tems donner à peu près le même nombre de brigands.

Je ſuppoſe qu'on voulût multiplier les voleurs, que faudroit-il faire?

Augmenter les Impôts & les beſoins des Peuples;

Obli-

Obliger tout Marchand de voyager avec une bourse d'or;

Mettre moins de Maréchaussée sur les routes;

Abolir enfin les peines contre le vol;

Alors on verroit bientôt l'impunité multiplier le crime.

Ce n'est donc ni de la vérité d'une révélation, ni de la pureté d'un Culte, mais uniquement de l'absurdité ou de la sagesse des Loix que dépendent les vices ou les vertus des Citoyens (*a*). La Religion

(*a*) Platon avoit sans doute entrevu cette vérité, lorsqu'il disoit; „ le moment où les Villes & leurs „ Citoyens seront délivrés de leurs maux, est celui „ où la Philosophie & la Puissance, réunies dans le „ même homme, rendront la vertu victorieuse du vice". M. Rousseau n'est pas de cet avis. Au reste qu'il vante tant qu'il voudra, la sincérité & la vérité d'un Peuple sauvage & barbare, je ne l'en croirai pas sur sa parole. Le fait, dit M. Hume, vol. I. de l'Hist. d'Angleterre, c'est que les Anglo-Saxons, comme tous les Peuples ignorans & brigands, affichoient le parjure, la faus-

ligion vraiment utile eſt celle qui force les hommes à s'inſtruire. Quels ſont les Gouvernemens les plus parfaits? Ceux dont les Sujets ſont les plus éclairés. De tous les exemples le plus propre à démontrer cette vérité, c'eſt le Gouvernement des Jéſuites. C'eſt en ce genre le chef-d'œuvre de l'eſprit humain. Examinons leurs conſtitutions: nous en connoîtrons mieux quel eſt ſur les hommes le pouvoir de la Légiſlation.

fauſſeté avec une impudence inconnue aux Peuples civiliſés.

C'eſt la raiſon perfectionnée par l'expérience qui ſeule peut *démontrer* aux Peuples l'intérêt qu'ils ont d'être juſtes, humains & fideles à leurs promeſſes. La ſuperſtition à cet égard ne produit point les effets de la raiſon. Nos dévots Ancêtres juroient leurs Traités ſur la Croix & les Reliques, & ſe parjuroient. Les Peuples ne garantiſſent plus aujourd'hui leurs Traités par de pareils ſermens. Ils dédaignent ces inefficaces ſûretés.

CHAPITRE V.

Du Gouvernement des Jésuites.

Je ne considere ici la Constitution des Jésuites que relativement à leurs vues ambitieuses. Les Jésuites voulurent crédit, pouvoir, considération & l'obtinrent dans les Cours Catholiques.

Quels moyens employerent-ils à cet effet? La terreur & la séduction.

Qui les rendit redoutables aux Princes? L'union de leur volonté à celle de leur Général. La force d'une pareille union, n'est peut-être pas encore assez connue.

L'Antiquité n'offre point de modele du Gouvernement des Jésuites. Supposons qu'on eût demandé aux Anciens la solution de ce Problême politique:

Sa-

Savoir,

„ Comment du fond d'un Monaste-
„ re un homme peut en régir une
„ infinité d'autres répandus dans des
„ Climats divers & soumis à des
„ Loix & à des Souverains diffé-
„ rens. Comment à des distances
„ souvent immenses, cet homme
„ peut conserver assez d'empire sur
„ ses Sujets pour les faire à son gré
„ mouvoir, agir, penser & con-
„ former toujours leurs démarches
„ aux vues ambitieuses de l'Ordre".

Avant l'institution des Ordres Monastiques, ce Problême eût paru une folie. On eût mis sa solution au rang des Chimeres Platoniciennes. Cette Chimere cependant s'est réalisée.

A l'égard des moyens par lesquels le Général s'assure l'obéissance de ses Religieux, ces moyens sont connus; je ne m'arrêterai pas à les détailler.

Mais comment avec si peu de Sujets, inspire-t-il souvent tant de crainte aux Souverains? C'est un Chef-d'œuvre de Politique.

Pour opérer ce prodige, il falloit que la Constitution des Jésuites rassemblât tout ce que le Gouvernement Monarchique & Républicain ont d'avantageux.

D'une part, promptitude & secret dans l'exécution:

De l'autre, amour vif & habituel de la Grandeur de l'Ordre.

Les Jésuites pour cet effet devoient avoir un Despote à leur tête, mais un Despote éclairé & par conséquent électif. * 18.

L'Election de ce Chef supposoit,

Choix sur un certain nombre de Sujets;

Tems & moyens d'étudier l'Esprit, les Mœurs, les Caracteres, & les Inclinations de ces Sujets.

Pour cet effet il falloit que nouris dans les Maisons des Jésuites, leurs Eleves pussent être examinés par les plus am-

bitieux

bitieux & les plus éclairés des Supérieurs.

Que l'Election faite le nouveau Général étroitement lié à l'intérêt de la Société, n'en pût avoir d'autres.

Qu'il fût par conséquent comme tout Jésuite, soumis aux principales regles de l'Ordre.

Qu'il fît les mêmes vœux;

Fût comme eux inhabile à se marier;

Eût comme eux, renoncé à toute Dignité, à tout Lien de parenté, d'amour & d'amitié.

Que tout entier aux Jésuites, il ne tînt sa propre considération que de la Grandeur de l'Ordre; qu'il n'eût par conséquent d'autre desir que d'en accroître le pouvoir;

Que l'obéissance de ses Sujets lui en fournît les moyens.

Qu'enfin pour être le plus utile possible à sa Société, le Général pût se livrer tout entier à son génie, & que ses con-

ceptions hardies ne puſſent être réprimées par aucune crainte.

A cet effet on fixa ſa réſidence près d'un Prêtre Roi.

On voulut qu'attaché à ce Souverain par le lieu d'un intérêt commun, à certains égards, le Général partageant en ſecret l'autorité du Pontife, vécût dans ſa Cour, & pût delà braver la vengeance des Rois.

C'eſt-là qu'en effet au fond de ſa cellule, comme l'Araignée au centre de ſa toile, il étend ſes fils dans toute l'Europe & qu'il eſt par ces mêmes fils averti de tout ce qui ſe paſſe.

Inſtruit par la confeſſion des Vices, des Talens, des Vertus, des Foibleſſes des Princes, des Grands & des Magiſtrats, il ſait par quelle intrigue on peut favoriſer l'ambition des uns, s'oppoſer à celle des autres, flatter ceux-ci, gagner ou effrayer ceux-là.

Pendant qu'il médite ſur ces grands objets, on voit à ſes côtés l'ambition Mo-

Monacale qui tenant devant lui le Livre ſecret & redouté, où ſont inſcrites les bonnes ou mauvaiſes qualités des Princes, leurs diſpoſitions favorables ou contraires à *la* Société, marque d'un trait de ſang le nom des Rois qui dévoués à la vengeance de l'Ordre, doivent être rayés du nombre des Vivans. Si frappés de terreur les Princes foibles crurent au commandement du Général, n'avoir que le choix entre la mort & l'obéiſſance ſervile, leur crainte ne fut pas entiérement panique. Le Gouvernement des Jéſuites la juſtifioit à un certain point. Un homme commande-t-il une Société, dont les Membres ſont entre ſes mains ce que le bâton eſt dans celle du Vieillard; parle-t-il par leur bouche; frappe-t-il par leurs bras? Dépoſitaire d'immenſes richeſſes, peut-il à ſon gré les tranſporter par-tout où le requiert l'avantage de l'Ordre? Auſſi Deſpote que le vieux de la Montagne, a-t-il des Sujets auſſi ſoumis? Les voit-on à ſon commandement ſe précipi-

ter dans les plus grands dangers, exécuter les entreprises les plus hardies (a)? Un tel homme sans doute est à redouter.

Les Jésuites le sentirent & fiers de la terreur qu'inspiroit leur Chef, ils ne songerent qu'à s'assurer de cet homme redouté. Ils voulurent à cet effet que si par paresse ou quelques autres intérêts, le Général trahissoit ceux de la Société, il en fût le mépris & craignît d'en être la victime. Or qu'on nomme un Gouvernement où l'intérêt, & du Chef & de ses Membres ait été si réciproque & si étroitement uni. Qu'on ne s'étonne donc point qu'avec des moyens en apparence si foibles, la Société ait en si peu de tems atteint un si haut degré de Puissance.

Son

(a) Si les Jésuites ont dans mille occasions fait preuve d'autant d'intrépidité que les Abissins, c'est que chez ces Religieux comme chez ces redoutables Africains, le Ciel est la récompense du dévouement aux ordres du Chef.

Son Pouvoir fut l'effet de la forme de son Gouvernement.

Quelques hardis que fussent les Principes de sa Morale, ces Principes adoptés par les Papes étoient à peu-près ceux de l'Eglise Catholique. Si dans les mains des Séculiers, cette dangereuse Morale eut des effets peu funestes, je n'en suis point surpris. Ce n'est point la Lecture d'un *Busembaum*, ou d'un la Croix qui crée les Régicides; c'est dans l'ignorance & la solitude des Cloîtres que s'engendrent ces monstres, & c'est delà qu'ils s'élancent sur le Prince. En vain le Moine en les armant du poignard, veut cacher la main qui le leur fournit. Rien de plus reconnoissable que les crimes commis par l'ambition Sacerdotale.

Que pour les prévenir, l'ami des Souverains & l'ennemi du Fanatisme sache à quels signes certains on peut distinguer les diverses causes des grands attentats.

CHAPITRE VI.

Des diverses causes des grands attentats.

CES causes sont l'amour de la Gloire, l'Ambition & le Fanatisme. Quelques puissantes que soient ces passions, leur force néanmoins n'égale point ordinairement dans l'homme l'amour de sa conservation & de sa félicité; il ne brave point le danger & la douleur: il ne tente point d'entreprise périlleuse, si l'avantage attaché au succès n'est en quelque proportion avec le danger auquel il s'expose. C'est un fait prouvé par l'expérience de tous les tems.

CHAPITRE VII.

Des attentats commis par l'amour de la Gloire ou de la Patrie.

LORSQUE pour arracher eux & leur Patrie aux fers de l'esclavage, les Dions, les Pélopidas, les Aratus & les Timoléons méditoient le meurtre du Tyran, quelles étoient leurs craintes & leurs espérances? Ils n'avoient point à redouter la honte & le supplice d'un Ravaillac. La fortune les abandonnoit-elle dans leurs entreprises? Ces Héros toujours soutenus d'un Parti puissant pouvoient toujours se flatter de mourir les armes à la main. Le sort leur étoit-il favorable? Ils devenoient l'Idole & l'Amour de leurs Concitoyens. La récompense étoit donc au moins en proportion avec le danger auquel ils s'exposoient.

Lorsque Brutus suivit César au Sénat, il se dit sans doute à lui-même; le nom de Brutus, ce nom déjà consacré par l'expulsion des Tarquins, m'ordonne le meurtre du Dictateur & m'en fait un devoir. Si le succès me favorise, je détruis un Gouvernement tyrannique, je désarme le Despotisme prêt à faire couler le plus pur sang de Rome, je la sauve de la destruction & j'en deviens le nouveau Fondateur. Si je succombe dans mon entreprise, je péris de ma propre main ou de celle de l'ennemi. La récompense est donc égale au danger.

Le vertueux Brutus du tems de la Ligue se fût-il tenu ce discours? Eût-il porté la main sur son Souverain? Non: quel avantage pour la France, & quelle gloire pour lui, si vil instrument de l'ambition Papale, il eût été l'assassin de son Maître?

Dans un Gouvernement Monarchique, il n'est que deux motifs qui puissent déterminer un Sujet au Régicide; l'un une

Cou-

Couronne Terreſtre; l'autre une Couronne Céleſte. L'Ambition & le Fanatisme produiſent ſeuls de tels crimes.



CHAPITRE VIII.

Des attentats commis par l'Ambition.

LES attentats de l'Ambition ſont toujours commis par un Homme puiſſant. Il faut pour les projetter que le crime conſommé, l'Ambitieux puiſſe au même inſtant en recueillir le fruit, & que le crime manqué & découvert, il reſte encore aſſez puiſſant pour intimider le Prince, ou du moins ſe ménager le tems de la fuite.

Telle étoit ſous l'Empire Grec la poſition de ſes Généraux qui ſuivis de leurs Armées marchoient à l'Empereur, le frappoient dans le Combat, ou l'égorgeoient ſur le Trône.

Telle est encore à Constantinople celle où se trouve l'Aga ou le Prince Ottoman, lorsqu'à la tête des Janissaires, il force le Sérail, arrête & tue le Sultan qui souvent n'assure son Trône & sa vie que par le meurtre de ses Proches.

La condition du Régicide déclare presque toujours quelle espece de passion l'anime, de l'Ambition ou du Fanatisme Religieux.



CHA-

CHAPITRE IX.

Des attentats commis par le Fanatisme.

LE Régicide ambitieux ne se trouve que dans la Classe des Grands: le Régicide fanatique se trouve dans toutes & le plus souvent même dans la plus basse, parce que tout homme peut également prétendre au Trône & aux récompenses Céleſtes. Il eſt encore d'autres signes auxquels on diſtingue ces deux especes de Régicides. Rien de plus différent que leur conduite dans de pareils attentats.

Le premier perd-il l'espoir d'échapper? Eſt-il au moment d'être pris? Il s'empoisonne ou se tue sur sa victime. Le second n'attente point à sa vie: sa Religion le lui défend: elle seule peut retenir le bras d'un homme assez intrépide

pour commettre un tel forfait: elle ſeule peut lui faire préférer une mort affreuſe ſubie ſur un échafaud, à la mort douce qu'il ſe ſeroit donnée lui-même.

Le Fanatique eſt un inſtrument de vengeance que le Moine fabrique & emploie, lorſque ſon intérêt le lui ordonne.

CHAPITRE X.

Du moment où l'intérêt des Jéſuites leur commande un grand attentat.

LE crédit des Jéſuites baiſſe-t-il? Attend-t-il d'un Gouvernement nouveau plus de faveur que du Gouvernement actuel? La bonté du Prince régnant, le Pouvoir du Parti dévot à la Cour les aſſure-t-il de l'impunité? Ils conçoivent alors leur déteſtable projet. Ils prépa-

rent

rent les Citoyens à de grands événemens : ils éveillent en eux des Passions sinistres ; ils effraient les imaginations, ou comme autrefois par la prédiction de la fin prochaine du Monde, ou par l'annonce du renversement total de la Religion. Au moment où ces idées mises en fermentation échauffent les Esprits & deviennent le sujet général des conversations ; les Jésuites cherchent le forcené que doit armer leur ambition. Les Scélérats de cette espece sont rares. Il faut pour de tels attentats des ames composées de sentimens violens & contraires ; des ames à la fois susceptibles du dernier degré de scélératesse, de dévotion, de crédulité & de remords. Il faut des hommes à la fois hardis & prudens, impétueux & discrets ; & les caracteres de cette espece sont le produit des Passions les plus mornes & les plus séveres. Mais à quoi reconnoître les ames inflammables au Fanatisme ? Quel moyen de découvrir ces semences de Passions qui for-

tes,

tes, contraires & propres à former des Régicides, sont toujours invisibles avant d'être mises en action? Le Tribunal de la Confession est le Microscope où ces germes se découvrent. Dans ce Tribunal * 19. où l'homme se trouve à nud, le droit d'interroger permet au Moine de fouiller tous les replis d'une ame.

Le Général instruit par lui des Mœurs, des Passions & des Dispositions d'une infinité de Pénitens, a le choix sur un trop grand nombre pour n'y pas trouver l'instrument de sa vengeance.

Son choix fixé & le Fanatique trouvé, il s'agit d'allumer son zele. L'Enthousiasme est une maladie contagieuse qui se communique, dit Milord Shaftesbury, par le geste, le regard, le son de la voix &c. Le Général le sait: il commande & le Fanatique attiré dans une Maison de Jésuites, s'y trouve au milieu d'Enthousiastes. C'est-là que s'animant lui-même du sentiment de ceux qui l'entourent, on

on lui fait accroire qu'il pense ce qu'on lui suggere, & que familiarisé avec l'idée du Crime qu'il doit commettre, on le rend inaccessible aux remords.

Le remords d'un instant suffit pour désarmer le bras de l'assassin. Il n'est point d'homme quelque méchant, quelqu'audacieux qu'il *soit*, qui soutienne sans effroi l'idée d'un si grand attentat & des tourmens qui le suivent. Le seul moyen de lui en dérober l'horreur, c'est d'exalter tellement en lui le Fanatisme, que l'idée de son crime loin de s'associer dans sa Mémoire à l'idée de son supplice, lui rappelle uniquement celle des plaisirs Célestes, récompense de son forfait.

De tous les Ordres Religieux, celui des Jésuites est à la fois le plus puissant, le plus éclairé & le plus enthousiaste. Nul par conséquent qui puisse opérer aussi fortement sur l'imagination d'un Fanatique, & nul qui puisse avec moins de danger attenter à la vie des Princes. L'aveugle soumission des Jésuites aux or-

ordres de leur Général les assure tous les uns des autres. Sans défiance à cet égard, ils donnent un libre essor à leurs pensées.

Rarement chargés de commettre le crime qu'ils encouragent jusqu'à son exécution, la crainte du supplice ne peut refroidir leur zele. Chaque Jésuite étayé de tout le crédit & de la puissance de l'Ordre, sent qu'à l'abri de toute recherche jusqu'à la consommation de l'attentat, nul avant cet instant n'osera se porter accusateur du Membre d'une Société redoutable par ses richesses, par le grand nombre d'espions qu'elle soudoie, de Grands qu'elle dirige, de Bourgeois qu'elle protege & qu'elle s'attache par le lien indissoluble de la crainte & de l'espérance.

Le Jésuite sait de plus que le crime consommé, rien de plus difficile que d'en convaincre sa Société; que prodiguant l'Or & les menaces & se supposant toujour calomniée, elle pourra toujours répan-

pandre ſur les plus noirs forfaits, cette obſcurité favorable aux Jéſuites qui veulent bien être ſoupçonnés d'un grand crime, parce qu'ils en deviennent plus redoutables, mais qui ne veulent pas en être convaincus; parce qu'ils ſeroient trop odieux.

Quel moyen en effet de les en convaincre? Le Général ſait le nom de tous ceux qui trempent dans un grand complot; il peut au premier ſoupçon les diſperſer dans des Couvens inconnus & Etrangers: il peut ſous un faux nom les y entretenir à l'abri d'une pourſuite ordinaire. Devient-elle vive? Le Général eſt toujours ſûr de la rendre vaine, ſoit en enfermant l'accuſé au fond d'un Cloître, ſoit en le ſacrifiant à l'intérêt de l'Ordre. Avec tant de reſſources & d'impunités, doit-on s'étonner que la Société ait tant oſé, & qu'encouragés par les éloges de l'Ordre, ſes Membres aient ſouvent exécuté les entrepriſes les plus hardies.

On apperçoit donc dans la forme mê-

me du Gouvernement des Jésuites la cause de la crainte, du respect qu'ils inspirent, & la raison enfin pour laquelle depuis leur établissement, il n'est point de guerre Religieuse, de révolutions, d'assassinats de Princes à la Chine, en Ethiopie, en Hollande, en France, en Angleterre, en Portugal, à Genéve &c. auxquels les Jésuites n'aient eu plus ou moins de part.

L'ambition du Général & des Assistans est l'ame de cette Société. Nulle qui plus jalouse de la domination, ait employé plus de moyens pour se l'assurer. Le Clergé séculier est sans doute ambitieux; mais animé de la même Passion, il n'a pas les mêmes moyens de la satisfaire. Il fut plus rarement Régicide.

Le Jésuite est dans la dépendance immédiate d'un Supérieur. * 20. Il n'en est pas de même du Prêtre Séculier. Ce Prêtre répandu dans le Monde, distrait par ses affaires & ses plaisirs, n'est point en entier à une seule idée. Son Fana-

tisme

tisme n'eſt point ſans ceſſe exalté par la préſence d'autres Fanatiques. Moins puiſſant d'ailleurs qu'un Corps Religieux, coupable, il ſeroit puni. Il eſt donc moins entreprenant & moins redoutable que le Régulier.

Le vrai crime des Jéſuites ne fut pas la perverſité (*a*) de leur Morale, mais leurs Conſtitutions, leurs Richeſſes, leur Pouvoir, leur Ambition & l'Incompatilité de leurs intérêts avec celui de toute Nation.

Quelque parfaite qu'ait été la Légiſlation de ces Religieux, quelqu'Empire qu'elle dût leur donner ſur les Peuples, cependant, dira-t-on, ces Jéſuites ſi redoutés, ſont aujourd'hui bannis de France, de Portugal, d'Eſpagne: oui; parce qu'on s'eſt encore oppoſé à tems à leurs vaſtes projets.

Dans

(*a*) De faux Principes de Morale ne ſont dangéreux que lorſqu'ils ſont Loi.

* Dans toute Constitution Monastique, il est un vice radical; c'est le défaut de Puissance réelle. Celle des Moines est fondée sur la folie & la stupidité des hommes. Or il faut qu'à la longue l'esprit humain s'éclaire ou du moins qu'il change de folie. Les Jésuites qui l'avoient prévu vouloient en conséquence réunir dans leurs mains la Puissance Temporelle & Spirituelle. Ils vouloient effrayer par leurs Armées les Princes qu'ils n'intimideroient point par le poignard, ou le poison. Ils avoient à cet effet déjà jetté dans le Paraguai & la Californie les fondemens de nouveaux Empires.

Que le sommeil du Magistrat eût été plus long, cent ans plus tard, peut-être étoit-il impossible de s'opposer à leurs desseins. L'union du Pouvoir Spirituel & Temporel les eût rendus trop redoutables: ils eussent à jamais retenu les Catholiques dans l'aveuglement & leurs Princes dans l'humiliation. Rien ne prouve mieux le degré d'autorité auquel

les

les Jésuites étoient déjà parvenus que la conduite tenue en France pour les en chasser (*a*).

Pourquoi le Magistrat s'éleva-t-il si vivement contre leurs Livres? * 21. Il appercevoit sans doute la frivolité d'une telle Accusation. Mais il sentoit aussi que cette Accusation étoit la seule qui pût les perdre dans l'esprit des Peuples. Toute autre eût été impuissante.

Supposons en effet que dans l'arrêt de leur bannissement le Magistrat n'eût fait usage que des seuls motifs du bien Public.

„ Toute Société nombreuse, eût-il „ dit,

(*a*) Lorsqu'effrayés des Remontrances de leurs Parlemens, on voit les Rois se confier aux Jésuites, comment ne se pas rappeller la fable du Souriceau? Quel Animal bruyant, je viens de rencontrer, dit-il à sa Mere, c'est, dit-on, un Coq. Je suis transi de peur; je n'aurois pu vous rejoindre, si je n'eusse été rassuré par la présence d'un Animal bien doux. Il me paroît ami de notre espece. Son nom est un Chat. O! Mon fils, c'est de ce dernier dont-il faut te garer.

„ dit, eſt ambitieuſe & ne s'occupe que
„ de ſon intérêt particulier. Ne ſe con-
„ fond-il pas avec l'intérêt Public? Cet-
„ te Société eſt dangereuſe".

„ Quant à celle des Jéſuites, eût-il
„ ajouté, il eſt évident que ſoumiſe par
„ ſa Conſtitution à un Deſpote Etranger,
„ elle ne peut avoir d'intérêt conforme
„ à celui du Public (*a*).

„ L'extrême étendue du commerce
„ des Jéſuites ne peut-il pas être deſ-
„ tructif du commerce National. Des
„ richeſſes immenſes gagnées (*b*) dans
le

(*a*) Les Magiſtrats peuvent ſans doute appliquer aux Jéſuites ce mot de Hobbes aux Prêtres Papiſtes. „ Vous-êtes, leur diſoit-il, une confédération de Fri-
„ pons ambitieux. Jaloux de dominer ſur les Peu-
„ ples, vous tâchez à force de myſteres & de non
„ ſens d'éteindre en eux les lumieres de la raiſon &
„ de l'Evangile.

„ Croire à la vérité du Prêtre, dit à ſujet le Poëte
„ Lee, c'eſt ſe fier aux ſouris du Grand, aux larmes
„ de la Courtiſanne, aux ſermens du Marchand, &
„ à la triſteſſe de l'Héritier".

(*b*) Les richeſſes des Jéſuites ſont immenſes ils ne
s'en-

„ le Négoce & transportées au gré du „ Général, à la Chine, en Espagne, en „ Allemagne, en Italie &c. ne peuvent „ qu'appauvrir une Nation".

Une Société enfin devenue célebre par des attentats sans nombre, une Société composée d'hommes sobres & qui pour multiplier ses partisans, offre protection, crédit, richesses à ses amis, persécution, infortune & mort à ses ennemis, est à coup sûr une Société dont les projets devoient être aussi vastes que destructifs du bonheur général.

Quelques raisonnables qu'eussent été ces motifs, ils eussent fait peu d'impressions, & l'Ordre puissant & protégé des Jésuites n'eût jamais été sacrifié à la raison & au bien Public.

„ sement, ni ne labourent, & cependant, dit Shac- „ kespear, ce sont eux qui recueillent toute la graisse „ de la terre. Ils savent même pressurer jusqu'au suc „ de la pauvreté".

CHAPITRE XI.

Le Jansénisme seul pouvoit détruire les Jésuites.

POUR combattre les Jésuites avec avantage, que falloit-il? Opposer Passion à Passion, Secte à Secte, Fanatisme à Fanatisme. Il falloit armer contr'eux le Janséniste. Or le Janséniste insensible par dévotion * 22. ou par stupidité au malheur de ses semblables ne se fût point élevé contre les Jésuites, s'il n'eût apperçu en eux que les ennemis du bien Public. Les Magistrats le sentirent & crurent que pour l'animer contre ces Religieux, il falloit étonner son imagination & dans un Livre tel que celui des Assertions, faire sans cesse retentir à ses oreilles les mots d'Impudicité, de Pêché Philosophi-

phique, de Magie, d'Aſtrologie, d'Idolatrie &c.

On a reproché ces Aſſertions aux Magiſtrats. Ils ont, a-t-on dit, avili & dégradé leur caractere & leur dignité en ſe préſentant au Public ſous la forme de Controverſiſtes. * 23. Ni les Princes, ni les Magiſtrats ne doivent ſans doute pas faire le vil métier d'Ergotiſtes & de Théologiens. Les diſputes de l'Ecole ſont incompatibles avec les grandes vues de l'Adminiſtration. Ces diſputes retréciſſent les Eſprits. * 24.

Si l'on y met trop d'importance, elles deviennent le préſage des plus grands malheurs. Elles annoncerent la St. Barthelemi. Le Siecle d'or d'une Nation n'eſt pas celui des controverſes. Cependant ſi lors de l'affaire des Jéſuites, les Magiſtrats n'avoient en France que peu de crédit & d'autorité; ſi la poſition des Parlemens par rapport aux Jéſuites étoit telle qu'ils ne puſſent opérer le bien Public que ſous des prétextes & par des mo-

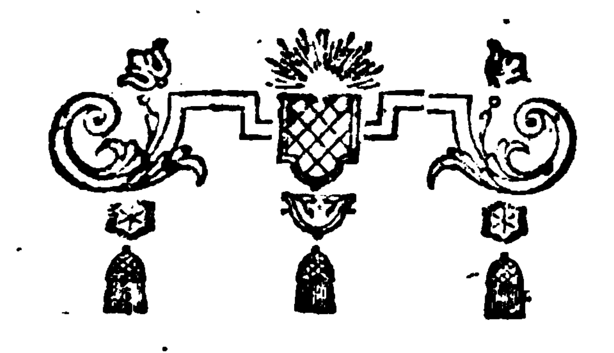
tifs différens de ceux qui les détermi-noient réellement, pourquoi n'en eussent-ils pas fait usage, & n'eussent-ils pas profité du mépris où tomboient les Livres & la Morale des Jésuites, pour délivrer la France de Moines devenus si redoutables par leur pouvoir, leurs intrigues, leurs richesses, leur ambition * 25. & sur-tout par les moyens que leur Constitution leur fournissoit pour s'asservir les Esprits?

Le vrai crime des Jésuites fut l'excellence de leur Gouvernement. Son excellence fut par-tout destructive du bonheur Public.

Il faut en convenir; les Jésuites ont été un des plus cruels fléaux des Nations: mais sans eux l'on n'eût jamais parfaitement connu ce que peut sur les hommes un Corps de Loix dirigées au même but.

Que se proposerent les Jésuites? La puissance & la richesse de l'Ordre. Or nulle Législation avec si peu de moyens ne

ne remplit mieux ce grand objet. Si l'on ne trouve chez aucun Peuple d'exemple d'un Gouvernement auſſi parfait, c'eſt que pour l'établir, il faut avoir comme un Romulus un nouvel Empire à fonder. On eſt rarement dans cette poſition; & dans toute autre peut-être eſt-il impoſſible de donner une excellente Légiſlation.



CHAPITRE XII.

Examen de cette vérité.

UN homme établit-il quelques Loix nouvelles dans un Empire, ou c'eſt en qualité de Magiſtrat commis par le Peuple pour corriger l'ancienne Légiſlation, ou c'eſt en qualité de Vainqueur, c'eſt-à-dire, à titre de conquêtes. Telles ont été les diverſes poſitions où ſe ſont trouvés, Solon d'une part, Alexandre ou Tamerlan de l'autre.

Dans la premiere de ces poſitions, le Magiſtrat, comme s'en plaignoit Solon, eſt forcé de ſe conformer aux mœurs, & aux goûts de ceux qui l'emploient. Ils ne lui demandent point une excellente Légiſlation; elle feroit trop diſcordante avec leurs mœurs. Ils deſirent ſimplement la correction de quel-

quelques abus introduits dans le Gouvernement actuel. Le Magiſtrat en conſéquence ne peut donner d'eſſor à ſon génie. Il n'embraſſe point un grand plan & ne ſe propoſe point l'établiſſement d'un Gouvernement parfait.

Dans la ſeconde de ces poſitions, que ſe propoſe d'abord le Conquérant? D'affermir ſon autorité ſur des Nations appauvries, dévaſtées par la guerre & encore irritées de leur défaite. S'il leur impoſe quelques-unes des Loix de ſon Pays, c'eſt en adoptant une partie des leurs. Peu lui importent les malheurs réſultans d'un mélange de Loix ſouvent contradictoires entr'elles.

Ce n'eſt point au moment de la conquête que le Vainqueur conçoit le vaſte projet d'une parfaite Légiſlation. Poſſeſſeur encore incertain d'une Couronne nouvelle, l'unique choſe qu'il exige alors de ſes nouveaux Sujets, c'eſt leur ſoumiſſion. Et dans quel tems s'occupe-t-on de leur félicité?

Il n'eſt point de Muſe à laquelle on n'ait érigé un Temple; point de Science qu'on n'ait cultivée dans quelqu'Académie; point d'Académie où l'on n'ait propoſé quelque prix pour la ſolution de certains Problèmes d'Optique, d'Agriculture, d'Aſtronomie, de Méchaniques &c. Par quelle fatalité les Sciences de la Morale & de la Politique, ſans contredit les plus importantes de toutes & celles qui contribuent le plus à la félicité Nationale, ſont-elles encore ſans Ecoles publiques?

Quelle preuve plus frappante de l'indifférence des hommes pour le bonheur de leurs ſemblables? *. 26.

Pourquoi les Puiſſans n'ont-ils point encore inſtitué d'Académies Morales & Politiques? Craindroient-ils qu'elles ne réſoluſſent enfin le Problême d'une excellente Légiſlation, & n'aſſuraſſent à jamais le bonheur des Citoyens? Ils le craindroient ſans doute, s'ils ſoupçonnoient que le bonheur public exigeât le

fa-

ſacrifice de la moindre partie de leur autorité. Il n'eſt qu'un intérêt qui ſe taiſe devant l'intérêt National, c'eſt celui du foible. Le Prince communément ne voit que lui dans la Nature. Qui l'intéreſſeroit à la félicité de ſes Sujets? S'il les aimoit, les enchaîneroit-il? Eſt-ce du Char de la Victoire & du Trône du *Deſpotiſme* qu'il peut leur donner des Loix utiles? Enivré de ſes ſuccès, qu'importe au Conquérant la félicité de ſes Eſclaves?

Quant au Magiſtrat chargé par une République de la réforme de ſes Loix, il a communément trop d'intérêts divers à ménager, trop d'opinions différentes à concilier pour pouvoir en ce genre rien faire de grand & de ſimple. C'eſt uniquement au Fondateur d'une Colonie qui commande à des hommes encore ſans préjugés & ſans habitudes qu'il appartient de réſoudre le Problême d'une excellente Légiſlation. Rien dans cette poſition n'arrête la marche de ſon gé-

nie, ne s'oppose à l'établissement des Loix les plus sages. Leur perfection n'a d'autres bornes que les bornes mêmes de son Esprit.

Mais, quant à l'objet qu'elles se proposent, pourquoi les Loix Monastiques sont-elles les moins imparfaites? C'est que le Fondateur d'un Ordre Religieux est dans la position du Fondateur d'une Colonie. C'est qu'un Ignace en traçant dans le Silence & la Retraite le plan de sa Regle, n'a point encore à ménager les goûts & les opinions de ses Sujets futurs. Sa Regle faite, son Ordre approuvé, il est entouré de Novices d'autant plus soumis à cette Regle qu'ils l'ont volontairement embrassée & qu'ils ont par conséquent approuvé les moyens par lesquels ils sont contraints à l'observer. Faut-il donc s'étonner, si dans leur genre, de telles Législations sont plus parfaites que celle d'aucune Nation.

De toutes les Etudes, celle des diverses Constitutions Monastiques est peut-

être une des plus curieuses & des plus instructives pour des Magistrats, des Philosophes & généralement pour tous les hommes d'Etat. Ce sont des expériences en petit qui révélant les causes secrettes de la félicité, de la grandeur & de la puissance des différens Ordres Religieux, prouvent, comme je me suis proposé de le montrer, que ce n'est ni de la Religion, ni de ce qu'on appelle la Morale à peu-près la même chez tous les Peuples & tous les Moines, mais de la Législation seule que dépendent les vices, les vertus, la puissance & la félicité des Nations.

Les Loix sont l'ame des Empires, les instrumens du bonheur Public. Ces instrumens encore grossiers peuvent être de jour en jour perfectionnés. A quel degré peuvent-ils l'être ; & jusqu'où l'excellence de la Législation peut elle porter le bonheur des Citoyens (*a*)? Il faut

(*a*) Entre les différens Ordres Religieux, ceux dont

faut pour résoudre cette question, savoir d'abord en quoi consiste le bonheur de l'Individu.

dont le Gouvernement approche le plus de la forme Républicaine & dont les Sujets sont les plus libres & plus heureux, sont en général ceux dont les Mœurs sont les meilleures & la Morale la moins erronée. Tels sont les Doctrinaires & les Oratoriens.



NOTES.

NOTES.

1. Tous les François se vantent d'être des amis tendres. Lorsque le Livre de l'Esprit parut, ils crierent beaucoup contre le Chapitre de l'amitié. On eût cru Paris peuplé d'Orestes & de Pylades. C'est cependant dans cette Nation que la Loi Militaire oblige un Soldat de fusillier son Compagnon & son ami Déserteur. L'établissement d'une pareille Loi ne prouve pas de la part du Gouvernement un grand respect pour l'amitié; & l'obéissance à cette Loi une grande tendresse pour ses amis.

2. Quiconque, disoient les Stoïciens, se voudroit du mal, & sans motif se jetteroit dans le feu, dans l'eau ou par la fenêtre, passeroit pour fou & le seroit en effet, parce qu'en son état naturel l'homme cherche le plaisir & fuit la douleur; parce qu'en toutes ses actions, il est nécessairement déterminé par le desir d'un bonheur apparent ou réel. L'homme n'est donc pas libre. Sa volonté est donc aussi nécessairement l'effet de ses idées, par conséquent de ses sensations, que la douleur est l'effet d'un coup. D'ailleurs, ajoutoient les Stoïciens, est-il un seul instant où la liberté de l'homme puisse être rapportée aux différentes opérations de son ame?

Si, par exemple, la même chose ne peut au même in-

instant être & n'être pas, il n'est donc pas possible,

Qu'au moment où l'Ame agit, elle agisse autrement;
Qu'au moment où elle choisit, elle choisisse autrement;
Qu'au moment où elle délibere, elle délibere autrement;
Qu'au moment où elle veut, elle veuille autrement.

Or si c'est ma volonté telle qu'elle est qui me fait délibérer; si c'est ma délibération telle qu'elle est qui me fait choisir; si c'est mon choix tel qu'il est qui me fait agir; si lorsque j'ai délibéré, il n'étoit pas possible (vu l'amour que je me porte,) que je ne voulusse pas délibérer, il est évident, que la liberté n'existe ni dans la volonté actuelle, ni dans la délibération actuelle, ni dans le choix actuel, ni dans l'action actuelle & qu'enfin la liberté ne se rapporte à nulle des opérations de l'ame.

Il faudroit pour cet effet qu'une même chose, comme je l'ai déjà dit, pût au même instant être & n'être pas. Or, ajoutoient les Stoïciens, voici la question que nous faisons aux Philosophes. „ L'ame est-elle „ libre, si quand elle veut, quand elle délibere, quand „ elle choisit, quand elle agit, elle n'est pas libre"?

3. Il n'est presque point de Saint qui n'ait une fois dans sa vie lavé ses mains dans le sang humain & fait supplicier son homme. L'Evêque qui derniérement sollicita si vivement la mort d'un jeune homme d'Abbeville, étoit un Saint. Il voulut que cet adolescent ex-

piât

piât dans des tourmens affreux le crime d'avoir chanté quelques couplets licencieux.

4. Si nous massacrons les Hérétiques, disent les Dévots, c'est par pitié. Nous ne voulons que leur faire sentir l'aiguillon de la charité. Nous espérons par la crainte de la mort & des bourreaux les arracher à l'Enfer. Mais depuis quand la charité a-t-elle un aiguillon? Depuis quand égorge-t-elle? D'ailleurs si les vices ne damnent pas moins que les erreurs, pourquoi les Dévots ne massacrent-ils pas les hommes vicieux de leur Secte?

5. C'est la faim, c'est le besoin qui rend les Citoyens industrieux, & ce sont des Loix sages qui les rendent bons. Si les anciens Romains, dit Machiavel, donnerent en tout genre des exemples de vertu; si l'honnêteté chez eux fut commune, si dans l'espace de plusieurs Siecles, on eût compté à peine six ou sept de condamnés à l'amende, à l'exil, à la mort, à quoi durent-ils & leurs vertus & leurs succès? A la sagesse de leurs Loix, aux premieres dissentions qui s'élevant entre les Plébéiens & les Patriciens, établirent cet équilibre de puissance, que des dissentions toujours renaissantes maintinrent long-tems entre ces deux Corps.

Si les Romains, ajoute cet illustre Ecrivain, differerent en tout des Vénitiens; si les premiers ne furent ni humbles dans le malheur, ni présomptueux dans la prospérité, la diverse conduite & le caractere différent de ces deux Peuples fut l'effet de la différence de leur discipline.

6.

* 6. M. Helvétius fut par quelques Théologiens traité *d'Impie* & le Pere Bertier de *Saint*. Cependant le premier n'a fait, ni voulu faire mal à personne, & le second disoit publiquement que s'il eût été Roi, il eût noyé le Président de Montesquieu dans son sang.

L'un d'eux est l'honnête homme & l'autre le Chrétien.

* 7. Des Loix justes sont toutes puissantes sur les hommes. Elles commandent à leurs volontés, les rendent honnêtes, humains & fortunés. C'est à 4 ou 5 Loix de cette espece que les Anglois doivent leur bonheur & l'assurance de leur propriété & de leur liberté.

La premiere de ces Loix est celle qui remet à la Chambre des Communes le pouvoir de fixer les subsides.

La seconde est l'Acte de l'*Habeas Corpus*.

La troisieme sont les jugemens rendus par les Jurés.

La quatrieme la Liberté de la presse.

La cinquieme la maniere de lever les Impôts.

Mais ces Impôts ne sont-ils pas maintenant onéreux à la Nation? S'ils le sont, ils ne fournissent pas du moins au Prince de moyens d'opprimer les Individus.

8. Ce n'est point à la Religion, ce n'est point à cette Loi naturelle innée & gravée, dit-on, dans toutes les ames que les hommes doivent leurs vertus sociales. Cette Loi naturelle si vantée n'est comme les autres Loix que le produit de l'expérience, de la réflexion & de l'esprit. Si la Nature imprimoit dans les cœurs des idées nettes de la vertu; si ces idées n'étoient point une

ac-

acquisition, les hommes eussent-ils jadis immolé des victimes humaines à des Dieux qu'ils disoient bons? Les Carthaginois pour se rendre Saturne propice, eussent-ils sacrifié leurs enfans sur ses Autels? L'Espagnol croiroit-il la Divinité avide du sang Hérétique ou Juif? Des Peuples entiers se flatteroient-ils d'obtenir l'amour du Ciel, soit par le supplice de l'homme qui ne pense pas comme leurs Prêtres, soit par le meurtre d'une Vierge offerte en expiation de leurs forfaits?

Je veux que les Principes de la Loi naturelle soient innés: les hommes sentiroient donc que les châtimens doivent comme les crimes être personnels, que la cruauté & l'injustice ne peuvent être les Prêtresses des Dieux. Or si des idées aussi claires, aussi simples de l'équité ne sont point encore adoptées de toutes les Nations, ce n'est donc point à la Religion, ce n'est donc point à la Loi naturelle, mais à l'instruction que l'homme doit la connoissance de la justice & de la vertu.

9. La Vertu est si précieuse & sa pratique si liée à l'avantage National, que si la vertu n'étoit qu'une erreur, il lui faudroit sans doute sacrifier jusqu'à la vérité. Mais pourquoi ce sacrifice, & pourquoi le mensonge seroit-il Pere de la Vertu? Par-tout où l'intérêt Particulier se confond avec l'intérêt Public, la vertu devient dans chaque Individu l'effet nécessaire de l'amour de soi & de l'intérêt personnel.

Tous les vices d'une Nation se rapportent toujours à quelques vices de sa Législation. Pourquoi si peu d'hommes honnêtes? C'est que l'infortune poursuit presque

par-

par-tout la probité. Qu'au contraire les honneurs & la considération en soient les Compagnes, tous les hommes seront vertueux. Mais il est des crimes secrets auxquels la Religion seule peut s'opposer. Le vol d'un Dépôt confié en est un exemple. Mais l'expérience prouve-t-elle que ce Dépôt soit plus sûrement confié au Prêtre qu'à Ninon de l'Enclos? Sous le nom de Legs pieux que de vols commis! Que de successions enlevées à des Héritiers légitimes? Telle est la source infecte des richesses immenses de l'Eglise. Voilà ses vols. Où sont ses restitutions? Si le Moine, dit-on, ne rend rien; il fait rendre. A quelle somme par an évaluer ces restitutions dans un grand Royaume? A cent mille écus? Soit: qu'on compare cette somme à celle qu'exige l'entretien de tant de Couvens: c'est alors qu'on pourra juger leur utilité. Que diroit-on d'un Financier qui pour assurer la recette d'un million en dépenseroit vingt en frais de régie? On le traiteroit d'imbécille. Le Public est cet imbécille, lorsqu'il entretient tant de Prêtres.

Leurs instructions à trop haut prix sont d'ailleurs inutiles à des Peuples aisés, actifs, industrieux, & dont la liberté éleve le caractere. Chez de tels Peuples, il se commet peu de crimes secrets.

Devroit-on encore ignorer que c'est à l'union de l'intérêt Public & Particulier, que les Citoyens doivent leurs vertus Patriotiques? Les fondera-t-on toujours sur des erreurs & des Révélations qui depuis si long-tems servent de prétexte aux plus grands forfaits?

10. Si tous les hommes sont Esclaves nés de la superstition, pourquoi, dira-t-on, ne pas profiter de leur foiblesse pour les rendre heureux & leur faire honorer les Loix? Est-ce le superstitieux qui les respecte? C'est au contraire lui qui les viole. La superstition est une source empoisonnée d'où sont sortis tous les malheurs & les calamités de la terre. Ne peut-on la tarir? On le peut sans doute, & les Peuples ne sont pas aussi nécessairement superstitieux qu'on le pense. Ils sont ce que le Gouvernement les fait. Sous un Prince détrompé, ils ne tardent point à l'être. Le Monarque à la longue est plus fort que les Dieux. Aussi le premier soin du Prêtre est de s'emparer de l'esprit des Souverains. Point de viles flatteries auxquelles à cet effet il ne s'abaisse. Faut-il les déclarer de droit divin? Il les déclarera tels, il s'avouera lui-même leur esclave; mais sous la condition tacite qu'ils seront réellement les leurs. *Les Princes cessent-ils de l'être?* Le Clergé change de ton & si les circonstances lui sont favorables, il leur annonce que si dans Saül, Samuel déposa l'Oint du Seigneur, Samuel ne put rien autrefois que le Pape ne puisse aujourd'hui.

11. C'est toujours à sa raison que l'homme honnête obéira de préférence à la révélation. Il est, dira-t-il, plus certain que Dieu est l'Auteur de la raison humaine, c'est-à-dire, de la faculté que l'homme a de discerner le vrai du faux, qu'il n'est certain que ce même Dieu soit l'Auteur d'un tel Livre.

Il

Il est plus criminel aux yeux du Sage de nier sa propre raison que de nier quelque révélation que ce soit.

12. Le Système Religieux rompt toute proportion entre les récompenses décernées aux actions des hommes, & l'utilité dont ces actions sont au Public. Par quelle raison en effet le Soldat est-il moins respecté que le Moine? Pourquoi donne-t-on au Religieux qui fait vœu de pauvreté 12 ou 15 mille Livres de rentes, pour écouter une fois par an les péchés ou les sottises d'un Grand, lorsqu'on refuse 600 Livres à l'Officier blessé sur la breche?

13. Presque toute Religion défend aux hommes l'usage de leur raison, les rend à la fois brutes, malheureux & cruels. Cette vérité est assez plaisamment mise en action dans une Piece Angloise intitulée *La Reine du bon sens*. Les Favoris de la Reine sont dans cette Piece *La Jurisprudence* sous le nom de *Law*, la *Médecine* sous le nom de *Phisick*; un Prêtre du Soleil sous le nom de *Firebrand* ou *Boutefeu*.

Ces Favoris las d'un Gouvernement contraire à leurs intérêts conspirent, appellent l'ignorance à leur secours. Elle débarque dans l'Ile du *bon sens* à la tête d'une troupe de Bateleurs, de Menétriers, de Singes &c.; elle est suivie d'un gros d'Italiens & de François. La Reine du bon sens marche à sa rencontre. Firebrand l'arrête; o Reine, lui dit-il, ton Trône est ébranlé: les Dieux s'arment contre toi; leur colere est l'effet funeste de ta protection accordée aux Incrédules. C'est

par

par ma bouche que le Soleil te parle; tremble; remets-moi cet Impies, que je les livre aux flammes; ou le Ciel consommera sur toi sa vengeance. Je suis Prêtre; je suis infaillible; je commande; obéis, & tu ne crains que je maudisse le jour de ta naissance comme un jour fatal à la Religion. La Reine sans écouter fait sonner la charge; elle est abandonnée de son Armée: elle se retire dans un bois. Firebrand l'y suit & l'y poignarde. Mon intérêt & ma Religion, demandoient, dit-il, cette grande victime; mais m'en déclarerai-je l'assassin? Non: l'intérêt qui m'ordonna ce parricide, veut que je *le* taise: je pleurerai en public mon ennemie, je célébrerai ses vertus. Il dit: on entend un bruit de guerre. L'ignorance paroît, fait enlever le corps *du bon sens*, le dépose dans un tombeau. Une voix en sort & prononce ces mots Prophétiques: „ Que l'om„ bre du bon sens erre à jamais sur la terre; que ses „ gémissemens soient l'éternel effroi de l'Armée de l'i„ gnorance; que cette ombre soit uniquement visible „ aux gens éclairés, & qu'ils soient en conséquence „ toujours traités de visionnaires ".

14. Les Loix sont les fanaux dont la lumiere éclaire le Peuple dans le chemin de la vertu. Que faut-il pour rendre les Loix respectables? Qu'elles tendent évidemment au bien Public & soient long-tems examinées avant d'être promulguées.

Les Loix des douze tables furent chez les Romains un an entier exposées à la censure publique. C'est

par

par une telle conduite que des Magiſtrats prouvent le deſir ſincere qu'ils ont d'établir de bonnes Loix.

Tout Tribunal qui ſur la réquiſition d'un homme en place enregiſtreroit légérement une peine de mort contre les Citoyens, rendroit la Légiſlation odieuſe & la Magiſtrature mépriſable.

15. Quatre choſes diſent les Juifs doivent *détruire* le Monde, l'une deſquelles eſt un homme Religieux & fou.

16. Tout homme craint la douleur & la mort. Le Soldat même obéit à cette crainte; elle le diſcipline.

Qui ne redouteroit rien, ne feroit rien contre ſa volonté. C'eſt en qualité de Poltronnes que les Troupes ſont braves. Or, dit à ce ſujet un grand Prince, ſi le bourreau peut tout ſur les Armées, il peut tout ſur les Villes.

17. Si la Police néceſſaire pour réprimer le crime eſt trop coûteuſe, elle eſt à charge aux Citoyens: elle devient une calamité publique. Si la Police eſt trop inquiſitive, elle corrompt les mœurs, elle étend l'eſprit d'eſpionnage; elle devient une calamité publique. Il ne faut pas que la Police ſerve la vengeance du fort contre le foible & qu'elle empriſonne le Citoyen ſans faire juridiquement ſon procès. Elle doit de plus ſe ſurveiller ſans ceſſe elle-même. Sans la plus extrême vigilance, ſes commis devenus des malfaiteurs autoriſés, ſont d'autant plus dangereux, que leurs crimes nombreux & cachés reſtent inconnus comme impunis.

18.

18. Il n'en est pas d'un Despote Jésuite comme d'un Tyran Oriental qui suivi d'une Troupe de Bandits à laquelle il donne le nom d'Armée, pille & ravage son Empire. Le Jésuite Despote soumis lui-même aux Regles de son Ordre, animé du même esprit, ne tire sa considération que de la puissance de ses Sujets. Son Despotisme ne peut donc leur être nuisible.

19. Si l'on cite peu de Régicides parmi les Réformés, c'est qu'ils ne s'agenouillent point devant le Prêtre, qu'ils se confessent à Dieu & non à l'homme. Il n'en est pas de même des Catholiques. Presque tous se confessent & communient avant leurs attentats.

20. L'obéissance du Moine envers son Supérieur rendra toujours ce dernier redoutable. Ordonne-t-il le meurtre? Le meurtre s'exécute. Quel Religieux peut résister à ses commandemens? Que de moyens dans le Supérieur pour se faire obéir! Pour les connoitre, parcourons la Regle des Capucins.

Clemens Papa 4, ubi suprà Cap: 6. §: 24 dit. „ Un Frere n'a droit de se confesser qu'à un autre Frere, „ si ce n'est dans le cas d'une nécessité absolue. „ Il „ dit ubi suprà Cap: 6. §: 8. Si dans la prison un „ Frere accablé du poids de ses fers, demande à se „ confesser à un Religieux de l'Ordre, il n'obtiendra „ sa demande que dans le cas où le Gardien jugera à „ propos de lui accorder cette consolation & cette grâ„ce. Le Religieux ne pourra communier à Paques „ que par la permission du Supérieur & toujours dans „ l'infirmerie ou quelqu'autre lieu secret ". Il

Il ajoute ubi suprà Cap: 6. §: 10. „ Pour les „ grands crimes les Freres seront brûlés vifs. Pour les „ autres crimes ils seront dépouillés, mis nus, seront „ attachés & déchirés impitoyablement par trois repri- „ ses à la volonté du Pere Ministre. L'on ne leur „ donnera qu'avec mesure un pain d'affliction & une „ eau de douleur".

„ Pour les crimes atroces, le Pere Ministre pour- „ ra inventer tel genre de tourment qu'il voudra.

Il dit ubi suprà Cap: 6. §: 2. „ Si le fer, le feu, „ les fouets, la soif, la prison, le refus des sacremens „ ne sont pas suffisans pour punir un Frere, ou lui „ faire avouer le crime dont il est accusé, le Pere Mi- „ nistre pourra inventer tel genre de supplice qu'il vou- „ dra, sans lui nommer les délateurs & les témoins, „ à moins que ce ne fût un Religieux de grande im- „ portance. Car il seroit indécent de mettre à la „ question (hors le cas d'un crime énorme) un Pere „ qui auroit d'ailleurs bien mérité de l'Ordre".

Il ajoute enfin ubi suprà Cap: 6. §: 3. „ Le Fre- „ re qui aura recours au Tribunal séculier tel que ce- „ lui de l'Evêque, sera puni à la volonté du Général „ ou du Provincial, & le Frere qui confessera son pé- „ ché, ou en aura été convaincu, sera exécuté par „ forme de provision, nonobstant l'appel, sauf à faire „ droit dans la suite, si l'appel est fondé".

Une telle Regle donnée, il n'est point de Moine dont le Pape, l'Eglise & le Général ne puisse faire un

Régicide. Point de Supérieurs auxquels le Prince dût conférer une semblable puissance sur ses inférieurs. Par quel aveuglement expose-t-il ainsi l'innocence aux plus cruels supplices & lui-même à tant de dangers?

21. Parmi les Ouvrages des Jésuites, il en est sans doute beaucoup de ridicules & de hazardés. Le P. Garasse, par exemple, déclamant contre Caïn, dit P. 130. L. 2. de sa Doctrine curieuse. „ Que Caïn, „ comme le remarquent les Hébreux, étoit un hom- „ me de peu de sens & le premier Athée; que ce Caïn „ ne pouvoit comprendre ce que lui disoit Adam son „ Pere, savoir, qu'il étoit un Dieu Saint, Juge de nos „ actions. Ne pouvant le comprendre, Caïn s'ima- „ gina que c'étoit des contes de Vieilles, & que son „ Pere avoit perdu le sens commun, lorsqu'il lui ra- „ contoit sa sortie du Paradis terrestre & ce qui lui „ étoit arrivé. Delà Caïn se laisse emporter à tuer „ son frere & à repondre à Dieu, comme s'il eût par- „ lé à un Faquin".

Ce même Pere L. 1. P. 97. raconte qu'à l'arrivée de Calvin, dans le Poitou, lorsque presque toute la Noblesse en embrassoit les erreurs, un Gentilhomme retint partie de cette Noblesse à la foi Catholique en disant; „ je promets d'établir une Religion meilleure „ que celle de Calvin, si je trouve une douzaine de „ belitres qui ne craignent pas de se faire brûler pour „ la défense de mes rêveries". Fontenelle fut persécuté pour avoir répété dans ses Oracles ce que le P.

Garasse fait dire au Gentilhomme Poitevin. Tant il est vrai qu'il n'y a qu'heur & malheur en ce Monde.

22. Jusqu'aux Pédans Jansénistes, tous conviennent qu'en France l'éducation actuelle ne peut former des Citoyens & des Patriotes. Pourquoi donc toujours occupés de leur grace versatile ou suffisante, ces Jansénistes n'ont-ils encore proposé aucun plan nouveau d'éducation publique. Que d'indifférence dans les Dévots pour le bien général!

23. Ce Livre des Assertions, disoient les Partisans des Jésuites, digne d'un Théologien Hibernois ne l'est point d'un Parlement. Les Jésuites, ajoutoient-ils, n'ont donc pas été jugés par des Magistrats; mais par des Procureurs Jansénistes. Ce que je sais, c'est qu'on doit en partie à ce Livre la dissolution de cette Société. Tant il est vrai que les plus heureuses réformes s'operent quelquefois par les moyens les plus ridicules.

24. En presque tous les Pays, qui veut obtenir une charge, doit être de la Religion du Peuple. La Chine, dit-on, est presque le seul Empire où l'on ait reconnu l'abus de cet usage. Pour être Historien juste & véridique, s'il faut, disent les Chinois, être indifférent à toute Religion; pour régir équitablement les hommes, pour être Magistrat integre, Mandarin sans prévention, il faut donc n'être pareillement d'aucune Secte.

25. Pons de Thiard de Bissy Evêque de Chalons sur Saone (le seul qui dans les Etats de Blois de 1558 fut

fut resté fidele à Henri III.) adresse une Lettre au Parlement de Dijon. Dans cette Lettre en date de 1590, ce Prélat déplore d'abord le malheur de sa triste Patrie; il décrit les horreurs de la Ligue & ses crimes abominables; il assure enfin que Dieu dans sa colere veut abymer ce beau Royaume *que des imposteurs au masque de fer ont ébranlé de toutes parts.* Puis s'adressant au Parlement, c'est ainsi qu'il l'exhorte à chasser les Jésuites.

„ Ces Apôtres de Mahomet ont, dit-il, l'impiété de „ prêcher que la guerre est la voie de Dieu. Que ces „ Séducteurs diaboliques, ces Amateurs présomptueux „ de la fausse sagesse, ces Zélateurs hypocrites, ces „ Murailles reblanchies, ces Ecoles, Auteurs des tem- „ pêtes civiles, ces Incendiaires des Esprits, ces Bout- „ te-feux des Séditions, ces Emissaires de l'Espagne, „ ces Espions dangereux & habiles dans l'art de dres- „ ser des embûches, soient donc à jamais bannis de „ France".

Portant ensuite la parole au Jésuite Charles & à ses Confreres. „ Vous voyez, dit-il, tous ces forfaits „ exécrables qui font gémir les Gens de bien, & vous n'y „ opposez pas le moindre signe d'improbation: vous „ faites plus; vous y applaudissez, vous promettez „ aux plus grands crimes les récompenses célestes. „ Vous excitez à les commettre, & vous placez dans „ le Ciel d'infames brigands que vous lavez dans la „ rosée de votre miséricorde".

 „ Le

„ Le Roi très-Chrétien vient d'être assassiné par l'at-
„ tentat horrible de vos semblables, & vous l'immolez encore après sa mort. Vous le dévouez aux „ flammes éternelles & vous ôsez prêcher qu'on doit „ lui refuser le secours des prieres".

26. O! Mortels qui vous dites bons & qui l'êtes en effet si peu, ne rougirez-vous jamais de votre indifférence pour la réforme & la perfection de vos Loix! Vos Magistrats ne savent-ils vous régir & vous contenir que par la crainte des supplices les plus abominables? Insensibles aux cris & aux gémissemens des condamnés, n'essaieront-ils jamais de réprimer le crime par des moyens plus doux? Il est tems qu'ils constatent leur humanité par la recherche de ces moyens. Qu'ils composent donc des Ouvrages sur ce sujet. Qu'ils craignent qu'on n'impute à la paresse de leur esprit le meurtre de tant d'infortunés, & qu'ils proposent enfin des prix pour la solution d'un Problême si digne de l'équité compatissante des Souverains!

O! Mortels, votre prétendue Bonté n'est qu'Hypocrisie! Elle est dans vos paroles & non dans vos actions.



SEC-

SECTION VIII.

De ce qui conſtitue le bonheur des Individus ; de la baſe, ſur laquelle on doit édifier la félicité Nationale, néceſſairement composée de toutes les félicités particulieres.

CHAPITRE I.

Tous les hommes dans l'état de Société peuvent-ils être également heureux ?

NULLE Société où tous les Citoyens puiſſent être égaux en richeſſes & en puiſſance. * 1. En eſt-il où tous puiſſent être égaux en bonheur ? C'eſt ce que j'examine.

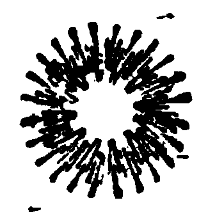
Des Loix ſages pourroient ſans doute opérer le prodige d'une félicité univerſelle. Tous les Citoyens ont-ils quelque propriété? Tous ſont-ils dans un certain état d'aiſance, & peuvent-ils par un travail de ſept ou huit heures ſubvenir abondamment à leurs beſoins & à ceux de leur famille? Ils ſont auſſi heureux qu'ils peuvent l'être.

Pour le prouver, ſachons en quoi conſiſte le bonheur du Particulier. Cette connoiſſance préliminaire eſt la ſeule baſe ſur laquelle on puiſſe édifier la félicité Nationale.

Une Nation eſt le compoſé de tous ſes Citoyens; & le bonheur Public le compoſé de tous les bonheurs Particuliers. Or qu'eſt-ce qui conſtitue le bonheur de l'Individu? Peut-être l'ignore-t-on encore & ne s'eſt-on point aſſez occupé d'une queſtion qui peut cependant jetter les plus grandes lumieres ſur les diverſes parties de l'Adminiſtration.

Qu'on interroge la plupart des hommes,

mes. Pour être également heureux, diront-ils, il faudroit que tous fussent également riches & puissans. Rien de plus faux que cette assertion. En effet si *la* vie n'est que le composé d'une infinité d'instans divers, tous les hommes seroient également heureux, si tous pouvoient remplir ces instans d'une maniere également agréable. Le peut-on dans les *différentes* conditions? Est-il possible d'y colorier de la même nuance de félicité tous les momens de la vie humaine? Pour résoudre cette question, sachons dans quelles occupations différentes se consomment *nécessairement* les diverses parties de la journée.



CHAPITRE II.

De l'emploi du tems.

LES hommes ont faim & ſoif : ils ont beſoin de coucher avec leurs femmes, de dormir &c. Des vingt-quatre heures de la journée, ils en emploient dix ou douze à pourvoir à ces divers beſoins. Au moment qu'ils les ſatisfont, depuis le Marchand de peaux de Lapin juſqu'au Prince, tous ſont également heureux.

En vain diroit-on que la table de la richeſſe eſt plus delicate que celle de l'aiſance. L'Artiſan eſt-il bien nouri ? Il eſt content. La différente cuiſine des différens Peuples prouve, comme je l'ai déjà dit,

dit, que la bonne chere eſt la chere accoutumée (*a*).

Il eſt donc dix ou douze heures de la journée où tous les hommes aſſez aiſés pour ſe procurer leur néceſſaire, peuvent être également heureux. Quant au dix ou douze autres heures, c'eſt-à-dire, à celles (*b*) qui ſéparent un beſoin renaiſſant d'un beſoin ſatisfait, qui doute que les hommes n'y jouiſſent encore de la même félicité, s'ils en font communément le même uſage, & ſi preſque tous le conſacrent au travail, c'eſt-à-dire,

(*a*) Ce mot me rappelle celui d'un Cuiſinier François. Il étoit paſſé en Angleterre; il y voyoit tout manger à la ſauſſe blanche. Quoi, diſoit-il, en ce Pays on compte cent Religions différentes & qu'une ſeule ſauſſe pour tous les mets. Vive la France: nous n'y avons qu'une Religion, mais en revanche point de viande qu'on n'y mange à cent ſauſſes différentes.

(*b*) C'eſt en effet de l'emploi plus ou moins heureux de ces dix ou douze heures que dépend principalement le malheur ou le bonheur de la plupart des hommes.

dire, à l'acquiſition de l'argent néceſſaire pour ſubvenir à leurs beſoins? Or le Poſtillon qui court, le Charretier qui voiture, le Commis qui enrégiſtre, tous dans leurs divers états, ſe propoſent ce même objet. Ils font donc en ce ſens le même emploi de leur tems.

Mais, dira-t-on, en eſt-il ainſi de l'opulent oiſif? Ses richeſſes fourniſſent ſans travail à tous ſes beſoins, à tous ſes amuſemens: j'en conviens. En eſt-il plus heureux? Non: la Nature ne multiplie pas en ſa faveur les beſoins de la faim, de l'amour &c. Mais cet opulent remplit d'une maniere plus agréable l'intervalle qui ſépare un beſoin ſatisfait, d'un beſoin renaiſſant? J'en doute.

L'Artiſan eſt ſans contredit expoſé au travail. Mais le riche oiſif l'eſt à l'ennui. Lequel de ces deux maux eſt le plus grand?

Si le travail eſt généralement regardé comme un mal, c'eſt que dans la plupart des Gouvernemens, l'on ne ſe procure

le

ſe néceſſaire que par un travail exceſſif; c'eſt que l'idée du travail rappelle en conſéquence toujours l'idée de la peine.

Le travail cependant n'en eſt pas une en lui-même. L'habitude nous le rend-elle facile? Nous occupe-t-il ſans trop nous fatiguer? Le travail au contraire eſt un bien.

Que d'Artiſans devenus riches continuent encore leur commerce & ne le quittent qu'à regret, lorſque la Vieilleſſe les y contraint! Rien que l'habitude ne rende agréable.

Dans l'exercice de ſa charge, de ſon métier, de ſa profeſſion, de ſon talent, le Magiſtrat qui juge, le Serrurier qui forge, l'Huiſſier qui exploite, le Poëte & le Muſicien qui compoſent, tous goûtent à peu-près le même plaiſir & dans leurs travaux divers trouvent également le moyen d'échapper au mal phyſique de l'ennui.

L'homme occupé eſt l'homme heu-

reux. Pour le prouver, je diſtinguerai deux ſortes de plaiſirs.

Les uns ſont les *plaiſirs des ſens*. Ils ſont fondés ſur des beſoins phyſiques. Ils ſont goûtés dans toutes les conditions; & dans le moment où les hommes en jouiſſent, ils ſont également fortunés. Mais ces plaiſirs ont peu de durée.

Les autres ſont les *plaiſirs de prévoyance*. Entre ces plaiſirs, je compte tous les moyens de ſe procurer les beſoins phyſiques. Ces moyens ſont par la prévoyance toujours convertis en plaiſirs réels. Je prends le rabot; qu'éprouverai-je? Tous les plaiſirs de prévoyance attachés au payement de ma menuiſerie. Or les plaiſirs de cette eſpece n'exiſtent point pour l'opulent qui ſans travail, trouve dans ſa caiſſe l'échange de tous les objets de ſes deſirs. Il n'a rien à faire pour ſe les procurer; il en eſt d'autant plus ennuyé.

Auſſi toujours inquiet, toujours en mouvement, toujours promené dans un

car-

carrosse, c'est l'écureuil qui se désennuie en roulant sa cage. Pour être heureux, l'opulent oisif est forcé d'attendre que la Nature renouvelle en lui quelque besoin.

C'est donc l'ennui du désœuvrement qui remplit en lui l'intervalle qui sépare un besoin renaissaent d'un besoin satisfair.

Dans l'Artisan c'est le travail, qui, lui procurant les moyens de pourvoir à des besoins, à des amusemens qu'il n'obtient qu'à ce prix, le lui rend agréable.

Pour le riche oisif il est mille momens d'ennui pendant lesquels l'Artisan & l'Ouvrier goûtent les plaisirs toujours renaissans de la prévoyance.

Le travail, lorsqu'il est modéré, est en général le plus heureux emploi que l'on puisse faire du tems où l'on ne satisfait aucun besoin, où l'on ne jouit d'aucun des plaisirs des sens, sans contredit les plus vifs & les moins durables de tous.

Que de sentimens agréables ignorés de

celui qu'aucun besoin ne nécessite à penser ! Mes immenses richesses m'assurent-elles tous les plaisirs que le pauvre desire & qu'il acquiert avec tant de peines ? Je me plonge dans l'oisiveté. J'attends, comme je l'ai déjà dit, avec impatience que la Nature réveille en moi quelque desir nouveau. J'attends ; je suis ennuyé & malheureux. Il n'en est pas ainsi de l'homme occupé. L'idée de travail & de l'argent dont on le paie, s'est-elle associée dans sa mémoire à l'idée de bonheur ; l'occupation en devient un. Chaque coup de hache rappelle au souvenir du Charpentier les plaisirs que doit lui procurer le payement de sa journée.

En général toute occupation nécessaire remplit de la maniere la plus agréable l'intervalle qui sépare un besoin satisfait d'un besoin renaissant, c'est-à-dire, les dix ou douze heures de la journée où l'on envie le plus l'oisiveté du riche, où l'on le croit si supérieurement heureux.

La joie avec laquelle dès le matin le

Laboureur attele ſa charrue, & le Receveur ouvre ſa caiſſe & ſon Livre de compte en eſt la preuve.

L'occupation eſt un plaiſir de tous les inſtans, mais ignoré du Grand & du riche oiſif. La meſure de notre opulence, quoiqu'en diſe le préjugé, n'eſt donc pas la meſure de notre felicité. Auſſi dans toutes les conditions, où, comme je l'ai déjà dit, l'on peut par un travail modéré ſubvenir à tous ſes beſoins, les hommes au-deſſus de l'indigence, moins expoſés à l'ennui que les riches oiſifs, ſont à peu-près auſſi heureux qu'ils peuvent l'être.

Les hommes ſans être égaux en richeſſes, & en dignités, peuvent donc l'être en bonheur. Mais pourquoi les Empires ne ſont-ils peuplés que d'infortunés.



CHA-

CHAPITRE III.

Des causes du malheur de presque toutes les Nations.

LE malheur presque universel des hommes & des Peuples dépend de l'imperfection de leurs Loix & du partage trop inégal des richesses. Il n'est dans la plupart des Royaumes que deux Classes de Citoyens; l'une qui manque du nécessaire, l'autre qui regorge de superflus.

La premiere ne peut pourvoir à ses besoins que par un travail excessif. Ce travail est un mal physique pour tous: c'est un supplice pour quelques-uns.

La seconde Classe vit dans l'abondance, mais aussi dans les angoises de l'en-

nui (*a*). Or l'ennui est un mal presqu'aussi redoutable que l'indigence.

La plupart des Empires ne doivent donc être peuplés que d'infortunés. Que faire pour y rappeller le bonheur? Diminuer la richesse des uns; augmenter celle des autres; mettre le Pauvre en un tel état d'aisance qu'il puisse par un travail de sept ou huit heures abondamment subvenir à ses besoins & à ceux de sa famille. C'est alors qu'il devient à peu-près aussi heureux qu'il le peut être.

Il

(*a*) A combien de maux, outre ceux de l'ennui, les riches ne sont-ils pas sujets? Que d'Inquiétudes & de soins pour accroître & conserver une grande fortune? Qu'est-ce qu'un Riche? C'est l'Intendant d'une grande Maison chargé de nourir & d'habiller les valets qui le déshabille.

Si ses Domestiques ont du pain assuré pour leur vieillesse & s'ils n'ont point partagé avec leur Maître l'ennui de son désœuvrement, ils ont été mille fois plus heureux.

Le bonheur d'un Opulent est une machine compliquée à laquelle il y a toujours à refaire. Pour être constamment heureux, il faut l'être à peu de frais.

Il goûte alors, quant aux plaisirs physiques, tous ceux de l'opulent. L'appetit du Pauvre est de la nature de l'appetit du Riche, & pour me servir du Proverbe usité. *Le Riche ne dîne pas deux fois.* Je sais qu'il est des plaisirs coûteux hors de la portée de la simple aisance : mais l'on peut toujours les remplacer par d'autres & remplir d'une maniere également agréable l'intervalle qui sépare un besoin satisfait d'un besoin renaissant, c'est-à-dire, un repas d'un autre repas, une premiere d'une seconde jouissance. Dans tout sage Gouvernement, l'on peut jouir d'une égale félicité, & dans les momens où l'on satisfait ses besoins, & dans ceux qui séparent un besoin satisfait d'un besoin renaissant. Or si la vie n'est que l'addition de ces deux sortes d'instans, l'homme aisé, comme je m'étois proposé de le prouver, peut donc égaler en bonheur les plus riches & les plus puissans.

Mais est-il possible que de bonnes Loix mis-

missent tous les Citoyens dans cet état d'aisance requis pour le bonheur? C'est à ce fait que se réduit maintenant cette importante question.

CHAPITRE IV.

Qu'il est possible de donner plus d'aisance aux Citoyens.

DANS l'état actuel de la plupart des Nations, que le Gouvernement frappé de la trop grande disproportion des fortunes, veuille y remettre plus d'égalité, il aura sans doute mille obstacles à surmonter. Un semblable projet conçu avec sagesse ne doit & ne peut s'exécuter que par des changemens continus & insensibles; mais ces changemens sont possibles.

Que les Loix assignent quelque propriété à tous les Citoyens, elles arracheront

ront le pauvre à l'horreur de l'indigence & le riche au malheur de l'ennui. Elles rendront l'un & l'autre plus heureux.

Mais ces Loix établies s'imagine-t-on que sans être également riches ou puissans, (a) les hommes se croiroient également heureux? Rien de plus difficile à leur persuader dans l'éducation actuelle. Pourquoi? C'est que dans leur en

(a) Ai-je contracté un grand nombre de besoins? En vain l'on voudroit me persuader que peu de fortune suffit à ma félicité. Si l'on a dès mon enfance uni dans ma mémoire l'idée de richesse à celle de bonheur, quel moyen de les séparer dans un âge avancé? Ignoreroit-on encore ce que peut sur nous l'association de certaines idées?

Que par la forme du Gouvernement, j'aie tout à craindre des Grands, je respecterai méchaniquement la grandeur jusque dans le Seigneur étranger qui ne peut rien sur moi. Que j'aie associé dans mon souvenir l'idée de vertu à celle de bonheur, je la cultiverai lors même que cette vertu sera l'objet de la persécution. Je sais bien qu'à la longue ces deux idées se désuniront; mais ce sera l'œuvre du tems & même d'un long tems. Il faudra pour cet effet que des expérien- ces

enfance on associe dans leur mémoire l'idée de richesse à celle de bonheur; c'est qu'en presque tous les Pays cette idée doit se graver d'autant plus profondément dans leur souvenir, qu'ils n'y pourvoient communément que par un travail excessif à leurs besoins pressans & journaliers.

En seroit-il ainsi dans un Pays gouverné par d'excellentes Loix?

Si le Sauvage a pour l'or & les dignités le mépris le plus dédaigneux, l'idée de l'extrême richesse n'est donc pas nécessairement liée à celle de l'extrême bonheur. On peut donc s'en former des idées distinctes & différentes; on peut donc prouver aux hommes que dans la

ces répétées m'aient cent fois prouvé que la vertu ne procure réellement aucun des avantages que j'en attendois. C'est dans la méditation profonde de ce fait qu'on trouvera la solution d'une infinité de Problêmes moraux insolubles sans la connoissance de cette association de nos idées.

la ſuite des inſtans qui compoſent leur vie, tous ſeroient également heureux, ſi par la forme du Gouvernement, ils pouvoient à quelqu'aiſance joindre la propriété de leurs biens, de leur vie & de leur liberté. C'eſt le défaut de bonnes Loix qui par-tout allume le deſir d'immenſes richeſſes.



CHA-

CHAPITRE V.

Du desir excessif des richesses.

JE n'examine point dans ce Chapitre si le desir de l'or est le Principe d'activité de la plupart des Nations, & si dans les Gouvernemens actuels, cette passion n'est point un mal nécessaire. Je ne *la* considere que relativement à son influence sur le bonheur des particuliers.

Ce que j'observe à ce sujet, c'est qu'il est des Pays où le desir d'immenses richesses devient raisonnable. Ce sont ceux où les taxes sont arbitraires & par conséquent les possessions incertaines, où les renversemens des fortunes sont fréquens; où comme en Orient le Prince peut

peut impunément s'emparer des propriétés de ſes Sujets.

Dans ce Pays, ſi l'on deſire les tréſors d'Ambouleaſent, c'eſt que toujours expoſé à les perdre, on eſpere au moins tirer des débris d'une grande fortune de quoi ſubſiſter ſoi & ſa famille. Par-tout où la Loi ſans force ne peut protéger le foible contre le puiſſant, on peut regarder l'opulence comme un moyen de ſe ſouſtraire aux injuſtices, aux vexations du fort, au mépris enfin compagnon de la foibleſſe. On deſire donc une grande fortune comme une protectrice & un bouclier contre les oppreſſeurs.

Mais dans un Gouvernement où l'on ſeroit aſſuré de la propriété de ſes biens, de ſa vie & de ſa liberté, où le Peuple vivroit dans une certaine aiſance, le ſeul homme qui pût raiſonnablement deſirer d'immenſes richeſſes, ſeroit le riche oiſif; lui-ſeul, s'il en étoit dans un tel Pays, pourroit les croire néceſſaires à ſon bonheur; parce que ſes beſoins ſont

ſont en fantaiſies (*a*), & que les fantaiſies n'ont point de bornes. Vouloir les ſatisfaire, c'eſt vouloir remplir le tonneau des Danaïdes.

Par-tout où les Citoyens n'ont point de part au Gouvernement, où toute émulation eſt éteinte, quiconque eſt au deſſus du beſoin, eſt ſans motif pour étudier & s'inſtruire; ſon ame eſt vuide d'idées; il eſt abſorbé dans l'ennui; il voudroit y échapper: il ne le peut. Sans reſſource au dedans de lui-même, c'eſt du dehors qu'il attend ſa félicité. Trop pareſſeux pour aller au devant du plaiſir,

(*a*) Il eſt des Pays où le faſte & les fantaiſies ſont non ſeulement le beſoin des Grands, mais encore celui du Financier. Rien de plus ridicule que ce qu'il appelle chez lui Luxe de décence. Encore n'eſt-ce pas ce Luxe qui le ruine. Qu'on ouvre ſes Livres de comptes, l'on voit que les dépenſes de ſa maiſon ne ſont pas les plus conſidérables; que les plus grandes ſont en fantaiſies, bijoux &c., & que ces beſoins en ce genre ſont illimités, comme ſon amour pour les richeſſes.

sir, il voudroit que le plaisir vînt au-devant de lui. Or le plaisir se fait souvent attendre, & le Riche par cette raison est souvent & nécessairement infortuné.

Ma félicité dépend-elle d'autrui? Suis-je passif dans mes amusemens? Ne puis-je m'arracher moi-même à l'ennui? Quel moyen de m'y soustraire? C'est peu d'une table splendide, il me faut encore des Chevaux, des Chiens, des Equipages, des Concerts, des Musiciens, des Peintres, des Spectacles pompeux. Point de trésor qui puisse fournir à ma dépense.

Peu de fortune suffit au bonheur de l'homme occupé. * 2. La plus grande ne suffit pas au bonheur d'un Désœuvré. Il faut ruiner cent Villages pour amuser un Oisif. Les plus grands Princes n'ont point assez de richesses & de bénéfices pour satisfaire l'avidité d'une Femme, d'un Courtisan ou d'un Prélat. Ce n'est point au Pauvre, c'est au Riche oisif que se fait le plus vivement sentir le be-

soin

soin d'immenses richesses. Aussi que de Nations ruinées & surchargées d'Impôts. Que de Citoyens privés du nécessaire, uniquement pour subvenir aux dépenses de quelques Ennuyés! La richesse a-t-elle engourdi dans un homme la faculté de penser? Il s'abandonne à la paresse; il sent à la fois de la douleur à se mouvoir & de l'ennui à n'être point mû. Il voudroit être remué sans se donner la peine de se remuer. Or que de richesses pour se procurer ce mouvement étranger!

O! Indigens, vous n'êtes pas sans doute les seuls misérables! Pour adoucir vos maux considérez cet Opulent oisif qui passif dans presque tous ses amusemens, ne peut s'arracher à l'ennui que par des sensations trop vives pour être fréquentes.

Si l'on me soupçonnoit d'exagérer ici le malheur du Riche oisif, que l'on examine en détail ce que la plupart des Grands & des Riches font pour l'éviter, l'on sera convaincu que cette maladie est du moins aussi commune que cruelle.

CHAPITRE VI.

De l'ennui.

L'Ennui eſt une maladie de l'ame. Quel en eſt le principe? L'abſence de ſenſations aſſez vives pour nous occuper (*a*).

Une médiocre fortune nous néceſſite-t-elle au travail? En a-t-on contracté l'habitude? Pourſuit-on la Gloire dans la carriere des Arts & des Sciences? On n'eſt point expoſé à l'ennui.

Il n'attaque communément que le Riche oiſif. Cha-

(*a*) Des ſenſations foibles ne nous arrachent point à l'ennui. Dans ce nombre je place les ſenſations habituelles. Je m'éveille à l'aube du jour; je ſuis frappé par les rayons réfléchis de tous les objets qui m'environnent; je le ſuis par le chant du Coq, par le murmure des eaux, par le bêlement des Troupeaux, & je m'ennuie. Pourquoi? C'eſt que des ſenſations trop habituelles ne font plus ſur moi d'impreſſions fortes.

CHAPITRE VII.

Des moyens inventés par les Oisifs pour se soustraire à l'ennui.

EN France, par exemple, mille devoirs de Société inconnus aux autres Nations y ont été inventés par l'ennui. Une Femme se marie; elle accouche. Un Oisif l'apprend: il s'impose à tant de visites; va tous les jours à la porte de l'Accouchée, parle au Suisse; remonte dans son Carrosse & va s'ennuyer ailleurs.

De plus ce même Oisif se condamne chaque jour à tant de Billets, à tant de Lettres de complimens écrites avec dégoût & lues de même.

L'Oisif voudroit éprouver à chaque instant des sensations fortes. Elles-seules peuvent l'arracher à l'ennui. A leur défaut, il saisit celles qui se trouvent à

sa portée. Je suis seul; j'allume du feu. Le feu fait compagnie. C'est pour éprouver sans cesse de nouvelles sensations que le Turc & le Persan mâchent perpétuellement, l'un son Opium, l'autre son Bétel.

Le Sauvage s'ennuie-t-il? Il s'assied près d'un Ruisseau & fixe les yeux sur le courant. En France, le Riche pour la même raison se loge chérement sur le Quai des Théatins. Il voit passer les Bateaux; il éprouve de tems-en-tems quelques sensations. C'est un Tribut de trois ou quatre mille Livres que l'Oisif paie tous les ans à l'ennui & dont l'homme occupé eût pu faire présent à l'indigence. Or si les Grands, les Riches sont si fréquemment & si fortement attaqués de la maladie de l'ennui, nul doute qu'elle n'ait une grande influence sur les mœurs Nationales.

CHA-

CHAPITRE VIII.

De l'influence de l'ennui sur les mœurs des Nations.

DANS un Gouvernement où les Riches & les Grands n'ont point de part au maniement des affaires publiques; où comme en Portugal la superstition leur défend de penser, que peut faire le Riche oisif? L'amour. Les soins qu'exige une Maîtresse y peuvent seuls remplir d'une maniere vive l'intervalle qui sépare un besoin satisfait d'un besoin renaissant. Mais pour qu'une Maîtresse devienne une occupation, que faut-il? Que l'amour soit entouré de périls, que la jalousie vigilante s'opposant sans cesse aux desirs de l'Amant, cet Amant soit sans cesse occupé des moyens de la surprendre (*a*). L'a-

(*a*) Ce que la jalousie opere à cet égard en Portugal, la Loi l'opéroit à Sparte. Licurgue avoit voulu

L'amour & la jalousie sont donc en Portugal (a) les seuls remedes à l'ennui. Or quelle influence de tels remedes ne doivent-ils pas avoir sur les mœurs Nationales? C'est à l'ennui qu'on doit pareillement en Italie l'invention des Sigisbées.

L'en-

lu que le Mari séparé de sa Femme ne la vit qu'en secret, dans des lieux & des bois écartés. Il sentoit que la difficulté de se rencontrer augmenteroit leur amour, resserreroit le lien conjugal & tiendroit les deux Epoux dans une activité qui les arracheroit à l'ennui.

(a) Point de jalousie plus emportée, plus cruelle & en même tems plus lascive que celle des Femmes de l'Orient. Je citerai à ce sujet la traduction d'un Poëte Persan. Une Sultane fait dépouiller devant elle le jeune Esclave qu'elle aime & qu'elle croit infidele. Il est étendu à ses pieds: elle se précipite sur lui.

„ C'est malgré toi, lui dit-elle, que je jouis en„ core de ta beauté, mais enfin j'en jouis. Déjà tes „ yeux sont mouillés des larmes du plaisir; ta bou„ che est entre-ouverte; tu te meurs. Est-ce pour la „ derniere fois que je te serre sur mon sein. L'excès „ de l'ivresse efface de mon souvenir ton infidélité. „ Je suis toute sensation. Toutes les facultés de mon

„ ame

L'ennui fans doute eut autrefois part à l'inftitution de la Chevalerie. Les anciens & preux Chevaliers ne cultivoient ni les Arts, ni les Sciences. La mode ne leur permettoit pas de s'inftruire, ni leur naiffance de commercer. Que pouvoit donc faire une Chevalier? L'amour. Mais

„ ame m'abandonnent & s'abforbent dans le plaifir : je
„ fuis le plaifir même.

„ Mais quelle idée fuccede à ce rêve délicieux?
„ Quoi tu ferois careffé par ma Rivale! Non: ce Corps
„ ne paffera du moins que défiguré dans fes bras. Qui
„ me retient? Tu es nu & fans défenfe. Tes beau-
„ tés me défarmeroient-elles? Je rougis de la volupté
„ avec laquelle je confidere encore les rondeurs de ce
„ Corps..... Mais ma fureur fe rallume. Ce n'eft
„ plus l'amour ni le plaifir qui m'anime. La ven-
„ geance & la jaloufie vont te déchirer de verges. La
„ crainte t'éloignera de ma Rivale & te ramenera près
„ de moi.

„ Ta poffeffion à ce prix n'eft fans doute flatteu-
„ fe, ni pour la vanité, ni pour le fentiment; n'im-
„ porte elle le fera pour mes fens.

„ Ma Rivale mourra loin de toi & je mourrai
„ dans tes bras.

Mais au moment qu'il déclaroit sa passion à sa Maîtresse, si cette Maîtresse eût comme dans les mœurs actuelles reçu sa main & couronné sa tendresse, ils se fussent mariés, eussent fait des Enfans & puis c'est tout. Or un Enfant est bientôt fait. L'Epoux & l'Epouse se fussent ennuyés une partie de leur vie.

Pour conserver leurs desirs dans toute leur activité, pour occuper leur jeunesse & en écarter l'ennui, le Chevalier & sa Maîtresse durent donc par une convention tacite & inviolable s'engager l'un d'attaquer, l'autre de résister tant de tems. L'amour par ce moyen devenoit une occupation. C'en étoit réellement une pour le Chevalier.

Toujours en action près de sa bien-aimée, il falloit pour la conquérir que l'Amant se montrât passionné dans ses propos, vaillant dans les combats, qu'il se présentât dans les Tournois, y parût bien monté, galamment armé, & y maniât la lance avec adresse & force. Le

Che-

Chevalier passoit sa jeunesse dans ces exercices, tuoit le tems dans ces occupations; il se marioit enfin, & la bénédiction nuptiale donnée, le Romancier n'en parloit plus.

Peut-être dans leur vieillesse les preux Chevaliers d'autrefois, étoient-ils comme quelques-uns de nos vieux Guerriers d'aujourd'hui, ennuyés, ennuyeux, bavards & superstitieux.

Pour être heureux faut-il que nos desirs soient remplis aussi-tôt que conçus? Non: le plaisir veut qu'on le poursuive quelque tems. Puis-je à mon lever jouir d'une jolie Femme, que faire le reste de la journée? Tout y prendra la couleur de l'ennui. Ne dois-je la voir que le soir. Le flambeau de l'espoir & du plaisirs colorera d'une nuance de rose tous les instans de ma journée. Un jeune homme demande un Sérail. S'il l'obtient, bientôt épuisé par le plaisir, il végetera dans le désœuvrement de l'ennui.

Connois, lui dirois-je, toute l'absur-

dité de ta demande. Vois ces Grands, ces Princes, ces Hommes extrêmement riches, ils possedent tout ce que tu envies; quels Mortels sont plus ennuyés! S'ils jouissent de tout avec indifférence, c'est qu'ils jouissent sans besoin.

Quel plaisir différent éprouvent dans les forêts deux hommes, dont l'un chasse pour s'amuser & l'autre pour nourir lui & sa famille? Ce dernier arrive-t-il à sa Cabane chargé de Gibier? Sa femme & ses enfans ont couru au-devant de lui. La joie est sur leur visage; il jouit de toute celle qu'il leur procure.

Le besoin est le principe, & de l'activité & du bonheur des hommes. Pour être heureux, il faut des desirs, les satisfaire avec quelque peine: mais la peine donnée, être sûr d'en jouir.



CHA-

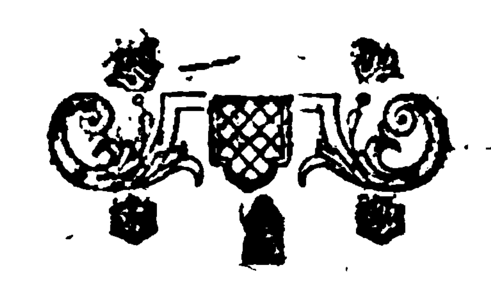
CHAPITRE IX.

De l'acquisition plus ou moins difficile des plaisirs selon le Gouvernement où l'on vit & le Poste qu'on y occupe.

JE prends encore le plaisir des femmes pour exemple. En Angleterre l'amour n'y est point une occupation; c'est un plaisir. Un Grand, un Riche occupé dans la Chambre haute ou basse des affaires publiques, ou chez lui de son commerce, traite légérement l'amour. Ses Lettres ou ses Envois expédiés, il monte chez une jolie fille jouir & non soupirer. Quel rôle joueroit à Londres un Sigisbée? A peu-près le même qu'il eût joué à Sparte ou dans l'ancienne Rome.

Qu'en France même un Miniſtre ait des femmes; on le trouve bon. Mais qu'il perde ſon tems auprès d'elles; on s'en moque. On veut bien qu'il jouiſſe, non qu'il ſoupire. Les Dames ſont donc priées de ſe prêter avec égard à la triſte ſituation du Miniſtre & d'être pour lui moins difficiles.

Peut-être n'a-t-on rien à leur reprocher ſur ce point. Elles ſont aſſez Patriotes pour lui épargner juſqu'à l'ennui de la déclaration & ſentent que c'eſt toujours ſur le degré du déſœuvrement d'un Amant, qu'elles doivent meſurer leur réſiſtance.



CHA-

CHAPITRE X.

Quelle Maîtresse convient à l'Oisif.

ON fait maintenant peu de cas de l'amour Platonique: on lui préfere l'amour Physique; & celui-ci n'est pas réellement le moins vif. Le Cerf est-il enflammé de ce dernier amour? De timide, il devient brave. Le Chien fidèle quitte son Maître & court après la Lice en chaleur. En est-il séparé? Il ne mange point: tout son corps frissonne, il pousse de longs hurlemens. L'amour Platonique fait-il plus? Non: je m'en tiens donc à l'amour Physique. C'est pour ce dernier que M. de Buffon se déclare, & je pense comme lui, que de tous les amours, c'est le plus agréable, excepté cependant pour les Désœuvrés.

Une

Une Coquette eſt pour ces derniers une Maîtreſſe délicieuſe. Entre-t-elle dans une Aſſemblée vêtue de cette maniere galante qui permet à tous d'eſpérer ce qu'elle n'accordera qu'à très-peu? L'Oiſif s'éveille; ſa jalouſie s'irrite; il eſt arraché à l'ennui (*a*). Il faut donc des Coquettes aux Oiſifs & de jolies Filles aux Occupés.

La chaſſe des Femmes comme celle du Gibier, doit être différente ſelon le tems qu'on veut y mettre. N'y peut-on donner qu'une heure ou deux? On va au tiré. Ne fait-on que faire de ſon tems? Veut-on prolonger ſon mouvement? Il faut des Chiens courans & forcer le Gibier. La Femme adroite ſe fait longtems courir par le Déſœuvré.

Au

(*a*) La plus forte paſſion de la Coquette eſt d'être adorée. Que faire à cet effet? Toujours irriter les déſirs des hommes & ne les ſatisfaire preſque jamais. *Une Femme*, dit le Proverbe, *eſt une table bien ſervie qu'on voit d'un œil différent avant ou après le repas.*

Au Canada le Roman du Sauvage eſt court. Il n'a pas le tems de faire l'amour. Il faut qu'il pêche & qu'il chasſe. Il offre donc l'allumette à ſa Maîtreſſe; l'a-t-elle ſouflée? Il eſt heureux. Si l'on avoit à peindre les amours de Marius & de Céſar, lorſqu'ils avoient en tête Silla & *Pompée*, ou le Roman ne ſeroit pas vraiſemblable, ou, comme *celui du* Sauvage, il ſeroit très-court. Il faudroit que Céſar y répétât, je ſuis venu, j'ai vu, j'ai vaincu.

Si l'on décrivoit au contraire les amours champêtres des Bergers oiſifs, il faudroit leur donner des Maîtreſſes délicates, cruelles & ſur-tout fort pudibondes. Sans de telles Maîtreſſes Céladon périroit d'ennui.



CHA-

CHAPITRE XI.

De la variété des Romans & de l'amour dans l'Homme oisif ou occupé.

Dans tous les Siecles les Femmes ne se laissent pas prendre aux mêmes appas, & de-là tant de tableaux différens de l'amour. Le sujet est cependant toujours le même; c'est l'union d'un homme à une femme.

Le Roman est fini lorsque le Romancier les a couchés dans le même lit.

Si ces sortes d'Ouvrages different entr'eux; ce n'est que dans la variété des moyens employés par le Héros pour faire agréer à sa Maîtresse cette phrase un peu sauvage; *moi vouloir coucher avec toi* (*a*). Le

(*a*) Les Héros d'une Comédie ou d'une Tragédie sont-ils amoureux? Ont-ils une Maîtresse? Tous deux lui font la même demande & ne different que dans la maniere de l'exprimer.

Le ton des Romans change selon le Siecle, le Gouvernement, où le Romancier écrit & le degré d'oisiveté de son Héros. Chez une Nation occupée on met peu d'importance à l'amour. Il est inconstant, aussi peu durable que la Rose. Tant que l'Amant en est aux petits soins, aux premieres faveurs; c'est la Rose en bouton. Aux premiers plaisirs le bouton s'ouvre & découvre la Rose naissante. De nouveaux plaisirs l'épanouissent entiérement. A-t-elle atteint toute sa beauté? La Rose se flétrit; ses feuilles se détachent, elle meurt pour refleurir l'année suivante, & l'amour pour renaître avec une Maîtresse nouvelle.

Chez un Peuple oisif, l'amour devient une affaire, il est plus constant.

Que ne peuvent sur les mœurs l'ennui & l'oisiveté. Parmi les Gens du monde, dit la Rochefoucault, s'il n'est point de mariages délicieux, c'est qu'en France la Femme riche ne sait à quoi passer son tems. L'ennui la poursuit. Elle

veut

veut s'y souſtraire; elle prend un Amant; fait des dettes. Le Mari ſe fâche, il n'eſt point écouté. Les deux Epoux s'aigriſſent & ſe déteſtent, parce qu'ils ſont oiſifs, ennuyés & malheureux. * 3. Il en eſt autrement de la femme du Laboureur. Dans cet état les Epoux s'aiment, parce qu'ils ſont occupés, qu'ils ſe ſont mutuellement utiles; parce que la femme veille ſur la Baſſe-Cour, allaite ſes enfans, tandis que le mari laboure.

L'oiſiveté ſouvent mere des vices, l'eſt toujours de l'ennui: & c'eſt juſque dans la Religion qu'on cherche un remede à cet ennui.



CHA-

CHAPITRE XII.

De la Religion & de ses Cérémonies considérées comme remede à l'ennui.

AUx Indes où la terre sans culture fournit abondamment aux besoins d'un Peuple paresseux, qui pourroit, dit un Savant Anglois, l'arracher à l'ennui, sinon la Religion & ses devoirs multipliés? Aussi la pureté de l'ame y est-elle attachée à tant de rits & de pratiques superstitieuses qu'il n'est point d'Indien quelqu'attentif qu'il soit sur lui-même qui ne commette chaque instant des fautes dont les Dieux ne manquent point d'être irrités, jusqu'à ce que les Prêtres enrichis des offrandes du Pécheur, soient appaisés & satisfaits.

La vie d'un Indien n'est en conséquen-

ce

ce qu'une purification, une ablution & une pénitence perpétuelle.

En Europe nos femmes atteignent-elles un certain âge? Quittent-elles le Rouge, les Amans, les Spectacles? Elles tombent dans un ennui insuportable. Que faire pour s'y soustraire? Substituer de nouvelles occupations aux anciennes, se faire Dévotes, se créer des devoirs pieux. Aller tous les jours à la Messe, à vêpres, au Sermon, en visite chez un Directeur, s'imposer des macérations. On aime mieux encore se macérer que s'ennuyer. Mais à quel âge cette métamorphose s'opere-t-elle? Communément à quarante-cinq ou cinquante ans. C'est pour les femmes le tems de l'apparition du Diable. Les préjugés alors le représentent vivement à leur mémoire.

Il en est des préjugés comme des fleurs de lis: l'empreinte en est quelque tems invisible: mais le Directeur & le boureau la font à leur gré reparoître. Or si l'on cherche jusque dans une dévotion puérile

le le moyen d'échapper à l'ennui, il faut donc que cette maladie soit bien commune & bien cruelle. Quel remede y apporter? Aucun qui soit efficace. On n'use en ce genre que de palliatifs: les plus puissans sont les Arts d'agrémens; & c'est en faveur des Ennuyés que sans doute on les perfectionna.

On a dit du hazard qu'il est le Pere commun de toutes les découvertes. Or si les besoins physiques peuvent après le hazard être regardés comme les Inventeurs des Arts utiles, le besoin d'amusement doit après ce même hazard être pareillement regardé comme l'Inventeur des Arts d'agrémens.

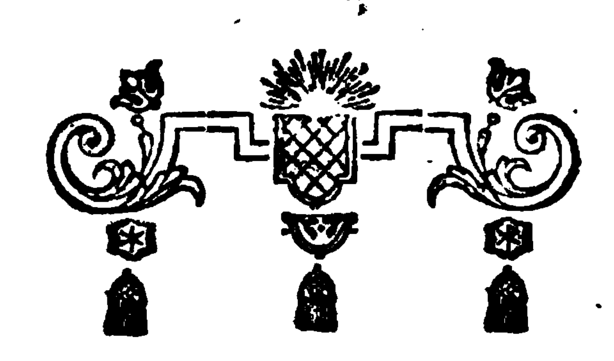
Leur objet est d'exciter en nous des sensations qui nous arrachent à l'ennui. Or plus ces sensations sont à la fois fortes & distinctes, plus elles sont efficaces.

L'objet des Arts est d'émouvoir, & les diverses Regles de la Poëtique ou de l'Eloquence, ne sont que les divers moyens d'opérer cet effet.

Emou-

Emouvoir est le principe, & les préceptes de la Rhétorique en sont le développement ou les conséquences. C'est parce que les Rhéteurs n'ont pas également senti toute l'étendue de cette idée que je me permets d'en indiquer la fécondité.

Mon sujet m'autorise à cet examen. C'est par la connoissance des remedes employés contre l'ennui, qu'on peut de plus en plus s'éclairer sur sa nature.



CHA-

CHAPITRE XIII.

Des Arts d'agrémens & de ce qu'en ce genre on appelle le Beau.

L'OBJET des Arts, comme je l'ai déjà dit, est de plaire & par conséquent d'exciter en nous des sensations qui sans être douloureuses, soient vives & fortes. Un Ouvrage produit-il sur nous cet effet? On y applaudit (*a*).

Le

(*a*) Dans le genre agréable, plus une sensation est vive & plus l'objet qui la produit en nous est réputé beau. Dans le genre désagréable au contraire, plus une sensation est forte, plus l'objet qui la produit pareillement en nous est réputé laid ou affreux. Juge-t-on d'après ses sensations, c'est-à-dire, d'après soi? Les jugemens sont toujours justes. Juge-t-on d'après ses préjugés, c'est-à-dire, d'après les autres? Les jugemens sont toujours faux & ce sont les plus communs.

Le Beau est ce qui nous frappe vivement. Et par le mot *de connoissance du Beau*, l'on entend celle des moyens d'exciter en nous des sensations d'autant plus agréables qu'elles sont plus neuves & plus distinctes.

C'est aux moyens d'opérer cet effet que se réduisent toutes les diverses regles de la Poëtique & de l'Eloquence.

Si l'on veut du neuf dans l'Ouvrage d'un Artiste, c'est que le neuf produit une sensation de surprise, une commotion vive. Si l'on veut qu'il pense d'après

J'ouvre un Livre moderne. Son impression sur moi est plus agréable que celle d'un Ouvrage ancien. Je ne lis même le dernier qu'avec dégoût: n'importe: c'est l'Ancien que je louerai de préférence. Pourquoi? c'est que les hommes & leurs générations sont les échos des uns des autres: c'est qu'on estime sur parole jusqu'à l'Ouvrage qui nous ennuie.

L'envie d'ailleurs défend d'admirer un Contemporain, & l'envie prononce presque toujours tous nos jugemens. Pour humilier les Vivans que d'éloges prodigués aux Morts!

près lui; si l'on méprise l'Auteur qui fait des Livres après des Livres; c'est que de tels Ouvrages ne rappellent à ma mémoire que des idées trop connues pour faire sur nous des impressions fortes.

Qui nous fait exiger du Romancier & du Tragique des caracteres singuliers & des situations neuves? Le desir d'être ému. Il faut de telles situations & de *tels caracteres* pour exciter en nous des sensations vives.

L'habitude d'une impression en émousse la vivacité. Je vois froidement ce que j'ai toujours vu & le même *Beau* cesse *à la longue de l'être pour moi.*

J'ai tant considéré ce Soleil, cette Mer, ce Paysage, cette belle Femme que pour réveiller de nouveau mon attention & mon admiration pour ces objets, il faut que ce Soleil peigne les Cieux de couleurs plus vives qu'à l'ordinaire, que cette Mer soit bouleversée par les Ouragans, que ce Paysage soit éclairé d'un coup de lumiere singulier, & que la

beauté elle-même se présente à moi sous une forme nouvelle.

La durée de la même sensation nous y rend à la longue insensible, & delà cette inconstance & cet amour de la nouveauté commun à tous les hommes, parce que tous veulent être vivement & fortement émus (*a*).

Si tous les objets affectent fortement la Jeunesse, c'est que tous sont neufs pour elle. En fait d'Ouvrages si la Jeunesse a le goût moins sûr que l'âge mûr, c'est que cet âge est moins sensible & que la sûreté du goût suppose peut-être une certaine difficulté d'être ému. On veut l'être. Ce n'est pas assez que le plan d'un Ouvrage soit neuf: on desire, s'il est possible, que tous les détails le soient pareillement. Le Lecteur voudroit

(*a*) L'Ouvrage le plus méprisé n'est point l'Ouvrage plein de défauts, mais l'Ouvrage vuide de beautés, il tombe des mains du Lecteur, parce qu'il n'excite point en lui de sensations vives.

droit que chaque vers, chaque ligne, chaque mot excitât en lui une ſenſation. Auſſi Boileau dit à ce ſujet dans une de ſes Epîtres, ſi mes vers plaiſent, ce n'eſt pas que tous ſoient également corrects, élégans, harmonieux:

Mais mon vers bien ou mal, dit toujours quelque choſe.

En effet les vers de ce Poëte préſentent preſque toujours une idée ou une image & par conſéquent excitent preſque toujours en nous une ſenſation. Plus elle eſt vive, plus le vers eſt beau (*a*). Il devient ſublime lorſqu'il fait ſur nous la plus forte impreſſion poſſible.

C'eſt

(*a*) Plus on eſt fortement remué, plus on eſt heureux, lorſque l'émotion cependant n'eſt point douloureuſe. Mais dans quel état éprouve-t-on le plus de ces eſpeces de ſenſations? Peut-être dans l'état d'homme de Lettres ou d'Artiſte. Peut-être eſt-ce dans les Atteliers des Arts qu'il faut chercher les heureux.

C'eſt donc à ſa force plus ou moins grande, qu'on diſtingue le Beau du Sublime.



CHAPITRE XIV.

Du Sublime.

LE ſeul moyen de ſe former une idée du mot *ſublime*, c'eſt de ſe rappeller les morceaux cités comme tels par les Longins, les Deſpréaux & la plupart des Rhéteurs.

Ce qu'il y a de commun dans l'impreſſion qu'excitent en nous ces morceaux divers, eſt ce qui conſtitue le Sublime.

Pour en mieux connoître la nature, je diſtinguerai deux ſortes de Sublime, l'un d'image, l'autre de ſentiment.

Du Sublime des images.

A quelle espece de sensation donne-t-on le nom de sublime?

A la plus forte, lorsqu'elle n'est pas, comme je l'ai déjà dit, portée jusqu'au terme de la douleur.

Quel sentiment produit en nous cette sensation?

Celui de la crainte: la crainte est fille de la douleur; elle nous en rappelle l'idée.

Pourquoi cette idée fait-elle sur nous la plus forte impression? C'est que l'excès de la douleur excite en nous un sentiment plus vif que l'excès du plaisir: c'est qu'il n'en est point dont la vivacité soit comparable à celle des douleurs éprouvées dans le supplice d'un Ravaillac ou d'un Damien. De toutes les passions la crainte est la plus forte. Aussi le Sublime est-il toujours l'effet du sentiment d'une terreur commencée.

Mais les faits sont-ils d'accord avec cette opinion? Pour s'en assurer examinons entre les divers objets de la Nature, quels sont ceux dont la vue nous paroît sublime.

Ce sont les profondeurs des Cieux, l'immensité des Mers, les éruptions des Volcans, &c.

D'où naît l'impression vive qu'excitent en nous ces grands objets? Des grandes forces qu'ils annoncent dans la Nature & de la comparaison involontaire que nous faisons de ces forces avec notre foiblesse. A cette vue l'on se sent saisi d'un certain respect qui suppose toujours en nous le sentiment d'une crainte & d'une terreur commencée.

Par quelle raison en effet donnai-je le nom de sublime au tableau où Jules Romain peint le combat des Géans & le refusai-je à celui où l'Albane peint les jeux des Amours? Seroit-il plus facile de peindre une Grace qu'un Géant & de colorier le tableau de la toilette de Vénus,

que

que celui du champ de bataille des Titans? Non: mais lorſque l'Albane me transporte à la toilette de la Déeſſe, rien n'y réveille le ſentiment du reſpect & de la terreur. Je n'y vois que deux objets gracieux & donne en conſéquence le nom d'agréable à l'impreſſion qu'ils font ſur moi.

Au contraire lorſque Jules Romain me tranſporte aux lieux où les fils de la terre entaſſent Oſſa ſur Pélion; frappé de la grandeur de ce ſpectacle, je compare malgré moi ma force à celle de ces Géans. Convaincu alors de ma foibleſſe, j'éprouve une eſpece de terreur ſecrette, & je donne le nom de ſublime à l'impreſſion de crainte que fait ſur moi ce tableau.

Dans la Tragédie des Euménides par quel art Eſchile & ſon décorateur firent-ils une ſi vive impreſſion ſur les Grecs? En leur préſentant un ſpectacle & des décorations effrayantes. Cette impreſſion fut peut-être horrible pour quel-

ques-uns, parce qu'elle fut portée jusqu'au terme de la douleur. Mais cette même impreſſion adoucie eût été généralement reconnue pour ſublime.

En image le Sublime ſuppoſe donc toujours *le ſentiment d'une terreur commencée* (*a*), & ne peut être le produit d'un autre ſentiment (*b*).

Lorſque Dieu dit *que la lumiere ſoit, la lumiere fut*; cette image eſt ſublime. Quel tableau que celui de l'Univers tout-à-coup tiré du néant par la lumiere! Mais une telle image devroit-elle inſpirer la crainte? Oui; parce qu'elle s'aſſocie

(*a*) Quelles ſont les eſpeces de contes dont l'homme, la femme & l'enfant ſont les plus avides? Ceux de voleurs & de revenans. Ces contes effraient; ils produiſent en eux le ſentiment d'une terreur commencée & ce ſentiment eſt celui qui fait ſur eux l'impreſſion la plus vive.

(*b*) En général ſi les Sauvages font plus d'offrandes au *Dieu méchant* qu'au *Dieu bon*, c'eſt que l'homme craint encore plus la douleur qu'il n'aime le plaiſir.

Craindre la douleur n'est-ce pas aimer le plaisir?

cie nécessairement dans notre mémoire à l'idée de l'Etre Créateur d'un tel prodige, & qu'alors saisi malgré soi d'un respect craintif pour l'Auteur de la lumiere, on éprouve le sentiment d'une terreur commencée.

Tous les hommes sont-ils également frappés de cette grande image? Non: parce que tous ne se la représentent pas aussi vivement. Si c'est du connu qu'on s'éleve à l'inconnu, pour concevoir toute la grandeur de cette image, qu'on se rappelle celle d'une nuit profonde, lorsque les orages amoncelés en redoublent l'obscurité, lorsque la foudre allumée par les vents déchirent le flanc des images & qu'à la lueur répétée & fugitive des éclairs, on voit les Mers, les Flottes, les Plaines, les Forets, les Montagnes, les Paysages & l'Univers entier à chaque instant disparoître & se reproduire.

S'il n'est point d'homme auquel ce spectacle n'en impose, quelle impres-

ſion n'eût donc point éprouvé celui qui n'ayant point encore d'idées de la lumiere, l'eût vu pour la premiere fois donner la forme & les couleurs à l'Univers! (*a*). Quelle admiration pour l'Aſtre producteur de ces merveilles, & quel

(*a*) Quelque belle que ſoit cette image en elle-même, je conviens avec Deſpréaux qu'elle doit encore une partie de ſa beauté à la briéveté de ſon expreſſion. Plus l'expreſſion eſt courte, plus une image excite en nous de ſurpriſe. *Dieu dit que la lumiere ſoit & la lumiere fut.* Tout le ſens de la phraſe ſe développe à ce dernier mot *fut.* Or ſa prononciation presqu'auſſi rapide que les effets de la lumiere, préſente à l'inſtant le plus grand tableau que l'homme puiſſe concevoir.

Qu'on eût (dit à ce ſujet Deſpréaux) délayé cette même image dans une plus longue phraſe telle que celle-ci. „ Le Souverain Maître de toutes choſes, „ commande à la lumiere de ſe former, & en même „ tems ce merveilleux Ouvrage nommé lumiere ſe „ trouve formé". Il eſt évident que cette grande image n'eût point fait ſur nous le même effet. Pourquoi? C'eſt que la briéveté de l'expreſſion en excitant en nous une ſenſation ſubite & moins prévue, ajoute à l'impreſſion du plus étonnant des tableaux.

quel respect craintif pour l'Etre qui l'auroit créé !

Les grandes images, celles qui supposent de grandes forces dans la Nature, sont donc les seules sublimes, les seules qui nous inspirent le sentiment du respect & par conséquent celui d'une terreur commencée. Telles sont celles d'Homere, lorsque pour donner une grande idée de la puissance des Dieux, il dit :

„ *Autant qu'un homme assis au rivage des Mers,*
„ *Voit d'un lieu élevé d'espace dans les airs ;*
„ *Autant des Immortels les coursiers intrépides*
„ *En franchissent d'un saut.*

Telle est cette autre image du même Poëte :

„ *L'Enfer s'émeut au bruit de Neptune en furie,*

 „ *Plu-*

„ Pluton ſort de ſon Trône, il pâlit, il s'écrie;
„ Il a peur que ce Dieu dans cet affreux ſéjour
„ D'un coup de ſon trident ne faſſe entrer le jour;
„ Et par le centre ouvert de la terre ébranlée,
„ Ne faſſe voir du Stix la rive déſolée;
„ Ne découvre aux Vivans cet Empire odieux
„ Abhorré des Mortels & craint même des Dieux.

Si le nom de ſublime eſt pareillement donné aux fieres compoſitions du hardi Milton, c'eſt que ſes images toujours grandes, excitent en nous le même ſentiment.

En Phyſique le grand annonce de grandes forces; & de grandes forces nous néceſſitent au reſpect.

C'eſt

C'eſt en ce genre ce qui conſtitue le Sublime.

Du Sublime de ſentiment.

Le moi de Médée ; l'exclamation d'Ajax ; le *qu'il mourut de Corneille ; le ſerment des ſept Chefs devant Thebes* ſont par les Rhéteurs unanimement cités, comme ſublimes, & j'en conclus que ſi dans le Phyſique c'eſt à la grandeur & à la force des images ; c'eſt dans le Moral à la grandeur & à la force des caracteres qu'on donne pareillement le nom de *ſublime.* Ce n'eſt point Tircis aux pieds de ſa Maîtreſſe, mais Scévola la main ſur un braſier qui m'inſpire un reſpect toujours mêlé de quelque crainte. Tout grand caractere produira toujours le ſentiment d'une terreur commencée.

Lorſque Nérine dit à Médée :

„ *Votre Peuple vous hait ; votre Epoux eſt ſans foi ;*
„ *Contre tant d'ennemis, que vous reſte-t-il ?*

Moi. Ce

Ce *moi* étonne: il ſuppoſe de la part de Médée tant de confiance dans la force de ſon art & ſur-tout de ſon caractere, que frappé de ſon audace, le Spectateur eſt à ce *moi* ſaiſi d'un certain degré de reſpect & de terreur.

Tel eſt l'effet produit par la confiance qu'Ajax a dans ſa force & ſon courage, lorſqu'il s'écrie:

„ *Grand Dieu, rends-nous le jour, & combats contre nous.*

Une telle confiance en impoſe aux plus intrépides.

Le *qu'il mourut* du vieil Horace excite en nous la même impreſſion. Un homme dont la paſſion pour l'honneur & pour Rome eſt exaltée au point de compter pour rien la vie d'un fils qu'il aime, eſt à redouter.

Quant au ferment des ſept Chefs devant Thebes;

„ *Sur un bouclier noir ſept Chefs impitoyables*

„ *Epou-*

„ *Epouvantent les Dieux de ſermens ef-*
froyables ;
„ *Près d'un taureau mourant qu'ils vien-*
nent d'égorger ,
„ *Tous la main dans le ſang, jurent de*
ſe venger
„ *Ils en jurent la peur, le Dieu Mars*
& Bellone.

Un tel ſerment annonce de la part de ces Chefs une vengeance déſeſpérée. Mais ſi cette vengeance ne doit point tomber ſur le Spectateur ; d'où naît ſa crainte ?

De l'aſſociation de certaines idées.

Celle de la terreur s'aſſocie toujours dans la mémoire à l'idée de force & de puiſſance. Elle s'y unit comme l'idée de l'effet à l'idée de ſa cauſe.

Suis-je favori d'un Roi ou d'une Fée ? Ma tendre, ma reſpectueuſe amitié eſt toujours mêlée de quelque crainte, & dans le bien qu'ils me font, j'apperçois toujours le mal qu'ils peuvent me faire.

Au

Au reste si le sentiment de la douleur, comme je l'ai déjà dit, est le plus vif, & si c'est à l'impression la plus vive, lorsqu'elle n'est pas trop pénible, qu'on donne le nom de sublime, il faut, comme l'expérience le prouve, que la sensation du Sublime, renferme toujours celle d'une terreur commencée.

C'est ce qui différencie de la maniere la plus nette le Sublime du Beau.

Du Sublime des idées spéculatives.

Est-il quelques idées Philosophiques auxquelles les Rhéteurs donnent le nom de *sublimes*? Aucune. Pourquoi? C'est qu'en ce genre les idées les plus générales & les plus fécondes ne sont senties que du petit nombre de ceux qui peuvent en appercevoir rapidement toutes les conséquences.

De telles pensées peuvent sans doute réveiller en eux un grand nombre de sensations, ébranler une longue chaîne d'i-

d'idées qui saisies aussi-tôt que présentées, excitent en eux des impressions vives, mais non de l'espece de celles auxquelles on donne le nom de *sublimes.*

S'il n'est point d'axiomes géométriques cités comme sublimes par les Rhéteurs, c'est qu'on ne peut donner ce nom à des idées auxquelles les ignorans & par conséquent la plupart des hommes *sont insensibles.*

Il est donc évident.

1°. Que le Beau est ce qui fait sur la plupart des hommes une impression forte.

2°. Que le Sublime est ce qui fait sur nous une impression encore plus forte; impression toujours mêlée d'un certain sentiment de respect ou de terreur commencée.

3°. Que la beauté d'un Ouvrage a pour mesure l'impression plus ou moins vive qu'il fait sur eux.

4°. Que toutes les regles de la Poëtique proposées par les Rhéteurs ne sont que les moyens divers d'exciter dans les hom-

hommes: des sensations agréables ou fortes.

CHAPITRE XV.

De la variété & simplicité requise dans tous les Ouvrages & surtout dans les Ouvrages d'agrémens.

Pourquoi desire-t-on tant de variété dans les Ouvrages d'agrémens? C'est, dit la Mothe, que

„ *L'ennui naquit un jour de l'uniformité.*

Des sensations monotones cessent bientôt de faire sur nous une impression vive & agréable. Il n'est point de beaux objets dont à la longue la contemplation ne nous lasse. Le Soleil est beau; & cependant la petite fille dans l'Oracle s'écrie,

crie, *j'ai tant vu le Soleil.* Une jolie Femme est pour un jeune Amant un objet encore plus beau que le Soleil. Que d'Amans à la longue s'écrient pareillement, *j'ai tant vu ma Maîtresse!* (*a*).

La haine de l'ennui, le besoin de sensations agréables, nous en fait sans cesse souhaiter de nouvelles. Si l'on desire en conséquence, & variété dans les détails, & simplicité dans son plan, c'est que les idées en sont plus nettes, plus distinctes & d'autant plus propres à faire sur nous une impression vive.

Les idées difficilement saisies ne sont jamais vivement senties. Un tableau est-il trop chargé de figures? Le plan d'un Ouvrage est-il trop compliqué? Il n'excite en nous qu'une impression, si

je

(*a*) Il est sans doute agréable, disoit le Président Haynault, de trouver sa Maîtresse au rendez-vous; mais lorsqu'elle n'est point nouvelle, il est bien plus agréable encore de s'y rendre & de ne l'y point trouver.

je l'ose dire, émoussée & foible (*a*). Telle est la sensation éprouvée à la vué de ces Temples Gothiques que l'Architecte à surchargés de sculpture. L'œil distrait & fatigué par le grand nombre des ornemens ne s'y fixe point sans recevoir une impression pénible.

Trop de sensations à la fois font confusion: leur multiplicité détruit leur effet. A grandeur égale l'édifice le plus frappant est celui dont mon œil saisit facilement l'ensemble & dont chaque partie fait sur moi l'impression la plus nette & la

(*a*) Le plan d'Héraclius parut d'abord trop compliqué aux gens du Monde; il exigeoit trop d'attention de leur part. Boileau fait allusion à cette Tragédie dans ces Vers de son Art Poëtique.

„ *Je me ris d'un Auteur qui lent à s'exprimer,*
„ *De ce qu'il veut d'abord ne sait pas m'informer,*
„ *Et qui débrouillant mal une pénible intrigue,*
„ *D'un divertissement me fait une fatigue,*
„ *J'aimerois mieux encor qu'il déclinât son nom.*
„ *&c.* . . . .

la plus distincte. L'Architecture noble, simple & majestueuse des Grecs sera par cette raison toujours préférée à l'Architecture légere, confuse & mal proportionnée des Goths.

Applique-t-on aux Ouvrages d'esprit ce que je dis de l'Architecture, on sent que pour faire un grand effet, il faut pareillement qu'ils se développent clairement, *qu'ils présentent* toujours des idées nettes & distinctes. Aussi la Loi de coutumité dans les idées, les images & les sentimens a-t-elle toujours été expressément recommandée par les Rhéteurs.



CHA-

CHAPITRE XVI.

De la Loi de coutumité.

IDÉE, image, ſentiment; il faut dans un Livre que tout ſe prépare & s'amene.

Une image fauſſe en elle-même me déplaît. Que ſur la ſurface des Mers un Peintre deſſine une parterre de roſes, ces deux images incohérentes, hors de nature, me ſont déſagréables. Mon imagination ne ſait où attacher la racine de ces roſes, & ne devine point quelle force en ſoutient la tige.

Mais une image vraie en elle-même me déplaît encore, lorſquelle n'eſt point en ſa place, que rien ne l'amene & ne la prépare. On ne ſe rappelle pas aſſez ſouvent que dans les bons Ouvrages preſque toutes les beautés ſont locales. Je prends

prends pour exemple une ſucceſſion rapide de tableaux vrais & divers. En général une telle ſucceſſion eſt agréable comme excitant en nous des ſenſations vives. Cependant pour produire cet effet, il faut encore qu'elle ſoit adroitement préparée.

J'aime à paſſer avec Iſis ou la vache Io des climats brûlés de la Torride à ces antres, à ces rochers de glaces que le Soleil frappe d'un jour oblique. Mais le contraſte de ces images ne produiroit pas ſur moi d'impreſſion vive, ſi le Poëte en m'annonçant toute la puiſſance & la *jalouſie* de *Junon* ne m'eût déjà préparé à ces changemens ſubits de tableaux.

Qu'on applique aux ſentimens ce que je dis des images. Pour qu'ils faſſent au Théatre une forte impreſſion, il faut qu'ils ſoient amenés & préparés avec art; que ceux dont j'échauffe un perſonnage ne puiſſent abſolument convenir qu'à la poſition où je le mets, qu'à la paſſion dont je l'anime. * 4.

Faute d'une exacte conformité entre cette position & les sentimens de mon Héros, ces sentimens deviennent faux, & le Spectateur n'en trouvant point en lui le germe, éprouve une sensation d'autant moins vive qu'elle est plus confuse.

Passons du sentiment aux idées. Ai-je une vérité neuve à présenter au Public? Cette vérité presque toujours trop escarpée pour le commun des hommes, n'est d'abord apperçue que du plus petit nombre d'entr'eux. Si je veux qu'elle les affecte généralement, il faut que d'avance, je prépare les Esprits à cette vérité, que je les y éleve par degré & la leur montre enfin sous un point de vue distinct & précis. Mais suffit-il à cet effet de déduire cette vérité d'un fait ou principe simple? Il faut à la netteté de l'idée joindre encore la clarté de l'expression.

C'est à cette derniere espece de clarté que se rapportent presque toutes les regles du style.

CHA-

CHAPITRE XVII.

De la clarté du style.

A-T-ON des idées claires & vraies? Ce n'eſt point aſſez. Il faut pour les communiquer aux autres pouvoir encore les exprimer nettement. Les mots ſont les ſignes repréſentatifs de nos idées. Elles ſont obſcures, lorſque les ſignes le ſont, c'eſt-à-dire, lorſque la ſignification des mots n'a pas été très-exactement déterminée.

En général tout ce qu'on appelle tours & expreſſions heureuſes, ne ſont que les tours & les expreſſions les plus propres à rendre nettement nos penſées. C'eſt donc à la clarté que ſe réduiſent preſque toutes les regles du ſtyle.

Pourquoi le louche de l'expreſſion eſt-il en tout Ecrit réputé le premier des vices? C'eſt que le louche du mot s'étend ſur l'idée, l'obſcurcit & s'oppoſe à l'impreſſion vive qu'elle feroit.

Pourquoi veut-on qu'un Auteur ſoit varié dans ſon ſtyle & le tour de ſes phraſes? C'eſt que les tours monotones engourdiſſent l'attention; c'eſt que l'attention une fois engourdie, les idées & les images s'offrent moins nettement à notre eſprit & ne font plus ſur nous qu'une impreſſion foible.

Pourquoi exige-t-on préciſion dans le ſtyle? C'eſt que l'expreſſion la plus courte, lors qu'elle eſt propre, eſt toujours la plus claire; c'eſt qu'on peut toujours appliquer au ſtyle ces Vers de Deſpréaux.

„ *Tout ce qu'on dit de trop eſt fade &*
rebutant:
„ *L'Eſprit raſſaſié le rejette à l'inſtant.*

Pourquoi deſire-t-on pureté & correction

tion dans tout Ouvrage? C'eſt que l'un & l'autre y portent la clarté.

Pourquoi lit-on enfin avec tant de plaiſir les Ecrivains qui rendent leurs idées par des images brillantes? C'eſt que leurs idées en deviennent plus frappantes, plus diſtinctes, plus claires & plus propres enfin à faire ſur nous une impreſſion vive. C'eſt donc à la ſeule clarté que ſe rapportent toutes les regles du ſtyle.

Mais les hommes attachent-ils la même idée au mot *ſtyle*? On peut prendre ce mot en deux ſens différens.

Ou l'on regarde uniquement le ſtyle comme une maniere plus ou moins heureuſe d'exprimer ſes idées, & c'eſt ſous ce point de vue que je le conſidere.

Ou l'on donne à ce mot une ſignification plus étendue & l'on confond enſemble & l'idée & l'expreſſion de l'idée.

C'eſt en ce dernier ſens que M. Beccaria dans une diſſertation pleine d'eſprit & de ſagacité, dit que pour bien écri-

re, il faut meubler sa mémoire d'une infinité d'idées accessoires au sujet qu'on traite. En ce sens l'art d'écrire, est l'art d'éveiller dans le Lecteur un grand nombre de sensations, & l'on ne manque de style que parce qu'on manque d'idées.

Par quelle raison en effet le même homme écrit-il bien en un genre & mal dans un autre? Cet homme n'ignore ni les tours heureux, ni la propriété des mots de sa langue. A quoi donc attribuer la foiblesse de son style? A la disette de ses idées.

Mais qu'est-ce que le Public entend communément par Ouvrage bien écrit? Un Ouvrage fortement pensé. Le Public n'en juge que l'effet total; & ce jugement est juste, lorsqu'on ne se propose point, comme je le fais ici, de distinguer les idées de la maniere de les exprimer. Les vrais juges de cette maniere sont les Ecrivains Nationaux; & ce sont eux aussi qui font la réputation du

Poëte

Poëte, dont le principal mérite est l'élégance de la diction

La réputation du Philosophe quelquefois plus étendue, est plus indépendante du jugement d'une seule Nation. La vérité & la profondeur des idées est le premier mérite de l'Ouvrage philosophique & tous les Peuples en sont juges.

Que le Philosophe en conséquence n'imagine cependant pas pouvoir impunément négliger le coloris du style. Point d'écrits que la beauté de l'expression n'embellisse.

Pour plaire au Lecteur, il faut toujours exciter en lui des impressions vives. La nécessité de l'émouvoir, soit par la force de l'expression ou des idées, a toujours été recommandée par les Rhéteurs & les Ecrivains de tous les Siecles. Les différentes regles de la Poëtique, comme je l'ai déjà dit, ne sont que les divers moyens d'opérer cet effet.

Un Auteur est-il foible de choses? Ne peut-il fixer mon attention par la gran-

deur de ses images ou de ses pensées ? Que son style soit rapide, précis & châtié : l'élégance continue est quelquefois un cache-sottise (a). Il faut qu'un Ecrivain pauvre d'idées soit riche en mots & substitue le brillant de l'expression à l'excellence des pensées.

C'est une recette dont les hommes de génie ont eux-mêmes quelquefois fait usage. Je pourrois citer en exemple certains morceaux des Ouvrages de M. Rousseau, où l'on ne trouve qu'un amas de principes & d'idées contradictoires. Il instruit peu ; mais son coloris toujours vif amuse & plaît.

L'art d'écrire consiste dans l'art d'exciter des sensations. Aussi le Président de Montesquieu lui-même a-t-il quelquefois enlevé l'admiration, étonné les esprits par des idées encore plus brillantes

(a) Il est peut-être aussi rare de trouver un bon Ecrivain dans un homme médiocre, qu'un mauvais dans un homme d'esprit.

tés que vraies. Si leur fausseté reconnue, ses idées n'ont plus fait la même impression, c'est que dans le genre d'instruction, le seul beau est à la longue le vrai. Le vrai seul obtient une estime durable.

Au défaut d'idées un bizarre accouplement de mots peut encore faire illusion au Lecteur & produire en lui une sensation vive.

Des expressions fortes (*a*), obscures & singulieres suppléent dans une premiere lecture au vuide des pensées. Un mot bizarre, une expression surannée excit

(*a*) Une idée fausse exige une expression obscure. L'erreur clairement exposée est bientôt reconnue pour erreur. Oser exprimer nettement ses idées, c'est être sûr de leur vérité. En aucun genre les Charlatans n'écrivent clairement.

Point de Scholastique qui puisse dire comme Boileau :

„ *Ma pensée au grand jour toujours s'offre & s'expose.*

cite une surprise & toute surprise une impression plus ou moins forte. Les Epîtres du Poëte Rousseau en sont la preuve.

En tout genre & sur-tout dans le genre d'agrément, la beauté d'un Ouvrage a pour mesure la sensation qu'il fait sur nous. Plus cette sensation est nette & distincte, plus elle est vive. Toute Poëtique n'est que le commentaire de ce principe simple & le développement de cette regle primitive.

Si les Rhéteurs répetent encore les uns d'après les autres que la perfection des ouvrages de l'art dépend de leur exacte ressemblance avec ceux de la Nature; ils se trompent. L'expérience prouve que la beauté de ces sortes d'ouvrages consiste moins dans une imitation exacte, que dans une imitation perfectionnée de cette même Nature.

CHA-

CHAPITRE XVIII.

De l'imitation perfectionnée de la Nature.

CULTIVE-T-ON les Arts? On ſait qu'il en eſt dont les Ouvrages ſont ſans modeles & dont la perfection par conſéquent eſt indépendante de leur reſſemblance avec aucun des objets connus. Le Palais d'un Monarque n'eſt pas modélé ſur le Palais de l'Univers; ni les accords de notre Muſique ſur celle des corps céleſtes. Leur ſon du moins n'a jusqu'à préſent frappé aucune oreille.

Les ſeuls ouvrages de l'art dont la perfection ſuppoſe une imitation exacte de la Nature, ſont le portrait d'un homme, d'un animal, d'un fruit, d'une plante &c. En presque tout autre genre

c'eſt dans une imitation embellie de cette même Nature que conſiſte la perfection de ces ouvrages.

Racine, Corneille ou Voltaire, mettent-ils un Héros en Scene? Ils lui font dire de la maniere la plus courte, la plus élégante & la plus harmonieuſe, préciſément ce qu'il doit dire. Nul Héros cependant n'a tenu de tels diſcours. Il eſt impoſſible que Mahomet, Zopire, Pompée, Sertorius &c. quelqu'eſprit qu'on leur ſuppoſe aient :

1°. Toujours parlé en Vers,

2°. Qu'ils ſe ſoient toujours ſervi dans leurs entretiens des expreſſions les plus courtes & les plus préciſes.

3°. Qu'ils aient ſur le champ prononcé les diſcours que deux autres grands hommes tels que Corneille & Voltaire ont été quelquefois quinze jours ou un mois à compoſer.

En quoi les grands Poëtes imitent-ils donc la Nature? En faiſant toujours parler leurs perſonnages conformément à la pas-

passion dont ils les animent (*a*). tout autre égard ils embellissent la Na & font bien.

Mais comment l'embellir ? toutes idées nous viennent par nos sens ; on compose que d'après ce qu'on voit. C ment imaginer quelque chose hors la ture ? & supposé qu'on l'imaginât ; moyen d'en transmettre l'idée aux tres ? Aussi, répondrai-je, ce qu'en cription, par exemple, on entend une composition nouvelle, n'est pro ment qu'un nouvel assemblage d'ol déjà connus. Ce nouvel assemb

f

(*a*) Au Théâtre le Héros doit toujours parler formément à son caractere & à sa position. Le à cet égard ne peut être trop exact imitateur de l ture. Mais il doit l'embellir en rassemblant dans conversation souvent d'une demi-heure tous les de caractere épars dans toute la vie de son Hé Pour peindre son Avare, peut-être Moliere à contribution tous les avares de son Siecle, c nos Phidias, tous nos hommes forts, pour m leur Hercule.

ſuffit pour étonner l'imagination & pour exciter des impreſſions d'autant plus vives qu'elles ſont plus neuves.

De quoi les Peintres & les Sculpteurs composent-ils leur Sphinx! des ailes de l'Aigle, du corps du Lion & de la tête de la Femme. De quoi fut compoſée la Venus d'Appelle? Des beautés éparſes ſur les corps des dix plus belles filles de la Grece. C'eſt ainſi qu'en l'embelliſſant, Appelle imita la Nature. A ſon exemple & d'après cette méthode les Peintres & les Poëtes ont depuis creuſé les antres des Gorgones, modélé les Typhons, les Anthées, édifié les Palais des Fées & des Déeſſes & décoré enfin de toutes les richeſſes du génie les lieux divers & fortunés de leur habitation.

Je ſuppoſe qu'un Poëte ait à décrire les jardins de l'Amour. Jamais le ſifflement mortel & glacial de Borée ne s'y fait entendre; c'eſt le Zéphir qui ſur des ailes de roſes le parcourt pour en épanouir les fleurs & ſe charger de leurs

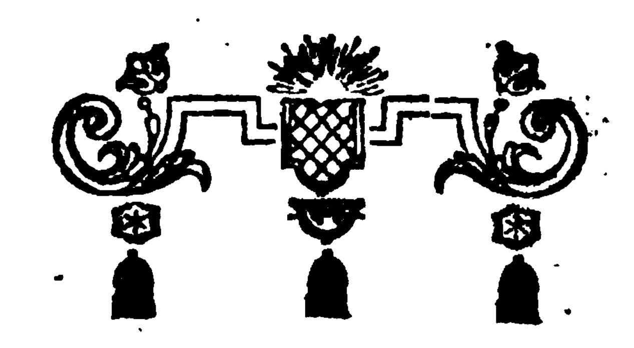
odeurs. Le Ciel en ce séjour est toujours pur & serein. Jamais l'orage ne l'obscurcit. Jamais de fange dans les champs, d'insectes dans les airs & de viperes dans les bois. Les montagnes y sont couronnées d'orangers & de grénadiers en fleurs; les plaines couvertes d'épis ondoyans, les vallons toujours coupés de mille ruisseaux ou traversés par un fleuve majestueux dont les vapeurs pompées par le Soleil & reçues dans le récipient des Cieux, ne s'y condensent jamais assez pour retomber en pluie sur la terre.

La Poésie fait-elle dans ce jardin jaillir des fontaines d'ambroisie, grossir des pommes d'or? Y a-t-elle alligné des bosquets? Conduit-elle l'Amour & Psyché sous leurs ombrages? Y sont-ils nus, amoureux & dans les bras du plaisir? Jamais par sa piquure une abeille importune ne les distrait de leur ivresse. C'est ainsi que la Poésie embellit la Nature, & que de la décomposition des objets déja connus, elle recompose des E-

tres

tres & des tableaux dont la nouveauté excite la surprise & produit souvent en nous les impressions les plus vives & les plus fortes.

Mais quelle est la Fée dont le pouvoir nous permet de métamorphoser, de recomposer ainsi les objets & de créer, pour ainsi dire, dans l'Univers & dans l'homme, & des Etres & des sensations neuves? Cette Fée est le pouvoir d'abstraire.



CHA-

CHAPITRE XIX.

Du pouvoir d'abſtraire.

IL eſt peu de mots abſtraits dans les langues ſauvages & beaucoup dans celles des Peuples policés. Ces derniers intéreſſés à l'examen d'une infinité d'objets, ſentent à chaque inſtant le beſoin de ſe communiquer nettement & rapidement leurs idées; *c'eſt à cet effet* qu'ils inventent tant de mots abſtraits: l'étude des Sciences les y néceſſite.

Deux hommes, par exemple, ont à conſidérer une qualité commune à deux corps: ces deux corps peuvent ſe comparer ſelon leur maſſe, leur grandeur, leur denſité, leur forme, enfin leurs couleurs diverſes. Que feront ces deux hommes? Ils voudront d'abord déterminer l'objet de

de leur examen. Ces deux corps sont-ils blancs? Si c'est uniquement leur couleur qu'ils comparent; ils inventeront le mot *blancheur*: ils fixeront par ce mot toute leur attention sur cette qualité commune à ces deux corps & en deviendront d'autant meilleurs juges de la différente nuance de leur blancheur.

Si les Arts & la Philosophie ont par ce motif dû créer en chaque langue une infinité de mots abstraits; faut-il s'étonner qu'à leur exemple, la Poésie ait fait aussi ses abstractions; qu'elle ait personnifié & déifié les Etres imaginaires de la force, de la justice, de la vertu, de la fievre, de la victoire, qui ne sont réellement que l'homme considéré en tant que fort, juste, vertueux, malade, victorieux &c.; & qu'elle ait enfin dans toutes les Religions peuplé l'Olympe d'abstractions.

Un Poëte se fait-il l'Architecte des demeures célestes? Se charge-t-il de construire le Palais de Plutus? Il applique la cou-

couleur & la denſité de l'or aux montagnes au centre desquelles il place l'édifice qui ſe trouve alors environné de montagnes d'or. Ce même Poëte applique-t-il à la groſſeur de la pierre de taille la couleur du rubis ou du diamant? Cette abſtraction lui fournit tous les matériaux néceſſaires à la conſtruction du Palais de Plutus ou des murs criſtallins des Cieux. *Sans le* pouvoir d'abſtraire, Milton n'eût point raſſemblé dans les jardins d'Eden ou des Fées tant de points de vue pittoresque, tant des grottes délicieuſes, tant d'arbres, tant de fleurs, enfin tant de beautés partagées par la Nature entre mille climats divers.

C'eſt le pouvoir d'abſtraire qui dans les Contes & les Romans crée ces Pigmées, ces Génies, ces Enchanteurs, ces Princes Lutins, enfin ce *Fortunatus* dont l'inviſibilité n'eſt que l'abſtraction des qualités apparentes des Corps.

C'eſt au pouvoir d'élaguer, ſi je l'oſe dire, d'un objet tout ce qu'il a de défec-

fectueux (*a*) & de créer des roses sans épines que l'homme encore doit presque toutes ses peines & ses plaisirs factices.

Par quelle raison en effet attend-on toujours de la possession d'un objet plus de plaisir que cette possession ne vous en procure? Pourquoi tant de déchet entre le plaisir espéré & le plaisir senti? C'est que dans le fait on prend le tems & le plaisir comme il vient, & que dans l'espérance on jouit de ce même plaisir sans le mélange des peines qui presque toujours l'accompagnent.

Le bonheur parfait & tel qu'on le desire ne se rencontre que dans les palais de l'espérance & de l'imagination. C'est-là que la Poésie nous peint comme éternels,

(*a*) Qui présenteroit sur la scene une action tragique telle qu'elle s'est réellement passée, courroit grand risque d'ennuyer les spectateurs.

Que doit donc faire le Poëte? abstraire de cette action tout ce qui ne peut faire une impression vive & forte.

nels, ces rapides momens d'ivresse que l'amour seme de loin en loin dans la carriere de nos jours. C'est-là qu'on croit toujours jouir de cette force, de cette chaleur de sentimens éprouvée une fois ou deux dans la vie, & due sans doute à la nouveauté des sensations qu'excitent en nous les premiers objets de notre tendresse. C'est-là qu'enfin s'exagérant la vivacité d'un plaisir rarement goûté & souvent desiré, on se surfait le bonheur de l'opulent.

Que le hazard ouvre à la pauvreté le sallon de la richesse, lorsqu'éclairé de cent bougies ce sallon retentit des sons d'une Musique vive; alors frappé de l'éclat des dorures & de l'harmonie des instrumens, que le Riche est heureux, s'écrie l'Indigent! Sa félicité l'emporte autant sur la mienne que la magnificence de ce sallon l'emporte sur la pauvreté de ma chaumiere. Cependant il se trompe, & dupe de l'impression vive qu'il reçoit, il ne sait point qu'elle est en partie l'ef-

fet

fet de la nouveauté des sensations qu'il éprouve, que l'habitude de ces sensations émoussant leur vivacité, lui rendroit ce sallon & ce concert insipides & qu'enfin ces plaisirs des riches sont achetés par mille soucis & mille inquiétudes.

L'Indigent a par des abstractions écarté des richesses tous les soins & les ennuis qui les suivent (*a*).

Sans le pouvoir d'abstraire, nos conceptions n'atteindroient point au delà des jouissances. Or dans le sein même des délices, si l'on éprouve encore des desirs & des regrets, c'est, comme je l'ai déja dit, un effet de la différence qui se trouve entre le plaisir imaginé & le plaisir senti.

C'est

(*a*) Le pouvoir d'abstraire d'une condition différente de la sienne les maux qu'on n'y a point éprouvés, rend toujours l'homme envieux de la condition d'autrui. Que faire pour étouffer en lui une envie si contraire à son bonheur ? le désabuser & lui apprendre que l'homme au dessus du besoin est à-peu-près aussi heureux qu'il peut l'être.

C'eſt le pouvoir de décompoſer, de recompoſer les objets & d'en créer de nouveaux, qu'on peut regarder non ſeulement comme la ſource d'une infinité de peines & de plaiſirs factices, mais encore comme l'unique moyen, & d'embellir la Nature en l'imitant & de perfectionner les arts d'agrémens.

Je ne m'étendrai pas davantage ſur la beauté de leurs ouvrages. J'ai montré que leur principal objet eſt de nous ſouſtraire à l'ennui; que cet objet eſt d'autant mieux rempli qu'ils excitent en nous des ſenſations plus vives, plus diſtinctes, & qu'enfin c'eſt toujours ſur la force plus ou moins grande de ces ſenſations que ſe meſure le degré de perfection & de beauté de ces ouvrages.

Qu'on honore, qu'on cultive donc les beaux Arts; ils ſont la gloire de l'eſprit humain * 5. & la ſource d'une infinité d'impreſſions délicieuſes. Mais qu'on ne croie pas le riche oiſif ſi ſupérieurement heureux par la jouiſſance de leurs chefs-d'œuvres.

On

On a vu dans les premiers Chapitres de cette Section que sans être égaux en richesses & en puissance, tous les hommes étoient également heureux, du moins dans les dix ou douze heures de la journée employées à la satisfaction de leurs divers besoins physiques.

Quant aux dix ou douze autres heures, c'est-à-dire, à celles qui séparent un besoin satisfait d'un besoin renaissant, j'ai prouvé qu'elles sont remplies de la maniere la plus agréable, lorsqu'elles sont consacrées à l'acquisition des moyens de pourvoir abondamment à nos besoins & à nos amusemens. Que puis-je pour confirmer la vérité de cette opinion; sinon m'arrêter encore un moment à considérer lesquels sont les plus sûrement heureux, ou de ces opulens oisifs si fatigués de n'avoir rien à faire, ou de ces hommes que la médiocrité de leur fortune nécessite à un travail journalier qui les occupe sans les fatiguer.

CHA-

CHAPITRE XX.

De l'impression des arts d'agrémens sur l'opulent oisif.

UN Riche est-il par ses emplois nécessité à un travail que l'habitude lui rend agréable? Un Riche s'est-il fait des occupations? Il peut comme l'homme d'une fortune médiocre facilement échapper à l'ennui.

Mais où trouver des riches de cette espece? Quelquefois en Angleterre où l'argent ouvre la carriere de l'ambition. Par-tout ailleurs la richesse compagne de l'oisiveté est passive dans presque tous ses amusemens. Elle les attend des objets environnans; & peu de ces objets excitent en elle des sensations vives. De telles sensations ne peuvent d'ailleurs, ni

se succéder rapidement, ni se renouveller chaque instant. La vie de l'oisif s'écoule donc dans une insipide langueur.

En vain le Riche a rassemblé près de lui les arts d'agrémens : ces arts ne peuvent lui procurer sans cesse des impressions nouvelles, ni le soustraire long-tems à son ennui. Sa curiosité est si-tôt émoussée, l'oisif est si peu sensible, les chefs-d'œuvres des Arts font sur lui des impressions si peu durables, qu'il faudroit pour l'amuser lui en présenter sans cesse de nouveaux. Or tous les Artistes d'un Empire ne pourroient à cet égard subvenir à ses besoins.

Il ne faut qu'un moment pour admirer : il faut un siecle pour faire des choses admirables. Que de riches oisifs sans éprouver de sensations agréables, passent journellement sous ce magnifique portail du vieux Louvre que l'étranger contemple avec étonnement !

Pour sentir la difficulté d'amuser un Riche oisif, il faut observer qu'il n'est [illegible] pour

pour l'homme que deux états; l'un où il est passif, l'autre où il est actif.

CHAPITRE XXI.

De l'état actif & passif de l'homme.

DANS le premier de ces états l'homme peut sans ennui supporter assez longtems la même sensation. Il ne le peut dans le second. *Je puis pendant six heures faire de la musique & ne puis sans dégoût assister trois heures à un concert.*

Rien de plus difficile à amuser que la passive oisiveté. Tout la dégoûte. C'est ce dégoût universel qui la rend juge si sévere des beautés des Arts & qui lui fait exiger tant de perfection dans leurs Ouvrages. Plus sensible & moins ennuyée, elle seroit moins difficile.

Quelles impressions vives les arts d'agrémens exciteroient-ils dans l'oisif! Si les Arts nous charment, c'est en retraçant, en embellissant à nos yeux l'image des plaisirs déja épouvés; c'est en rallumant le desir de les goûter encore. Or quel desir réveillent-elles dans un homme, qui, riche assez pour acheter tous les plaisirs, en est toujours rassasié?

En vain la Danse, la Peinture, les Arts enfin les plus voluptueux & les plus spécialement consacrés à l'amour, en rappellent l'ivresse & les transports, quelle impression feront-ils sur celui qui fatigué de jouissance est blasé sur ce *plaisir*? Si le Riche court les bals & les spectacles, c'est pour changer d'ennui & par ce changement en adoucir le mal-aise.

Tel est en général le sort des Princes. Tel fut celui du fameux Bonnier. A peine avoit-il formé un souhait que la Fée de la richesse venoit le remplir. Bonnier étoit ennuyé de femmes, de concerts, de spectacles; malheureux qu'il étoit, il n'a-

voit

voit rien à desirer. Moins riche il eût eu des desirs.

Le desir est le mouvement de l'ame ; privée de desirs, elle est stagnante. Il faut desirer pour agir, & agir pour être heureux. Bonnier mourut d'ennui au milieu des délices.

On ne jouit vivement qu'en espérance. Le *bonheur réside* moins dans la possession que dans l'acquisition des objets de nos desirs.

Pour être heureux, il faut qu'il manque toujours quelque chose à notre félicité. Ce n'est *point* après avoir acquis vingt-*millions*, mais en les acquérant qu'on est vraiment fortuné. Ce n'est point après avoir prospéré, c'est en prospérant qu'on est heureux. L'ame alors toujours en action, toujours agréablement remuée, ne connoît point l'ennui.

D'où naît la passion effrénée des Grands pour la chasse? De ce que passifs dans presque tous leurs autres amusemens,

par conséquent toujours ennuyés, c'est à la chasse seule qu'ils sont forcément actifs. On l'est au jeu. Aussi le joueur en est-il d'autant moins accessible à l'ennui (*a*).

Cependant, ou le jeu est gros, ou il est petit. Dans le premier cas il est inquiétant & quelquefois funeste: dans le second il est presque toujours insipide.

Cette riche & passive oisiveté si enviée de tous, & qui dans une excellente forme de gouvernement ne se montreroit peut-être pas sans honte, n'est donc pas aussi heureuse qu'on l'imagine: elle est souvent exposée à l'ennui.

(*a*) Le jeu n'est pas toujours employé comme remede à l'ennui. Le petit jeu, le jeu de commerce est quelquefois un cache-sottise. L'on joue souvent dans l'espoir de n'être pas reconnu pour ce qu'on est.

CHAPITRE XXII.

C'est aux riches que se fait le plus vivement sentir le besoin des richesses.

SI l'opulent oisif ne se croit jamais assez riche, c'est que les richesses qu'il possede ne suffisent point encore à son bonheur. A-t-il des Musiciens à ses gages? Leurs concerts ne remplissent point le vuide de son âme. Il lui faut de plus des Architectes, un vaste Palais, une cage immense pour renfermer un triste oiseau. Il desire en outre des équipages de chasse, des bals, des fêtes, &c. L'ennui est un gouffre sans fond que ne peuvent combler les richesses d'un Empire & peut-être celles de l'Univers entier. Le travail seul le remplit. Peu de for-

tune suffit à la félicité du Citoyen laborieux. Sa vie uniforme & simple s'écoule sans orage. Ce n'est point sur la tombe de Crésus, (a) mais sur celle de Baucis qu'on grava cette épitaphe.

„ *Sa mort fut le soir d'un beau jour.*

De grands trésors sont l'apparence du bonheur & non sa réalité. Il est plus de vraie joie dans la maison de l'aisance que dans celle de l'opulence, & l'on soupe plus gaiement au cabaret que chez le Président Hainaut.

Qui

(a) Si la félicité étoit toujours compagne du pouvoir, quel homme eût été plus heureux que le Calife Abdoulrahman! Cependant telle fut l'inscription qu'il fit graver sur sa tombe. „ Honneurs, richesses, puis-
„ sance souveraine; j'ai joui de tous. Estimé & craint
„ des Princes mes contemporains, ils ont envié mon
„ bonheur; ils ont été jaloux de ma gloire; ils ont re-
„ cherché mon amitié. J'ai dans le cours de ma vie
„ exactement marqué tous les jours où j'ai goûté un
„ plaisir pur & véritable, & dans un regne de 50. an-
nées, je n'en ai compté que quatorze".

Qui s'occupe ſe ſouſtrait à l'ennui. Auſſi l'ouvrier dans ſa boutique, le Marchand à ſon comptoir eſt ſouvent plus heureux que ſon Monarque. Une fortune médiocre nous néceſſite à un travail journalier. Si ce travail n'eſt point exceſſif, ſi l'habitude en eſt contractée, il nous devient dès-lors agréable (*a*). Tout homme qui par cette eſpece de travail peut pourvoir à ſes beſoins phyſiques & à celui de ſes amuſemens, eſt à-peu-près auſſi heureux qu'il le peut être (*b*). Mais doit-on compter l'amuſement parmi les be-

(*a*) On ignore encore ce que peut ſur nous l'habitude. On eſt, dit-on, bien nourri, bien couché à la Baſtille & l'on y meurt de chagrin. Pourquoi? c'eſt qu'on y eſt privé de ſa liberté, c'eſt-à-dire, qu'on n'y vaque point à ſes occupations ordinaires.

(*b*) La condition de l'ouvrier qui par un travail modéré pourvoit à ſes beſoins & à ceux de ſa famille, eſt de toutes les conditions peut-être la plus heureuſe. Le beſoin qui néceſſite ſon eſprit à l'application, ſon corps à l'exercice, eſt un préſervatif contre l'ennui & les maladies. Or l'ennui & les maladies ſont des maux; la joie & la ſanté des biens.

besoins ? Il faut à l'homme comme à l'enfant des momens de récréation ou de changement d'occupations. Avec quel plaisir l'ouvrier & l'avocat quittent-ils, l'un son attelier, & l'autre son cabinet pour la Comédie ! S'ils sont plus sensibles à ce spectacle que l'homme du monde, c'est que les sensations qu'ils y éprouvent moins émoussées par l'habitude, sont pour eux plus nouvelles.

A-t-on d'ailleurs contracté l'habitude d'un certain travail de corps & d'esprit ? ce besoin satisfait, l'on devient sensible aux amusemens mêmes où l'on est passif. Si ces amusemens sont insipides aux riches oisifs, c'est qu'il fait du plaisir son affaire & non son délassement. Le travail auquel jadis l'homme fut, dit-on, condamné, ne fut point une punition céleste, mais un bienfait de la Nature. Travail suppose desir. Est-on sans desir ? On végete sans principes d'activité. Le corps & l'ame restent, si je l'ose dire, dans la même ati-

titude (a). L'occupation est le bonheur de l'homme; (b). Mais pour s'occuper & se mouvoir, que faut-il? Un motif. Quel est le plus puissant & le plus général? La faim. C'est elle qui dans les campagnes commande le labour au Cultivateur, & qui dans les forêts commande la pêche & la chasse au Sauvage.

Un

(a) Une des principales causes de l'ignorance & de l'inertie des Afriquains est la fertilité de cette partie du monde: elle fournit presque sans culture à tous les besoins. L'Afriquain n'a donc point intérêt de penser. Aussi pense-t-il peu. On en peut dire autant du Caraïbe. S'il est moins industrieux que les Sauvages du Nord de l'Amérique, c'est que pour se nourrir, ce dernier a besoin de plus d'industrie.

(b) Pour le bonheur de l'homme il faut que le plaisir soit le prix du travail, mais d'un travail modéré. Si la Nature eût d'elle-même pourvu à tous ses besoins, elle lui eût fait le plus funeste des dons. Les hommes eussent croupi dans la langueur; la riche oisiveté eût été sans ressource contre l'ennui. Quel palliatif à ce mal? Aucun. Que tous les Citoyens soient sans besoins, ils seront également opulens. Où le Riche oisif trouveroit-il alors des hommes qui l'amusent.

Un besoin d'une autre espece anime l'artiste & l'homme de Lettres. C'est le besoin de la gloire, de l'estime publique & des plaisirs dont elle est représentative.

Tout besoin, tout désir nécessite au travail. En a-t-on de bonne heure contracté l'habitude? Il est agréable. Faute de cette habitude, la paresse le rend odieux; & c'est à regret qu'on seme, qu'on cultive & qu'on pense.



CHAPITRE XXIII.

De la puissance de la paresse.

LES Peuples ont-ils à choisir entre la profession de voleur ou de cultivateur? c'est la premiere qu'ils embrassent. Les hommes en général sont paresseux: ils préféreront presque toujours les fatigues, la mort & les dangers au travail de la culture. Mes exemples sont la grande Nation des Malais, partie des Tartares & des Arabes, tous les Habitans du Taurus, du Caucase, & des hautes Montagnes de l'Asie.

Mais, dira-t-on, quelque soit l'amour des hommes pour l'oisiveté, s'il est des peuples voleurs & redoutés comme plus aguerris & plus courageux, n'est-il pas aussi des Nations cultivatrices? Oui, parce que l'existence des peuples voleurs sup-

pose celle des peuples riches & volables. Les premiers sont peu nombreux, parce qu'il faut beaucoup de moutons pour nourir peu de loups, parce que des peuples voleurs habitent des Montagnes stériles & inaccessibles, & ne peuvent que dans de semblables retraites résister à la puissance d'une Nation nombreuse & cultivatrice. Or s'il est vrai qu'en général les hommes soient pirates & voleurs, toutes les fois que la position physique de leur Pays leur permet de l'être impunément, l'amour du vol leur est donc naturel: sur quoi cet amour est-il fondé? sur la paresse, c'est-à-dire, sur l'envie d'obtenir avec le moins de peine possible l'objet de leurs desirs.

L'oisiveté est dans les hommes la cause sourde des plus grands effets. C'est faute de motifs assez puissans pour s'arracher à la paresse que la plupart des Satrapes aussi voleurs & plus oisifs que les Malais, sont encore plus ennuyés & plus malheureux.

CHA-

CHAPITRE XXIV.

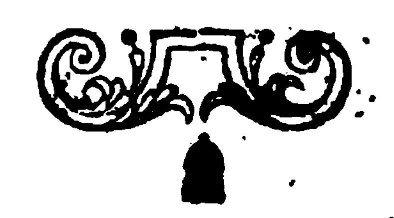
Une fortune médiocre assure le bonheur du Citoyen.

SI l'habitude rend le travail facile ; si l'on fait toujours sans peine ce que l'on refait tous les jours ; si tout moyen d'acquérir un plaisir, doit être compté parmi les plaisirs, une fortune médiocre en nécessitant l'homme au travail assure d'autant plus sa félicité, que le travail remplit toujours de la maniere la plus agréable l'espace de tems qui sépare un besoin satisfait d'un besoin renaissant, & par conséquent les douze & seules heures de la journée où l'on suppose le plus d'inégalité dans le bonheur des hommes.

Un Gouvernement accorde-t-il à ses Sujets la propriété de leurs biens, de leur

vie & de leur liberté? S'oppose-t-il à la trop inégale répartition des richesses Nationales? Conserve-t-il enfin tous les Citoyens dans un certain état d'aisance? Il leur a fourni à tous les moyens d'être à peu près aussi heureux qu'ils le peuvent être.

Sans être égaux en richesses, en dignités, les Individus peuvent donc l'être en bonheur. Mais quelque démontrée que soit cette vérité, est-il un moyen de la persuader aux hommes? Et comment les empêcher d'associer perpétuellement dans leur mémoire l'idée de bonheur à l'idée de richesses.



CHA-

CHAPITRE XXV.

De l'aſſociation des idées de bonheur & de richeſſes dans notre mémoire.

EN tout Pays où l'on n'eſt aſſuré de la propriété, ni de ſes biens, ni de ſa vie, ni de ſa liberté, les idées de bonheur & de richeſſes doivent ſouvent ſe confondre. On y a beſoin de protecteurs & richeſſe fait protection.

Dans tout autre, on peut s'en former des idées diſtinctes. Si des Fakirs à l'aide d'un Catéchiſme religieux perſuadent aux hommes les abſurdités les plus groſſieres, par quelle raiſon à l'aide d'un Catéchiſme moral ne leur perſuaderoit-on pas qu'ils ſont heureux, lorſque pour l'être, il ne leur manque que de ſe croire tels.

tels (*a*)? Cette croyance fait partie de notre félicité. Qui se croit infortuné le devient. Mais peut-on s'aveugler sur ce point important? Quels sont donc les plus grands ennemis de notre bonheur? l'ignorance & l'envie.

L'envie louable dans la premiere jeunesse tant qu'elle porte le nom d'émulation, devient une passion funeste, lorsque

(*a*) Deux causes habituelles du malheur des hommes, d'une part, *Ignorance du peu qu'il faut pour être heureux*, de l'autre; *Besoins imaginaires & desirs sans bornes.* Un Négociant est-il riche? Il veut être le plus riche de sa ville. Un homme est-il Roi? Il veut être le plus puissant des Rois. Ne faudroit-il pas se rappeller quelquefois avec Montagne, *qu'assis soit sur le Trône, soit sur un escabeau, on n'est jamais assis que sur son cul*; que si le pouvoir & les richesses sont des moyens de se rendre heureux, il ne faut pas confondre les moyens avec la chose même; qu'il ne faut pas acheter par trop de soins, de travaux & de dangers ce qu'on peut avoir à meilleur compte; & qu'enfin dans la recherche du bonheur, on ne doit point oublier que c'est le bonheur qu'on cherche.

que dans l'âge avancé elle a repris celui d'envie.

Qui l'engendre ? L'opinion fausse & exagéré qu'on se forme du bonheur de certaines conditions. Quel moyen de détruire cette opinion ? C'est d'éclairer les hommes. C'est à la connoissance du vrai qu'il est réservé de les rendre meilleurs : elle seule peut étouffer cette guerre intestine qui sourdement & éternellement allumée entre les Citoyens de professions & de talens différens, divise presque tous les membres des Sociétés policées.

L'ignorance & l'envie en les abreuvant du fiel d'une haine injuste & réciproque leur a trop long-tems caché celle d'une vérité importante. C'est que peu de fortune, comme je l'ai prouvé, suffit à leur félicité (*a*). Qu'on ne regarde

(*a*) Des hommes qui de l'état d'opulence passent à celui de la médiocrité, sont sans doute malheureux. Ils ont dans leur premier état contracté des goûts qu'ils

de point cet axiome comme un lieu commun de chaire ou de college. Plus on l'approfondira, plus on en sentira la vérité.

Si la méditation de cet axiome peut persuader de leur bonheur une infinité de gens auxquels pour être heureux, il ne manque que de se croire tels, cette vérité n'est donc point une de ces maximes spéculatives inapplicables à la pratique.

qu'ils ne peuvent satisfaire dans le second. Aussi ne parlé-je ici que des hommes qui nés sans fortune n'ont point d'habitudes à vaincre. Peu de richesses suffit au bonheur de ces derniers; du moins dans les Pays où l'opulence n'est point un titre à l'estime publique.



CHA-

CHAPITRE XXVI.

De l'utilité éloignée de mes principes.

SI le premier j'ai prouvé la possibilité d'une égale répartition de bonheur entre les Citoyens, & géométriquement démontré cette importante vérité, je suis heureux ; je puis me regarder comme le bienfaiteur des hommes & me dire,

Tout ce que les Moralistes ont publié sur l'égalité des conditions ; tout ce que les Romanciers ont débité du talisman d'Orosmane, n'étoit que l'appercevance encore obscure de ce que j'ai prouvé.

Si l'on me reprochoit d'avoir trop long-

long-tems insisté sur cette question, je répondrois que la félicité publique se composant de toutes les félicités particulieres, pour savoir ce qui constitue le bonheur de tous, il falloit savoir ce qui constitue le bonheur de chacun, & montrer que s'il n'est point de Gouvernement où tous les hommes puissent être également puissans & riches, il n'en est aucun où ils ne puissent être également heureux; qu'enfin il est telle Législation où (sauf des malheurs particuliers) il n'y auroit d'autres infortunés que des fous.

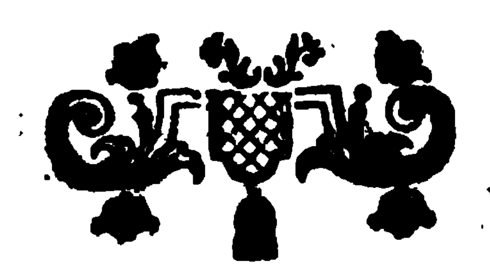
Mais une égale répartition de bonheur entre les Citoyens suppose une moins inégale répartition des richesses Nationales. Or dans quel Gouvernement de l'Europe établir maintenant cette répartition? L'on n'en apperçoit point sans doute la possibilité prochaine. Cependant l'altération qui se fait journellement dans la constitution de tous les Empires, prouve qu'au moins cette possibilité

sibilité n'est point une chimere Platonicienne.

Dans un tems plus ou moins long, s'il faut, disent les Sages, que toutes les possibilités se réalisent, pourquoi désespérer du bonheur futur de l'humanité ? Qui peut assurer que les vérités ci-dessus établies lui soient toujours inutiles.

Il est rare, mais nécessaire dans un tems donné qu'il naisse un Pen, un Manco-Capac pour donner des Loix à des Sociétés naissantes. Or supposé (ce qui peut-être est plus rare encore) *que jaloux d'une gloire nouvelle*, un tel homme voulût sous le titre d'ami des hommes, consacrer son nom à la postérité, & qu'en conséquence plus occupé de la composition de ses Loix & du bonheur des Peuples, que de l'accroissement de sa puissance, cet homme voulût faire des heureux & non des esclaves; nul doute comme je le prouverai Section IX. qu'il n'apperçût

eût dans les principes que je viens d'établir, le germe d'une Législation neuve & plus conforme au bonheur de l'humanité.



NOTES

NOTES.

1. Point de calomnie dont en France le Clergé n'ait noirci les Philosophes. Il les accusoit de ne reconnoître aucune supériorité de rang, de naissance & de dignité. Il croyoit par ce moyen irriter le Puissant contr'eux. Cette accusation étoit heureusement trop vague & trop ridicule. En effet sous quel point de vue un *Philosophe* s'égaleroit-il au grand *Seigneur*? Ou ce seroit en qualité de Chrétien, parce qu'à ce titre tous les hommes sont freres, ou ce seroit en qualité de Sujet d'un Despote, parce que tout Sujet n'est devant lui qu'un esclave, & que tous les esclaves sont essentiellement de même condition. Or les Philosophes ne sont Apôtres ni du Papisme, ni du Despotisme, & d'ailleurs il ne doit point y avoir en France de Despote. Mais les titres dont on y décore les grands Seigneurs sont-ils autre chose que les joujoux d'une vanité puérile. Ont-ils nécessairement part au maniement des affaires publiques? Ont-ils une puissance réelle? Ils ne sont point grands en ce *sens*; mais ils ont des noms qu'on respecte & qu'on doit respecter.

2. L'homme occupé s'ennuie peu & desire peu. Souhaite-t-on d'immenses richesses? c'est comme moyen, ou d'éviter l'ennui, ou de se procurer des plaisirs. Qui n'a point de besoin est indifférent aux ri-

chesses. Il en est de l'amour de l'argent comme de l'amour du luxe. Qu'un jeune homme soit avide de femmes; s'il regarde le luxe dans les ameublemens, les fêtes & les équipages comme un moyen de les séduire, il est passionné pour le luxe. Vieillit-il? Devient-il insensible aux plaisirs de l'amour? Il dédore son carosse, y attele de vieux chevaux & dégalonne ses habits. Cet homme aimoit le luxe comme moyen de se procurer certains plaisirs. Y devient-il indifférent? Il est sans amour pour le luxe.

3. Le mariage dans certaines conditions ne présente souvent que le tableau de deux infortunés unis ensemble pour faire réciproquement leur malheur.

Le mariage a deux objets; l'un la conservation de l'espece; l'autre le bonheur & le plaisir des deux sexes.

La recherche des plaisirs est permise: pourquoi s'en priveroit-on, lorsque ces plaisirs ne nuisent point à la Société.

Mais le mariage tel qu'il est institué dans les Pays Catholiques ne convient point également à toutes les professions. A quoi rapporter l'uniformité de son institution? A la convenance, répondrai-je, qui se trouve entre cette forme de mariage, & l'état primitif des habitans de l'Europe, c'est-à-dire, l'état de laboureur. Dans cette profession l'homme & la femme ont un objet commun de desir; c'est l'amélioration des terres qu'ils cultivent. Cette amélioration résulte du concours

cours de leurs travaux. Dans leur ferme les deux époux toujours occupés, toujours utiles l'un à l'autre, supportent sans dégoût & sans inconvénient l'indissolubilité de leur union. Il n'en est pas de même dans les autres professions. Le Clergé ne se marie point. Pourquoi? C'est que dans la forme actuelle du mariage l'Eglise a cru qu'une femme, un ménage & les soins qu'il entraîne détourneroient le Prêtre de ses fonctions. En détourne-t-il moins le Magistrat, l'homme de Lettres, l'homme en place? & les fonctions de ces derniers ne sont-elles pas tout autrement sérieuses & importantes que celles du Prêtre. Les Peuples de l'Europe croient-ils cette forme de mariage mieux assortie à la profession des armes? La preuve du contraire, c'est qu'ils l'interdisent à presque tous leurs soldats. Or que suppose cette interdiction; sinon qu'instruites par l'expérience, les Nations ont enfin reconnu qu'une femme corrompt les mœurs du guerrier, éteint en lui l'amour patriotique & le rend à la longue efféminé, paresseux & timide.

Quel remede à ce mal? En Prusse un soldat du premier battaillon trouve-t-il une fille jolie? Il couche avec elle, & l'union des deux époux dure autant que leur amour & leur convenance. Ont-ils des enfans? S'ils ne peuvent les nourir, le Roi s'en charge, les éleve dans une maison fondée à cet effet. Il y forme une pépiniere de jeunes soldats. Or qu'on donne à ce Prince la disposition d'une plus grande quantité de fonds ecclésiastiques, il exécutera en grand ce qu'il ne

peut faire qu'en petit, & ses soldats amans & peres jouiront des plaisirs de l'amour sans que leurs mœurs soient amollies & qu'ils aient rien perdu de leur courage.

Dans le mariage, disoit Fontenelle, la Loi d'une union indissoluble est une Loi barbare & cruelle. En France le peu de bons ménages prouve en ce genre la nécessité d'une réforme.

Il est des Nations où l'amant & la maîtresse ne s'épousent qu'après trois ans d'habitation. Ils essaient pendant ce tems la sympathie de leurs caracteres. Ne se conviennent-ils pas? ils se séparent & la fille passe en d'autres mains.

Ces mariages Africains sont les plus propres à assurer le bonheur des conjoints. Mais qui pourvoiroit alors à la subsistance des enfans? Les mêmes Loix qui l'assurent dans les pays où le divorce est permis. Que les mâles restent aux peres & les filles à la mere: qu'on assigne dans les contrats de mariage telle somme pour l'éducation des enfans venus avant le divorce: Que le revenu des dixmes & des hôpitaux soit appliqué à l'entretien de ceux dont les parens sont sans bien & sans industrie; l'inconvénient du divorce sera nul, & le bonheur des époux assuré. Mais, dira-t-on, que de mariages dissous par une Loi si favorable à l'inconstance humaine! l'expérience prouve le contraire.

Au reste je veux que les desirs ambulatoires & variables de l'homme & de la femme leur fissent quelquefois

changer

changer l'objet de leur tendresse. Pourquoi les priver des plaisirs du changement, si d'ailleurs leur inconstance par des Loix sages, n'est point nuisible à la Société ?

En France les femmes sont trop maîtresses ; en Orient trop esclaves : leur sexe y est sacrifié au nôtre.

Pourquoi ce sacrifice ? Deux époux cessent-ils de s'aimer, commencent-ils à se haïr ? Pourquoi les condamner à vivre ensemble ?

D'ailleurs s'il est vrai que le desir du changement soit aussi *conforme* qu'on le dit à la nature humaine, on *pourroit donc* proposer la possibilité du changement comme le prix du mérite : on pourroit donc essayer de rendre par ce moyen, les guerriers plus braves, les Magistrats plus justes, les artisans plus industrieux & les gens de génie plus studieux.

Quelle espece de plaisir ne devient point entre les mains d'un *Législateur* habile, un instrument de la félicité publique ?

4. Peu de Poëtes tragiques connoissent l'homme : peu d'entr'eux ont assez étudié les diverses passions pour leur faire toujours parler leur propre langue. Chacune d'elles cependant a la sienne.

S'agit-il de détourner un homme d'une action dangereuse & imprudente ? L'humanité se charge-t-elle de lui donner un conseil à ce sujet ? Elle ménage sa vanité, lui montre la vérité, mais sous les expressions les moins offensantes. Elle adoucit enfin par le ton & le geste ce que cette vérité a de trop amer.

La dureté la dit cruement.

La malignité la dit de la maniere la plus humiliante.

L'orgueil commande impérieusement : il est sourd à toute représentation. Il veut qu'on lui obéisse sans examen.

La raison discute avec cet homme la sagesse de son action, écoute sa réponse & la soumet au jugement de l'intéressé.

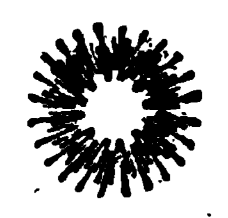
L'ami plein de tendresse pour son ami le contredit à regret. Ne le persuade-t il pas ? Il a recours aux larmes & à la priere, le conjure par le lien sacré qui unit son bonheur au sien de ne point s'exposer au danger de cette action.

L'amour prend un autre ton, & pour combattre la résolution de son amant, sa maîtresse n'allegue d'autre motif que sa volonté & son amour. L'amant résiste-t-il ? Elle s'abaisse enfin à raisonner. Mais la raison n'est jamais que la derniere ressource de l'amour.

On peut donc à la différente maniere de donner le même conseil, distinguer l'espece de caractere ou de passion qui le dicte. Mais la fourberie a-t-elle une langue particuliere ? Non : aussi le fourbe emprunte-t-il tantôt celle de l'amitié, & se reconnoît-il à la différence qu'on remarque entre le sentiment dont il se dit affecté & celui qu'il doit avoir. Etudie-t-on la langue des passions & des caracteres différens, on trouve souvent les Tragiques en défaut. Il en est peu qui faisant parler telle passion, n'emprunte quelquefois le langage d'une autre. Je ne parlerai point des Poëtes tragiques

giques sans citer à ce sujet Milord Shaftesburi. Lui *seul me paroît* avoir eu la véritable idée de la Tragédie. „ L'objet de la Comédie, est, dit-il, la correc-
„ tion des mœurs des particuliers; celui de la Tragé-
„ die doit être pareillement la correction des mœurs
„ des Ministres & des Souverains. Pourquoi, ajou-
„ te-t-il, ne pas intituler des Tragédies du nom des,
„ *Roi tyran*, de *Monarque*, ou *foible*, ou *super-*
„ *stitieux*, ou *superbe*, ou *flatté*? C'est l'unique
„ moyen de rendre les Tragédies encore plus utiles.

5. L'homme instruit par les découvertes de ses peres a *reçu l'héritage* de leurs pensées: c'est un dépôt qu'il est chargé de transmettre à ses descendans augmenté de quelques-unes de ses propres idées. Que d'hommes à cet égard meurent banqueroutiers.



SECTION IX.

De la possibilité d'indiquer un bon plan de Législation.

Des obstacles que l'ignorance met à sa publication.

Du ridicule qu'elle jette sur toute idée nouvelle & toute étude approfondie de la Morale & de la Politique.

De l'inconstance qu'elle suppose dans l'esprit humain : inconstance incompatible avec la durée de bonnes Loix.

Du danger imaginaire auquel, (si l'on en croit l'ignorance) la révélation d'une idée neuve & surtout des vrais principes des Loix, doit exposer les Empires.

De

CHAPITRE I.

De la difficulté de tracer un bon plan de Législation.

PEu d'hommes célebres ont écrit sur la Morale & la Législation. Quel'e est la cause de leur silence? Seroit-ce la grandeur, l'importance du sujet, le grand nombre d'idées, enfin l'étendue d'esprit nécessaire pour le bien traiter? Non. Leur silence est l'effet de l'indifférence d Public pour ces sortes d'Ouvrages.

En ce genre un excellent écrit regardé tout au plus comme le rêve d'un homme de bien, devient le germe de mille discussions, la source de mille disputes que l'ignorance des uns & la mauvaise foi des autres rendent interminables. Quel mépris n'affiche-t-on pas pour un Ouvrage dont l'utilité éloignée est toujours traitée de chimere Platonicienne!

Dans tout pays policé & déjà soumis à certaines Loix, à certaines mœurs, à certains préjugés, un bon plan de Législation presque toujours incompatible avec une infinité d'intérêts personnels, d'abus établis & de plans déjà adoptés, paroîtra donc toujours ridicule. En démontrât-on l'excellence, elle seroit long-tems contestée.

Cependant si jaloux d'éclairer les Nations sur l'objet important de leur bonheur, un homme d'un caractere élevé & nerveux vouloit affronter ce ridicule, me seroit-il permis de l'avertir que le Public

se

se prête avec peine à l'examen d'une question compliquée, & que s'il est un moyen de fixer son attention sur le problême d'une excellente Législation, c'est de le simplifier & de le réduire à deux propositions.

L'objet de la premiere seroit la découverte des Loix propres à rendre les hommes les plus heureux possibles, à leur procurer par conséquent tous les amusemens & les plaisirs compatibles avec le bien public.

L'objet de la seconde seroit la découverte des moyens par lesquels on peut faire insensiblement passer un peuple de l'état de malheur qu'il éprouve à l'état de bonheur dont il peut jouir.

Pour résoudre la premiere de ces propositions, il faudroit prendre exemple sur les Géometres. Leur propose-t-on un problême compliqué de méchanique? que font-ils? ils le simplifient; ils calculent la vitesse des corps en mouvement sans égard à leur densité, à la ré-

ſiſtance des fluides environnans, au frottement des autres corps &c.

Il faudroit donc pour réſoudre la premiere partie du problême d'une excellente Légiſlation, n'avoir pareillement égard, ni à la réſiſtance des préjugés, ni au frottement des intérêts contraires, & perſonnels, ni aux mœurs, ni aux Loix, ni aux uſages déjà établis. Il faudroit ſe regarder comme le fondateur d'un Ordre religieux, qui dictant ſa regle monaſtique, n'a point égard aux habitudes, aux préjugés de ſes Sujets futurs.

Il n'en ſeroit pas ainſi de la ſeconde partie de ce même problême. Ce n'eſt pas d'après ſes ſeules conceptions, mais d'après la connoiſſance des Loix & des mœurs actuelles d'un Peuple, qu'on peut déterminer les moyens de changer peu-à-peu ces mêmes mœurs, ces mêmes Loix, & par des degrés inſenſibles de faire paſſer un Peuple de ſa Légiſlation actuelle à la meilleure poſſible.

Une différence eſſentielle & remarqua-

quable entre ces deux propositions, c'eſt que la premiere une fois réſolue, ſa ſolution, (ſauf quelques différences occaſionnées par la poſition particuliere d'un pays) eſt générale & la même pour tous les Peuples.

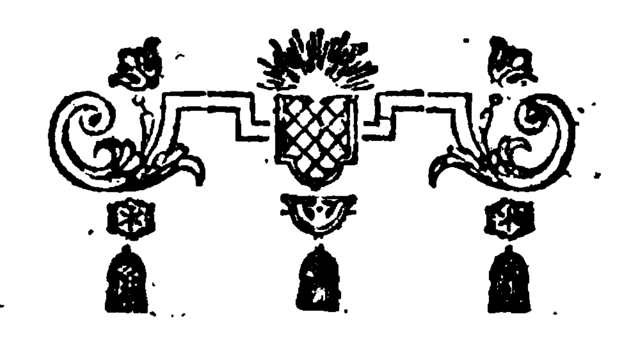
Au contraire la ſolution de la ſeconde doit être différente ſelon la forme différente de chaque état. On ſent que les gouvernemens Turc, Suiſſe, Eſpagnol ou Portugais doivent néceſſairement ſe trouver à des diſtances plus ou moins inégales d'une parfaite Légiſlation.

S'il ne faut que du génie pour réſoudre la premiere de ces propoſitions, pour réſoudre la ſeconde il faut au génie joindre la connoiſſance des mœurs & des principales Loix du Peuple dont on veut inſenſiblement changer la Légiſlation.

En général pour bien traiter une pareille queſtion, il eſt néceſſaire d'avoir du moins ſommairement étudié les coutumes & les préjugés des Peuples de tous les ſiecles & de tous les pays. On ne

perſuade les hommes que par des faits: on ne les inſtruit que par des exemples. Celui qui ſe refuſe au meilleur raiſonnement, ſe rend au fait ſouvent le plus équivoque.

Mais ces faits acquis, quelles feroient les queſtions dont l'examen pourroit donner la ſolution du problême de la meilleure Légiſlation? Je citerai celles qui ſe préſentent les premieres à mon eſprit.



CHA-

CHAPITRE. II.

Des premieres questions à se faire, lorsqu'on veut donner de bonnes Loix.

On peut se demander.

1°. Quel motif a rassemblé les hommes en société : si la crainte des bêtes féroces, la nécessité de les écarter des habitations, de les tuer pour assurer sa vie & sa subsistance ; ou si quelqu'autre motif de cette espece ne dut point former les premieres peuplades.

2°. Si les hommes une fois réunis & successivement devenus chasseurs, pasteurs & cultivateurs, ne furent pas forcés de faire entr'eux des conventions & de se donner des Loix.

3°. Si ces Loix pouvoient avoir d'autre

tre fondement que le desir commun d'assurer la propriété de leurs biens, de leur vie & de leur liberté, exposée dans l'état de non-société comme dans celui du Despotisme à la violence du plus fort.

4°. Si le pouvoir arbitraire sous lequel un Citoyen reste exposé aux insultes de la force & de la violence, où l'on lui ravit jusqu'au droit de la défense naturelle, peut être regardé comme une forme de gouvernement.

5°. Si le Despotisme en s'établissant dans un Empire, n'y rompt pas tous les liens de l'union sociale. Si les mêmes motifs, si les mêmes besoins qui réunirent d'abord les hommes, ne leur commande point alors la dissolution d'une société où, comme en Turquie, l'on n'a la propriété ni de ses biens, ni de sa vie, ni de sa liberté; où les Citoyens enfin toujours en état de guerre les uns contre les autres, ne reconnoissent d'autres droits que la force & l'adresse.

6°. Si les propriétés peuvent être long-

temss

tems respectées sans entretenir comme en Angleterre un certain équilibre de puissance entre les différentes classes des Citoyens.

7°. S'il est un moyen de maintenir la durée de cet équilibre, & si son entretien n'est pas absolument nécessaire pour s'opposer efficacement aux efforts continuels des Grands pour s'emparer des propriétés des petits.

8°. Si les moyens proposés à ce sujet par M. Hume, dans son petit, mais excellent traité d'une République parfaite, sont suffisans pour opérer cet effet.

9°. Si l'introduction de l'argent dans sa République (*a*) n'y produiroit point à la longue cette inégale répartition de richesses qui fournit au Puissant les fers dont il enchaîne ses Concitoyens.

10°. Si

(*a*) L'or corrupteur des mœurs des Nations, est une Fée qui souvent y métamorphose les honnêtes gens en fripons. Lycurgue qui le savoit bien, chassa cette Fée de Lacédémone.

10°. Si l'indigent a réellement une Patrie ; si la non-propriété doit quelque chose au pays où elle ne possède rien ; si l'extrême pauvreté toujours aux gages des riches & des Puissans n'en doit pas souvent favoriser l'ambition ; si l'indigent enfin n'a pas trop de besoins pour avoir des vertus.

11°. Si par la subdivision des propriétés, les Loix ne pourroient pas unir l'intérêt du grand nombre des habitans à l'intérêt de la Patrie.

12°. Si d'après l'exemple des Lacédémoniens dont le territoire partagé en trente-neuf mille lots étoit distribué aux trente-neuf mille familles qui formoient la Nation, on ne pourroit pas en supposant à la trop grande multiplication des Citoyens, assigner à chaque famille un terrain plus ou moins étendu, mais toujours proportionné au nombre de ceux qui la composent (*a*).

13°. Si

(*a*) Dans cette supposition pour conserver une certaine

13°. Si la distribution moins inégale des terres & des richesses (*a*), n'arracheroit point une infinité d'hommes au malheur réel qu'occasionne l'idée exagérée qu'ils se forment de la félicité du riche; (*b*) idée productrice de tant d'inimi-

taine égalité dans le partage des biens, il faudroit donc à mesure qu'une famille s'éteint qu'elle cédât partie *de ses propriétés* à des familles voisines & plus nombreuses. Pourquoi non?

(*a*) Le nombre des propriétaires est-il très-petit dans un Empire relativement au grand nombre de ses habitans? La suppression même des impôts n'arracheroit point ces derniers à la misere. Le seul moyen de les soulager *seroit* de lever une taxe sur l'Etat ou le Clergé, & d'en employer le produit à l'achat de petits fonds qui distribués tous les ans aux plus pauvres familles, multiplieroit chaque année le nombre des possesseurs.

(*b*) Le spectacle du luxe est sans doute un accroissement de malheur pour le pauvre. Le riche le sait, & ne retranche rien de ce luxe. Que lui importe le malheur de l'indigent? Les Princes eux-mêmes y sont peu sensibles: ils ne voient dans leurs Sujets qu'un vil bétail. S'ils le nourissent, c'est qu'il est de leur intérêt de le multiplier. Tous les Gouvernemens parlent

mitiés entre les hommes & de tant d'indifférence pour le bien public.

14°. Si c'est par un grand ou petit nombre de Loix saines & claires qu'il faut gouverner les Peuples ; si du tems des Empereurs, & lorsque la multiplicité des Loix obligea de les rassembler dans les Codes Justinien, Trebonien &c. les Romains étoient plus vertueux & plus heureux que lors de l'établissement des Loix des douze tables.

15°. Si la multiplicité des Loix n'en occasionne pas l'ignorance & l'inexécution.

16°. Si cette même multiplicité de Loix souvent contraires les unes aux autres, ne

lent de population. Mais quel Empire faut-il peupler? Celui dont les Sujets sont heureux. Les multiplier dans un mauvais Gouvernement, c'est former le barbare projet d'y multiplier les misérables; c'est fournir à la tyrannie de nouveaux instrumens pour s'asservir de nouvelles Nations & les rendre pareillement infortunées: c'est étendre les malheurs de l'humanité.

ne nécessite pas les peuples à charger certains hommes & certains Corps de leur interprétation : si les hommes & les Corps chargés de cette interprétation ne peuvent point en changeant insensiblement ces mêmes Loix en faire les instrumens de leur ambition, si l'expérience enfin ne nous apprend pas que par-tout où il y a beaucoup de Loix, il y a peu de justice.

17°. Si dans un Gouvernement sage on doit laisser subsister deux autorités indépendantes & suprêmes, telles sont la temporelle & la spirituelle.

18°. Si l'on doit limiter la grandeur des villes.

19°. Si leur extrême étendue permet de veiller à l'honnêteté des mœurs : si dans les grandes Villes on peut faire usage du supplice si salutaire de la honte & de l'infamie, (*a*) & si dans une ville comme Paris

(*a*) Dans un Gouvernement sage le supplice de la honte suffiroit seul pour contenir le Citoyen dans son devoir.

Paris ou Constantinople, un Citoyen en changeant de nom & de quartier ne peut pas toujours échapper à ce supplice.

20°. Si par une Ligue fédérative plus parfaite que celle des Grecs, un certain nombre de petites Républiques ne se mettroient pas à l'abri, & de l'invasion de l'ennemi, & de la tyrannie d'un Citoyen ambitieux.

21°. Si dans la supposition où l'on partageât en trente Provinces ou Républiques, un pays grand comme la France; où l'on assignât à chacun de ces Etats un territoire à-peu-près égal; où ce territoire fut circonscrit & fixé par des bornes immuables, où sa possession enfin fut garantie par les vingt-neuf autres Républiques, il est à présumer qu'une de ces Républiques pût asservir les autres. c'est-à-dire, qu'un seul homme se battît avec avantage contre vingt-neuf.

22. Si dans la supposition où toutes ces Républiques seroient gouvernées par les mêmes Loix; où chacun de ces pe-

tits

tits Etats chargé de sa police intérieure & de l'élection de ses Magistrats, répondroit à un Conseil supérieur; où ce Conseil supérieur composé de quatre Députés de chaque République & principalement occupé des affaires de la Guerre & de la Politique, seroit cependant chargé de veiller à ce que chacune de ces Républiques ne réformât ou ne changeât sa Législation que du consentement de toutes; où d'ailleurs l'objet des Loix seroit d'élever les ames, d'exalter les courages & d'entretenir une discipline exacte dans les Armées: si dans une telle supposition le Corps entier de ces Républiques ne seroit pas toujours assez puissant pour s'opposer efficacement aux projets ambitieux de leurs voisins & de leurs concitoyens (*a*),

23°. Si

(*a*) En général l'injustice de l'homme n'a d'autre mesure que celle de sa puissance. Le chef-d'œuvre de la Législation consiste donc à borner tellement le pouvoir de chaque Citoyen qu'il ne puisse jamais impunément

23°. Si dans l'hypothese où la Législation de ces Républiques en rendît les Citoyens les plus heureux possibles, & leur procurât tous les plaisirs compatibles avec le bien public; si ces mêmes Républiques ne seroient pas alors moralement assurées d'une félicité inaltérable.

24°. Si le plan d'une bonne Législation ne doit pas renfermer celui d'une excellente éducation; si l'on peut donner une telle éducation aux Citoyens sans leur présenter des idées nettes de la Morale & sans rapporter les préceptes au principe unique de l'amour du bien général: si rappellant à cet effet aux hommes les motifs qui les ont réunis en société, on ne pourroit pas leur prouver qu'il est presque toujours de leur intérêt bien entendu de sacrifier un avantage personnel & momentané à l'avantage Na-

ment attenter à la vie, aux biens, & à la liberté d'un autre. Or ce problême n'a jusqu'à présent été nulle part mieux résolu qu'en Angleterre.

National & de mériter par ce ſacrifice le titre honorable de vertueux.

25°. Si l'on peut fonder la Morale ſur d'autres principes que ſur celui de l'utilité publique : ſi les injuſtices mêmes du Deſpotisme toujours commiſes au nom du bien public, ne prouvent pas que ce principe eſt *réellement* l'unique de la Morale (*a*); ſi l'on peut y ſubſtituer l'utilité *particuliere* de ſa famille & de ſa parenté (*b*).

26°. Si

(*a*) Lorsque le Moine enjoint d'aimer Dieu par deſſus toute choſe; ce moine s'identifiant toujours avec ſon *Egliſe* & ſon Dieu, ne dit rien autre choſe ſinon qu'il faut aimer & reſpecter lui & ſon Egliſe de préférence à tout. Celui-là ſeul eſt donc vraiment ami de ſa Nation qui répete d'après les Philoſophes, que tout amour doit céder à celui de la juſtice & qu'il faut tout ſacrifier au bien public.

(*b*) L'amour de la patrie n'eſt-il plus regardé par un homme comme le premier principe de la Morale, cet homme peut être bon pere, bon mari, bon fils, mais il ſera toujours mauvais citoyen. Que de crimes l'amour des parens n'a-t-il pas fait commettre!

26°. Si dans la ſuppoſition où l'on conſacreroit cet axiome:

„ *Qu'on doit plus à ſa parenté qu'à ſa Patrie*".

Un pere dans le deſſein de ſe conſerver à ſa famille, ne pourroit pas abandonner ſon poſte au moment du combat: ſi ce pere chargé de la caiſſe publique ne pourroit pas la piller pour en diſtribuer l'argent à ſes enfans & dépouiller ainſi ce qu'il doit aimer le moins pour en revêtir ce qu'il doit aimer le plus.

27°. Si du moment où le ſalut public n'eſt plus la ſuprême Loi & la premiere obligation du Citoyen; (*a*) il ſubſiſte

(*a*) Eſt-on inſenſible aux maux publics qu'occaſionne une mauvaiſe adminiſtration? Eſt-on foiblement affecté du déshonneur de ſa Nation? ne partage-t-on pas avec elle la honte de ſes défaites, ou de ſon eſclavage? on eſt un Citoyen lâche & vil. Pour être vertueux, il faut être malheureux de l'infortune de ſes concitoyens. Si dans l'Orient il étoit un homme dont l'ame

ste encore une science du bien & du mal; s'il est enfin une Morale, lorsque l'utilité publique n'est plus la mesure de la punition, ou de la récompense, de l'estime ou du mépris dus aux actions des Citoyens.

28°. Si l'on peut se flatter de trouver des Citoyens vertueux dans un pays où les honneurs, l'estime & les richesses seroient *devenus par la forme* du gouvernement les récompenses du crime; où le vice enfin seroit heureux & respecté.

29°. Si les hommes se rappellant alors que le desir du bonheur est le seul motif de leur réunion, *ils ne sont pas en droit* de s'abandonner au vice, par-tout où le vice

l'ame fut vraiment honnête & élevée, il passeroit sa vie dans les larmes; il auroit pour la plupart des Visirs la même horreur qu'on eut jadis en France pour Bullion qui, dans le moment où Louis XIII. s'attendrissoit sur la misere de ses Sujets, lui fit cette réponse atroce: „ Sachez que vos Peuples sont encore „ assez heureux de n'être pas réduits à brouter l'her„ be".

vice procure honneur, richesse & félicité.

30°. Si dans la supposition, où les Loix, comme le prouve la constitution des Jésuites, puissent tout sur les hommes, il seroit possible qu'un *Peuple* entraîné au vice par la forme de son gouvernement pût s'en arracher sans faire quelque changement dans ces mêmes Loix.

31°. S'il suffit pour qu'une Législation soit bonne qu'elle assure la propriété des biens, de la vie & de la liberté des Citoyens, qu'elle mette moins d'inégalité dans les richesses Nationales, & les Citoyens plus à portée de subvenir par un travail modéré (*a*) à leurs besoins & à ceux

(*a*) Regarder la nécessité du travail comme une suite du péché originel & comme une punition de Dieu, c'est une absurdité. Cette nécessité au contraire est une faveur du Ciel. Que la nourriture de l'homme soit le prix de son travail, c'est un fait. Or pour expliquer un fait si simple, qu'est-il besoin de recourir à des causes surnaturelles & de préfé-rer

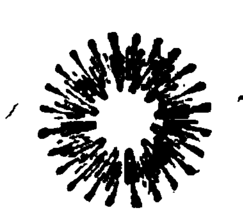
ceux de leur famille : s'il ne faut pas encore que cette Législation exalte dans les hommes le sentiment de l'émulation ; que l'état propose à cet effet de grandes récompenses aux grands talens & aux grandes vertus ; si ces récompenses qui consistent toujours dans le don de quelques superfluités & qui furent jadis le principe de tant d'actions (*a*) fortes & magnanimes, ne

ter toujours l'homme comme une énigme ? S'il parut tel autrefois, il faut convenir qu'on a depuis si généralisé le principe de l'intérêt, si bien prouvé que cet intérêt est le principe de toutes nos pensées & de toutes nos actions, que le mot de l'énigme est enfin deviné, & que pour expliquer l'homme, il n'est plus nécessaire, comme le prétend Pascal, de recourir au péché originel.

(*a*) Les principes de nos actions sont en général la crainte & l'espoir d'une peine & d'un plaisir prochain. Les hommes presque toujours indifférens aux maux éloignés, ne font rien pour s'y soustraire. Qui n'est pas malheureux se croit dans son état naturel. Il imagine pouvoir toujours s'y conserver. L'utilité d'une Loi préservatrice du malheur à venir est donc rarement sentie. Combien de fois les Peuples ne se

ne pourroient point encore produire le même effet; & si des récompenses décernées par le public (de quelque nature d'ailleurs qu'elles soient) peuvent être regardées comme un luxe de plaisir propre à corrompre les mœurs.

font-ils pas prêtés à l'extinction de certains privileges qui seuls les garantissoient de l'esclavage? La liberté comme la santé est un bien dont communément l'on ne sent le prix qu'après l'avoir perdu. Les Peuples en général trop peu occupés de la conservation de leur liberté ont par leur incurie trop souvent fourni à la tyrannie les moyens de les asservir.



CHA-

CHAPITRE III.

Du luxe de plaisir.

POINT de jour que l'on ne parle de *la corruption des mœurs Nationales.* Que doit-on entendre par ce mot?

„ Le détachement de l'intérêt particulier de l'intérêt général".

Pourquoi l'argent ce principe d'activité d'un Peuple riche, devient-il si souvent un principe de corruption? C'est que le Public, comme je l'ai déjà dit, n'en est pas le seul distributeur: c'est que l'argent en conséquence est souvent la récompense du vice. Il n'en est pas ainsi des récompenses dont le public est l'unique dispensateur. Toujours un don de la reconnoissance Nationale, elles supposent toujours un bienfait, un service

rendu à la Patrie, par conséquent une action vertueuse. Un tel don de quelque espece qu'il soit, resserrera donc toujours le nœud de l'intérêt personnel & général.

Qu'une belle Esclave, une Concubine devienne chez un Peuple le prix, ou des talens, ou de la vertu, ou de la valeur: les mœurs de ce peuple n'en seront pas plus corrompus. C'est dans les siecles héroïques que les Crétois imposoient aux Athéniens ce tribut de dix belles filles dont Thésée les affranchit: c'est dans les siecles de leurs triomphes & de leur gloire que les Arabes & les Turcs exigeoient de pareils tributs des peuples qu'ils avoient vaincus.

Lit-on ces Poëmes, ces Romans Celtiques, histoires toujours vraies des mœurs d'un Peuple encore féroce? On y voit les Celtes s'armer comme les Grecs pour la conquête de la beauté, & l'amour loin de les amollir, leur faire exécuter les entreprises les plus hardies.

Tout

Tout plaisir quelqu'il soit, s'il est proposé comme prix des grands talens ou des grandes vertus, peut exciter l'émulation des Citoyens & même devenir un principe d'activité & de bonheur National. Mais il faut pour cet effet que tous les Citoyens y puissent également prétendre, & qu'équitablement dispensés, ces plaisirs *soient toujours* la récompense de *quiconque* montre, ou plus de talens dans le Cabinet, ou plus de valeur dans les Armées, ou plus de vertus dans les Cités.

Supposons qn'on ordonne des fêtes magnifiques & que pour réchauffer l'émulation des Citoyens, l'on n'y admette d'autres spectateurs que des hommes déjà distingués par leur génie, leurs talens, ou leurs actions; rien que ne fasse entreprendre le desir d'y trouver place. Ce desir sera d'autant plus vif que la beauté de ces mêmes fêtes sera nécessairement exagérée, & par la vanité de ceux qui y seront admis, & par l'ignorance de ceux qui s'en trouveront exclus.

 Mais,

Mais, dira-t-on, que d'hommes malheureux par cette exclusion! Moins qu'on ne croit. Si tous envient une récompense qui s'obtient par l'intrigue & le crédit, c'est que tous sont en droit d'y prétendre, mais peu de gens desirent celle qui s'acquiert par de grands travaux & de grands dangers.

Loin d'envier le laurier d'Achille ou d'Homere, le poltron & le paresseux le dédaigne (*a*). Leur vanité consolatrice ne leur laisse voir dans les hommes d'un grand talent ou d'une grande valeur que des foux dont la paie, comme celle des plombiers & des sappeurs, doit être haute; parce qu'ils s'exposent à de grands dangers & à de grands travaux. Il est juste & sage, diront le poltron & le paresseux de payer magnifiquement de tels hommes; il seroit fou de les imiter.

L'en-

(*a*) Rien en général de moins envié des gens du monde que les talens d'un Voltaire ou d'un Turenne: le peu d'efforts qu'on fait pour en acquérir, est la preuve du peu de cas qu'on en fait.

L'envie commune à tous n'est un tourment réel que pour ceux qui courent la même carriere, & si l'envie est un mal pour eux, c'est un mal nécessaire.

Mais je veux, dira-t-on, que d'après une connoissance profonde du cœur & de l'esprit humain, l'on parvînt à résoudre le problême d'une excellente Législation, qu'on éveillât dans tous les Citoyens & l'industrie & ces principes d'activité qui les portent au grand, qu'on les rendît enfin les plus heureux possibles.

Une si parfaite Législation ne seroit encore qu'un palais bâti sur le sable, & l'inconstance naturelle à l'homme détruiroit bientôt cet édifice élevé par le génie, l'humanité & la vertu.



CHAPITRE IV.

Des vraies causes des changemens arrivés dans les Loix des Peuples.

TANT de changemens arrivés dans les différentes formes de gouvernemens doivent-ils être regardés comme l'effet de l'inconstance de l'homme? Ce que je sais c'est qu'en fait de coutumes, de Loix & de préjugés, c'est de l'opiniâtreté & non de l'inconstance de l'esprit humain dont on peut se plaindre.

Que de tems pour désabuser quelquefois un Peuple d'une Religion fausse & destructive du bonheur National! Que de tems pour abolir une Loi souvent absurde & contraire au bien public!

Pour opérer de pareils changemens, ce

ce n'eſt pas aſſez d'être Roi ; il faut être un Roi courageux, inſtruit & ſecouru encore par des circonſtances favorables.

L'éternité, pour ainſi dire, des Loix, des coutumes, des uſages de la Chine, dépoſe contre la prétendue légéreté des Nations.

Suppoſons l'homme auſſi réellement inconſtant *qu'on le dit* ; ce ſeroit dans *le cours de ſa vie* que ſe manifeſteroit ſon inconſtance. Par quelle raiſon en effet des Loix reſpectées de l'aïeul, du fils, du petit-fils, des Loix à l'épreuve pendant ſix générations de la prétendue légéreté de *l'homme*, y deviendroient-elles tout-à-coup ſujettes ?

Qu'on établiſſe des Loix conformes à l'intérêt général ? Elles pourront être détruites par la force, la ſédition, ou un concours ſingulier de circonſtances, & jamais par l'inconſtance de l'eſprit humain (*a*).

Je

(*a*) L'œuvre des Loix, dira-t-on, devroit être durable.

Je sais que des Loix bonnes en apparence, mais nuisibles en effet sont tôt ou tard abolies. Pourquoi ? C'est que dans un tems donné, il faut qu'il naisse un homme éclairé qui frappé de l'incompatibilité de ces Loix avec le bonheur général, transmette sa découverte aux bons esprits de son siecle.

Cette découverte qui par la lenteur avec laquelle la vérité se propage, ne se communique que de proche en proche, n'est généralement reconnue vraie que des

table. Or pourquoi ces Sarrasins jadis échauffés de ces passions fortes qui souvent élevent l'homme au dessus de lui-même, ne sont-ils plus aujourd'hui ce qu'ils étoient autrefois ? C'est que leur courage & leur génie ne fut point une suite de leur Législation, de l'union de l'intérêt particulier à l'intérêt public, ni par conséquent l'effet de la sage distribution des peines & des récompenses temporelles. Leurs vertus n'avoient point de fondement aussi solide. Elles étoient le produit d'un enthousiasme momentané & Religieux qui dut disparoître avec le concours singulier de circonstances qui l'avoit fait naître.

des générations suivantes. Or si les anciennes Loix sont alors abolies, cette abolition n'est point un effet de l'inconstance des hommes, mais de la justesse de leur esprit.

Certaines Loix sont-elles enfin reconnues mauvaises & insuffisantes? N'y tient-on plus que par une vielle habitude? Le moindre *prétexte suffit* pour les détruire & le moindre événement le procure. En est-il ainsi des Loix vraiment utiles? Non: ainsi point de société étendue & policée où l'on ait abrogé celles qui punissent le vol, le meurtre &c.

Mais cette Législation si admirée de Lycurgue, cette Législation tirée en partie de celle de Minos (*a*) n'eut que cinq ou

(*a*) Peu de gens croient avec Xénophon au bonheur de Sparte. Quelle triste occupation, disent ils, que des exercices militaires; que le perpétuel exercice des armes! Sparte, ajoutent-ils, n'étoit qu'un Couvent. Tout s'y régloit par le coup de la cloche. Mais, répondrai-je, le coup de la récréation ne plait-il pas à l'écolier? Est-ce la cloche qui rend le Moine malheureux.

ou six cens ans de durée (*a*). J'en conviens

reux. Lorsqu'on est bien nouri, bien vêtu, à l'abri de l'ennui, toute occupation est également bonne, & les plus périlleuses ne sont pas les moins agréables. L'histoire des Goths, des Huns &c. dépose en faveur de cette vérité.

Un Ambassadeur Romain entre dans le camp d'Attila: il y entend le Barde célébrer les hauts faits du vainqueur. Il y voit les jeunes gens rangés autour du Poëte, en admirer les vers, tressaillir de joie au récit de leurs exploits, tandis que les vieillards s'arrachant le visage, s'écrioient en fondant en larmes, *quel état est le nôtre! Privés des forces nécessaires pour combattre, il n'est donc plus de bonheur pour nous!*

La félicité habite donc les arenes de la guerre comme les asyles de la paix. Pourquoi regarder les Lacédémoniens comme infortunés? Est-il quelque besoin qu'ils ne satisfissent? Ils étoient, dit-on, mal-nouris. La preuve du contraire, c'est qu'ils étoient forts & robustes. Si d'ailleurs leurs journées se passoient dans des exercices qui les occupoient sans trop les fatiguer, les Spartiates étoient à-peu-près aussi heureux qu'on le peut être & beaucoup plus que des paysans haves & débiles, & que des riches oisifs & ennuyés.

(*a*) Les institutions de Lycurgue insensiblement altérées ne furent néanmoins entiérement détruites que par la force. Rome ne crut point avoir soumis les Spar-

viens, & peut-être n'en pourroit-elle avoir davantage. Quelqu'excellentes que fussent les Loix de Lycurgue, quelque génie, quelque vertu patriotique & quelque courage qu'elles inspirassent aux Spartiates (*a*), il étoit impossible dans la posi-

Spartiates qu'elle n'eut aboli chez eux un reste d'institution qui les rendoit encore redoutables aux Maîtres du monde.

(*a*) Les Lacédémoniens ont dans tous les siecles & les histoires, été célebres par leurs vertus. On leur a néanmoins reproché souvent leur dureté envers leurs esclaves. Ces Républicains si orgueilleux de leur liberté & si fiers de leur courage, traitoient en effet leurs Ilotes avec autant de cruauté que les Nations de l'Europe traitent aujourd'hui leurs Negres. Les Spartiates en conséquence ont paru vertueux ou vicieux selon le point de vue d'où l'on les a considérés.

La vertu consiste-t-elle dans l'amour de la Patrie & de ses concitoyens? Les Spartiates ont peut-être été les Peuples les plus vertueux.

La vertu consiste-t-elle dans l'amour universel des hommes? Ces mêmes Spartiates ont été vicieux.

Que faire pour les juger avec équité?

Examiner, si jusqu'au moment que tous les Peuples, selon

position où se trouvoit Lacédémone, que cette Législation se conservât plus long-tems sans altération.

Les Spartiates trop peu nombreux pour résister à la Perse eussent été tôt ou tard ensevélis sous la masse de ses Armées, si la Grece si féconde alors en grands hommes n'eut réuni ses forces pour repousser l'ennemi commun. Qu'arriva-t-il alors? C'est qu'Athenes & Sparte se trouverent à la tête de la ligue fédérative des Grecs.

A peine ces deux Républiques eurent par des efforts égaux de conduite & de courage

selon le desir de l'Abbé de St. Pierre, ne composent plus qu'une grande & même nation, il est possible que l'amour patriotique ne soit pas distinctif de l'amour universel :

Si le bonheur d'un Peuple n'est pas jusqu'à présent attaché au malheur de l'autre; si l'on peut perfectionner, par exemple, l'industrie d'une Nation sans nuire au commerce des Nations voisines, sans exposer leurs manufacturiers à mourir de faim. Or qu'importe, lorsqu'on détruit les hommes que ce soit par le fer ou par la faim?

rage, triomphé de la Perse, que l'admiration de l'Univers se partagea entr'elles, & cette admiration dut devenir & devint le germe de leur discorde & de leur jalousie. Cette jalousie n'eut produit qu'une noble émulation entre ces deux Peuples, s'ils eussent été gouvernés par les mêmes Loix; si les limites de leur territoire eussent été fixées par des bornes immuables; s'ils n'eussent pu les reculer sans armer contre eux toutes les autres Républiques & qu'enfin ils n'eussent connu d'autres richesses que cette monnoie de fer dont Lycurgue avoit permis l'*usage*.

La confédération des Grecs n'étoit pas fondée sur une base aussi solide. Chaque République avoit sa constitution particuliere. Les Athéniens étoient à la fois guerriers & négocians. Les richesses gagnées dans le commerce leur fournissoient les moyens de porter la guerre au dehors. Ils avoient à cet égard un grand avantage sur les Lacédémoniens.

Ces

Ces derniers orgueilleux & pauvres, voyoient avec chagrin dans quelles bornes étroites leur indigence contenoit leur ambition. Le desir de commander, desir si puissant sur deux Républiques rivales & guerrieres, rendit cette pauvreté insupportable aux Spartiates. Ils se dégoûterent donc insensiblement des Loix de Licurgue & contracterent des alliances avec les Puissances de l'Asie.

La guerre du Péloponese s'étant alors allumée, ils sentirent plus vivement le besoin d'argent. La Perse en offrit: les Lacédémoniens l'accepterent. Alors la pauvreté, clef de l'édifice des Loix de Lycurgue, se détacha de la voute & sa chûte entraîna celle de l'Etat. Alors les Loix & les mœurs changerent, & ce changement comme les maux qui s'ensuivirent, ne furent point l'effet de l'inconstance de l'esprit humain, (*a*) mais de la

(*a*) Ce n'est point l'inconstance des Nations, c'est leur ignorance qui renverse si souvent l'édifice des meilleu-

la différente forme des gouvernemens des Grecs, de l'imperfection des principes de leur confédération, & de la liberté qu'ils conserverent toujours de se faire réciproquement la guerre.

Delà cette suite d'événemens qui les entraînerent enfin à une ruine commune.

Une ligue fédérative doit être fondée sur

leures Loix. C'est elle qui rend un peuple docile aux conseils des ambitieux. Qu'on découvre à ce peuple les vrais principes de la Morale, qu'on lui démontre l'excellence de ses Loix & le bonheur résultant de leur observation; ces Loix deviendront sacrées pour lui, il les respectera & par amour pour sa félicité, & par l'opiniâtre attachement qu'en général les hommes ont pour les anciens usages.

Point d'innovations proposées par les ambitieux, qu'ils ne colorent du vain prétexte du bien public. Un Peuple instruit, toujours en garde contre de telles innovations, les rejette toujours. Chez lui l'intérêt du petit nombre des forts est contenu par l'intérêt du grand nombre des foibles. L'ambition des premiers est donc enchaînée & le peuple toujours le plus puissant, lorsqu'il est éclairé, reste toujours fidele à la Légiflation qui le rend heureux.

sur des principes plus solides. Qu'on partage en trente Républiques un pays grand comme la France & le Paraguai (*a*). Si ces Républiques gouvernées par les mêmes Loix sont liguées entr'elles contre les ennemis du dehors ; si les bornes de leur territoire sont invariablement déterminées, qu'elles s'en soient respectivement garanti la possession, & se soient réciproquement assuré leur liberté : je dis que si elles ont d'ailleurs adopté les Loix & les mœurs des Spartiates, leurs forces réunies & la garantie mutuelle de leur liberté, les mettra égale-

(*a*) Le Paraguai est un pays immense. Du tems des Jésuites, ce pays, si l'on en croit certaines rélations, partagé en 30 cantons, étoit gouverné par les mêmes Loix & les mêmes Magistrats, c'est-à-dire, par les mêmes Religieux. Or si ces 30 cantons ne formoient cependant qu'un même Empire dont les forces pouvoient à l'ordre des Jésuites se réunir contre l'ennemi commun, & si l'existence d'un fait en démontre la possibilité, la supposition d'un pareil Empire n'est donc pas absurde.

lement à l'abri, & de l'invaſion des étrangers, & de la tyrannie de leurs compatriotes.

Or ſuppoſons cette Légiſlation la plus propre à rendre les Citoyens heureux, quel moyen d'en éterniſer la durée? Le plus ſûr c'eſt d'ordonner aux maîtres dans leurs inſtructions, aux magiſtrats dans des diſcours publics, d'en démontrer l'excellence (*a*). Cette excellence conſ-tatée

(*a*) Il eſt néceſſaire, dit Machiavel, de rappeller de tems en tems les gouvernemens à leurs principes conſtitutifs. Qui près d'eux eſt chargé de cet emploi? Le malheur. Ce fut l'ambition d'un Appius; ce furent les batailles de Cannes, & de Traſimene qui rappellerent les Romains à l'amour de la Patrie. Les Peuples n'ont ſur cet objet que l'infortune pour maître. Ils en pourroient choiſir un moins dur.

Pour l'inſtruction même des Magiſtrats, pourquoi ne liroit-on pas publiquement chaque année l'hiſtoire de chaque Loi & des motifs de ſon établiſſement? n'indiqueroit-on pas aux Citoyens celles d'entre ces Loix auxquelles ils ſont principalement redevables de la propriété de leur vie, de leurs biens & de leur liberté?

Les Peuples aiment leur bonheur. Ils reprendroient

tatée une légiſlation deviendroit à l'épreuve de la légéreté de l'eſprit humain. Les hommes (fuſſent-ils auſſi inconſtans qu'on le dit) ne peuvent abroger des Loix établies qu'ils ne ſe réuniſſent dans leurs volontés. Or cette réunion ſuppoſe un intérêt commun de les détruire, & par conſéquent une grande abſurdité dans les Loix.

Dans tout autre cas l'inconſtance même des hommes, en les diviſant d'opinion, s'oppoſe à l'unanimité de leurs délibérations & par conſéquent aſſure la durée des mêmes Loix.

O! Souverains, rendez vos Sujets heu-

à cette lecture l'eſprit de leurs Ancêtres & reconnoitroient ſouvent dans les Loix les moins importantes en apparence, celles qui les mettent à l'abri de l'eſclavage, de l'indigence & du Deſpotiſme.

Quelque ſoit la prétendue légéreté de l'eſprit humain, qu'on faſſe clairement appercevoir aux Nations une dépendance réciproque entre le bonheur & la conſervation de leurs Loix, on eſt ſûr d'enchaîner leur inconſtance.

heureux! veillez à ce qu'on leur inſpire dès l'enfance l'amour du bien public: prouvez-leur la bonté de vos Loix par l'hiſtoire de tous les tems & la miſere de tous les Peuples: démontrez-leur (car la Morale eſt ſuſceptible de démonſtration) que votre adminiſtration eſt la meilleure poſſible, & vous aurez à jamais enchaîné leur inconſtance prétendue.

Si le *gouvernement* Chinois quelqu'imparfait qu'il ſoit, ſubſiſte encore & ſubſiſte le même, qui détruiroit celui où les hommes ſeroient les plus heureux poſſible. Ce n'eſt que la conquête, ou les malheurs des Peuples qui changent la forme des gouvernemens.

Toute ſage Légiſlation qui lie l'intérêt particulier à l'intérêt public, & fonde la vertu ſur l'avantage de chaque individu, eſt indeſtructible. Mais cette Légiſlation eſt-elle poſſible? Pourquoi non? L'horiſon de nos idées s'étend de jour en jour, & ſi la Légiſlation comme les autres ſciences participe aux progrès de

prit humain, pourquoi désespérer du bonheur futur de l'humanité? Pourquoi les Nations s'éclairant de siecle en siecle ne parviendroient-elles pas un jour à toute la plénitude du bonheur dont elles sont susceptibles? Ce ne seroit pas sans peine que je me détacherois de cet espoir.

La félicité des hommes est pour une ame sensible le spectacle le plus agréable. A considérer dans la perspective de l'avenir, c'est l'œuvre d'une Législation parfaite. Mais si quelqu'esprit hardi osoit en donner le plan, que de préjugés, dira-t-on, il auroit à combattre & à détruire! Que de vérités dangereuses à révéler!



CHAPITRE V.

La révélation de la vérité n'est funeste qu'à celui qui la dit.

QU'EST-CE en Morale qu'une vérité nouvelle? *Un nouveau moyen d'accroître ou d'assurer le bonheur des Peuples.* Que résulte-t-il de cette définition? Que la vérité ne peut être nuisible.

Un Auteur fait-il en ce genre une découverte? Quels sont donc ses ennemis?

1°. Ceux qu'il contredit *. 1.

2°. Les envieux de sa réputation.

3°. Ceux dont les intérêts sont contraires à l'intérêt public.

Qu'un Ministre multiplie le nombre des Maréchaussées, il a pour ennemis les voleurs de grands chemins. Que ces voleurs

leurs soient puissans, le Ministre ser
persécuté. Il en est de même du Philo-
sophe. Ses préceptes tendent-ils à assu-
rer le bonheur du plus grand nombre? Il
aura pour ennemis tous les voleurs de
l'Etat, & ces derniers sont à craindre.

Pénétrai-je les intrigues d'un Clergé
avide? Déconcertai-je les projets de l'a-
varice & de l'ambition monacale? Si le
Moine est puissant, je suis poursuivi.

Prouvai-je les malversations d'un hom-
me en place? Si ma preuve est claire,
je serai puni. La vengeance du fort sur
les foibles est toujours proportionnée à
la vérité des accusations intentées contre
lui. C'est du puissant * 2. que Ménip-
pe dit: „ tu te fâches ô Jupiter! tu
„ prends ton foudre, tu as donc tort".
Le Puissant est communément d'autant
plus cruel qu'il est plus stupide. Qu'un
Turc en entrant au Divan y représente
que l'intolérance du Mahométisme dé-
peuple l'Etat, aliene les Grecs, que le
Despotisme du Grand-Seigneur avilit
N

Nation, que l'avarice & les vexations les Pachas la découragent, que le défaut de discipline rend ses Armées méprisables : quel nom donnera-t-on à ce fidele Citoyen? Celui de factieux. On le livrera aux Muets. La mort est à Constantinople la peine infligée à la révélation d'une vérité qui méditée par le Sultan eût sauvé l'Empire de la ruine prochaine qui le menace. *L'amour qu'on y affecte quelquefois pour la vertu est toujours faux.* Tout dans les pays despotiques est hypocrisie : on n'y rencontre que des masques ; on n'y voit point de visages.

Par-tout où la Nation n'est pas le Puissant (& dans quel pays l'est-elle ?) l'avocat du bien public est martyr des vérités qu'il découvre. Quelle cause de cet effet? La trop grande puissance de quelques membres de la société. Présentai-je au Public une opinion nouvelle? Le Public frappé de sa nouveauté, & quelque tems incertain, ne porte d'abord aucun jugement. Dans ce premier moment si

les cris de l'envie, de l'ignorance & de l'intérêt s'élevent contre moi; si je ne suis protégé ni par la Loi, ni par l'homme en place; je suis proscrit.

L'homme illustre achete donc toujours sa gloire à venir pas des malheurs présens. Au reste ses malheurs mêmes & les violences qu'il éprouve, promulguent plus rapidement ses découvertes. La vérité toujours instructive pour celui qui l'écoute, ne nuit qu'à celui qui la dit (*a*).

En Morale, c'est à la connoissance du vrai qu'on attache la félicité publique.

O!

(*a*) *Toute vérité*, dit le Proverbe, *n'est pas bonne à dire*. Mais que signifie ce mot *bonne?* Il est le synonime de *sûre*. Qui dit la vérité, s'expose sans doute à la persécution: c'est un imprudent, je le veux. L'imprudent est donc l'espece d'homme la plus utile. Il seme à ses frais des vérités dont ses concitoyens recueilleront les fruits. Le mal est pour lui & le profit pour eux. Aussi fut-il toujours respecté des vrais amis de l'humanité. C'est Curtius qui saute pour eux dans le gouffre.

O! vérité, vous êtes la divinité des ames nobles! Le vertueux ne vous imputa jamais les révolutions des Empires & les malheurs des hommes. Les vices ne ſont pas les fruits amers qu'on cueille ſur votre tige. La vérité éclaire-t-elle les Princes? le bonheur & la vertu regnent ſous eux dans leur Empire.



CHAPITRE VI.

La connoiſſance de la vérité eſt toujours utile.

L'HOMME obéit toujours à ſon intérêt bien ou mal entendu. *C'eſt une vérité de fait; qu'on la taiſe, ou qu'on la diſe, la conduite de l'homme ſera toujours la même.* La révélation de cette vérité n'eſt donc pas nuiſible. Mais de quelle utilité peut-elle être? De la plus grande. Une fois aſſuré que l'homme agit toujours conformément à ſon intérêt, le Légiſlateur infligera tant de peines au crime, accordera tant de récompenſes à la vertu, que tout particulier aura intérêt d'être vertueux.

Ce Légiſlateur ſait-il qu'ami de ſa conſervation l'homme ſe préſente avec crainte

te au danger? Il attachera tant de honte & d'infamie à la lâcheté, tant d'honneurs au courage, que le soldat aura le jour de la bataille plus d'intérêt de combattre que de fuir.

Qu'uniquement occupé de ses fantaisies, un homme mette son bien à fond perdu; qu'il *laisse* ses enfans dans l'indigence: quel remede à ce mal? Le mépris qu'*on lui* marquera. Fait-on connoître l'homme aux autres hommes; leur montre-t-on les crimes qu'il peut commettre? Ils créeront les Loix propres à les réprimer; (*a*) & parviendront enfin à lier assez étroitement l'intérêt particulier à l'intérêt public pour se nécessiter eux-mêmes à la vertu.

En toute espece de science l'Ecrivain, dit-on, doit chercher & dire la vérité. Faut-il en excepter la science de la Morale?

(*a*) Le Législateur qui donne des Loix suppose tous les hommes méchans, puisqu'il veut que tous y soient également soumis.

rale? Quel est son objet? Le bonheur du plus grand nombre. En ce genre toute vérité nouvelle n'est, comme je l'ai déjà dit, qu'un nouveau moyen d'améliorer la condition des Citoyens. Le desir de leur bonheur seroit-il un crime? Une telle opinion n'est soutenue que du stupide sans humanité & du fripon intéressé aux malheurs publics.

En Morale c'est le vrai seul qu'il faut enseigner. Mais ne peut-on en aucun cas y substituer des erreurs utiles? Il n'en est point de telles: je le démontrerai ci-après. La Religion elle-même ne rend point un Peuple vertueux. *Les Romains modernes en sont la preuve.* L'intérêt est notre unique moteur. L'on paroît sacrifier, mais l'on ne sacrifie jamais son bonheur à celui d'autrui. Les eaux ne remontent point à leur source, ni les hommes contre le courant rapide de leurs intérêts. Qui le tenteroit seroit un fou. De tels foux sont d'ailleurs en trop petit nombre pour avoir quelqu'influence sur

la masse totale de la société. S'il ne s'agit que de former des citoyens vertueux, qu'est-il besoin à cet effet de recourir à des moyens impossibles & surnaturels?

Qu'on fasse de bonnes Loix, elles dirigeront naturellement les citoyens au bien général en leur laissant suivre la pente irrésistible qui les porte à leur bien particulier. Ce ne sont point les vices, la méchanceté & l'improbité des hommes, qui fait le malheur des peuples, mais l'imperfection de leurs Loix & par conséquent leur stupidité. Peu importe que les hommes soient vicieux; c'en est assez s'ils sont *éclairés*. Une crainte respective & salutaire les contiendra dans les bornes du devoir. Les voleurs ont des Loix & peu d'entr'eux les violent, parce qu'ils s'inspectent & se suspectent. Les Loix font tout. Si quelque Dieu, disent à ce sujet les Philosophes Siamois, fut réellement descendu du Ciel pour instruire les hommes dans la science de la Morale, il leur eût donné une

bonne Légiſlation, & cette Légiſlation les eût néceſſité à la vertu. En Morale, comme en Phyſique, c'eſt toujours en grand & par des moyens ſimples que la divinité opere.

Le réſultat de ce Chapitre, c'eſt que la vérité ſouvent odieuſe au Puiſſant injuſte, eſt toujours utile au Public. Mais n'eſt-il point d'inſtant où ſa révélation puiſſe occaſionner des troubles dans un Empire?



CHA-

CHAPITRE VII.

Que la révélation de la vérité ne trouble jamais les Empires.

UNE adminiſtration eſt mauvaiſe: les Peuples ſouffrent : ils pouſſent des plaintes; en ce moment il paroît un Ecrit où l'on leur montre toute l'étendue de leurs malheurs; les Peuples s'irritent & ſe ſoulevent. Je le veux. L'Ecrit eſt-il la cauſe du ſoulévement? Non; il en eſt l'époque. La cauſe eſt dans la miſere publique. Si l'Ecrit eût plutôt paru, le Gouvernement plutôt averti, eût en adouciſſant les ſouffrances des Peuples, pu prévenir la ſédition. Le trouble n'accompagne la révélation de la vérité que dans des pays entiérement deſpotiques; parce qu'en ce pays le moment où l'on

ose dire la vérité est celui où le malheur insoutenable & porté à son comble, ne permet plus au Peuple de retenir ses cris.

Un gouvernement devient-il cruel à l'excès? Les troubles sont alors salutaires. Ce sont les tranchées qu'occasionne au malade la médecine qui le guérit. Pour affranchir un peuple de la servitude, il en coûte quelquefois moins d'hommes à l'Etat qu'il n'en périt dans une fête publique & mal ordonnée. Le mal du soulévement est dans la cause qui le produit: la douleur de la crise est dans la maladie qui l'excite. Tombe t-on dans le Despotisme? Il faut des efforts pour s'y soustraire, & ces efforts sont en ce moment le seul bien des infortunés. Le degré du malheur, c'est de ne pouvoir s'en arracher, & de souffrir sans oser se plaindre. Quel homme assez barbare, assez stupide pour donner le nom de paix au silence, à la tranquillité forcée de l'esclavage! C'est la paix, mais la paix de la tombe.

La

La révélation de la vérité quelquefois l'époque, ne fut donc jamais la cause des troubles & du soulévement. La connoissance du vrai toujours utile aux opprimés, l'est même aux oppresseurs. Elle les avertit, comme je l'ai déja dit, du mécontentement du peuple. En Europe les murmures des Nations précedent de loin leur révolte.

Leurs plaintes sont le tonnerre entendu dans le lointain. Il n'est point encore à craindre. Le Souverain est encore à tems de réparer ses injustices & de se réconcilier avec son peuple. Il n'en est pas de même dans un pays d'esclaves. C'est le poignard en main que la remontrance se présente au Sultan. Le silence des esclaves est terrible. C'est le silence des airs avant l'orage. Les vents sont muets encore. Mais du sein noir d'un nuage immobile, part le coup de tonnerre qui, signal de la tempête, frappe au moment qu'il luit.

Le silence qu'impose la force est la prin-

principale cauſe, & des malheurs des peuples, & de la chûte de leurs oppreſſeurs. Si la recherche de la vérité nuit, ce n'eſt jamais qu'à ſon Auteur. Les Buffons, les Quesnayes, les Montesquieux en ont découvert. On a longtems diſputé ſur la préférence à donner aux Anciens ſur les Modernes, à la *Muſique* Françoiſe ſur l'Italienne: ces diſputes ont éclairé le goût du Public & n'ont armé le bras d'aucun Citoyen. Mais ces diſputes, dira-t-on, ne ſe rapportoient qu'à des objets frivoles; ſoit. Mais ſans la crainte de la Loi, les hommes s'entre-gorgeroient pour des frivolités. Les diſputes théologiques toujours réductibles à des queſtions de mots en ſont la preuve. Que de ſang elles ont fait couler! Puis-je de l'aveu de la Loi, donner le nom de ſaint zele à l'emportement de ma vanité? Point d'excès auquel elle ne ſe livre. La cruauté Religieuſe eſt atroce. Qui l'engendre? feroit-ce la nouveauté d'une opinion théologique? * 3. Non: mais

mais l'exercice libre & impuni de l'intolérance *. 4.

Qu'on traite une question où libre dans ses opinions chacun pense ce qu'il veut, où chacun contredit & est contrédit, où quiconque insulteroit son contradicteur, seroit puni selon la griéveté de l'offense; l'orgueil des disputans alors contenu par la crainte de la Loi, cesse d'être inhumain.

Mais par quelle contradiction le Magistrat qui lie les bras des Citoyens, & leur défend les voies de fait, lorsqu'il s'agit d'une discussion d'intérêt ou d'opinion, les leur délie-t-il, lorsqu'il s'agit d'une dispute scholastique? Quelle cause d'un tel effet. L'esprit de superstition & de fanatisme qui plus souvent que l'esprit de justice & d'humanité, à présidé à *la* rédaction des Loix.

J'ai lu l'histoire des différens cultes: j'ai nombré leurs absurdités; j'ai eu honte de la raison humaine, & j'ai rougi d'être homme. Je me suis à la fois éton-

étonné des maux que produit la superstition, de la facilité avec laquelle on peut étouffer un fanatisme qui rendra toujours les Religions si funestes à l'Univers; * 5. & j'ai conclu que les malheurs des Peuples pouvoient toujours se rapporter à l'imperfection de leurs Loix & par conséquent à l'ignorance de quelques vérités morales. Ces vérités toujours utiles ne peuvent troubler la paix des Etats. La lenteur de leurs progrès en est encore une nouvelle preuve.



CHA-

CHAPITRE VIII.

De la lenteur avec laquelle la vérité se propage.

LA marche de la vérité est lente; l'expérience le prouve.

Quand le Parlement de Paris révoqua-t-il la peine de mort portée contre quiconque enseignoit une autre Philosophie que celle d'Aristote?

Cinquante ans après que cette Philosophie étoit oubliée.

Quand la faculté de Médecine admit-elle la doctrine de la circulation du sang?

Cinquante ans après la découverte d'Harvei.

Quand cette même faculté reconnut-elle la salubrité des pommes de terre?

Après

Après cent ans d'expérience & lorsque le Parlement eut caſſé l'arrêt qui défendoit la vente de ce légume (*a*).

Quand les Médecins conviendront-ils des avantages de l'inoculation ? Dans vingt ans ou environ.

Cent faits de cette eſpece prouvent la lenteur des progrès de la vérité: ſes progrès cependant ſont ce qu'ils doivent être.

Une

(*a*) Le Parlement rendit de même arrêt contre l'émétique & contre Briſſot médecin du 16. ſiecle. Ce médecin prétendoit contre la pratique ordinaire, ſaigner dans le cas de pleuréſie du côté où le malade ſouffroit le plus. Cette pratique nouvelle fut par les vieux médecins dénoncée au Parlement. Il la déclara impie, fit défenſe de ſaigner dorénavant du côté de la pleuréſie. L'affaire portée enſuite devant Charles V, ce Prince alloit rendre le même jugement, ſi dans cet inſtant Charles III. duc de Savoye ne fut mort d'une pleuréſie après avoir été ſaigné à l'ancienne maniere. Eſt-ce à des Magiſtrats à prétendre comme les Théologiens juger les Livres & les ſciences qu'ils n'entendent point ? Que leur en revient-il ? du ridicule.

Une vérité en qualité de nouvelle, choque toujours quelqu'usage ou quelqu'opinion généralement établie: elle a d'abord peu de sectateurs: elle est traitée de paradoxe (*a*), citée comme une erreur & rejettée sans être entendue. Les hommes en général approuvent ou condamnent au hazard & *la vérité* même est par la plupart d'entr'eux reçue comme l'erreur, sans examen & par préjugé.

De quelle maniere une opinion nouvelle parvient-elle donc à la connoissance de tous? Les bons esprits en ont-ils apperçu la vérité? Ils la publient & cette *vérité promulguée par eux* & devenue de jour en jour plus commune, finit enfin par être généralement adoptée, mais c'est

(*a*) Paroît-il un excellent ouvrage de Philosophie? Le premier jugement qu'en porte l'envie, c'est que les principes en sont faux & dangereux; le second que les idées en sont communes. Malheur à l'Ouvrage dont on dit d'abord trop de bien. Le silence de l'envie & de la sottise en annonce la médiocrité.

c'est long-tems après sa découverte, sur-tout lorsque cette vérité est morale.

Si l'on se prête si *difficilement* à la démonstration de ces dernieres vérités, c'est qu'elles exigent quelquefois le sacrifice, non seulement de nos préjugés, mais encore, de nos intérêts personnels. Peu d'hommes sont capables de ce double sacrifice. D'ailleurs une *vérité* de cette espece découverte par un de nos concitoyens peut se répandre rapidement & peut le combler d'honneurs. Notre envie qui s'en irrite doit donc s'empresser de l'étouffer. C'est l'étranger qui éclairent maintenant les Livres moraux *faits* & proscrits en France. Pour juger ces Livres, il faut des hommes doués à la fois, & du degré de lumiere & du degré de désintéressement nécessaire pour distinguer le vrai du faux. Or par-tout les hommes éclairés sont rares, & les désintéressés plus rares encore, ne se rencontrent que chez l'étranger. Les vérités morales ne s'étendent que par des ondulations très-lentes. Il en est, si je l'ose

l'ose dire de la chûte de ces vérités sur la terre, comme de celles d'une pierre au milieu d'un lac: les eaux séparées en point du contact forment un cercle bientôt enfermé dans un plus grand, qui lui-même environné de cercles plus spacieux s'aggrandissant de moment en moment, vont enfin se briser sur la rive. C'est de cercles en cercles qu'une vérité morale s'étendant aux différentes classes des Citoyens, parvient enfin à la connoissance de tous ceux qui n'ont point intérêt de la rejetter.

Pour établir cette vérité il suffit que le Puissant ne s'oppose point à sa promulgation, & c'est en ceci que la vérité differe de l'erreur.

C'est par la violence que cette derniere se propage: c'est la force en main qu'on a prouvé presque toutes les Religions & c'est ce qui les a rendues les fléaux du monde moral.

La vérité sans la force s'établit sans doute lentement, mais elle s'établit sans trou-

troubles. Les ſeules Nations où la vérité pénetre avec peine ſont les Nations ignorantes. L'imbécillité eſt moins docile qu'on ne l'imagine.

Que l'on propoſe chez un peuple ignorant une Loi utile, * 6. mais nouvelle; cette Loi rejettée ſans examen, peut même exciter une ſédition * 7. chez ce Peuple qui ſtupide parcequ'il eſt eſclave, eſt d'autant plus irritable que le Deſpotiſme l'a plus ſouvent irrité.

Que l'on propoſe au contraire cette même Loi chez un peuple éclairé, où la preſſe eſt libre, où l'utilité de cette Loi eſt déjà preſſentie & ſa promulgation deſirée, elle ſera reçue avec reconnoiſſance par la partie inſtruite de la Nation, & cette partie contiendra l'autre.

Il réſulte de ce Chapitre que la vérité par la lenteur même avec laquelle ſa découverte ſe propage, ne peut produire de trouble dans les Etats. Mais n'eſt-il pas des formes de gouvernement où la connoiſſance du vrai puiſſe être dangereuſe?

CHA-

CHAPITRE IX.

Des Gouvernemens.

SI toute vérité morale n'eſt qu'un *moyen d'accroître ou d'aſſurer le bonheur du plus grand nombre*, & *ſi l'objet de tout gouvernement eſt la félicité publique*, point de vérité morale dont la publication ne ſoit deſirable *. 8. Toute diverſité d'opinions à ce ſujet tient à la ſignification incertaine du mot *gouvernement*. Qu'eſt-ce qu'un gouvernement? *l'aſſemblage de Loix ou de conventions faites entre les Citoyens d'une même Nation.* Or ces Loix & conventions ſont, ou contraires ou conformes à l'intérêt général. Il n'eſt donc que deux formes de gouvernement, l'une bonne, l'autre mauvaiſe: c'eſt à ces deux eſpeces que je les réduis toutes. Or dans l'aſſemblage des conventions qui les con-

constitue, dire qu'on ne peut changer les Loix nuisibles à la Nation, que de telles Loix sont sacrées, qu'elles ne peuvent être légitimement réformées, c'est dire qu'on ne peut changer le régime contraire à sa santé, qu'affligé d'une plaie, c'est un crime de la nétoyer, qu'il faut la laisser tomber en gangrene *. 9.

Au reste si tout gouvernement de quelque nature qu'il soit, ne peut se proposer d'autre objet que le bonheur du plus grand nombre des Citoyens, tout ce qui tend à les rendre heureux, ne peut être contraire à sa constitution *. 10. Celui-là seul doit s'opposer à toute réforme utile à l'Etat, qui fonde sa grandeur sur l'avilissement de ses compatriotes, sur le malheur de ses semblables & qui veut usurper sur eux un pouvoir arbitraire. Quant au Citoyen honnête, à l'homme ami de la vérité & de sa Patrie, il ne peut avoir d'intérêt contraire à l'intérêt National. Est-on heureux du bonheur de l'Empire & glorieux de sa gloire? on desire en se-

cret

cret la correction de tous les abus. On ſait qu'on n'anéantit point une ſcience lorsqu'on la perfectionne, & qu'on ne détruit point un gouvernement lorsqu'on le réforme.

Suppoſons qu'en Portugal l'on reſpectât davantage la propriété des biens, de la vie & de la liberté des Sujets; le gouvernement en ſeroit-il moins monarchique? Suppoſons qu'en ce pays l'on ſuprimât l'inquiſition & les Lettres de cachet, qu'on limitât l'exceſſive autorité de certaines places, auroit-on changé la forme du gouvernement? Non: l'on en auroit ſeulement corrigé les abus. Quel Monarque vertueux ne ſe prêteroit point à cette réforme! Comparera-t-on les Rois de l'Europe à ces ſtupides Sultans de l'Aſie, à ces Vampires qui ſuccent le ſang de leurs Sujets & que toute contradiction révolte. Soupçonner ſon Prince d'adopter les principes d'un Deſpotisme Oriental, c'eſt lui faire l'injure la plus atroce. Un Souverain éclairé ne regarda jamais le

 pou-

pouvoir arbitraire, ſoit d'un ſeul tel qu'il exiſte en Turquie, ſoit de pluſieurs tel qu'il exiſte en Pologne, comme la conſtitution réelle d'un Etat. Honorer de ce titre un Deſpotisme cruel, c'eſt donner le nom de gouvernement à une conſédération de voleurs *. 11. qui ſous la banniere d'un ſeul ou de pluſieurs, ravagent les Provinces qu'ils habitent.

Tout acte d'un pouvoir arbitraire eſt injuſte. Un pouvoir acquis & conſervé par la force * 12. eſt un pouvoir que la force a droit de repouſſer. *Une Nation*, quelque nom que porte ſon ennemi peut toujours le combattre & le détruire.

Au reſte ſi l'objet des ſciences de la Morale & de la Politique ſe réduit à la recherche des moyens de rendre les hommes heureux, il n'eſt donc point en ce genre de vérités dont la connoiſſance puiſſe être dangereuſe.

Mais le bonheur des Peuples fait-il celui des Souverains?

CHA-

CHAPITRE X.

Dans aucune forme de gouvernement le bonheur du Prince n'est attaché au malheur des Peuples.

LE pouvoir arbitraire dont quelques Monarques paroiſſent ſi jaloux, n'eſt qu'un luxe de puiſſance qui ſans rien ajouter à leur félicité fait le malheur de leurs Sujets. Le bonheur du Prince eſt indépendant de ſon Deſpotisme. C'eſt ſouvent par complaiſance pour ſes favoris, c'eſt pour le plaiſir & la commodité de cinq ou ſix perſonnes qu'un Souverain met ſes Peuples en eſclavage & ſa tête ſous le poignard de la conjuration.

Le Portugal nous apprend les dangers auxquels dans ce ſiecle même les Rois ſont encore expoſés. Le pouvoir arbi-

traire, cette calamité des Nations, n'assure donc ni la félicité, ni la vie des Monarques. Leur bonheur n'est donc pas essentiellement lié au malheur de leurs Sujets. Pourquoi taire aux Princes cette vérité & leur laisser ignorer que la Monarchie modérée est la Monarchie la plus desirable; * 13. que le Souverain n'est grand que de la grandeur de ses peuples, n'est fort que de leur force, riche que de leurs richesses; que son intérêt bien entendu est essentiellement uni au leur, & qu'enfin son devoir est de les rendre heureux?

„ Le sort des armes, dit un Indien à „ Tamerlan, nous soumet à toi. Es-„ tu marchand? vends-nous. Es-tu „ boucher? tue-nous. Es-tu Monar-„ que? rends-nous heureux".

Est-il un Souverain qui puisse sans horreur entendre sans cesse murmurer autour de lui ce mot célebre d'un Arabe.

Cet homme accablé sous le faix de l'impôt, ne peut subsister lui & sa famille:

mille: il porte ses plaintes au Calife: le Calife s'en irrite; l'Arabe est condamné à mort. En marchant au supplice, il rencontre en chemin un Officier de la bouche: pour qui ces viandes, demande le condamné? pour les chiens du Calife, répond l'Officier. *Que la condition des chiens d'un Despote*, s'écrie l'Arabe, *est préferable à celle de son Sujet!*

Quel Prince éclairé soutient un tel reproche & veut en usurpant un pouvoir arbitraire sur ses Peuples se condamner à ne vivre qu'avec des esclaves?

L'homme en présence de son Despote est sans opinion & sans caractere.

Thamas Kouli-Kan soupe avec un favori. On lui sert un nouveau légume. „ Rien de meilleur & de plus sain que „ ce mets, dit le Prince. Rien de meil„ leur & de plus sain, dit le Courtisan. „ Le repas fait Kouli-Kan se sent incom„ modé: il ne dort pas. Rien, dit-il, „ à son lever, de plus détestable & de „ plus mal-sain que ce légume. Rien de

 „ plus

„ plus détestable & de plus mal-sain, dit
„ le Courtisan. Mais tu ne le pensois pas
„ hier, reprend le Prince : qui te force à
„ changer d'avis ! mon respect & ma
„ crainte ; je puis, replique le favori,
„ impunément médire de ce mets ; je
„ suis l'esclave de ta Hautesse & non
„ l'esclave de ce légume".

Le Despote est la Gorgone : il pétrifie dans l'homme jusqu'à *la pensée* (*a*). Com-

(*a*) Quel Prince même parmi les Chrétiens à l'exemple du Calife Hakkam, permettroit aux Cadis de révéler ses injustices !

„ Une pauvre femme possède à Jehra une petite pie-
„ ce de terre contigue aux jardins d'Hakkam ; ce Prin-
„ ce veut aggrandir son Palais ; il fait proposer à cet-
„ te femme de lui céder son terrain. Elle le refuse &
„ veut conserver l'héritage de ses Peres. L'Intendant
„ des jardins s'empare du terrain qu'elle ne veut pas
„ vendre.

„ La femme éplorée va à Cordoue implorer la ju-
„ stice. Ibu Béchir en est le Cadi. Le texte de la
„ Loi est formel en faveur de la femme. Mais que
„ peuvent les Loix contre celui qui se croit au-dessus
„ d'elles ? Cependant Ibu-Béchir ne désespere point de
„ sa cause. Il monte sur son âne, porte avec lui un
„ sac

Comme la Gorgone, il est l'effroi du monde. Son sort est-il donc si desirable? Le Despotisme est un joug également onéreux à celui qui le porte, à celui qui l'impose. Que l'Armée abandonne-

„ sac d'une grandeur énorme, se présente dans cet
„ état devant Hakkam assis alors dans le pavillon con-
„ struit sur le terrain de cette femme.

„ L'arrivée du Cadi, le sac qu'il a sur l'épaule
„ étonnent le Prince. Ibu-Béchir se prosterne deman-
„ de à Hakkam la permission de remplir son sac de
„ la terre sur laquelle il se trouve. Le Calife y con-
„ sent. Le sac plein, le Cadi supplie le Prince de
„ l'aider à charger ce sac sur son âne. Cette deman-
„ de étonne Hakkam. Ce sac est trop lourd, répond-
„ il. Prince, reprend alors Ibu-Béchir avec une no-
„ ble hardiesse, si ce sac que vous trouvez si pesant,
„ ne contient encore qu'une petite partie de la terre
„ injustement enlevée à une de vos Sujettes, comment
„ porterez-vous au jour du jugement dernier cette mê-
„ me terre que vous avez ravie en entier. Hakkam
„ loin de punir le Cadi reconnoit généreusement sa
„ faute, rend à la femme le terrain dont il s'est em-
„ paré avec tous les bâtimens qu'il y avoit fait con-
„ struire.

ne le Despote ; le plus vil des esclaves devient son égal, le frappe & lui dit :

„ *Ta force étoit ton droit ; ta foiblesse est ton crime*".

Mais si dans l'erreur à cet égard, un Prince attache son bonheur à l'acquisition du pouvoir arbitraire, & qu'un Ecrit publiant les intentions du Prince éclaire les Peuples sur le malheur qui les menace, cet Ecrit ne suffit-il pas pour exciter le trouble & le soulévement ? Non : l'on a par-tout décrit les suites funestes du Despotisme. L'histoire Romaine, l'Ecriture Sainte elle-même en font en cent endroits le tableau le plus effrayant, & cette lecture n'excita jamais de révolution. Ce sont les maux actuels, multipliés & durables du Despotisme, qui douent quelquefois un Peuple du courage nécessaire pour s'arracher à ce joug. C'est toujours la cruauté des Sultans qui pre-

provoque la sédition. Tous les Trônes de l'Orient sont souillés du sang de leur Maître. Qui le versa? La main des esclaves.

La simple publication de la vérité n'occasionne point de commotions vives. D'ailleurs l'avantage de la paix dépend du prix dont on l'achete. La guerre est sans doute un mal; mais pour l'éviter, faut-il que *sans combattre*, les Citoyens se *laissent ravir* leurs biens, leur vie & leur liberté? Un Prince ennemi vient les armes à la main réduire un Peuple à l'esclavage: ce Peuple présentera-t-il sa tête au joug de la servitude? Qui le propose est un lâche. Quelque nom que porte le ravisseur de ma liberté, je dois la défendre contre lui.

Point d'Etat qui ne soit susceptible de réforme, souvent aussi nécessaire que désagréable à certaines gens. L'administration s'abstiendra-t-elle de les faire? Faut il dans l'espoir d'une fausse tranquillité qu'elle fasse aux Grands le sacrifice

du bien public, & sous le vain prétexte de conserver la paix, qu'elle abandonne l'Empire aux voleurs qui le pillent?

Il est, comme je l'ai déjà dit, des maux nécessaires. Point de guérison sans douleur. Si l'on souffre dans le traitement, c'est moins du remede que de la maladie.

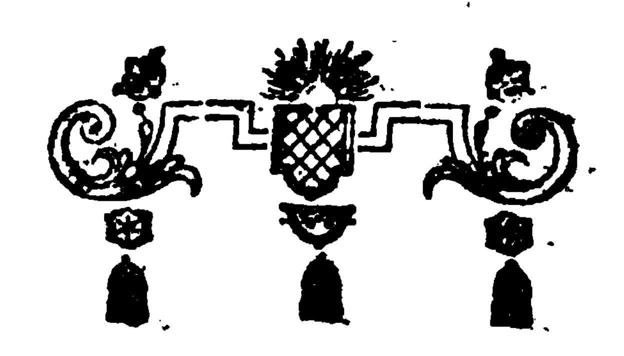
Une conduite timide, des ménagemens bas ont été souvent plus fatals aux sociétés que la sédition même. On peut sans offenser un Prince vertueux fixer les bornes de son autorité; lui représenter que la Loi qui déclare le bien public la premiere des Loix, est une Loi sacrée, inviolable, que lui-même doit respecter; que toutes les autres Loix ne sont que les divers moyens d'assurer l'exécution de la premiere, & qu'enfin toujours malheureux du malheur des Sujets, il est une dépendance réciproque entre la félicité des Peuples & celle du Souverain. D'où je conclus:

Que la chose vraiment nuisible pour lui,

lui, eſt le menſonge qui lui cache la maladie de l'Etat;

Que la choſe vraiment avantageuſe pour lui, eſt la vérité qui l'éclaire ſur le traitement & le remede.

La révélation de la vérité eſt donc utile; mais l'homme, dira-t-on, la doit-il aux autres hommes? lorsqu'il eſt ſi dangereux pour lui de la leur révéler.



CHAPITRE XI.

Qu'on doit la vérité aux hommes.

SI je consultois sur ce sujet & St. Augustin & St. Ambroise, je dirois avec le premier.

„ La vérité devient-elle un sujet de „ scandale ? Que le scandale *naisse* & „ que la vérité soit dite" (*a*).

Je répéterois d'après le second : „ on „ n'est pas défenseur de la vérité, si du „ moment qu'on la voit, on ne la dit „ point sans honte & sans crainte" (*b*).

J'ajouterois enfin, „ que la vérité quel-

„ que-

(*a*) Si de veritate scandalum, utilius permittitur nosci scandalum quam véritas relinquatur.

(*b*) Ille veritatis deffensor esse debet qui cum rectè sentit, loqui non metuit, nec erubescit.

„ que tems éclipsée par l'erreur, en perce „ ce tôt ou tard le nuage" (*a*).

Mais il n'est point ici question d'autorité. Ce que l'on doit à l'opinion des hommes célebres, c'est du respect & non une foi aveugle. Il faut donc scrupuleusement examiner leurs opinions; & cet examen fait, il faut juger non d'après leur raison, mais d'après la sienne. Je crois les *trois* angles d'un triangle égaux à deux droits, non parce qu'Euclide l'a dit, mais parce que je puis m'en démontrer la vérité.

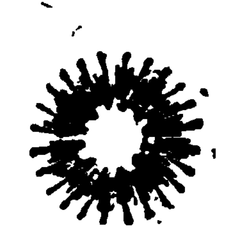
Veut-on savoir si l'on doit réellement la vérité aux hommes? qu'on interroge les gens en place eux-mêmes: tous conviendront qu'il leur est important de la connoître & que sa connoissance seule leur fournit les moyens d'accroître & d'assurer la félicité publique. Or si tout homme doit en qualité de Citoyen contri-

(*a*) Occultari potest ad tempus véritas, vinci non potest. S. Aug.

tribuer de tout son pouvoir au bonheur de ses compatriotes, sait-on la vérité; on doit la dire.

Demander si l'on la doit aux hommes, c'est sous un tour de phrase obscur & détourné demander s'il est permis d'être vertueux & de faire le bien de ses semblables.

Mais l'obligation de dire la vérité suppose la possibilité de la découvrir. Les Gouvernemens doivent donc en faciliter les moyens; & le plus sûr de tous est la liberté de la presse.



CHA-

CHAPITRE. XII.

De la liberté de la presse.

C'EST à la contradiction, par conséquent à la liberté de la presse que les sciences physiques doivent leur perfection. Otez cette liberté ? que d'erreurs consacrées par le tems seront citées comme des axiomes incontestables ! Ce que je dis du Physique est applicable au Moral & au Politique. Veut-on en ce genre s'assurer de la vérité de ses opinions ? Il faut les promulguer. C'est à la pierre de touche de la contradiction qu'il faut les éprouver. La presse doit donc être libre. Le Magistrat qui la gêne s'oppose donc à la perfection de la Morale & de la Politique : il peche contre sa Nation : (*a*) il étouffe jusque dans leurs ger-

(*a*) Qui soumet ses idées au jugement & à l'examen

germes les idées heureuſes qu'eût produit cette liberté. Or qui peut apprécier cette perte? Ce qu'on peut dire à ce ſujet, c'eſt que le peuple libre, le peuple qui penſe, commande toujours au peuple qui ne penſe pas (*a*).

Le Prince doit donc aux Nations la vérité comme utile, & la liberté de la preſſe comme moyen de la découvrir. Par-tout où cette liberté eſt interdite, l'ignorance comme une nuit profonde s'étend ſur tous les eſprits. Alors en cherchant la vérité, ſes amateurs craignent de la découvrir. Ils ſentent qu'une fois découverte, il faudra, ou la taire,

men de ſes concitoyens, doit publier toutes celles qu'il croit vraies & utiles. Les taire, ſeroit le ſigne d'une indifférence criminelle.

(*a*) Qu'apprend à l'étranger la défenſe de parler & d'écrire librement? Que le gouvernement qui fait cette défenſe eſt injuſte & mauvais. L'Angleterre généralement regardée comme le meilleur, eſt celui où le Citoyen à cet égard eſt le plus libre.

re, ou la déguiser lâchement ou s'exposer à la persécution. Tout homme la redoute. S'il est toujours de l'intérêt public de connoître la vérité, il n'est pas toujours de l'intérêt particulier de la dire.

La plupart des Gouvernemens exhortent encore le Citoyen à sa recherche; mais presque tous le punissent de sa découverte. Or pèu d'hommes bravent à la longue la haine du Puissant par pur amour de l'humanité & de la vérité. En conséquence peu de Maîtres qui la révelent à leurs Eleves. Aussi l'instruction donnée maintenant dans les Colleges & les séminaires se réduit-elle à la lecture de quelques Légendes, à la science de quelques sophismes propres à favoriser la superstition, à rendre les esprits faux & les cœurs inhumains. Il faut aux hommes une autre éducation; il est tems qu'à de frivoles instructions, ou en substitue de plus solides; qu'on enseigne aux Citoyens ce qu'ils doivent à eux, à leur

pro-

prochain, à leur patrie; qu'on leur fasse sentir le ridicule des disputes religieuses, (a) l'intérêt qu'ils ont de perfectionner la morale & par conséquent de s'assurer la liberté de penser & d'écrire.

Mais que d'opinions bizarres n'engendreroit point cette liberté? Qu'importe. Ces opinions détruites par la *raison* aussi-tôt que produites, n'altéreroient pas la paix des Etats.

Point de prétextes spécieux dont l'hypocrisie & la tyrannie n'aient coloré le desir d'imposer silence aux hommes *éclairés*; & dans ces vains prétextes nul Citoyen vertueux n'apperçut de motif légitime pour la taire.

La

(a) S'agit-il de Religion? Par quelle raison en défendre l'examen? Est-elle vraie? Elle peut supporter la preuve de la discussion. Est-elle fausse? en ce dernier cas quelle absurdité de protéger une Religion dont la Morale est pusillamine & cruelle, & le culte à charge à l'Etat par l'excessive dépense qu'exige l'entretien de ses Ministres!

La révélation de la vérité ne peut être odieuse qu'à ces imposteurs qui trop souvent écoutés des Princes, leur présentent le Peuple éclairé comme factieux & le Peuple abruti comme docile.

Qu'apprend à ce sujet l'expérience? Que toute Nation instruite est sourde aux vaines déclamations du fanatisme & que l'injustice la révolte.

C'est *lorsqu'on* me dépouille de la propriété de mes biens, de ma vie & de ma liberté que je m'irrite, c'est alors que l'esclave s'arme contre le Maître. La vérité n'a pour ennemis que les ennemis même du bien public. Les méchans s'opposent seuls à sa promulgation.

Au reste c'est peu de montrer que la vérité est utile; que l'homme la doit à l'homme, & que la presse doit être libre: il faut de plus indiquer les maux qu'engendre dans les Empires l'indifférence pour la vérité.

CHAPITRE XIII.

Des maux que produit l'indifférence pour la vérité.

DANS le Corps politique comme dans le corps humain, il faut un certain degré de fermentation pour y entretenir le mouvement & la vie. L'indifférence pour la gloire & la vérité produit ſtagnation dans les ames & les eſprits. Tout peuple qui par la forme de ſon gouvernement ou la ſtupidité de ſes adminiſtrateurs parvient à cet état d'indifférence, eſt ſtérile en grands talens comme en grandes vertus (*a*). Prenons les habitans de l'Inde

(*a*) Les vertus fuient les lieux d'où la vérité eſt bannie. Elles n'habitent point les Empires où l'eſclavage donne le nom de *ſoleil de juſtice* aux tyrans les plus

de pour exemple. Quels hommes comparés aux habitans actifs & industrieux des bords de la Seine, du Rhin, ou de la Tamise!

L'Indien plongé dans l'ignorance, indifférent à la vérité, malheureux au dedans, foible au dehors, est esclave d'un Despote également incapable de le conduire au bonheur durant la paix, à l'ennemi durant la guerre (*a*).

Quel-

plus injustes & les plus cruels, où la terreur prononce les panégyriques. Quelles idées de malheureux Courtisans peuvent-ils se former de la vertu dans des pays où les Princes les plus craints, sont les plus loués.

(*a*) La guerre s'allume-t-elle en Orient? Le Sophi retiré dans son férail ordonne à ses esclaves d'aller se faire tuer pour lui sur la frontiere. Il ne daigne pas même les y conduire. Se peut-il, dit à ce sujet Machiavel, qu'un Monarque abandonne à ses favoris, la plus noble de ses fonctions, celle de Général. Ignore-t-il qu'intéressés à prolonger leur commandement, ils le sont aussi à prolonger la guerre. Or quelle perte d'hommes & d'argent n'occasionne pas sa durée! A quels revers d'ailleurs ne s'expose point la Nation victorieuse qui laisse échapper le moment d'accabler son ennemi.

Quelle différence de l'Inde actuelle, à cette Inde jadis si renommée & qui citée comme le berceau des Arts & des Sciences, étoit peuplée d'hommes avides de gloire & de vérités. Le mépris conçu pour cette Nation déclare le mépris auquel doit s'attendre tout peuple qui croupira comme l'Indien, dans la paresse & l'indifférence pour la gloire.

Quiconque regarde l'ignorance comme favorable au gouvernement, & l'erreur comme utile, en méconnoît les productions. Il n'a point consulté *l'histoire*. Il ignore qu'une erreur utile pour le moment, ne devient que trop souvent le germe des plus grandes calamités.

Un nuage blanc s'est-il élevé au-dessus des Montagnes; c'est le voyageur expérimenté qui seul y découvre l'annonce de l'ouragan: il se hâte vers la couchée. Il sait que s'abaissant du sommet des monts, ce nuage étendu sur la plaine, voilera bientôt de la nuit affreuse des tempêtes, ce ciel pur & serein qui luit encore sur sa tête.

L'er-

L'erreur eſt ce nuage blanc où peu d'hommes apperçoivent les malheurs dont il eſt l'annonce. Ces malheurs cachés au ſtupide ſont prévus du Sage. Il ſait qu'une ſeule erreur peut abrutir un Peuple, peut obſcurcir tout l'horiſon de ſes idées; qu'une imparfaite idée de la divinité a ſouvent opéré cet effet.

L'erreur dangereuſe en elle-même l'eſt ſur-tout par ſes productions. Une erreur eſt féconde en erreurs.

Tout homme compare plus ou moins ſes idées entr'elles. En adopte-t-il une fauſſe? de cette idée unie à d'autres, il en réſulte des idées nouvelles & néceſſairement fauſſes qui ſe combinant de nouveau avec toutes celles dont il a chargé ſa mémoire, donnent à toutes une plus ou moins forte teinte de fauſſeté.

Les erreurs théologiques en ſont un exemple. Il n'en faut qu'une pour infecter toute la maſſe des idées d'un homme, pour produire une infinité d'opinions bizarres, monſtrueuſes & toujours

inattendues, parce qu'avant l'accouchement on ne prédit pas la naissance des monstres.

L'erreur est de mille especes. La vérité au contraire est une & simple: sa marche est toujours uniforme & conséquente. Un bon esprit sait d'avance la route qu'elle doit parcourir (*a*). *Il n'en* est pas ainsi de l'erreur. Toujours inconséquente & toujours irréguliere dans sa course, on la perd chaque instant de vue: ses apparitions sont toujours imprévues; on n'en peut donc prévenir les effets...

Pour en étouffer les semences (*b*) le Lé-

(*a*) Les principes d'un Ministre éclairé une fois connus, on peut dans presque toutes les positions prédire quelle sera sa conduite. Celle d'un sot est indevinable. C'est une visite, un bon mot, une impatience qui le détermine & delà ce proverbe, *que Dieu seul devine les sots*.

(*b*) Pour détruire l'erreur faut-il la forcer au silence? Non: que faire donc? la laisser dire. L'erreur obscure par elle-même est rejettée de tout bon esprit.

Le

Législateur ne peut trop exciter les hommes à la recherche de la vérité.

Tout vice, disent les Philosophes, est une erreur de l'esprit. Les crimes & les préjugés sont freres: les vérités & les vertus sont sœurs. Mais quelles sont les matrices de la vérité? la contradiction & la dispute. La liberté de penser porte les fruits de la vérité: cette liberté éleve l'ame, engendre des pensées sublimes; la crainte au contraire l'affaisse & ne produit que des idées basses.

Quelqu'utile que soit la vérité, supposons cependant qu'entraîné à sa ruine par le vice de son gouvernement, un peuple ne pût l'éviter que par un grand changement dans ses Loix, ses mœurs & ses habitudes, faut-il que le Législateur le tente? doit-il faire le malheur de ses con-

Le tems ne l'a-t-il point accréditée; n'est-elle point favorisée du gouvernement? elle ne soutient point le regard de l'examen. La raison donne à la longue le ton par-tout où l'on la dit librement.

contemporains pour mériter l'estime de la postérité? La vérité enfin qui conseilleroit d'assurer la félicité des générations futures par le malheur de la présente doit-elle être écoutée?

CHAPITRE XIV.

Que le bonheur de la génération future n'est jamais attaché au malheur de la génération présente.

POUR montrer l'absurdité de cette supposition; examinons de quoi se compose ce qu'on appelle la génération présente.

1°. D'un grand nombre d'enfans qui n'ont point encore contracté d'habitudes.

2°. D'adolescens qui peuvent facilement en changer.

3°. D'hommes faits & dont plusieurs ont

ont déjà pressenti & approuvé les réformes proposées.

4°. De vieillards pour qui tout changement d'opinions & d'habitudes est réellement insupportable.

Que résulte-t-il de cette énumeration? qu'une sage réforme dans les mœurs, les Loix & le gouvernement peut déplaire au vieillard, à l'homme foible & d'habitude, *mais qu'utile* aux générations futures, cette réforme l'est encore au plus grand nombre de ceux qui composent la génération présente; que par conséquent elle n'est jamais contraire à l'intérêt actuel & général d'une Nation.

Au reste tout le monde sait que dans les Empires l'éternité des abus n'est point l'effet de notre compassion pour les vieillards, mais de l'intérêt mal-entendu du Puissant. Ce dernier également indifférent au bonheur de la génération présente (*a*) ou future, veut qu'on le sacrifie à

(*a*) Un sage gouvernement prépare toujours dans le

à ses moindres fantaisies; il veut; il est obéi.

Quelqu'élevé cependant que soit un homme, c'est à la Nation & non à lui qu'on doit le premier respect. Dieu, dit-on, est mort pour le salut de tous. Il ne faut donc pas immoler le bonheur de tous aux fantaisies d'un seul On doit à l'intérêt général le sacrifice de tous les intérêts personnels. Mais, dira-t-on, ces sacrifices sont quelquefois cruels: oui: s'ils sont exécutés par des gens inhumains ou stupides. Le bien public ordonne-t-il le mal d'un Individu? toute compassion est due à sa misere. Point de moyen de l'adoucir qu'on ne doive employer. C'est alors que la justice & l'humanité du Prince

le bonheur de la génération présente celui de la génération future. On a dit de la Vieillesse & de la Jeunesse, „ que l'une prévoyoit trop & l'autre trop „ peu, qu'aujourd'hui est la maîtresse du jeune, & de„ main celle du vieillard". C'est à la maniere des vieillards que doivent se conduire les Etats.

ce doivent être inventives. Tous les infortunés ont droit à ses bienfaits: il doit flatter leurs peines. Malheur à l'homme dur & barbare qui refuseroit au Citoyen jusqu'à la consolation de se plaindre. La plainte commune à tout ce qui souffre, à tout ce qui respire, est toujours légitime.

Je ne veux pas que l'infortune éplorée retarde la marche du Prince vers le bien public. Mais je veux qu'en passant, il essuie les larmes de la douleur, & que sensible à la pitié l'amour seul de la Patrie l'emporte en lui sur l'amour du particulier.

Un tel Prince toujours ami des malheureux & toujours occupé de la félicité de ses Sujets, ne regardera jamais la révélation de la vérité comme dangereuse.

Que conclure de ce que j'ai dit au sujet de cette question?

Que la découverte du vrai toujours utile au public, ne fut jamais funeste qu'à son auteur.

Que la révélation de la vérité n'altere point la paix des Etats; qu'on en a pour garant la lenteur même de ses progrès.

Qu'en toute espece de gouvernement il est important de la connoître.

Qu'il n'est proprement que deux sortes de gouvernemens, l'un bon, l'autre mauvais.

Qu'en aucun d'eux le bonheur du Prince n'est lié au malheur des Sujets.

Que si la vérité est utile, on la doit aux hommes.

Que tout gouvernement en conséquence doit faciliter les moyens de la découvrir.

Que le plus sûr de tous est la liberté de la presse.

Que les Sciences doivent leur perfection à cette liberté.

Que l'indifférence pour la vérité est une source d'erreurs & l'erreur une source de calamités publiques.

Qu'aucun ami de la vérité ne proposa de sacrifier la félicité de la génération pré-

présente, à la félicité de la génération à venir.

Qu'une telle hypothese est impossible:

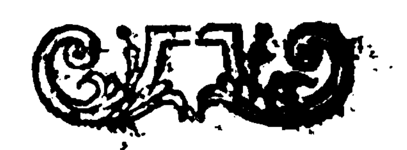
Qu'enfin c'est de la seule révélation de la vérité qu'on peut attendre le bonheur futur de l'humanité.

La conséquence de ces diverses propositions, c'est que personne n'ayant le droit de faire le mal public, nul n'a droit de s'opposer à la publication de la vérité & sur-tout des premiers principes de la Morale.

Un homme à titre de fort a-t-il usurpé ce pouvoir sur une Nation? de ce moment même la Nation croupit dans l'ignorance de ses véritables intérêts. Les seules Loix adoptées sont les Loix favorables à l'avarice, & à la tyrannie des Grands. La cause publique reste sans défenseurs. Telle est dans la plupart des Royaumes l'état actuel des Peuples. Cet état est d'autant plus affreux qu'il faut des siecles pour les en arracher.

Qu'au-reste les intéressés aux malheurs

publics ne rédoutent encore aucune révolution prochaine. Ce n'est point sous les coups de la vérité, c'est sous les coups du Puissant que succombera l'erreur. Le moment de sa destruction est celui où le Prince confondra son intérêt avec l'intérêt public. Jusque-là c'est en vain qu'on présentera le vrai aux hommes. Il en sera toujours méconnu. N'est-t-on guidé dans sa conduite & sa croyance que par l'intérêt du moment, comment à sa lueur incertaine & variable distinguer le mensonge de la vérité.



CHA-

CHAPITRE XV.

Que les mêmes opinions paroissent vraies ou fausses, selon l'intérêt qu'on a de les croire telles ou telles.

TOUS les hommes conviennent de la vérité des propositions géometriques: seroit-ce parce qu'elle sont démontrées? Non: mais parce qu'indifférens à leur fausseté ou à leur vérité, les hommes n'ont nul intérêt de prendre le faux pour le vrai. Leur suppose-t-on cet intérêt? alors les propositions les plus évidemment démontrées leur paroîtront problématiques. Je me prouverois au besoin que le contenu est plus grand que le contenant: c'est un fait dont quelques Religions fournissent des exemples.

Qu'un Théologien catholique se pro-

pose de prouver qu'il est des bâtons sans deux bouts, rien pour lui de plus facile. Il distinguera d'abord deux *sortes* de bâtons, les uns spirituels, les autres matériels. Il dissertera obscurément sur la nature des bâtons spirituels : il en conclura que l'existence de ces bâtons est un mystere au dessus & non contraire à *la* raison ; alors cette proposition évidente (*a*) „ qu'il n'est point de *bâton* sans „ deux

(*a*) Chacun parle d'évidence & puisque l'occasion s'en présente je tâcherai d'attacher une idée nette à ce mot.

Evidence vient du mot latin *videre*, *voir*. Une toise est plus grande qu'un pied ; je le vois. Tout fait dont je puis ainsi constater l'existence par mes sens est donc évident pour moi. Mais l'est-il également pour ceux qui ne sont pas à portée de s'en assurer par le même témoignage ? Non : d'où je conclus qu'une proposition généralement évidente, n'est autre chose qu'un fait dont tous les hommes peuvent également & à chaque instant vérifier l'existence.

Que deux corps & deux corps fassent quatre corps ; cette proposition est évidente pour tous les hommes, parce que tous peuvent à chaque instant en constater la véri-

„ deux bouts”, deviendra problématique.

Il en est de même, dit à ce sujet un Anglois, des vérités les plus claires de la Morale. La plus évidente „, c'est qu'en „ fait de crimes, la punition doit être „ personnelle, & que je ne dois pas être „ pendu pour le vol commis par mon „ voisin ”.

Cependant que de Théologiens soutiennent encore que Dieu punit dans les hommes actuels le péché de leur premier Pere (a).

„ pen-

vérité : mais qu'il y ait dans les écuries du Roi de Siam un Eléphant haut de 24 pieds ; ce fait évident pour tous ceux qui l'auroient vu, ne le seroit ni pour moi, ni pour ceux qui ne l'auroient pas mesuré. Cette proposition ne peut donc être citée ni comme évidente, ni même comme vraisemblable. Il est en effet plus raisonnable de penser que dix témoins de ce fait, ou se sont trompés, ou l'ont exagéré, ou qu'enfin ils ont menti, qu'il n'est raisonnable de croire à l'existence d'un éléphant d'une hauteur double de celle des autres.

(a) Pourquoi, disoit un Missionnaire à un Lettré

 Chi-

Pour cacher l'absurdité de ce raisonnement, ils ajoutent que la justice d'en haut n'est pas celle de l'homme. *Mais si la justice du Ciel est la vraie*, * 14. & que cette justice ne soit pas celle de la terre, l'homme vit donc dans l'ignorance de la justice. Il ne sait donc jamais si l'action qu'il croit équitable n'est point injuste, *si* le vol & l'assassinat ne sont point des vertus. * 15. Que deviennent alors *les* principes de la Loi naturelle & de la Morale? Comment s'assurer de leur justesse & distinguer l'honnête homme du *scélérat*.

Chinois, n'admettez-vous qu'un destin aveugle? C'est, répondit-il, que nous ne pensons pas qu'un Etre intelligent puisse être injuste & puisse punir dans un nouveau né, le crime commis il y a 6000 ans par Adam son Pere. Votre piété stupide fait de Dieu un Etre intelligent & injuste: la nôtre plus éclairée en fait un aveugle destin.



CHA-

CHAPITRE XVI.

L'intérêt fait estimer en soi jusqu'à la cruauté qu'on déteste dans les autres.

TOUTES les Nations de l'Europe considerent avec horreur ces Prêtres de Carthage dont la barbarie enfermoit des enfans vivans dans la statue brûlante de Saturne ou de Moloch. Point d'Espagnol cependant qui ne respecte la même cruauté en lui & dans ses Inquisiteurs. A quelle cause attribuer cette contradiction? à la vénération que l'Espagnol conçoit dès l'enfance pour les Moines. Il faudroit pour le défaire de ce respect d'habitude qu'il pensât, qu'il consultât sa raison, qu'il s'exposât à la fois à la fatigue de l'at-

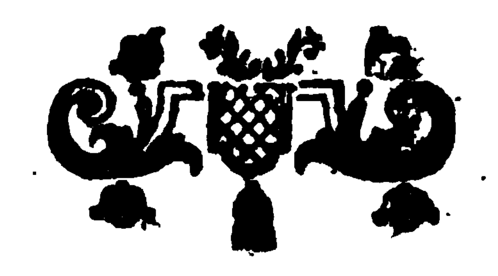
l'attention & à la haine de ce même Moine. L'Espagnol est donc forcé par le double intérêt de la crainte & de la paresse de révérer dans le Dominicain la barbarie qu'il déteste dans le Prêtre du Mexique. On me dira sans doute que la différence des cultes change l'essence des choses, & que la cruauté abominable dans une Religion est respectable dans l'autre.

Je ne répondrai point à cette absurdité: j'observerai seulement que le même intérêt qui, par exemple, me fait aimer & respecter dans un pays la cruauté que je hais & méprise dans les autres, doit à d'autres égards fasciner encore les yeux de ma raison, qu'il doit souvent m'exagérer le mépris dû à certains vices.

L'avarice en est un exemple. L'avare se contente-t-il de ne rien donner & d'épargner le sien; ne se porte-t-il d'ailleurs à aucune injustice? De tous les vicieux, c'est peut-être celui qui nuit le moins à la

la société. Le mal qu'il fait n'est proprement que l'omission du bien qu'il pourroit faire.

De tous les vices, si l'avarice est le plus généralement détesté, c'est l'effet d'une avidité commune à presque tous les hommes: c'est qu'on hait celui dont on ne peut rien attendre. Ce sont les avares avides qui décrient les avares sordides.



CHA-

CHAPITRE XVII.

L'intérêt fait honorer le crime.

QUELQUE notion imparfaite que les hommes aient de la vertu, il en est peu qui respectent le vol, l'assassinat, l'empoisonnement, le parricide; & cependant l'Eglise entiere honora toujours ces crimes dans ses Protecteurs. Je citerai pour exemple, Constantin & Clovis.

Le premier malgré la foi des sermens fait assassiner Licinius son beau-frere; massacrer Licinius son neveu à l'âge de 12 ans; mettre à mort son fils Crispus illustré par ses victoires; égorger son beau-pere Maximien à Marseille: il fait enfin étouffer sa femme Fausta dans un bain. L'authenticité de ces crimes force les Païens d'exclure cet Empereur de leurs

leurs fêtes & de leurs initiations; & les vertueux Chrétiens le reçoivent dans leur Eglise.

Quant au farouche Clovis, il assomme avec une masse d'armes Regnacaire & Richemer deux freres & tous deux ses parens. Mais il est libéral envers l'Eglise, & Savaron prouve dans un Livre la sainteté de Clovis.

L'Eglise, il *est* vrai, ne sanctifia ni lui, *ni* Constantin, mais elle honora du moins en eux deux hommes souillés des plus grands crimes.

Quiconque étend le domaine de l'Eglise est toujours innocent à ses yeux. Pepin en est la preuve. Le Pape à sa priere passe d'Italie en France. Arrivé dans ce Royaume, il oint Pepin & couronne en lui un Usurpateur qui tenoit son Roi légitime enfermé dans le Couvent de St. Martin & le fils de son maître dans le Couvent de Fontenelle en Normandie.

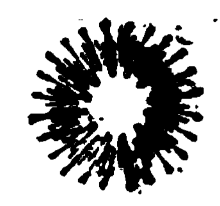
Mais ce couronnement, dira-t-on, fut le crime du Pape & non celui de l'Eglise.

Le

Le silence des Prélats fut l'approbation secrette de la conduite du Pontife. Sans ce consentement tacite le Pape dans une assemblée des Principaux de la Nation, n'eût osé légitimer l'usurpation de Pepin. Il n'eût point sous peine d'excommunication défendu de prendre un Roi d'une autre race.

Mais tous les Prélats ont-ils honoré de bonne foi ces Pepins, *ces Clovis*, ces Constantins ? Quelques uns *sans* doute rougissoient intérieurement de ces odieuses béatifications ; mais la plupart n'appercevoient point le crime dans le criminel qui les enrichissoit.

Que ne peut sur nous le prestige de l'intérêt.



CHA-

CHAPITRE XVIII.

L'intérêt fait des Saints.

JE prends Charlemagne pour exemple. C'étoit un grand homme. Il étoit doué de grandes vertus; mais d'aucune de celles qui font des saints. Ses mains étoient dégoutantes du sang des Saxons injustemens égorgés. Il avoit dépouillé ses neveux de leur patrimoine. Il avoit épousé quatre femmes; il étoit accusé d'inceste. Sa conduite n'étoit pas celle d'un saint: mais il avoit accrû le domaine de l'Eglise, & l'Eglise en a fait un saint. Elle en usa de même avec Hermenigilde fils du Roi Visigot l'Eurigilde. Ce jeune Prince ligué avec un Prince Sueve contre son propre Pere, lui livre bataille, la perd, est pris près de Cordoue, tué par un

un officier de l'Eurigilde. Mais il croyoit à la consubstantialité & l'Eglise le sanctifie.

Mille scélérats ont eu la même bonne fortune. S. Grille Evêque d'Alexandrie est l'assassin de la belle & sublime Hypatie: il est pareillement canonisé.

Philippe de Commines rapporte à ce sujet qu'entré à Pavie dans le Couvent des Carmes on lui montra le corps du Comte d'Yvertu, de ce Comte qui parvenu à la principauté de Milan par le meurtre de Bernabo son oncle, fut le premier qui porta le titre de Duc. Eh quoi! dit Commine au Moine qui l'accompagnoit, vous avez canonisé un tel monstre! il nous faut des bienfaiteurs, repliqua le Carme: or pour les multiplier, nous sommes dans l'usage de leur accorder les honneurs de la sainteté. C'est par nous que les sots & les fripons deviennent saints, & par eux que nous devenons riches.

Que de successions volées par les Moines!

nes! mais ils voloient pour l'Eglise & l'Eglise en a fait des saints.

L'histoire du Papisme n'est qu'un recueil immense de faits pareils. Ouvre-t-on ses Légendes? on y lit les noms de mille scélérats canonisés; & l'on y cherche en vain & le nom d'un Alfred le Grand qui fit long-tems le bonheur de l'Angleterre, & celui d'un Henri IV, qui vouloit faire celui de la France, & enfin le nom de ces hommes de génie qui par leurs découvertes dans les Arts & les Sciences ont à la fois honoré leur siecle & leur pays.

L'Eglise toujours avide de richesses disposa toujours des dignités du Paradis en faveur de ceux qui lui donnoient de grands biens sur la terre. L'intérêt peupla le Ciel. Quelle borne mettre à sa puissance? Si Dieu, comme on le dit, a tout fait pour lui *omnia propter semet ipsum operatus est Dominus*, l'homme créé à son image & ressemblance a fait de même. C'est toujours d'après son intérêt qu'il

qu'il juge (*a*). Est-il souvent malheureux?

(*a*) Notre croyance, selon quelques Philosophes est indépendante de notre intérêt. Ces Philosophes ont tort ou raison selon l'idée qu'ils attachent au mot *croire.* S'ils entendent par ce mot avoir une idée nette de la chose crue, & comme les Géomètres, pouvoir s'en démontrer la vérité, il est certain qu'aucune erreur n'est crue, qu'aucune ne soutient le regard de l'examen, qu'on ne s'en forme point d'idée claire & qu'en ce sens il est peu de *croyans.* Mais si l'on prend ce mot dans l'acception commune; si l'on entend par le mot de *croyant*, l'adorateur du bœuf *Apis*, l'homme qui sans avoir des idées nettes de ce qu'il croit, croit par imitation; qui, si l'on veut, *croit croire* & qui soutiendroit la vérité de sa croyance au péril de sa vie: en ce sens il est beaucoup de *croyans.* l'Eglise Catholique vante continuellement ses martyrs: je ne sais pourquoi. Toute Religion a les siens. „ Qui prétend „ avoir une révélation, doit mourir pour soutenir son „ dire: c'est l'unique preuve qu'il puisse donner de ce „ qu'il avance". ——— Il n'en est pas de même en Philosophie. Ses propositions doivent être appuyées sur des faits & des raisonnemens. Qu'un Philosophe meure ou non pour en soutenir la vérité, peu importe. Sa mort ne prouveroit rien sinon qu'il est opiniâtrement attaché à son opinion, & non qu'elle soit vraie.

Au reste la croyance des fanatiques toujours fondée

sur

reux? C'eſt qu'il n'eſt pas aſſez éclairé. La *Pareſſe*, un avantage momentané & ſur-tout une ſoumiſſion honteuſe aux opinions reçues, ſont autant d'écueils ſemés ſur la route de notre bonheur.

Pour les éviter il faut penſer; & l'on n'en prend pas la peine: l'on aime mieux croire qu'examiner. Combien de fois notre *crédulité* ne nous a t-elle pas aveuglés *ſur nos* vrais intérêts! L'homme a été défini un animal raiſonnable, je le définis un animal crédule (*a*). Que ne lui fait-on pas accroire? Un

ſur le vain, mais puiſſant intérêt des récompenſes céleſtes, en impoſe toujours au vulgaire; & c'eſt à ces fanatiques qu'il faut rapporter l'établiſſement de preſque toutes les opinions générales.

(*a*) Les mœurs & les actions des animaux prouvent qu'ils comparent, portent des jugemens. Ils ſont à cet égard plus ou moins raiſonnables, plus ou moins reſſemblans à l'homme; mais quel rapport entre leur crédulité & la ſienne? Aucun. C'eſt principalement en étendue de crédulité qu'ils different & c'eſt peut-être ce qui diſtingue le plus ſpécialement l'homme de l'animal.

Un hypocrite se donne-t-il pour vertueux? Il est réputé tel. Il est en conséquence plus honoré que l'homme honnête.

Le Clergé se dit-il sans ambition? Il est reconnu pour tel au moment même où il se déclare le premier corps de l'Etat (*a*).

Les Evêques & les Cardinaux se disent-ils humbles? Ils en sont crus *sur leur* parole en se faisant donner les titres de Monseigneur, d'Eminence & de Grandeur; alors même que les derniers veulent marcher de pair avec les Rois. (*Cardinales Regibus æquiparantur.*

Le Moine se dit il pauvre? On le répute indigent, lors même qu'il envahit la

(*a*) Si les Apôtres ne se sont jamais donnés pour le premier corps de l'Etat; s'ils n'ont jamais prétendu marcher à côté des Césars & des Proconsuls; il faut que le Clergé ait une forte opinion de la stupidité humaine pour se dire humble avec des prétentions si fastueuses.

la plus grande partie des Domaines d'un Etat; & ce Moine en conséquence est aumôné par une infinité de dupes.

Au reste qu'on ne s'étonne point de l'imbécillité humaine. Les hommes en général mal-élevés doivent être ce qu'ils sont. Leur extrême crédulité leur laisse rarement l'exercice libre de leur raison: ils portent en conséquence de faux jugemens & sont malheureux. Qu'y faire? ou l'on est indifférent à la chose qu'on juge; (a) & dès-lors on est sans attention

(a) Une opinion m'est-elle indifférente? C'est à la balance de ma raison que j'en pese les avantages. Mais que cette opinion excite en moi haine, amour ou crainte; ce n'est plus la raison. Ce sont mes passions qui jugent de sa vérité ou de sa fausseté. Or plus mes passions sont vives, moins la raison a de part à mon jugement. Pour triompher du préjugé le plus grossier, ce n'est point assez d'en sentir l'absurdité.

Me suis-je démontré le matin la non-existence des spectres? Si le soir je me trouve seul, ou dans une chambre, ou dans un bois, les fantômes & les spectres

tion & sans esprit pour la bien juger: ou l'on est vivement affecté de cette même chose; & c'est alors l'intérêt du moment qui presque toujours prononce nos jugemens.

Une décision juste suppose indifférence pour la chose qu'on juge (a) & desir vif de

tres perceront de nouveau la terre ou mon plancher; la frayeur me saisira. Les raisonnemens les plus solides ne pourront rien contre ma peur. Pour étouffer en moi la crainte des revenans, il ne suffit pas de m'en être prouvé la non-existence; il faut de plus que le raisonnement par lequel j'ai détruit ce préjugé se présente aussi habituellement & aussi rapidement à ma mémoire que le préjugé lui-même. Or c'est l'œuvre du tems & quelquefois d'un très-long-tems. Jusqu'à ce tems je tremble la nuit au seul nom de spectre & de sorcier. C'est un fait prouvé par l'expérience.

(a) Pourquoi l'Etranger est il meilleur juge des beautés d'un nouvel Ouvrage que les Nationaux? C'est que l'indifférence dicte le jugement du premier, & qu'au moins dans le premier moment l'envie & le préjugé dictent celui des seconds. Ce n'est pas que parmi ces derniers, il ne s'en trouve qui mettent de l'orgueil à bien juger, mais ils sont en trop petit nombre pour que leur jugement ait d'abord aucune influence sur celui du public.

de la bien juger. Or dans l'Etat actuel des ſociétés, peu d'hommes éprouvent ce double ſentiment de deſir & d'indifférence & ſe trouvent dans l'heureuſe poſition qui le produit.

Trop ſervilement attaché à l'intérêt du moment, l'on y ſacrifie presque toujours l'intérêt à venir; & l'on juge contre l'évidence même. Peut-être M. de la Riviere *a-t il* trop attendu de cette évidence. C'eſt ſur ſon pouvoir qu'il fonde le bonheur futur des Nations & ce fondement n'eſt pas auſſi ſolide qu'il le penſe.



CHAPITRE XIX.

L'intérêt persuade aux Grands qu'ils sont d'une espece différente des autres hommes.

ADMET-ON un premier homme? Tous sont de la même maison, d'une famille également ancienne : tous par conséquent sont nobles.

Qui refuseroit le titre de Gentilhomme à celui qui par des extraits levés sur les régistres des circoncisions & des baptêmes, prouveroit une descendance en ligne directe depuis abraham jusqu'à lui !

Ce n'est donc que la conservation ou la perte de ces extraits qui distingue le noble du roturier.

Mais le Grand se croit-il réellement d'une race supérieure à celle du bourgeois, &

& le Souverain d'une espece différente de celle du Duc, du Comte &c.? Pourquoi non? J'ai vu des hommes pas plus sorciers que moi se dire & se croire sorciers jusque sur l'échafaud. Mille procédures justifient ce fait. Il en est qui se croient nés heureux & qui s'indignent, lorsque la fortune les abandonne un moment. Ce sentiment, diroit M. Hume, est en eux l'effet du succès constant de leurs premieres entreprises : d'après ce succès, ils ont dû prendre leur bonheur pour un effet, & leur étoile pour la cause de cet effet (*a*). Si telle est l'humanité, faut-il s'étonner que des Grands gâtés par les hommages journaliers rendus à leurs richesses & à leurs dignités, se croient d'une race particuliere (*b*).

Ce-

(*a*) Deux faits, dit M. Hume, arrivent ils toujours ensemble? L'on suppose une dépendance nécessaire entr'eux. L'on donne à l'un le nom de cause; à l'autre celui d'effet.

(*b*) L'ancienneté de leur Maison est sur-tout chere à ceux qui ne peuvent être fils de leur mérite.

Cependant ils reconnoiſſent Adam pour le pere commun des hommes: oui; mais ſans en être entiérement convaincus.

Leurs geſtes, leurs diſcours, leurs regards, tout dément en eux cet aveu, & tous ſont perſuadés qu'eux & le Prince ont ſur le peuple & le bourgeois le droit du fermier ſur ſes beſtiaux.

Je ne fais point ici la ſatyre des Grands (*a*), mais celle de l'homme. Le bourgeois rend à ſon valet *tout le* mépris que le Puiſſant a pour lui.

Qu'au reſte on ne ſoit point ſurpris de trouver l'homme ſujet à tant d'*illuſion* (*b*). Ce qui ſeroit vraiment ſurpre-

(*a*) Si tous les hommes ſont les deſcendans d'Adam, s'enſuit-il qu'en cette qualité tous doivent être également conſidérés? Non; il eſt dans toute ſociété des ſupérieurs qu'on doit reſpecter. Mais eſt-ce aux grandes places ou à la haute naiſſance qu'on doit ſon premier reſpect? Je conclurois en faveur des grandes places. Elles ſuppoſent du moins quelque mérite. Or ce que le public a vraiment intérêt d'honorer, c'eſt le mérite.

(*b*) Le préjugé commande-t-il? La raiſon ſe tait. Le

prenant, c'est qu'il se refuse aux erreurs qui flattent sa vanité.

Il croit & croira toujours ce qu'il aura intérêt de croire. S'il s'attache quelquefois à la recherche du vrai; s'il s'occupe de sa découverte, c'est qu'il imagine parfois qu'il est de son intérêt de la connoître.

Le préjugé fait en certains pays respecter l'officier de *qualité*, mépriser l'officier de fortune & préférer par conséquent la naissance au mérite. Nul doute qu'un Etat parvenu à ce degré de corruption ne soit près de sa ruine.



CHAPITRE XX.

L'intérêt fait honorer le vice dans un protecteur.

UN homme attend-il *sa fortune* & sa considération d'un Grand sans mérite? Il devient son panégyriste. L'homme jusqu'alors honnête cesse de l'être: il change de mœurs & pour ainsi dire, d'état. Il descend de la condition de citoyen libre à celle d'esclave. Son intérêt se sépare en cet instant de l'intérêt public. Uniquement occupé de son maître & de la fortune de ce protecteur, tout moyen de l'accroître, lui paroît légitime. Ce maître commet-il des injustices, opprime-t-il ses concitoyens, s'en plaignent-ils? Ils ont tort.

Les Prêtres de Jupiter ne faisoient-ils pas

pas adorer en lui le parricide qui les faisoit vivre?

Qu'eſt-ce que le protégé exige du protecteur? puiſſance & non mérite. Qu'eſt-ce qu'à ſon tour le protecteur exige du protégé? baſſeſſe, dévouement & non vertu.

C'eſt en qualité de dévoué que le protégé eſt élevé aux premiers poſtes. S'il eſt des *inſtans* où le mérite ſeul y monte, c'eſt dans les tems orageux où la néceſſité les y appelle.

Si dans les guerres civiles tous les emplois importans ſont confiés aux talens, c'eſt que le puiſſant de chaque parti fortement intéreſſé à la deſtruction du parti contraire, eſt forcé de ſacrifier à ſa ſûreté, & ſon envie & ſes autres paſſions. Cet intérêt preſſant l'éclaire alors ſur le mérite de ceux qu'il emploie: mais le danger paſſé; la paix & la tranquillité rétablie, ce même Puiſſant indifférent au vice ou à la vertu, aux talens ou à la ſottiſe, ne les diſtingue plus.

 Le

Le mérite tombe dans l'avilissement, la vérité dans le mépris. Que peut-elle alors en faveur de l'humanité !

CHAPITRE XXI.

L'intérêt du Puissant commande plus impérieusement que la vérité aux opinions générales.

L'on vante sans cesse la puissance de la vérité, & cependant cette puissance tant vantée est stérile, si l'intérêt du Prince ne la féconde. Que de vérités encore enterrées dans les Ouvrages des Gordons, de Syducis, des Machiavel, n'en seront retirées que par la volonté efficace d'un Souverain éclairé & vertueux ! ce Prince, dit-on, naîtra tôt ou tard. Soit ! Jusqu'à ce moment qu'on regarde, si l'on veut, ces vérités, comme

me des pierres d'attente & des matériaux préparés. Toujours est-il certain que ces matériaux ne seront employés par le Puissant que dans les positions & les circonstances où les intérêts de sa gloire le forceront d'en faire usage.

L'opinion, dit-on, est la Reine du monde. Il est des instans où sans doute l'opinion générale commande aux Souverains eux-mêmes. Mais qu'est-ce que ce *fait* a de commun avec le pouvoir de la vérité? Prouve-t-il que l'opinion générale en soit la production? Non: l'expérience nous démontre au contraire que presque toutes les questions de la Morale & de la Politique sont résolues par le Fort & non par le Raisonnable; & que si l'opinion régit le monde, c'est à la longue le Puissant qui régit l'opinion.

Quiconque distribue les honneurs, les richesses & les châtimens, s'attache toujours un grand nombre d'hommes. Cette distribution lui asservit les esprits, lui donne l'empire sur les ames. Tel est le

moyen par lequel les Sultans *légitiment* leurs prétentions les plus absurdes, accoutument leurs Sujets à s'honorer du titre d'esclaves, à mépriser celui d'hommes libres.

Quelles sont les opinions les plus généralement répandues? Ce sont sans contredit les opinions religieuses. Or ce n'est ni la raison, ni la vérité, mais la violence qui les établit * *16*. *Mahomet* veut persuader son Koran, *il s'arme*, il flatte, il effraie les imaginations. Les Peuples sont par la crainte & l'éspérance intéressés à recevoir sa Loi; & les visions du Prophete deviennent bientôt l'opinion de la moitié de l'Univers.

Mais les progrès de la vérité ne sont-ils pas plus rapides que ceux de l'erreur? Oui: lorsque l'une & l'autre sont également promulguées par la puissance. La vérité par elle-même est claire; elle saisit tout bon esprit. L'erreur au contraire toujours obscure, toujours retirée dans le nuage de l'incompréhensible, y devient

le

le mépris du bon ſens. Mais que peut le bon ſens ſans la force? C'eſt la violence, la fourberie, le hazard qui plus que la raiſon & la vérité ont toujours préſidé à la formation des opinions générales.

CHAPITRE XXII.

Un intérêt ſecret cacha toujours aux Parlemens la conformité de la morale des Jéſuites & du Papisme.

LEs Parlemens ont à la fois condamné la morale des Jéſuites & reſpecté celle du Papisme (*a*). Cependant la confor-

(*a*) La vérole phyſique, diſoit un grand Politique, a fait de grands ravages chez les Nations Européennes: mais la vérole morale (le Papisme) y en a fait encore de plus grands.

formité de ces deux morales est sensible. La protection accordée aux Jésuites, & par le Pape & par la plupart des Evêques Catholiques, * 17. rend cette conformité frappante. On sait que l'Eglise papiste approuva toujours dans les Ouvrages de ces Religieux des maximes aussi favorables aux prétentions de Rome, que défavorables à celles de tout gouvernement : que le Clergé à cet égard fut leur complice. La *morale des Jésuites* est néanmoins la seule condamnée. Les Parlemens se taisent sur celle de l'Eglise. Pourquoi? C'est qu'ils craignent de se compromettre avec un coupable trop puissant.

Ils sentent confusément que leur crédit n'est point proportionné à cette entreprise; qu'à peine il a suffi pour contre-balancer celui des Jésuites. Leur intérêt en conséquence les avertit de ne pas tenter davantage & leur ordonne d'honorer le crime dans le coupable qu'ils ne peuvent punir.

CHA-

CHAPITRE XXIII.

L'intérêt fait nier journellement cette maxime: ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrois pas qu'on te fît.

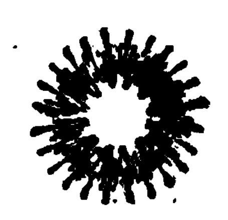
LE Prêtre Catholique perſécuté par le Calviniſte ou le Muſulman, dénonce la perſécution comme une infraction à la Loi naturelle: ce même Prêtre eſt-il perſécuteur? La perſécution lui paroît légitime; c'eſt en lui l'effet d'un ſaint zele & de ſon amour pour le prochain. Ainſi la même action devient injuſte ou légitime ſelon que ce Prêtre eſt ou bourreau, ou patient.

Lit-on l'hiſtoire des différentes ſectes religieuſes & chrétiennes? Tant qu'elles ſont foibles, elles veulent qu'on n'em-ploie

ploie dans les disputes théologiques d'autres armes que celles du raisonnement *18. & de la persuasion.

Ces sectes deviennent-elles puissantes? De persécutées, comme je l'ai déja dit, elles deviennent persécutrices. Calvin brûle Servet: le Jésuite poursuit le Janséniste ; & le Janséniste voudroit faire brûler le Déiste. Dans quel labyrinthe d'erreurs & de contradictions l'intérêt ne nous égare-t-il pas! *Il obscurcit* en nous jusqu'à l'évidence.

Que nous présente en effet le théâtre de ce monde? rien que les jeux divers & perpétuels de cet intérêt * 19. Plus on médite ce principe, plus on y *découvre* d'étendue & de fécondité. C'est une carriere inépuisable d'idées fines & grandes.



CHAPITRE. XXIV.

L'intérêt dérobe à la connoissance du Prêtre honnête homme les maux produits par le Papisme.

LEs contrées les plus religieuses sont les plus incultes. C'est dans les Domaines ecclésiastiques que se manifeste la plus grande dépopulation. Ces contrées sont donc les plus mal-gouvernées. Dans les cantons Catholiques de la Suisse regnent la disette & la stupidité. Dans les cantons Protestans l'abondance & l'industrie. Le Papisme est donc destructeur des Empires.

Il est sur-tout fatal aux Nations qui puissantes par leur commerce, ont intérêt d'améliorer leurs colonies (*a*), d'encou-

(*a*.) Les colonies naissantes se peuplent par la tolérance.

courager l'industrie & de perfectionner les Arts.

Mais chez les divers peuples, qui rend l'idole papale si respectable? La coutume.

Qui chez ces mêmes peuples, défend de penser? La paresse: elle y commande aux hommes de tous les états.

C'est par paresse que le Prince y voit tout avec les yeux d'autrui, & par paresse qu'en certain cas les *Nations* & les Ministres chargent le Pape de penser pour eux. Qu'en arrive-t-il? que le Pontife en profite pour étendre son autorité & confirmer son pouvoir. Les Princes peuvent-ils le limiter? Oui; s'ils le veulent fortement. Sans une telle volonté qu'on n'imagine pas qu'une Eglise intolérante rompe elle-même les fers dont elle enchaîne les peuples.

L'intolérance est une mine toujours chargée sous le trône & que le mécontentement ecclésiastique est toujours prêt d'allu-

lérance, & pour cet effet il faut y rappeller la Religion aux Principes sur lesquels Jésus l'a fondée.

d'allumer. Qui peut éventer cette mine? la philoſophie & la vertu. Auſſi l'Egliſe a-t-elle toujours décrié les lumieres de l'une & l'humanité de l'autre, a-t elle toujours peint la philoſophie & la vertu ſous des traits difformes (*a*). L'objet du Clergé fut de les décréditer, & ſes moyens furent les calomnies. Les hommes en général aiment mieux croire qu'examiner; & le *Clergé en* conſéquence vit toujours dans la pareſſe de penſer, le plus ferme appui de la puiſſance papale. Quelle autre cauſe eût pu faſciner les yeux des Magiſtrats François ſur le danger du Papisme.

Si dans l'affaire des Jéſuites ils montrerent pour leur Prince la tendreſſe la plus

(*a*) Si la haine qui s'exhale en accuſations vagues prouve l'innocence de l'accuſé, rien n'honore plus les Philoſophes que la haine du Sacerdoce. Jamais le Clergé ne cita de faits contr'eux. Il ne les accuſa point de l'aſſaſſinat de Henri IV, de la ſédition de Madrid, de la conſpiration de St. Domingue. Ce fut un Moine & non un Philoſophe qui l'année derniere y encourageoit les Noirs à maſſacrer les Blancs.

plus inquiete; s'ils prévirent alors l'excès auquel le fanatisme pouvoit se porter, ils n'apperçurent cependant point que de toutes les Religions, la Papiste est la plus propre à l'allumer.

L'amour des Magistrats pour le Prince n'est pas douteux: mais il est douteux que cet amour ait été en eux assez éclairé. Leurs yeux se sont long-tems fermés à la lumiere. S'ils *s'ouvrent un jour*, ils appercevront que la tolérance seule peut assurer la vie des Monarques qu'ils chérissent. Ils ont vu le fanatisme frapper un Prince, qui prouve chaque jour son humanité par les bontés de détail dont il comble ceux qui l'approchent.

Je suis étranger: je ne connois pas ce Prince. Il est, dit-on, aimé. Tel est cependant dans le cœur du dévot François l'effet de la superstition, que l'amour du Moine l'emporte encore sur l'amour du Roi.

Ne peut-on sur un objet si important réveiller l'attention des Magistrats & les éclai-

éclairer ſur les dangers auxquels l'intolérant Papisme expoſera toujours les Souverains.



CHAPITRE XXV.

Toute Religion intolérante eſt eſſentiellement Régicide.

PRESQUE toute Religion eſt intolérante, & dans toute Religion de cette eſpece, l'intolérance fournit un prétexte au meurtre & à la perſécution. Le Trône même n'offre point d'abri contre la cruauté du Sacerdoce. L'intolérance admiſe, le Prêtre peut également pourſuivre l'ennemi de Dieu ſur le Trône (*a*) & dans la chaumiere.

L'in-

(*a*) Si l'on en croit le Jéſuite Santarel le Pape a droit de punir les Rois. (Auſſi dans un Traité de l'hé-

L'intolérance eſt mere du Régicide. C'eſt ſur ſon intolérance que l'Egliſe fonda l'édifice de ſa grandeur. Tous ſes membres concoururent à cette conſtruction. Tous crurent qu'ils ſeroient d'autant plus reſpectables & d'autant plus heureux * 20. que le Corps auquel ils appar-

l'héréſie, du ſchisme, de l'apoſtaſie & du pouvoir papal, Traité imprimé à Rome *avec permiſſion* des ſupérieurs chez l'héritier Bartelmy Lanoty. en *1626*) ce Jéſuite dit) „ Si le Pape a ſur les Princes une puiſ-„ ſance directive, il a auſſi ſur eux une puiſſance cor-„ rective. Le Souverain Pontife peut donc punir les „ Princes hérétiques par des peines temporelles : il peut „ non ſeulement les excommunier, mais encore les „ dépouiller de leurs Royaumes, & abſoudre leurs Su-„ jets du ſerment de fidélité : il peut donner des cura-„ teurs aux Princes incapables de gouverner : il le peut „ ſans Concile ; parce que le tribunal du Pape & celui „ de Jeſus-Chriſt eſt un ſeul & même tribunal. Le „ Pape, ajoute-t-il, dans un autre endroit de cet Ou-„ vrage, peut dépoſer les Rois, ou parce qu'ils ſont „ incapables de gouverner, ou parce qu'ils ſont trop „ foibles défenſeurs de l'Egliſe. Il peut donc pour les „ cauſes ſusdites & pour la correction & l'exemple „ des Rois punir de mort les négligens".

partiendroient seroit plus puissant. Les Prêtres en tous les siecles ne s'occuperent donc que de l'accroissement du pouvoir * 21. ecclésiastique. Partout le Clergé fut ambitieux & dut l'être.

Mais l'ambition d'un Corps fait-elle nécessairement le mal public? Oui; si ce Corps ne peut la satisfaire que par des actions contraires au bien général. Il importoit peu qu'en Grece, les Lycurgues, les Léonidas, les Timoléons; qu'à Rome les Brutus, les Emiles, les Regulus, fussent ambitieux. Cette passion ne pouvoit se manifester en eux que par des services rendus à la Patrie. Il n'en est pas de même du Clergé: il veut une autorité suprême. Il ne peut s'en revêtir qu'en dépouillant les légitimes possesseurs. Il doit donc faire une guerre perpétuelle & sourde à la puissance temporelle, avilir à cet effet l'autorité des Princes & des Magistrats, déchaîner l'intolérance; par elle ébranler les Trônes,

par elle abrutir les citoyens (*a*), les rendre à la fois pauvres (*b*), pareſſeux & ſtupides. Tous les degrés par lesquels le Clergé monte au pouvoir ſuprême ſont donc autant de malheurs publics.

C'eſt le Papisme qui doit un jour détruire

(*a*) L'ignorance des peuples eſt ſouvent funeſte aux Princes. Chez un peuple ſtupide tout Souverain maudit de ſon Clergé paſſe pour *juſtement maudit*, Ce n'eſt donc pas ſans cauſe que l'Egliſe a fait de *la pauvreté d'eſprit*, une des premieres vertus chrétiennes. Dans les Ouvrages de M. Rouſſeau quels ſont les morceaux les plus loués des Dévots? Ceux où il ſe fait le panégyriſte de l'ignorance.

(*b*) Pourquoi dans ſes inſtitutions l'Egliſe ne conſulte-t-elle jamais le bien public? Pourquoi célébrer les fêtes & les dimanches dans la ſaiſon quelquefois pluvieuſe des moiſſons? L'Egliſe ignore-t-elle que deux ou trois jours de travail ſuffiſent quelquefois pour engranger un tiers, un quart de la récolte & diminuer d'autant la diſette & la famine? Le Clergé le ſait: mais qu'importe au ſyſtême de ſon ambition le bien ou le mal public! Rien de commun entre l'intérêt eccléſiaſtique & l'intérêt national.

truite en France les Loix & les Parlemens: destruction toujours l'annonce de la corruption des mœurs nationales & de la ruine d'un Empire.

En vain nieroit-on l'ambition du Clergé. L'étude de l'homme la démontre à qui s'en occupe, & l'étude de l'histoire à ceux qui lisent celle de l'Eglise. Du moment qu'elle se fut donné un chef temporel, ce *chef se* proposa l'humiliation des *Rois*: il voulut à son gré disposer de leur vie & de leur couronne. Tel fut son projet. Pour l'exécuter, il fallut que les Princes eux-mêmes concourussent à leur avilissement, que *le* Prêtre s'insinuât dans leur confiance, se fît leur conseil; s'associât à leur autorité: il y réussit. Ce n'étoit point tout encore; il falloit insensiblement accréditer l'opinion de la prééminence de l'autorité spirituelle sur la temporelle. A cet effet les Papes accumulerent les honneurs ecclésiastiques sur quiconque à l'exemple des Bellarmins, soumettoit les Souverains aux

Pontifes, & sur ce point déclaroit le doute une hérésie.

Cette opinion une fois étendue & adoptée, l'Eglise put lancer des anathêmes, prêcher des Croisades contre les Monarques rebelles à ses ordres (*a*), souffler par-tout la discorde; elle put au nom d'un Dieu de paix massacrer une partie de l'Univers (*b*). Ce qu'elle put faire, elle le fit. Bientôt son pouvoir égala celui des anciens Prêtres Celtes qui sous le nom de Druides commandoient aux Brétons, aux Gaulois, aux Scandinaves, en excommunioient les Princes & les immoloient à leur caprice & à leur intérêt.

Mais

(*a*) La bulle *in cœnâ domini* annonce à cet égard toutes les prétentions de l'Eglise, & l'acceptation de cette bulle, toute la sottise de certains peuples.

(*b*) Dans un ouvrage sur l'intolérance, M. de Malveaux dit, que la Religion papiste comme la musulmane ne peut se soutenir que par le meurtre & les supplices. Quelle horreur cette proposition n'inspire-t-elle pas pour le Papisme.

Mais pour disposer de la vie des Rois, il faut s'être soumis l'esprit des Peuples. Par quel art l'Eglise y parvient-elle ?

CHAPITRE XXVI.

Des moyens employés par l'Eglise pour s'asservir les Nations.

CES moyens sont simples. Pour être indépendant du Prince, il falloit que le Clergé tînt son pouvoir de Dieu ; il le dit & l'on le crut.

Pour être obéi de préférence aux Rois, il falloit qu'on le regardât comme inspiré par la divinité : il le dit & l'on le crut.

Pour se soumettre la raison humaine, il falloit que Dieu parlât par sa bouche ; il le dit, & l'on le crut.

 Donc,

Donc, ajoutoit-il, en me déclarant infaillible, je le suis.

Donc en me déclarant vengeur de la divinité, je le deviens.

Or dans cet auguste emploi, mon ennemi est celui du Très-Haut, celui qu'une Eglise infaillible déclare hérétique.

Que cet hérétique soit Prince ou non, quelque soit le titre du coupable, l'Eglise a le droit de l'emprisonner, de le torturer (*a*), de le brûler. Qu'est-ce qu'un Roi devant l'Eternel? Tous les hommes à ses yeux sont égaux & sont tels aux yeux de l'Eglise.

Or d'après ces principes & lorsqu'en vertu de son infaillibilité l'Eglise se fut attribué le droit de persécuter, & en eut fait usage, alors redoutable à tous les citoyens, tous durent s'humilier devant elle, tous durent tomber aux pieds du Prêtre. Tout

(*a*) Si les Prêtres en général sont si cruels, c'est que jadis sacrificateurs ou bouchers, ils retiennent encore l'esprit de leur premier état.

Tout homme enfin (quelque fut ſon rang) devenu juſticiable du Clergé, dut reconnoître en lui une puiſſance ſupérieure à celle des Monarques & des Magiſtrats.

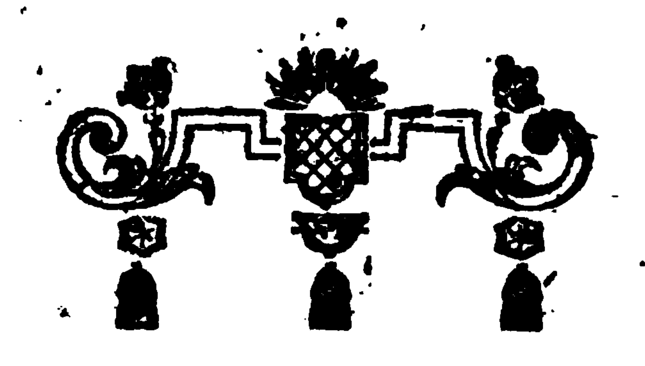
Tel fut le moyen par lequel le Prêtre, & ſe ſoumit les Peuples & fit trembler les Rois. Auſſi par-tout où l'Egliſe éleva le tribunal de l'Inquiſition, ſon Trône fut au-deſſus de celui des Souverains.

Mais dans les pays où l'Egliſe ne put s'armer de la puiſſance inquiſitive, comment ſa ruſe triompha-t-elle de celle du Prince? En lui perſuadant comme à Vienne ou en France, qu'il regne par la Religion; que ſes Miniſtres, ſi ſouvent deſtructeurs des Rois, en ſont les appuis, & qu'enfin l'Autel eſt le ſoutien du Trône.

Mais on ſait qu'à la Chine, aux Indes & dans tout l'Orient les Trônes s'affermiſſent ſur leur propre maſſe. On ſait qu'en Occident, ce furent les Prêtres qui les renverſerent; que la Religion plus ſouvent que l'ambition des Grands, créa des Ré-

gicides; que dans l'état actuel de l'Europe, ce n'est que du fanatique que les Monarques ont à se défendre. Ces Monarques douteroient-ils encore de *l'audace* d'un Corps qui les a si souvent déclarés ses justiciables.

Cette orgueilleuse prétention eût à la longue sans doute éclairé les Princes, *si* l'Eglise selon les tems & les circonstances n'eût sur ce point *successivement* paru changer d'opinion.



CHA-

CHAPITRE XXVII.

Des tems où l'Eglise Catholique laisse reposer ses prétentions.

L'ESPRIT d'un siecle est-il peu favorable aux entreprises du Sacerdoce? Les lumieres philosophiques ont-elles percé dans tous les ordres de citoyens? Le militaire plus instruit, est-il plus attaché au Prince qu'au Clergé? Le Souverain lui-même plus éclairé s'est-il rendu plus respectable à l'Eglise? Elle dépouille sa férocité, modere son zele: elle avoue hautement l'indépendance du Prince. Mais cet aveu est-il sincere? Est-il l'effet de la nécessité, de la prudence ou de la persuasion réelle du Clergé? La preuve qu'en se taisant l'Eglise n'abandonne

pas ses prétentions, c'est qu'elle enseigne toujours à Rome la même *doctrine*. Le Clergé affecte sans doute le plus grand respect pour la Royauté. Il veut qu'on l'honore jusque dans les tyrans. * 22. Mais ses maximes à ce sujet prouvent moins son attachement pour les Souverains, que son indifférence & son *mépris* pour le bonheur des hommes & des Nations.

Qu'importe à l'Église *la tyrannie* des mauvais Rois, pourvû qu'elle partage leur pouvoir!

Lorsque l'Ange des ténebres emportoit le fils de l'homme sur la Montagne, il lui dit: tu vois d'ici tous les Royaumes de la terre: adore-moi, je t'en fais le maître. L'Eglise dit pareillement au Prince, sois mon esclave, sois l'exécuteur de mes barbaries, adore-moi, inspire aux Peuples la crainte du Prêtre, qu'ils croupissent dans l'ignorance & la stupidité; à ce prix je te donne un Empire illimité sur tes Sujets: tu peux être tyran.

Quel

Quel traité monstrueux entre le Sacerdoce & le Despotisme !

L'Eglise enseigne, dit-on, à respecter les Princes & les Magistrats. Mais les honore-t-elle, lorsqu'elle les nomme en Espagne les bourreaux de son Inquisition, en France ses geoliers, (*a*) & qu'elle leur ordonne l'emprisonnement de quiconque ne pense pas comme elle ?

C'est avilir les Princes que de les charger de pareils emplois : c'est haïr les peuples que de leur commander de se soumettre aux tyrans les plus inhumains. L'Eglise d'ailleurs leur en donne-t-elle l'exemple, *s'humilie-t-elle* devant les Princes qu'elle nomme hérétiques ?

Ennemi sourd de la puissance temporelle, le Sacerdoce, selon les tems & le caractere des Rois, les ménage, ou les im-

(*a*) Dans les pays Catholiques on s'informe soigneusement si tel paysan est Calviniste, s'il va les Dimanches à la Messe, & nullement s'il a du lard dans son pot.

insulte. Du moment où le Souverain cesse d'être son esclave, l'anathême est suspendu sur sa tête. Le Souverain est-il foible? l'anathême est lancé: il est le jouet de son Clergé. Le Prince est-il éclairé & ferme? son Clergé le respecte.

Le Pape se refuse aux demandes de Valdemar Roi de Dannemarck, ce Roi lui fait cette réponse. (*a*) „ *De* Dieu „ je tiens la vie, des Danois le *Royau*„ me, de mes Peres mes richesses, de „ tes Prédécesseurs la foi que je *te re*„ mets par les présentes, si tu ne m'oc„ troies ma demande".

Tel est le Protocole de tout Prince éclairé avec la Cour de Rome. Qu'on la brave, on n'a point à la redouter.

Les Prêtres par la mollesse de leur éducation sont pusillanimes. Ils ont la barbe

(*a*) *Vitam habemus à Deo, Regnum ab incolis, divitias à parentibus, fidem à tuis predecessoribus, quam, si nobis non faves, remittimus per presentes.*

be de l'homme & le caractere de la femme. Impérieux avec qui les craint, ils sont lâches avec qui leur résiste. Henri VIII. en est la preuve.

Un attentat conçu, mais manqué, est sous un tel Roi le signal de la destruction entiere des Prêtres. Ils le savent, & la terreur retient alors leur bras. Sur qui le levent-ils? sur des Princes, ou craintifs, *ou bons.* Qu'Henri IV eût moins ménagé le Sacerdoce, il n'en eût point été la victime. Qui redoute le Clergé le rend redoutable. Mais si sa puissance est fondée sur l'opinion, lorsque l'opinion s'affoiblit, sa *puissance* n'est-elle pas diminuée? *Elle* reste entiere, répondrai-je, tant qu'elle n'est point anéantie. Pour reprendre son crédit, il suffit qu'un Prêtre gagne la confiance du Prince: cette confiance gagnée, il éloignera du Monarque les hommes éclairés. Ces hommes sont contre le Sacerdoce les soutiens invisibles du Trône & de la Magistrature. Une fois bannis d'un Empire, les

Peuples dirigés par les Prêtres retombent dans leur ancienne stupidité; & les Princes dans leur ancien *esclavage*.

Peut-être l'esprit des Nations est-il maintenant peu favorable au Clergé. Mais un Corps immortel ne doit jamais désespérer de son crédit. Tant qu'il subsiste, il n'a rien perdu. Pour recouvrer *sa* premiere puissance; il ne fait qu'épier l'occasion, la saisir & marcher *constamment* à son but. Le reste est *l'œuvre* du tems.

Qui jouit comme le Clergé d'immenses richesses peut l'attendre patiemment. Ne peut-il plus prêcher de Croisades contre les Souverains & les combattre à force ouverte? il lui reste encore la ressource du fanatique contre tout Prince assez timide pour n'oser établir la Loi de la tolérance (*a*).

(*a*) Par-tout où l'on tolere plusieurs Religions & plusieurs sectes, elles s'habituent insensiblement l'une à l'autre. Leur zele perd tous les jours de son âcreté. Il est peu de fanatiques où la tolérance pléniere est établie.

CHA-

CHAPITRE XXVIII.

Du tems où l'Eglise fait revivre ses prétentions.

QU'UN Prince foible & superstitieux occupe le Trône d'un grand Empire: qu'en cet Empire l'Eglise ait élevé le tribunal de l'Inquisition : qu'enrichie des dépouilles des hérétiques & devenue de-jour en jour plus riche & plus puissante, elle ait par des supplices horribles & multipliés, effrayé les esprits, éteint le jour de la science, ramené les ténebres de la stupidité, l'Eglise y commandera en Reine, elle y fera revivre ses prétentions; le regne du Monarque sera le siecle de la grandeur sacerdotale, & si les mêmes causes produisent nécessairement les

les mêmes effets, les peuples esclaves de l'Eglise, reconnoîtront en elle une puissance supérieure à celle du Souverain. Alors le Prince humilié & privé du secours de ses Peuples ne sera devant son Clergé qu'un Citoyen isolé, exposé au même mépris, aux mêmes indignités & au même châtiment que le dernier de ses Sujets. Que cette conduite soit criminelle ou non; la superstition la justifie. L'infaillibilité avouée d'*un Corps*, légitime tous les forfaits.



CHAPITRE XXIX.

Des prétentions de l'Eglise prouvées par le fait.

LES Gouvernemens d'Allemagne & de France ont soustrait leurs Sujets aux bûchers de l'Inquisition. Mais de quel droit, dira l'Eglise, ces Gouvernemens mirent-ils des bornes à ma puissance? Fut-ce de mon aveu qu'ils en bannirent mes inquisiteurs? ne les ai-je pas sans cesse rappellés dans ces Empires? (*a*) Le Cler-

(*a*) Dans les papiers saisis chez les Jésuites, le Procureur général du Parlement d'Aix, trouva sous le nom de conseil de conscience le projet d'une Inquisition. Ce que les Jésuites n'avoient pu faire en France sous la fin du regne de Louis XIV, ils espéroient apparemment pouvoir l'exécuter sous un regne encore plus favorable.

Clergé d'Espagne & de Portugal ne regarde-t-il pas l'Inquisition comme *salutaire*? Les Prélats de France & d'Allemagne ont-ils cité ce tribunal comme impie & funeste? Se sont-ils séparés de la Communion de ces Prêtres prétendus cruels (*a*), parce qu'ils font brûler leurs *sem-*

(*a*) Les Evêques eussent dû prendre exemple sur St. Martin. Ce Prélat apprend que *le tyran Maxime* a fait périr l'hérétique Priscillien; qu'Ithacius Evêque Espagnol, homme perdu de débauche, homme atroce, intriguant & cruel a surpris cet arrêt de mort: il va trouver Maxime, il lui représente que la Religion doit épargner le sang humain; il lui reproche aigrement ce crime.

Pendant le séjour de St. Martin à Treves, les hérétiques sont tranquilles. A son départ les Evêques secondés d'Ithacius, sollicitent de nouveau Maxime, l'engagent à retracter la parole donnée à St. Martin: ils accusent même ce Saint d'hérésie; font proscrire les sectaires: St. Martin l'apprend; il ne veut plus communiquer avec de tels persécuteurs. Quelque tems après il s'adoucit & dans l'espoir de sauver le reste des Priscillianistes & de suspendre les persécutions religieuses, il consent d'assister avec ces Evêques à l'ordination de celui de Treves: il s'en repent aussi-tôt. Il attribue

semblables? Est-il enfin un pays Catholique où, du moins par leur silence, les Evêques n'aient approuvé l'Inquisition? Or qu'est-ce que l'Eglise? L'assemblée des Ecclésiastiques. L'Eglise se déclare-t-elle le vengeur de Dieu? Ce droit de le venger est celui de persécuter les hommes. Or la même infaillibilité qui lui donne ce droit, l'autorise à l'éxercer également sur les Rois, comme sur le dernier de leurs Sujets. * 23.

Mais la Majesté des Princes, dira-t-on, doit-elle s'humilier devant l'orgueil des Prêtres? doit-elle se soumettre aux punitions infligées par le Sacerdoce? Pourquoi non, répondra l'Eglise? Qu'est-ce que leur prétendue Majesté? Un néant devant l'Eternel & ses Ministres. Le vain titre de Roi anéantiroit-il les droits du Clergé? Il ne peut le perdre. Que le

bue à cette foiblesse la perte du don des miracles, & déclare cette condescendance un crime qu'il expie par une longue pénitence.

le Prince & le Sujet commettent le crime de l'héréſie, le même crime exige la même punition. De plus ſi la conduite du Prince eſt la Loi des Peuples, ſi ſon exemple peut autoriſer l'impiété, c'eſt ſur-tout le ſang des Rois que l'intérêt du Prêtre & de Dieu demande. L'Egliſe le verſoit du tems de Henri III, & de Henri IV & l'Egliſe eſt toujours la même. La doctrine de Bellarmin *eſt la* doctrine de Rome & des ſéminaires. „ *Les* „ premiers Chrétiens, dit ce Docteur, „ eurent le droit de tuer Néron *& tous* „ les Princes leurs perſécuteurs. S'ils „ ſouffrirent ſans ſe plaindre, ce fut l'au- „ dace & non le droit qui leur manqua". Samuel n'en eut aucun que l'*Egliſe* Catholique, cette *épouſe* de Dieu, * 24. n'ait encore. Or Agag étoit Roi; Samuel ordonne à Saül le meurtre de ce Roi; Saül héſite; il eſt proſcrit & ſon ſceptre paſſe en d'autres mains. Qu'inſtruits par cet exemple, les Chrétiens ſachent enfin qu'au moment même où par

la

la bouche du Prêtre, Dieu commande le supplice d'un Roi, c'est au Chrétien d'obéir. Hésiter est un crime.

CHAPITRE XXX.

Des prétentions de l'Eglise prouvées par le fait.

LEs mêmes droits, dit l'Eglise, que mon infaillibilité me donne sur les Rois, une possession immémoriale me les confirme. Les Princes furent toujours mes esclaves & j'ai toujours versé le sang humain. En vain l'impie a cité contre moi ce passage, „ rendez à César ce qui „ est dû à César". Si César est hérétique, que lui doit l'Eglise? la mort (*a*).

Est

(*a*) Au siecle de Henri III & de Henri IV, des Clements & des Ravaillacs, telle étoit la maniere dont les Sorbonistes interprétoient ce passage.

Est-ce à des Catholiques à lire, à citer les Ecritures? Prétendoient-ils à l'exemple des Protestans & des Quakers en pénétrer le sens & s'en faire les interpretes : la Lettre tue & c'est l'esprit qui vivifie.

Qu'à l'exemple des Saints, le Catholique humble adorateur des *décisions de l'Eglise*, reconnoisse son pouvoir sur le temporel des Rois. Ce *Thomas de Cantorbéri*, ce Prêtre, *dit-on*, *intriguant*, ingrat, audacieux, fut lui-même le plus vif défenseur des droits du Sacerdoce, & son zele le place au rang des Saints. Que les vils laïcs, que ces insectes des ténebres humilient leur raison devant les incompréhensibles Ecritures ; qu'ils en attendent en silence l'interprétation : c'est assez pour eux de savoir que toute autorité vient de Dieu, releve de son Vicaire, & qu'il n'en est point d'indépendante du Pape. Les Princes Catholiques ont vainement tenté de se soustraire à ce saint joug : eux-mêmes n'ont jusqu'à pré-

préfent pu déterminer les bornes (*a*) nettes & précifes des deux autorités. Que peuvent-ils reprocher à l'Eglife. La reconnoiffent-ils pour infaillible? Elle eft donc fans ambition. Les témoignages les plus authentiques de fa propre hiftoire ne peuvent dépofer contre elle. Enfin pour lui prouver des crimes, les démonftrations les plus claires font infuffifantes.

L'*Europe* nie maintenant l'infaillibilité de l'Eglife, mais elle n'en doutoit point lorsque le Clergé transportoit aux Efpagnols la couronne de Montézume, qu'il ar-

(*a*) Ces bornes font-elles impoffibles à fixer? Non: & fi les Prêtres, comme ils le difent, ne prétendent qu'à l'autorité fpirituelle & aux biens de cette efpece:
Il faut quant à l'autorité, ne la leur laiffer exercer que dans les pays des ames & des efprits.
Il faut quant aux biens ne leur donner que les plus aériens & les plus fpirituels; qu'en conféquence tout depuis le fommet des Cordelieres jusqu'à l'Empirée, leur foit cédé; mais que le refte appartienne aux Rois & à la République.

armoit l'Occident contre l'Orient, qu'il ordonnoit à ses Saints de prêcher des Croisades & disposoit enfin à son gré des Couronnes de l'Asie. Ce que l'Eglise put en Asie, elle le peut en Europe.

Quels sont d'ailleurs les droits réclamés par le Clergé? ceux dont ont joui les Prêtres de toutes les Religions.

Lors du Paganisme les dons les plus magnifiques n'étoient-ils *pas* portés en Suède au fameux Temple d'*Upsal*? Les plus riches offrandes dit M. Mallet, n'y étoient-elles point dans les tems de calamités publiques ou particulieres, prodiguées aux Druides? Or du moment où le Prêtre catholique eut succédé aux richesses & au pouvoir de ces *Druides*, ils eut, comme eux, part à toutes les révolutions de la Suede. Que de séditions excitées par les Archevêques d'Upsal! Que de changemens faits par eux dans la forme du gouvernement! Le Trône alors n'étoit point un abri contre la puissance de ces redoutables Prélats. De-

Demandoient-ils le ſang des Princes? le Peuple ſe hâtoit de le répandre. Tels furent en Suede les droits de l'Egliſe.

En Allemagne, elle voulut que les Empereurs pieds & têtes nus vinſſent devant le Pape reconnoître en elle la même autorité.

En France, elle ordonna que les Rois dépouillés de leurs habits par les miniſtres de *la* Religion, feroient attachés aux *autels*, y feroient frappés de verges & qu'ils expieroient dans ce ſupplice les crimes dont l'Egliſe les déclaroit coupables.

En Portugal on a vu l'Inquiſition déterrer le cadavre du Roi Don Juan IV (*a*) pour l'abſoudre d'une excommunication qu'il *n'avoit* pas encourue.

Lors des différens de Paul V avec la Ré-

(*a*) Le crime de ce Don Juan fut la défenſe faite aux Inquiſiteurs de s'approprier les biens de leurs victimes. Cette défenſe n'étoit pas même contraire à la nouvelle bulle, qu'à l'inſu du Prince les Dominicains avoient obtenue du Pape.

République de Vénise, l'Eglise anathématisa le Savant dont la plume vengeoit la République; elle fit plus, *elle assassina* Fra-Paolo, & nul ne lui en contesta le droit (*a*); l'Europe sut l'action & garda un silence respectueux.

Lorsque Rome frappa pareillement de l'anathême le Seigneur de Milan (*b*); lorsqu'elle le déclara hérétique & publia des Croisades contre les *Malatestes*, les Ordolaphées & les Manfrédys (*c*) les Puissan-

(*a*) Fra-Paolo frappé d'un coup de poignard en disant sa Messe, tombe & prononce ces mots célebres: *agnosco Hylum Romanum.*

(*b*) Le seul crime dont le Pape accusoit Visconti, c'étoit en qualité de Vassal de l'Empire d'avoir pris avec trop de zele le parti de l'Empereur Louis de Baviere. Ce zele fut déclaré hérétique.

(*c*) Le crime de Malateste, fut d'avoir surpris Rimini. Celui des Ordolaphées & des Manfredys fut de s'être emparé de Faënza sur laquelle le Pape s'étoit créé des prétentions. Tous les Papes étoient alors usurpateurs & tous leurs ennemis déclarés hérétiques. Ces Papes cependant se confessoient & ne restituoient point. Leurs

Puissances de l'Europe se turent & leur silence fut la reconnoissance tacite du droit aujourd'hui réclamé par l'Eglise, droit exercé par elle en tous les tems & fondé sur la base inébranlable de son infaillibilité.

Or que répondre à cette foule d'exemples & de raisonnemens sur lesquels le Clergé appuie ses prétentions? L'Eglise une fois *reconnue* infaillible & la seule interprête des Ecritures, * 25. tout droit prétendu par elle est un droit acquis. Nulle décision qui ne soit vraie: en douter est une impiété. Déclare-t-elle un Roi hérétique? ce Roi *le* devient. Le condamne-t-elle au supplice? il faut l'y traîner.

Quelque barbare, quelqu'intolérant que soit un Corps, le reconnoît-on pour in-

Leurs successeurs ont depuis joui sans scrupule de ces biens mal acquis. Cette jouissance peut paroître un mystere d'iniquité: j'aime mieux croire que c'est un mystere de théologie.

infaillible, on perd le droit de le juger. Soupçonner alors sa justice, c'est *nier* la conséquence immédiate & claire d'un principe admis. Je ne m'étendrai pas davantage sur ce sujet & me contenterai d'observer, que s'il est vrai, comme je l'ai dit ci-dessus: que tout homme ou du moins tout corps soit ambitieux;

Que l'ambition soit en lui vertu ou vice selon les moyens divers *par lesquels* il la satisfait;

Que ceux employés par l'Eglise soient toujours destructifs du bonheur des Nations;

Que sa grandeur fondée sur l'intolérance doive appauvrir les *Peuples*, avilir les Magistrats, exposer la vie des Souverains, & qu'enfin jamais l'intérêt du Sacerdoce ne puisse se confondre avec l'intérêt public:

On doit conclure de ces faits divers que la Religion, (non cette Religion douce & tolérante établie par Jesus Christ,) mais celle du Prêtre, celle au

nom

nom de laquelle il se déclare vengeur de la divinité, & prétend au droit de brûler & de persécuter les hommes, est une Religion de discorde (*a*) & de sang, une Religion régicide, & sur laquelle un Clergé ambitieux pourra toujours établir les droits horribles dont il a si souvent fait usage.

Mais que peuvent les Rois contre l'ambition de *l'Eglise* ? lui refuser comme certaines sectes chrétiennes :

1°. La qualité d'infaillible ;

2°. Le droit exclusif d'interpréter les Ecritures ;

3°. Le titre de vengeur de la divinité.

(*a*) Si la Religion est quelquefois le prétexte des troubles & des guerres civiles, la vraie cause, c'est, dit-on, l'ambition & l'avarice des Chefs. Mais sans le secours d'une Religion intolérante leur ambition n'armeroit point cent mille bras.

CHAPITRE XXXI.

Des moyens d'enchaîner l'ambition eccléſiaſtique.

LAISSE-T-ON à *Dieu le ſoin* de ſa propre vengeance, lui remet-on la punition des hérétiques; la terre ne s'arroge-t-elle plus le droit de juger les offenſes faites au Ciel: * 26. le précepte de la tolérance devient-il enfin un précepte de l'éducation publique; alors ſans prétexte pour perſécuter les hommes, ſoulever les Peuples, envahir la puiſſance temporelle; l'ambition du Prêtre s'éteint. Alors dépouillé de ſa férocité, il ne maudit plus ſes Souverains, n'arme plus les Ravaillacs, & n'ouvre plus le Ciel aux régicides. Si la foi eſt un don du Ciel, l'homme ſans foi eſt à plaindre non à punir. L'ex-

L'excès de l'inhumanité, c'est de persécuter un infortuné. Par quelle fatalité se le permet-on, lorsqu'il s'agit de Religion !

La tolérance admise le Paradis n'est plus la récompense de l'assassin & le prix des grands attentats.

Au reste que le Prince soit barbare ou bon, qu'il soit Busiris ou Trajan, il a toujours intérêt d'établir la tolérance. Ce n'est qu'à son esclave que l'Eglise permet d'être tyran. Or Busiris ne veut point être esclave.

Quant au Prince vertueux & jaloux du bonheur de ses Sujets, quel doit être son premier soin ? Celui d'affoiblir le pouvoir ecclésiastique. C'est son Clergé qui s'opposera toujours le plus fortement à l'exécution de ses projets bienfaisans. La puissance spirituelle est toujours l'ennemie ouverte ou cachée (*a*) de la temporelle

(*a*) Le Souverain accorde-t-il faveur & considération aux bigots ? Il fournit des armes à ses ennemis : ceux

porelle. L'Eglise est un tigre. Est-il enchaîné par la Loi de la tolérance? Il est doux. Sa chaîne se rompt-elle? Il reprend sa premiere fureur.

Parce qu'a fait autrefois l'Eglise, les Princes peuvent juger de ce qu'elle feroit encore si l'on lui rendoit son premier pouvoir. Le passé doit les éclairer sur l'avenir.

Le Magistrat qui se flatteroit de faire concourir les Puissances *spirituelles* & *temporelles* au même objet, c'est-à-dire, au bien public, se tromperoit: leurs intérêts sont trop différens. Il en est de ces deux puissances quelquefois réunies pour dévorer le même peuple, comme de deux Na-

ceux du dehors sont les Princes voisins; ceux du dedans sont les Théologiens. Doit-il accroître leur puissance?

La multiplicité des Religions dans un Empire affermit le Trône. Des sectes ne peuvent être contenues que par d'autres sectes. Dans le Moral comme dans le Physique, c'est l'équilibre des forces opposées qui produit le repos.

Nations voisines & jalouses, qui liguées contre une troisieme, l'attaquent & se battent au partage de ses dépouilles.

N[illegible] Empire ne peut être sagement gouverné par deux pouvoirs suprêmes & indépendans. C'est d'un seul, ou partagé entre plusieurs, ou réuni entre les mains du Monarque, que toute Loi doit émaner.

La tolérance soumet le Prêtre au Prince, l'intolérance soumet le Prince au Prêtre. Elle annonce deux puissances rivales dans un Empire.

Peut-être les Anciens dans le partage qu'ils firent de l'Univers entre Oromaze & Ariman & dans le récit de leurs éternels combats, ne désignoient-ils que la guerre éternelle du Sacerdoce & de la Magistrature. Le regne d'Oromaze étoit celui de la lumiere & de la vertu: tel doit être le regne des Loix. Le Regne d'Ariman étoit celui des ténebres & du crime: tel doit être celui du Prêtre & de la superstition.

 Quels

Quels sont les disciples d'Oromaze? ces Philosophes aujourd'hui si *persécutés* en France par l'intrigue des *Moines & des Ministres d'Ariman*. Quel crime leur reproche-t-on? aucun. Ils ont autant qu'il est en eux éclairé les Nations; ils les ont soustraites au joug flétrissant de la superstition, & c'est peut-être à leurs écrits que les Princes & *les Magistrats* doivent en partie la *conservation de leur* autorité.

L'ignorance des Peuples, mere d'une dévotion stupide, * 27. est un poison qui sublimé par les Chymistes de la Religion, répand autour du Trône les exhalaisons mortelles de la superstition. La science des Philosophes au contraire est ce feu pur & sacré qui loin des Rois écarte les vapeurs pestilentielles du fanatisme.

Le Prince qui soumet lui & son Peuple à l'Empire du Sacerdoce, éloigne de lui ses Sujets vertueux. Il regne, mais sur des superstitieux, sur des Peuples dont l'ame

l'ame est dégradée ; enfin sur les esclaves du Prêtre. Ces esclaves sont des hommes morts pour la Patrie. Ils ne la servent ni par leurs talens, ni par leur courage. Un pays d'Inquisition n'est pas la patrie d'un citoyen * 28. honnête.

Malheur aux Nations où le Moine poursuit impunément quiconque méprise ses légendes & ne croit, ni aux sorciers, ni au nain jaune ; où le Moine traîne au supplice l'homme vertueux *qui fait le bien, ne nuit à personne & dit la vérité.* Sous le regne du fanatisme, les plus persécutés, dit M. Hume, Vie de Marie d'Angleterre, sont les plus honnêtes & les plus spirituels. Du moment où la bigotterie prend en main les rênes d'un Empire, elle en bannit les vertus & les talens : alors les esprits tombent dans un affaissement, le seul peut-être qui soit incurables.

Quelque critique que soit la situation d'un Peuple, un seul grand homme suffit quelquefois pour changer la face des af-

faires. La guerre s'allume *entre la* France & l'Angleterre : *la* France a d'abord l'avantage. M. Pitt est élevé au Ministere ; la Nation Angloise reprend ses esprits & les Officiers de mer leur intrépidité. Le supplice d'un Amiral opere ce changement. Le *Ministre* communique l'activité de son génie aux Chefs de ses entreprises. *La cupi*dité du soldat & du matelot réveillée par *l'appas* du gain & du pillage réchauffe leur courage : & rien de moins semblable à lui même que l'Anglois du commencement & de la fin de la guerre.

Mr Pitt, dira-t-on, commandoit à des hommes libres. Il est sans doute *facile* de souffler l'esprit de vie sur un tel Peuple. Dans tout autre pays quel usage faire du ressort puissant de l'amour patriotique ? Qu'en Orient un citoyen identifie son intérêt avec l'intérêt public ; qu'ami de sa Nation, il en partage la gloire, la honte & les infortunes, un tel homme peut-il se promettre, si sa patrie succombe

be sous le faix du malheur, de n'en jamais nommer les auteurs? S'il les nomme, il est perdu. Il faut donc en certains gouvernemens qu'un bon citoyen, ou soit puni comme tel, ou cesse de l'être. L'est-on en France? je l'ignore. Ce que je sais, c'est que le seul Ministre qui dans cette guerre eût pu donner quelqu'énergie à la Nation étoit M. le Duc de Choiseul. Sa naissance, son courage, l'élévation de son caractere, la vivacité de ses conceptions eût sans doute ranimé les François, s'ils eussent été ranimables. Mais la bigotterie commandoit alors trop impérieusement aux Grands. * 29 Telle étoit sur eux sa puissance qu'au moment même où la France battue de toutes parts, se voyoit enlever ses colonies, on ne s'occupoit à Paris que de l'affaire des Jésuites (*a*). L'on ne s'intriguoit que pour eux.

Tel

(*a*) Lors de l'affaire des Jésuites, si l'on apprenoit à Paris la perte d'une bataille, à peine s'en occupoit-on un jour. Le lendemain on parloit de l'expulsion

des

Tel étoit l'esprit qui régnoit à Constantinople

des bénis Peres. Ces Peres pour détourner le public de l'examen de leurs Constitutions, ne cessoient de crier contre les Encyclopédistes. Ils attribuoient au progrès de la Philosophie les mauvais succès des campagnes. C'est elle, disoient-ils, qui gâte l'esprit des soldats & des Généraux. Leurs dévotes en étoient convaincues. Mille oies couleur de rose répétoient la même phrase; & c'étoit cependant le *Peuple très-philosophe* des Anglois, & le Roi encore plus *Philosophe* de Prusse, qui battoient les Généraux François que personne n'accusoit de philosophie.

D'autre part les amateurs de l'ancienne Musique soutenoient que les infortunes de la France étoient l'effet du goût pris pour les Bouffons & la Musique Italienne. Cette Musique, selon eux, avoit entiérement corrompu les mœurs. J'étois alors à Paris. On n'imagine pas combien de pareils propos tenus parce que les François appellent leur bonne compagnie, les rendoient ridicules aux étrangers.

Le bon sens étoit chez presque toutes les grandes Dames, traité d'impiété. Elles ne parloient que du R. P. Berthier; ne mesuroient le mérite d'un homme que sur l'épaisseur de son Missel.

Dans toute oraison funebre, l'on n'y parloit jamais que de la dévotion du décédé & son Panégyrique se réduisoit à ceci. *C'est que le Grand tant loué, étoit* un

tinople, lorsque Mahomet second en faisoit le siege. La Cour y tenoit des Conciles dans le tems meme que le Sultan en prenoit les faubourgs.

La bigotterie rétrecit l'esprit du citoyen: la tolérance l'étend. Elle-seule peut dépouiller le François de sa dévote férocité.

Quelque superstitieuse, quelque fanatique que soit une Nation, son caractere sera toujours susceptible des diverses formes que lui donneront ses Loix, son gouvernement, & sur-tout l'éducation publique.

un imbécille que les Moines avoient toujours mené par le nez.

Point de mandement ou de sermon dont la fin ne fut aiguisée par un trait de satyre contre les Philosophes & les Encyclopédistes. Les Prédicateurs vers la fin de leurs discours s'avançoient sur le bord de leur chaire, comme les Castrats sur le bord du théâtre, les uns pour faire leur épigramme, & les autres leur point d'orgue. En cas d'oubli de la part des Prédicateurs, on leur eût demandé l'épigramme, comme aux Arlequins la capriole.

que. L'inſtruction peut tout; & ſi j'ai dans les ſections précédentes ſi ſcrupuleuſement détaillé les maux produits par une ignorance dont tant de gens ſe déclarent aujourd'hui les protecteurs, c'étoit pour faire mieux ſentir toute l'importance de l'éducation.

Quels moyens de la perfectionner?

Peut être eſt-il des ſiecles où content d'eſquiſſer un grand plan, *on ne doit pas* ſe flatter qu'il s'exécute.

C'eſt par l'examen de cette queſtion que je terminerai cet Ouvrage.



NOTES

NOTES.

1. La contradiction révolte l'ignorant. Si l'homme éclairé la supporte, c'est qu'examinateur scrupuleux de lui-même, il s'est souvent surpris en erreur. L'ignorant ne sent point le besoin de l'instruction. Il croit tout savoir. Qui ne s'examine point, se croit infaillible, & c'est ce que se croient la plupart des hommes & sur-tout le petit maître François. Je l'ai toujours vu s'étonner de son peu de succès chez l'Etranger. Devroit-il *ignorer que* pour se faire entendre dans les échelles du Levant, s'il faut parler la langue Franque, il faut pour se faire entendre de l'Etranger parler la langue du bon sens, & qu'un petit maître y paroîtra toujours ridicule, tant qu'au langage de la raison, il substituera le jargon à la mode en son pays.

2. Les vérités *générales* éclairent le Public sans offenser personnellement l'homme en place, pourquoi donc n'excite-t-il point les Ecrivains à la recherche de ces sortes de vérités ? C'est qu'elles contredisent quelquefois ses projets.

3. Ce n'est point en Théologie la nouveauté d'une opinion qui révolte, mais la violence employée pour la faire recevoir. Cette violence a dans les empires quelquefois produit des commotions vives. Une ame noble & élevée soutient impatiemment le joug avilissant du Prêtre & le persécuté se venge toujours du persécuteur. L'homme, dit Machiavel, a droit de tout penser,

ser, de tout dire, de tout écrire, mais non d'imposer ses opinions. Que le Théologien me persuade ou me convainque, & qu'il ne prétende point *forcer* ma croyance.

4. La seule Religion intolérable est une *Religion* intolérante. Une telle Religion devenue la plus puissante dans un Empire, y allumeroit les flambeaux de la guerre & le plongeroit dans des troubles & des calamités sans nombre.

5. Les Princes sont-ils indifférens aux disputes théologiques? Les orgueilleux Docteurs après s'être dit bien des injures, s'ennuient d'écrire sans *être lus*. Le mépris public leur impose silence.

6. Un Législateur prudent fait toujours proposer par quelqu'Ecrivain célebre les Loix nouvelles qu'il veut établir. Ces Loix sont-elles sous le nom de cet auteur quelque tems exposées à la critique publique? Si l'on les juge bonnes & qu'on les reconnoisse pour telles; on les reçoit sans murmure.

7. Un Ministre fait-il une Loi? un Philosophe découvre-t-il une vérité? jusqu'à ce que l'utilité de cette Loi & de cette vérité soit avouée, tous deux sont en butte à l'envie & à la sottise. Leur sort cependant est très-différent: le Ministre armé de la puissance n'est exposé qu'à des railleries: mais le Philosophe sans pouvoir, l'est à des persécutions.

8. On entend vanter tous les jours l'excellence certains établissemens étrangers, mais ces établisseme ajoute-t-on, ne sont pas compatibles avec telle fo

de gouvernement. Si ce fait est vrai dans quelques cas particuliers, il est faux dans la plupart. La procédure criminelle Angloise est-elle la plus propre à protéger l'innocence? Pourquoi les François, les Allemands & les Italiens ne l'adoptent-ils pas?

9. Les Princes changent journellement les Loix du commerce. Celles qui reglent la perception des droits & des impôts. Ils peuvent donc changer également toute Loi contraire au bien public. Trajan croit-il le gouvernement Républicain préférable au Monarchique? il offre de changer la forme du gouvernement: il offre la *liberté* aux Romains & la leur auroit rendue s'ils eussent voulu l'accepter. Une telle action mérite sans doute de grands éloges. Elle a frappé l'Univers d'admiration. Mais est-elle aussi surnaturelle qu'on l'imagine? Ne sent-on pas qu'en brisant les fers des Romains Trajan conservoit la plus grande autorité sur un Peuple affranchi par sa *générosité*; qu'il eût alors tenu de l'amour & de la reconnoissance presque tout le pouvoir qu'il devoit à la force de ses Armées. Or quoi de plus flatteur que le premier de ces pouvoirs! Peu de Princes ont imité Trajan. Peu d'hommes ont fait à l'intérêt général le sacrifice apparent de leur autorité particuliere: j'en conviens. Mais leur excessif amour du Despotisme est quelquefois en eux moins l'effet d'un défaut de vertu que d'un défaut de lumiere.

10. Il n'est qu'une chose vraiment contraire à toute espece de constitution, c'est le malheur des Peuples. Leur commande-t-on? On n'a pas droit de leur nuire. Un

Un Prince contracte-t-il sciemment un traité désavantageux à sa Nation? il excede son pouvoir; il se rend coupable envers elle.

Un Monarque n'est jamais qu'au droit de ses ancêtres. Or toute souveraineté légitime prend son origine dans l'élection & le choix libre du peuple. Il est donc évident que le Magistrat suprême quelque nom qu'on lui donne, n'est que le premier commis de sa Nation. Or nul commis n'a droit de contracter au désavantage de ses commettans. La société même peut toujours réclamer contre ses propres engagemens s'ils lui sont trop onéreux.

Que deux Peuples concluent entr'eux un Traité; ils n'ont comme les particuliers d'autre objet en vue que leur bonheur & leur avantage réciproque. Cette réciprocité davantages n'existe-t-elle plus? de ce moment le traité est nul; l'un des deux peut le rompre. Le doit-il? Non: s'il n'en résulte pour lui qu'un dommage peu considérable. Il est alors *plus* avantageux pour lui de supporter ce petit dommage que d'être regardé cumme trop léger infracteur de ses engagemens. Or dans les motifs mêmes qui font alors observer son traité, on apperçoit le droit qu'a toute Nation de l'annuller, s'il devient entiérement destructif de son bonheur.

II. Dans les pays despotiques, si le militaire est intérieurement haï & méprisé, c'est que le Peuple ne voit dans les Beys & les Pachas que ses geoliers & ses bourreaux. Si dans les Républiques Grecques & Romai-

maines, le soldat au contraire étoit aimé & respecté, c'est qu'armé contre l'ennemi commun, il n'eût point marché contre ses compatriotes.

12 Suffit-il qu'un Sultan commande en vertu d'une Loi pour rendre son autorité légitime? Non: un usurpateur par une Loi expresse peut se déclarer Souverain, dira-t-on, 20 ans après que son usurpation est légitime. Une telle opinion est absurde. Nulle société lors de son établissement n'a remis ni pu remettre aux mains d'un homme le pouvoir de disposer à son gré des biens, de la vie & de la liberté des citoyens. Toute autorité arbitraire est une usurpation contre laquelle un Peuple peut toujours revenir.

Lorsque les Romains vouloient énerver le courage d'un Peuple, éteindre ses lumieres, avilir son ame, le retenir dans la servitude, que faisoient-ils? ils lui donnoient un Despote. C'est par ce moyen qu'ils s'asservirent les Spartiates & les Brétons. Or toute constitution imaginée pour corrompre les mœurs d'un peuple; toute forme de gouvernement que le vainqueur impose à cet effet au vaincu, ne peut jamais être citée comme juste & légale. Est-ce un gouvernement que celui où tout se réduit à plaire, à obéir au Sultan, où l'on rencontre çà & là quelque habitant & pas un citoyen.

Tout peuple gémissant sous le joug du povoir arbitraire a droit de le secouer. Le Loix sacrées sont les Loix conformes à l'intérêt public. Toute Loi contraire n'est pas une Loi c'est un abus légal.

13. Un

13. Un Despote n'a pas reçu de la Nature les forces nécessaires pour soumettre lui seul une Nation. Il ne l'asservit qu'à l'aide de ses Janissaires, *de ses* Soldats & de son Armée. Déplait-il à cette Armée? Se révolte-t-elle? alors privé de son soutien, il est sans force. Le sceptre échappe de ses *mains*, *il est* condamné par ses complices. On ne le juge point, on le tue. Il en est autrement d'un Prince qui regne sous l'autorité des Magistrats & des Loix. Supposons qu'il commette un crime punissable par ces *mêmes* Loix, il est du moins entendu dans ses défenses, & la lenteur de la procédure lui laisse toujours le tems de prévenir son jugement en *réparant ses injustices*.

Le Prince sur le trône d'une Monarchie *modérée* est toujours plus fermement assis que sur celui du Despotisme.

14. La justice du Ciel fut toujours un mystere. L'Eglise pensoit autrefois que dans les duels ou les batailles Dieu se rangeoit toujours du côté de l'offensé. L'expérience a démenti l'Eglise. L'on sait que dans les combats particuliers le Ciel est toujours du côté du plus fort & du plus adroit, & dans les combats généraux, du côté des meilleures troupes & du plus habile Général.

15. Peu de Philosophes ont nié l'existence d'un Dieu physique. „ Il est une cause de ce qui est, & „ cette cause est inconnue ". Or qu'on lui donne le nom de Dieu ou tout autre: qu'importe! Les disputes à ce sujet ne sont que des disputes de mots. Il n'en

est

est pas ainsi du Dieu moral. L'opposition qui s'est toujours trouvée entre la justice de la terre & celle du Ciel en a souvent fait nier l'existence. D'ailleurs, a-t-on dit, qu'est-ce que la Morale? Le recueil des conventions que les besoins réciproques des hommes les ont nécessité de contracter entr'eux. Or comment faire un Dieu de l'œuvre des hommes?

16. La preuve de notre peu de foi est le mépris connu pour quiconque change de Religion. Rien sans doute de plus louable que d'abandonner une erreur pour embrasser la vérité. D'où naît donc notre mépris pour les nouveaux convertis? De la conviction obscure où l'on est que toutes les Religions sont également fausses & que quiconque en change, s'y détermine par un intérêt sordide & par conséquent méprisable.

17. Si la Morale des Jésuites eût été l'œuvre d'un Laïe, elle eût été condamnée aussitôt qu'imprimée. Il n'est point de persécutions que n'eût éprouvées son Auteur.

Sans les Parlemens cette Morale néanmoins étoit en France la seule généralement enseignée. Les Evêques l'approuvoient. La Sorbonne craignoit les Jésuites. Cette crainte rendoit leurs principes respectables. En cas pareil, ce n'est pas la chose, c'est l'Auteur que le Clergé juge, il eut toujours deux poids & deux mesures. St. Thomas en est un exemple. Machiavel dans son Prince n'avança jamais les propositions que ce Saint enseigne dans son Commentaire sur la-

cinquieme des Politiques Texte II. Voyez ses propres mots.

„ Ad Salvationem tyrannidis, excellentes impotentiâ, vel divitiis interficere; quia tales per potentiam quam habent, possunt insurgere contra tyrannum. Iterum expedit interficere Sapientes. Tales enim per sapientiam eorum, possunt invenire vias ad expellendam tyrannidem. Nec scholas, nec alias congregationes per quas contingit vacare circa sapientiam permittendum est. Sapientes enim ad magna inclinantur, & ideò magnanimi sunt & tales de facili insurgunt. Ad salvandam tyrannidem oportet quod tyrannus procuret ut subditi imponant sibi invicem crimina, & turbent se ipsos, ut amicus amicum, & populus contra divites, & divites inter se dissentiant. Sic enim minus poterunt insurgere propter eorum divisionem. Oportet etiam subditos facere pauperes; sic enim minus poterunt insurgere contra tyrannum. Procreanda sunt vectigalia, hoc est, exactiones multæ magnæ; sic enim citò poterunt depauperari subditi. Tyrannus debet procurare bella inter subditos vel etiam extraneos, ità ut non possint vacare ad aliquid tractandum contra tyrannum. Regnum salvatur per amicos. Tyrannus autem ad salvandam tyrannidem non debet confidere amicis". Texte 12., il ajoute,

„ Expedit tyrannus ad salvandam tyrannidem quod non appareat subditis sævus, seu crudelis. Nam si appareat sævus, reddit se odiosum. Ex hoc autem

„ tem facilius insurgunt in eum, sed debet se reddere
„ reverendum propter excellentiam alicujus boni excel-
„ lentis. Reverentia enim debetur bono excellenti; &
„ si non habeat bonum illud excellens, debet simulare
„ se habere illud. Tyrannus debet se reddere talem
„ ut videatur subditis ipsum excellere in aliquo bono
„ excellenti in quo ipsi deficiunt, ex quo eum reve-
„ rentur. Si non habeat virtutes, secundum veritatem
„ faciat ut opinentur habere eas".

Voici la traduction de ce passage par Naudé.

„ Pour maintenir la tyrannie, il faut faire mourir
„ les plus puissans & les plus riches, parce que de tels
„ gens se peuvent soulever contre le tyran par le mo-
„ yen de l'autorité qu'ils ont. Il est aussi nécessaire
„ de se défaire des grands esprits & des hommes sa-
„ vans, parce qu'ils peuvent trouver par leur science
„ les moyens de ruiner la tyrannie. Il ne faut pas mê-
„ me qu'il y ait des écoles, ni autres congrégations par
„ le moyen desquelles on puisse apprendre les scien-
„ ces; car les savans ont de l'inclination pour les cho-
„ ses grandes, & sont par conséquent courageux &
„ magnanimes. Et de tels hommes se soulevent faci-
„ lement contre les tyrans. Pour maintenir la tyran-
„ nie, il faut que les tyrans fassent en sorte que leurs
„ Sujets s'accusent les uns les autres & se troublent eux-
„ mêmes; que l'ami persécute l'ami, & qu'il y ait de
„ la dissention entre le même peuple & les riches, &
„ de la discorde entre les opulens; car en le faisant
„ ils auront moins de moyens de se soulever à cause de

„ leurs divisions. Il faut aussi rendre pauvres les Su„ jets, afin qu'il leur soit d'autant plus difficide de se „ soulever contre le tyran. Il faut établir des subsi„ des, c'est-à-dire, de grandes exactions & en grand „ nombre; car c'est le moyen de rendre bientôt pau„ vres les Sujets. Le tyran doit aussi susciter des guer„ res parmi ses Sujets & même parmi les étrangers, „ afin qu'ils ne puissent négocier aucune chose contre „ lui. Les Royaumes se maintiennent par le moyen „ des amis, mais un tyran ne se doit fier à *personne* „ pour se conserver en la tyrannie.

„ Il ne faut pas qu'un tyran pour se maintenir dans „ la tyrannie paroisse à ses Sujets *être cruel*: car s'il „ leur paroît tel, il se rend odieux: ce qui les peut „ faire plus facilement soulever contre lui: mais il doit „ se rendre vénérable par l'excellence de *quelqu'émi*„ *nente* vertu: car on doit toute sorte de respect à la „ vertu; & s'il n'a pas cette qualité excellente, il doit „ faire semblant qu'il la possede. Le tyran se doit ren„ dre tel qu'il semble à ses Sujets qu'il possede quel„ qu'éminente vertu qui leur manque & pour laquelle „ ils lui portent respect. S'il n'a point de vertus, qu'il „ fasse en sorte qu'ils croient qu'il en ait".

Telles sont sur ce sujet les idées de St. Thomas. Qu'il ait regardé la tyrannie comme une impiété, ou non; je remarquerai avec Naudé que voila des préceptes bien étranges dans la bouche d'un Saint. J'observerai de plus que Machiavel dans son Prince, n'est que le commentateur de St. Thomas. Or en présentant

les

les mêmes idées, si l'un de ces Ecrivains est sanctifié, si ses Ouvrages approuvés sont mis dans les mains de tout le monde, & si l'autre au contraire est excommunié & son Livre condamné, il est évident que l'Eglise a deux poids & deux mesures, & que son intérêt seul dicte ses jugemens.

18. Les Moines disputent encore, ils ne raisonnent plus. Combat-on leurs opinions? Leur fait-on des objections? N'y peuvent-ils répondre? Ils assurent qu'elles sont depuis long-tems résolues, & dans ce cas cette réponse est réellement la plus adroite. Les Peuples, il est vrai, maintenant plus éclairés savent que le Livre défendu est le Livre dont les maximes sont en général les plus conformes à l'intérêt public.

19. Si l'espoir de la récompense peut seul exciter l'homme à la recherche de la vérité, l'indifférence pour elle suppose une grande disproportion entre les récompenses attachées à sa découverte & les peines qu'exige sa recherche. Pourquoi la vérité découverte, un auteur est-il si souvent en but à la persécution? C'est que l'envieux & le méchant ont intérêt de le persécuter. Pourquoi le public prend-il d'abord parti contre le Philosophe? C'est que le public est ignorant, & que séduit d'abord par les cris des fanatiques, il s'enivre de leur fureur. Mais il en est du public comme de Philippe de Macédoine; on peut toujours appeller du public ivre au public à jeun. Pourquoi les puissans font-ils rarement usage des vérités découvertes par le Philosophe? C'est qu'ils s'intéressent rarement au bien public.

Mais supposé qu'ils s'en occupassent, qu'ils protégeassent la vérité, qu'arriveroit-il ? Qu'elle se propageroit avec une rapidité incroyable. Il n'en est pas ainsi de l'erreur. Est-elle favorisée du Puissant ? Elle est généralement, mais non universellement adoptée. Il reste toujours à la vérité des partisans secrets. Ce sont, pour ainsi dire, autant de conjurés toujours prêts dans l'occasion à se déclarer pour elle. Un mot du Souverain suffit pour détruire une erreur. Quant à la vérité son germe est indestructible. Il est sans doute stérile, si le Puissant ne le féconde : mais il subsiste & si ce germe doit son développement au *pouvoir*, il doit son existence à la philosophie.

20. Parmi les Ecclésiastiques, il est sans doute des hommes honnêtes, heureux & sans ambition ; mais ceux-là ne sont point appellés au gouvernement *de* ce Corps puissant.

Le Clergé toujours régi par des intriguans sera toujours ambitieux.

21. L'Eglise toujours occupée de sa grandeur réduisit toutes les vertus chrétiennes à l'abstinence, à l'humilité, à l'aveugle soumission. Elle ne prêcha jamais l'amour de la Patrie, ni de l'humanité.

22. Si l'Eglise défendit quelquefois aux Laïcs le meurtre du Prince, elle se le permit toujours. Son histoire le prouve. Il est vrai, disent les Théologiens que les Papes ont déposé les Souverains, prêché contr'eux des Croisades, béatifié des Cléments ; mais ces légéretés sont des fautes du Pontife & non de l'Eglise.

Quar:

Quant au silence coupable gardé à ce sujet par les Evêques, il fut, ajoutent-ils, l'effet de leur politesse pour le St. Siege & non d'une approbation donnée à sa conduite. Mais doivent-ils se taire sur de pareils crimes, & s'élever avec tant de fureur contre l'interprétation prétendue singuliere que Luther & Calvin donnoient à certains passages des Ecritures? Est-il permis de poursuivre l'erreur, lorsqu'on tolere les plus grands forfaits? Tout homme sensé apperçoit dans la conduite perpétuellement équivoque de l'Eglise, qu'elle n'eut réellement qu'un but, ce fut de pouvoir selon ses intérêts divers *tour-à-tour* approuver ou désapprouver les *mêmes* actions.

Point de preuve plus évidente de son ambition que le projet conçu par les Jésuites d'associer à leur Ordre les Grands, les Princes & jusqu'aux Souverains. Par cette association dans laquelle tant de Grands étoient déja entrés; les Rois devenus Sujets des Jésuites & de leur Général, n'étoient plus que les vils exécuteurs de leurs persécutions.

Sans les Parlemens, qui sait si ce projet si hardiment conçu n'eût pas réussi!

23. L'Inquisition n'est pas reçue en France. Cependant, dira l'Eglise, l'on y emprisonne à ma sollicitation le Janséniste, le Calviniste & le Déiste. On y reconnoît donc tacitement le droit que j'ai de persécuter. Or ce droit que le Prince me donne sur ses Sujets, je n'attends que l'occasion pour le réclamer sur lui-même & sur les Magistrats.

24. L'Eglise se dit épouse de Dieu & je ne sais pourquoi. L'Eglise est une assemblée de fideles. *Ces fideles* sont barbus ou non barbus, chaussés *ou déchaussés*, capuchonnés ou décapuchonnés. Or qu'une telle assemblée soit l'épouse de la divinité, c'est une *prétention* trop folle & trop ridicule. Si le mot *Eglise* eût été masculin, comment eût-on consommé ce mariage?

25. L'Eglise de France refuse maintenant au Pape le droit de disposer des Couronnes. Mais le *refus de* cette Eglise est-il sincere? Est-il l'effet de sa conviction? C'est à sa conduite passée à nous en instruire. Quel respect le Clergé peut-il avoir pour une *Loi* humaine, lui qui croit en qualité d'interprête de la *Loi divine*, pouvoir la changer & la modifier à son gré? Quiconque s'est créé le droit d'interpréter une Loi, finit toujours par la faire. L'Eglise en conséquence s'est fait Dieu. Aussi rien de moins ressemblant que la Religion de Jesus & la Religion actuelle des *Papistes*.

Quelle surprise pour les Apôtres, si rendus au monde, ils lisoient un catéchisme qu'ils n'ont *point* fait; s'ils apprenoient que n'agueres l'Eglise interdisoit aux Laïcs la lecture même des Ecritures sous le vain prétexte qu'elles étoient scandaleuses pour les foibles!

Je citerai à ce sujet un fait singulier: c'est un acte du Parlement d'Angleterre rendu en 1414. Par cet Acte, il est défendu sous peine de mort de lire l'Ecriture en langue vulgaire, c'est-à-dire, dans une langue qu'on entende. Eh quoi! disent les Réformés, Dieu rassemble dans un Livre les devoirs qu'il impose à l'homme,

me, & ce Dieu si sage, si éclairé y auroit si obscurément expliqué ses volontés qu'on ne pourroit le lire sans interprete? Quoi l'Etre puissant qui a créé l'homme n'auroit pas connu la portée de son esprit? O Prêtres quelles idées avez-vous donc de la sagesse & de l'intelligence divine?

Le jeune homme d'Abbeville poursuivi pour de prétendus blasphêmes en a-t-il jamais prononcé d'aussi horribles? Cependant on le mit à mort, & l'on vous respecte. Tant il est vrai qu'il n'y a qu'heur & malheur sur la terre, & qu'en ce monde il n'est d'homme juste que *le Puissant.*

26. Les gouvernemens sont juges des actions & non des opinions. Que j'avance une erreur grossiere, j'en suis puni par le ridicule & le mépris. Mais qu'en conséquence d'une opinion erronée, j'attente à la liberté de mes semblables, c'est alors que je deviens criminel.

Que dévot adorateur de Venus je brûle le Temple de Sérapis, le Magistrat doit me punir, non comme hérétique, mais comme perturbateur du repos public, comme un homme injuste & qui libre dans l'exercice de son culte, veut priver ses concitoyens de la liberté dont il jouit.

27. L'expulsion des Jésuites supposoit en Espagne & en Portugal des Ministres d'un caractere ferme & hardi. En France les lumieres déja répandues dans la Nation facilitoient cette expulsion. Si le Pape s'en fût plaint trop amérement, ses plaintes eussent paru déplacées.

Dans une Lettre écrite au sujet de la condamnation

 du

du Mandement de M. de Soissons par la congrégation du St. Office, un vertueux Cardinal remontre au St. Pere, „ qu'il est certaines prétentions que la *Cour* „ de Rome devroit ensevelir dans un silence & un ou-„ bli éternel, sur-tout, ajoute-t-il, dans ces tems mal-„ heureux & déplorables où les incrédules & les im-„ pies font suspecter la fidélité des Ministres de la Re-„ ligion ".

Or que signifient dans la langue ecclésiastique ces mots *d'incredules* & *d'impies*? Les opposans à la puissance du Clergé. C'est donc aux incrédules que les Rois doivent leur sûreté, les Peuples leur *tranquillité*, les Parlemens leur existence, & l'*ambition sacerdotale* sa réserve. Ces prétendus impies doivent être d'autant plus chers à la Nation Françoise, qu'elle n'a rien à en redouter. Les Philosophes ne forment *point de* Corps. Ils sont sans crédit. Il est d'ailleurs impossible qu'en qualité de simples citoyens, leur intérêt ne soit pas toujours lié à l'intérêt public, par *conséquent* à celui d'un gouvernement éclairé.

28. Dans les Pays catholiques, quel moyen de former des citoyens vertueux? l'instruction de la jeunesse y est confiée aux Prêtres. Or l'intérêt du Prêtre est presque toujours contraire à celui de l'Etat. Jamais le Prêtre n'adoptera ce principe fondamental de toutes les „ vertus, savoir que la justice de nos actions dépend „ de leur conformité avec l'intérêt général ". Un tel principe nuit à ses vues ambitieuses.

D'ailleurs si la Morale, comme les autres sciences ne

ne se perfectionne que par le tems & l'expérience, il est évident qu'une Religion qui prétend en qualité de révélée, avoir instruit l'homme de tous ses devoirs, s'oppose d'autant plus efficacement à la perfection de cette même science, qu'elle ne laisse plus rien à faire au génie & à l'expérience.

29. Dans le moment où la France faisoit la guerre aux Anglois, les Parlemens la faisoient aux Jésuites & la Cour dévote prenoit parti pour les derniers. En conséquence tout y étoit rempli d'intrigues ecclésiastiques. On se seroit cru volontiers à la fin du regne de *Louis* XIV. L'on comptoit alors à Versailles peu d'honnêtes gens & beaucoup de bigots.

L'on me demandera, sans doute pourquoi je regarde la bigoterie comme si funeste aux Etats; l'Espagne, dira-t-on, subsiste, & l'Espagne n'a point encore secoué le joug de l'Inquisition; j'en conviens.

Mais cet Empire est foible; il n'inspire point de jalousie; il ne fait ni conquête, ni commerce. L'Espagne est isolée dans un coin de l'Europe. Elle ne peut dans sa position actuelle attaquer ni être attaquée. Il n'en est pas de même de tout autre Etat. La France, par exemple, est enviée & redoutée: elle est ouverte de toutes parts: son commerce soutient sa puissance, & son génie soutient son commerce. Il n'est qu'un moyen d'y entretenir l'industrie, c'est d'y établir un gouvernement doux, où l'esprit conserve son ressort & le citoyen sa liberté de penser. Que les ténebres de la bigote-

rie s'étendent encore en France, son industrie diminuera & sa puissance s'affoiblira journellement.

Une Nation superstitieuse comme une *Nation* soumise au pouvoir arbitraire, est bientôt sans mœurs, sans esprit, & par conséquent sans force. Rome, Constantinople & Lisbonne en sont la preuve. Si tous les habitans s'y livrent à la mollesse, à la volupté, qu'on ne s'en étonne point, c'est uniquement de ses sens dont on fait usage, lorsqu'il n'est plus permis d'en faire de *son* esprit.



SEC-

SECTION X.

De la puissance de l'instruction : des moyens de la perfectionner : des obstacles qui s'opposent aux progrès de cette science.

De la facilité avec laquelle, ces obstacles levés, l'on traceroit le plan d'une excellente éducation.

CHAPITRE I.

L'éducation peut tout.

LA plus forte preuve de la puissance de l'éducation est le rapport constamment observé entre la diversité des instructions & leurs produits ou résultats dif-

différens. Le Sauvage est infatigable à la chasse: il est plus léger à la course que l'homme policé (*a*) parce que le Sauvage y est plus exercé.

L'homme policé est plus instruit: il a plus d'idées que le Sauvage, parce qu'il reçoit un plus grand nombre de sensations différentes, & qu'il est par sa position plus intéressé à les comparer entr'elles.

L'agilité supérieure de l'un, les connoissances multipliées de l'autre, sont donc l'effet de la différence de leur éducation.

Si les hommes communément francs, loyals, industrieux & humains sous un gouvernement libre, sont bas, menteurs, vils,

(*a*) La sagacité des Sauvages pour reconnoître la trace d'un homme à travers les forêts, est incroyable. Ils distinguent à cette trace quelle est, & sa Nation, & sa conformation particuliere. A quoi donc rapporter à cet égard la supériorité des Sauvages sur l'homme policé ? A la multitude de leurs expériences.

L'esprit en tous les genres est fils de l'observation.

vils, ſans génie & ſans courage ſous un gouvernement deſpotique, cette différence dans leur caractere eſt l'effet de la différente éducation reçue dans l'un ou l'autre de ces gouvernemens.

Paſſe-t-on des diverſes conſtitutions des Etats aux différentes conditions des hommes? Se demande-t-on la cauſe du peu de juſteſſe d'eſprit des Théologiens? On voit qu'en général s'ils ont l'eſprit faux, c'eſt que leur éducation les rend tels: c'eſt qu'ils ſont à cet égard plus ſoigneuſement élevés que les autres hommes; c'eſt qu'accoutumés dès leur jeuneſſe à ſe contenter du jargon de l'Ecole, à prendre des mots pour des choſes, il leur devient impoſſible de diſtinguer le menſonge de la vérité & le ſophiſme de la démonſtration.

Pourquoi les Miniſtres des autels ſont-ils les plus redoutés des hommes? Pourquoi, dit le proverbe Eſpagnol, „ faut-„ il ſe garer du devant de la femme, du „ derriere de la mule, de la tête du tau-„ reau, & d'un Moine de tous les côtés"?

 Les

Les proverbes presque tous fondés sur l'expérience sont presque toujours vrais. A quoi donc attribuer la méchanceté du Moine? à son éducation.

Le Sphinx, disoient les Egyptiens, est l'emblême du Prêtre: le visage du Prêtre est doux, modeste, insinuant; & le *Sphinx* a celui d'une fille; les ailes du Sphinx le déclarent habitant des Cieux: *ses* griffes annoncent la puissance *que la superstition* lui donne sur la terre. Sa queue de serpent est le signe de sa souplesse: comme le Sphinx, le Prêtre propose des énigmes & précipite dans les cachots quiconque ne les interprete point à son gré. Le Moine en effet accoutumé dès sa premiere jeunesse à l'hypocrisie dans sa conduite & ses opinions, est d'autant plus dangereux qu'il a plus d'habitude de la dissimulation.

Si le Religieux est le plus arrogant des fils de la terre, c'est qu'il est perpétuellement enorgueilli par l'hommage d'un grand nombre de superstitieux.

Si

Si l'Evêque eſt le plus barbare des hommes, c'eſt qu'il n'eſt point comme la plupart expoſé au beſoin & au danger ; c'eſt qu'une éducation molle & efféminée a rapetiſſé ſon caractere ; c'eſt qu'il eſt déloyal & poltron & qu'il n'eſt rien, dit Montagne, de plus cruel que la *foibleſſe & la coüardiſe.*

Le Militaire eſt dans ſa jeuneſſe communément ignorant & libertin. Pourquoi ? c'eſt que rien ne le néceſſite à s'inſtruire. Dans ſa vieilleſſe, il eſt ſouvent ſot & fanatique, pourquoi ? c'eſt que l'âge du libertinage paſſé, ſon ignorance doit le rendre ſuperſtitieux.

Il eſt peu de grands talens parmi les gens du monde & c'eſt l'effet de leur éducation, celle de leur enfance eſt trop négligée. On ne grave alors dans leur mémoire que des idées fauſſes & puériles. Pour y en ſubſiſtuer enſuite de juſtes & de grandes, il faudroit en effacer les premieres. Or c'eſt toujours l'œuvre d'un long tems & l'on eſt vieux avant d'être homme.

Dans

Dans presque toutes les professions la vie instructive est très-courte. Le seul moyen de l'allonger, c'est de former de bonne heure le jugement de l'homme. Qu'on ne charge sa mémoire que d'idées claires & nettes, son adolescence sera plus éclairée que ne l'est maintenant sa vieillesse.

L'éducation nous fait ce que nous sommes. Si dès l'âge de *six ou sept* ans le Savoyard est déja économe, actif, laborieux & fidele, c'est qu'il est pauvre, c'est qu'il a faim, c'est qu'il vit, comme je l'ai déja dit, avec des compatriotes doués des qualités qu'on exige de lui ; c'est qu'enfin il a pour instituteur l'exemple & le besoin, deux maîtres impérieux auxquels tout obéit (*a*).

La

(*a*) A-t-on dès l'enfance contracté l'habitude du travail, de l'économie, de la fidelité? L'on s'arrache difficilement à cette premiere habitude. L'on n'en triomphe même que par un long commerce avec des fripons ou par des passions extrêmement fortes. Or les passions de cette espece sont rares.

La conduite uniforme des Savoyards tient à la ressemblance de leur position, par conséquent à l'uniformité de leur éducation. Il en est de même de celle des Princes. Pourquoi leur reproche-t-on à-peu-près la même éducation? c'est que sans intérêt de s'éclairer, il leur suffit de vouloir pour subvenir à leurs besoins, à leurs fantaisies. Or qui peut sans talens & sans travail satisfaire les uns & les autres, est sans principe de lumieres & d'activité.

L'esprit & les talens ne sont jamais dans les hommes que le produit de leurs desirs, & de leur position (*a*) particuliere.

(*a*) C'est au malheur, c'est à la dureté de leur éducation que l'Europe doit ses Henri IV, ses Elizabeth, ses Princes Henris, ses Princes de Brunswicks, enfin ses Frédérics. C'est au berceau de l'infortune que s'allaitent les Grands Princes. Leurs lumieres sont communément proportionnées au danger de leur position. Si l'usurpateur a presque toujours de grands talens, c'est que sa position l'y nécessite. Il n'en est pas de même de ses descendans. Nés sur le Trône, s'ils sont presque

liere. La ſcience de l'éducation ſe réduit

peut-

que toujours ſans génie, s'ils penſent peu, c'eſt qu'ils ont peu d'intérêt de penſer. L'amour du Sultan pour le pouvoir arbitraire eſt en lui l'effet de ſa pareſſe : il veut ſe ſouſtraire à l'étude des Loix ; il deſire d'échapper à la fatigue de l'attention, & ce deſir n'agit pas moins ſur le Viſir que ſur le Souverain. On ignore *l'influence* de la pareſſe humaine ſur les divers gouvernemens. Peut-être ſuis-je le premier qui ſe *ſoit* apperçu de la conſtante proportion qui ſe trouve *entre les lumieres* des citoyens, la force de leurs paſſions, la forme de leurs gouvernemens & par conſéquent l'intérêt qu'ils ont de s'éclairer.

L'homme de la Nature ou le Sauvage uniquement occupé de pourvoir à ſes beſoins phyſiques, eſt moins éclairé que l'homme policé. Mais parmi ces Sauvages, les plus ſpirituels ſont ceux qui ſatisfont le plus difficilement ces mêmes beſoins.

En Afrique quels ſont les Peuples les plus ſtupides ? Les habitans de ces forêts de palmiers dont le tronc, les feuilles & les fruits fourniſſent ſans culture à tous les beſoins de l'homme. Le bonheur lui-même peut quelquefois engourdir l'eſprit d'une Nation. L'Angleterre produit maintenant peu d'excellens Ouvrages moraux & politiques. Sa diſette à cet égard eſt peut-être l'effet de la félicité publique. Peut-être les écrivains célebres ne doivent-ils en certains pays le triſte avantage d'ê-

peut-être à placer les hommes dans une position qui les force à l'acquisition des talens & des vertus desirées en eux.

Les Souverains à cet égard ne sont pas toujours les mieux placés. Les grands Rois sont des phénomenes extraordinaires dans la Nature. Ces phénomenes long-tems espérés n'apparoissent que rarement. C'est toujours du Prince successeur qu'on attend la réforme des abus: il doit opérer des miracles. Ce Prince monte sur le Trône. Rien ne change & l'administration reste la même. Par quelle raison en effet un Monarque souvent plus mal-élevé que ses Ancêtres, seroit-il plus éclairé?

En tous les tems les mêmes causes produiront toujours les mêmes effets.

d'être éclairés qu'au degré de malheur & de calamité sous lequel gémissent leurs compatriotes..

La souffrance portée à un certain point, éclaire. Portée plus loin, elle abrutit.

La France sera-t-elle long-tems éclairée?

CHA-

CHAPITRE II.

De l'éducation des Princes.

„ UN Roi né sur le Trône en est ra„ rement digne". Dit un Poëte François. En général les *Princes doivent* leur génie à l'austérité de leur éducation, aux dangers dont fut entouré leur enfance, aux malheurs qu'enfin *ils ont* éprouvés. L'éducation la plus dure est plus saine pour ceux qui doivent un jour commander aux autres.

C'est dans les tems de troubles & de discorde que les Souverains reçoivent cette espece d'éducation. En tout autre tems, on ne leur donne qu'une instruction d'étiquette aussi mauvaise & presqu'aussi difficile à changer que la forme du gouvernement dont elle est l'effet (*a*).

Qu'at-

(*a*) Dans tout Empire despotique où les mœurs sont cor-

Qu'attendre d'une telle instruction? Quelle est en Turquie l'éducation de l'héritier du Trône? Le jeune Prince retiré dans un quartier du sérail a pour compagnie & pour amusement une femme & un métier de tapisserie: s'il sort de sa retraite, c'est pour venir sous bonne garde faire chaque semaine visite au Sultan. Sa visite faite, il est par la garde reconduit à son appartement. Il y retrouve la même femme & le même métier de tapisserie. Or quelle idée acquérir dans cette retraite de la science du gouvernement? Ce Prince monte-t-il sur le Trône. Le premier objet qu'on lui présente, c'est la carte de son vaste empire: ce qu'on lui recommande c'est d'être l'amour de ses Sujets & la terreur de ses ennemis. Que faire pour être l'un & l'autre? Il l'ignore.

rompues, c'est-à-dire, où l'intérêt particulier s'est détaché de l'intérêt public, la mauvaise éducation du Prince est l'effet nécessaire de la mauvaise forme de ce gouvernement. Tout l'Orient le prouve.

re. L'inhabitude de l'application l'en rend incapable: la ſcience du gouvernement lui devient odieuſe; il s'en dégoute: il s'enferme dans ſon harem, y change de femmes & de viſirs, fait empaler les uns, donner la baſtonnade aux autres & croit gouverner. Les Princes ſont des hommes & ne peuvent en cette qualité porter d'autres fruits que ceux de leur inſtruction.

En Turquie & Sultan, & *Sujet*, nul ne penſe. Il en eſt de même dans les diverſes Cours de l'Europe, à meſure que l'éducation des Princes s'y rapproche de l'éducation orientale.

Le réſultat de ce Chapitre c'eſt que les vices & les vertus des hommes ſont toujours l'effet & de leur diverſe poſition & de la différence de leur inſtruction.

Ce principe admis ſuppoſons qu'on voulût réſoudre pour chaque condition le problême d'une excellente éducation; que faire?

Déterminer 1°. quels ſont les talens ou les

les vertus essentiels à l'homme de telle ou telle profession.

Indiquer 2°. les moyens de le forcer à l'acquisition * I. de ces talens & de ces vertus.

L'homme en général ne réfléchit que les idées de ceux qui l'environnent ; & les seules vertus qu'on soit sûr de lui faire acquérir, sont les vertus de nécessité. Persuadé de cette vérité, que je veuille inspirer à mon fils les qualités sociales, je lui donnerai des camarades à-peu-près de sa force & de son âge : je leur abandonnerai à cet égard le soin de leur mutuelle éducation, & ne les ferai inspecter par le Maître que pour modérer la rigueur de leurs corrections. D'après ce plan d'éducation, je suis sûr si mon fils fait le beau, l'impertinent, le fat, le dédaigneux, qu'il ne le fera pas long-tems.

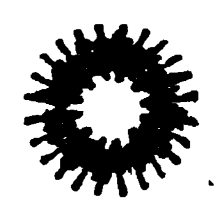
Un enfant ne soutient point à la longue le mépris, l'insulte & les railleries de ses camarades. Il n'est point de défaut social que ne corrige un pareil traitement.

Pour

Pour en assurer encore plus le succès, il faut que presque toujours absent de la maison paternelle, l'enfant ne vienne point dans les vacances & les *jours* de congé, repuiser de nouveau dans la conversation & la conduite des gens du-monde les vices qu'ont détruit en lui ses condisciples.

En général la meilleure éducation est celle où l'enfant plus éloigné *de ses* parens, mêle moins d'idées incohérentes à celles qui doivent l'occuper * 2. dans le cours de ses études. C'est la raison pour laquelle l'éducation publique l'emportera toujours sur la domestique.

Trop de gens néanmoins sont sur cet objet d'un avis différent pour ne pas exposer les motifs de mon opinion.



CHA-

CHAPITRE III.

Avantages de l'éducation publique sur la domestique.

LE premier de ces avantages est *la salubrité du lieu où la Jeunesse peut recevoir ses instructions.*

Dans l'éducation domestique, l'enfant habite la maison paternelle, & cette maison dans les grandes Villes est souvent petite & mal-saine.

Dans l'éducation publique au contraire, cette maison édifiée à la Campagne peut être bien aérée. Son vaste emplacement permet à la Jeunesse tous les exercices propres à fortifier son corps & sa santé.

Le second avantage est *la rigidité de la regle.*

La regle n'est jamais aussi exactement observée dans la maison paternelle que dans une maison d'instruction publique. Tout dans un college est soumis *à l'heure*. L'horloge y commande aux Maîtres, aux domestiques; elle y fixe la durée des repas, des études & des récréations; l'horloge y maintient l'ordre. Sans ordre point d'études suivies: l'ordre allonge les jours: le *désordre les* raccourcit.

Le troisieme avantage, est *l'émulation qu'elle inspire.*

Les principaux moteurs de la premiere jeunesse sont la crainte & *l'émulation*.

L'émulation est produite par la comparaison qu'on fait de soi avec un grand nombre d'autres.

De tous les moyens d'exciter l'amour des talens & des vertus, ce dernier est le plus sûr. Or l'enfant n'est point dans la maison paternelle à portée de faire cette comparaison & son instruction en est d'autant moins bonne.

Le

Le quatrieme avantage est *l'intelligence des Instituteurs.*

Parmi les hommes, par conséquent parmi les peres, il en est de stupides & d'éclairés. Les premiers ne savent quelle instruction donner à leur fils. Les seconds le savent: mais ils ignorent la maniere dont ils doivent leur présenter leurs idées pour leur en faciliter la conception. C'est une connoissance pratique qui bientôt acquise dans les colleges, soit par sa propre expérience, soit par une expérience traditionnelle, manque souvent aux peres les plus instruits.

Le cinquieme avantage de l'éducation publique est *sa fermeté.*

L'instruction domestique est rarement mâle & courageuse. Les parens uniquement occupés de la conservation physique de l'enfant, craignent de le chagriner, ils cedent à toutes ses fantaisies & donnent à cette lâche complaisance le titre d'amour paternel (*a*).

Tels

(*a*) Point de mere qui ne prétende aimer éperdument

Tels ſont les divers motifs qui feront toujours préférer l'inſtruction *publique* à l'inſtruction particuliere. La *premiere* eſt la ſeule dont on puiſſe attendre des patriotes. Elle ſeule peut lier fortement dans la mémoire des citoyens l'idée du bonheur perſonnel à celle du bonheur national. Je ne m'étendrai pas *davantage* ſur ce ſujet.

J'ai fait ſentir toute *la puiſſance* de l'éducation.

J'ai

ment ſon fils. Mais par ce mot *aimer*, ſi l'on *entend* s'occuper du bonheur de ce fils & par conſéquent de ſon inſtruction, presqu'aucune qu'on ne puiſſe accuſer d'indifférence. Quelle mere en effet *veille* à l'éducation de ſes enfans, lit ſur cet objet les bonnes choſes, & ſe met ſeulement en état de les entendre? en *ſeroit-il* ainſi s'il s'agiſſoit d'un procès important? non. Point de femme alors qui ne conſulte, qui ne viſite ſon avocat, qui ne liſe ſes factums. Celle qui ne feroit ni l'un, ni l'autre, ſeroit cenſée indifférente à la perte de ce procès. Le degré d'intérêt mis à telle ou telle choſe doit toujours ſe meſurer ſur le degré de peine priſe pour s'en inſtruire. Or qu'on applique cette regle aux ſoins généralement donnés à l'éducation des enfans, rien de plus rare que l'amour maternel.

J'ai prouvé qu'à cet égard les effets sont toujours proportionnés aux causes.

J'ai montré combien l'éducation publique est préférable à la domestique.

Ce seroit le moment de détailler les obstacles presqu'insurmontables qui dans la plupart des gouvernemens s'opposent à l'avancement de cette science, & la facilité avec laquelle, ces obstacles levés, on pourroit perfectionner l'éducation.

Mais avant de donner ces détails, il faut, je pense, faire connoître au Lecteur quelles sont les diverses parties de l'instruction sur lesquelles le Législateur doit porter sa principale attention. Je distinguerai à cet effet deux sortes d'éducation; l'une physique, l'autre morale.



CHAPITRE IV.

Idée générale sur l'éducation physique.

L'Objet de cette espece d'éducation est de rendre l'homme *plus fort*, plus robuste, plus sain, par conséquent plus heureux, plus généralement utile à sa Patrie, c'est-à-dire, plus propre *aux divers* emplois auxquels peut l'appeller l'intérêt national.

Convaincus de l'importance de l'éducation physique, les Grecs honoroient la Gymnastique; * 3. elle faisoit partie de l'instruction de leur jeunesse. Ils l'employoient dans leur médecine non seulement comme un remede préservatif, mais encore comme un spécifique pour fortifier tel ou tel membre affoibli par une maladie ou un accident.

Peut-

Peut-être desireroit-on que je présentasse ici le tableau des jeux & des exercices des anciens Grecs. Mais que dire à ce sujet, qu'on ne trouve dans les Mémoires de l'Académie des Inscriptions, où l'on décrit jusqu'à la maniere dont les nourrices Lacédémoniennes élevoient les Spartiates & commençoient leur éducation.

La science de la Gymnastique étoit-elle portée chez les Grecs au dernier degré de perfection? Je l'ignore. Ce ne seroit même qu'après le rétablissement de ces exercices qu'un Chirurgien habile & qu'un Médecin éclairé par une expérience journaliere, pourroient déterminer de quel degré de perfection cette science est encore susceptible.

Ce que j'observerai à ce sujet, c'est que si l'éducation physique est négligée chez presque tous les Peuples Européens, ce n'est pas que les gouvernemens s'opposent directement à la perfection de cette partie de l'éducation; mais ces exercices

passés de mode, n'y sont plus encouragés.

Point de Loi qui dans les Colleges défende la construction d'une Arene où les Eleves d'un certain âge pourroient s'exercer à la lutte, à la course, au saut; apprendroient à voltiger, nager, jetter le ceste, soulever des poids &c. *Or dans cette Arene construite à l'imitation de celle des Grecs, qu'on décerne des prix aux vainqueurs, nul doute que ces prix ne rallument bientôt dans la Jeunesse le goût naturel qu'elle a pour de tels jeux.* Mais peut-on à la fois exercer le corps & l'esprit des jeunes gens? Pourquoi non? Qu'on supprime dans les colleges ces congés pendant lesquels l'enfant va chez ses parens s'ennuyer ou se distraire de ses études, & qu'on allonge ses récréations journalieres, cet enfant pourra chaque jour consacrer sept ou huit heures à des études sérieuses, quatre ou cinq à des exercices plus ou moins violens. Il pourra à la fois fortifier son corps & son esprit.

Le

Le plan d'une telle éducation n'est pas un chef-d'œuvre d'invention. Il ne s'agit pour l'exécuter que de réveiller sur cet objet l'attention des parens. Une bonne Loi produiroit cet effet (*a*). C'en est

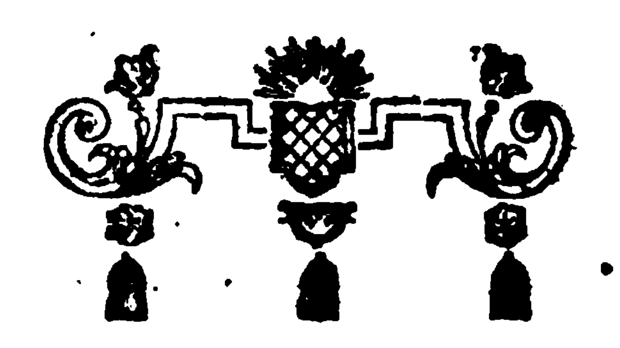
(*a*) Il faut une éducation mâle à la Jeunesse. Mais seroit-ce *dans* un siecle de luxe, dans un siecle où l'on s'enivre de voluptés, où la partie gouvernante est efféminée, qu'on en peut proposer le plan?

La mollesse avilit une Nation. Mais qu'importe à la plupart des Grands l'avilissement de leur Nation? leur seule crainte est d'exposer un fils chéri au danger d'un coup ou d'un rhume. Il est des peres dont la tendresse éclairée & vertueuse desire peut-être des enfans sains, robustes, vigoureux & rendus tels par des exercices violens. Mais si ces exercices sont passés de mode, quel pere bravera le ridicule d'une innovation, & ce ridicule bravé, quel moyen de résister aux cris, aux plaintes importunes d'une mere foible & pusillanime? à quelque prix que ce soit, on veut la paix de la maison. Pour changer à cet égard les mœurs d'un Peuple, il faut que le Législateur par une honte & une infamie salutaire, punisse dans les parens l'éducation trop molle des enfans; qu'il n'accorde, comme je l'ai déja dit, d'emplois militaires qu'à

est assez sur la partie physique de l'éducation. Je passe à la morale: c'est *sans* contredit la moins connue.

qu'à ceux dont la force de corps & de tempérament aura été éprouvée.

Les peres alors seront intéressés à former *des* enfans forts & robustes. Mais ce n'est que d'une telle Loi qu'on peut attendre quelques heureux changement dans le physique de l'éducation.



CHA-

CHAPITRE V.

Dans quel moment & quelle position l'homme est susceptible d'une éducation morale.

En qualité d'animal l'homme éprouve des besoins physiques & différens. Ces divers besoins sont autant de génies tutelaires créés par la Nature pour conserver son corps, pour éclairer son esprit. C'est du chaud, du froid, de la soif, de la faim qu'il apprend à courber l'arc, à décocher la fleche, à tendre le filet, à se couvrir de peaux, à construire des huttes &c. Tant que les individus épars dans les forêts continuent de les habiter, il n'est point pour eux d'éducation morale. Les vertus de l'homme policé sont l'amour de la justice & de la

la Patrie : celles de l'homme ſauvage ſont la force & l'adreſſe. Ses beſoins ſont ſes ſeuls inſtituteurs, ce ſont les ſeuls conſervateurs de l'eſpece, & cette conſervation ſemble être le ſeul vœu de la Nature.

Lorsque les hommes multipliés *ſont* réunis en ſociété; lorsque la diſette des vivres les force de cultiver la terre, ils font entr'eux des conventions, & l'étude de ces conventions donne naiſſance à la ſcience de l'éducation. Son objet *eſt* d'inſpirer aux hommes l'amour des Loix & des vertus ſociales. Plus l'éducation eſt parfaite, plus les peuples *ſont* heureux. Sur quoi j'obſerverai que les progrès de cette ſcience, comme ceux de la Légiſlation, ſont toujours proportionnés aux progrès de la raiſon humaine perfectionnée par l'expérience; expérience qui ſuppoſe toujours la réunion des hommes en ſociété. Alors on peut les conſidérer ſous deux aſpects.

1°. Comme citoyens.

2°. Com-

2°. Comme citoyens de telle ou telle profession.

En ces deux qualités, ils reçoivent deux sortes d'instructions. La plus perfectionnée est la derniere. J'aurai peu de chose à dire à ce sujet, & c'est la raison pour laquelle j'en ferai le premier objet de mon examen.

CHAPITRE VI.

De l'éducation relative aux diverses professions.

DESIRE-T-ON d'instruire un jeune homme dans tel art ou telle science? les mêmes moyens d'instruction se présentent à tous les esprits. Je veux faire de mon fils un Tartini (*a*). Je lui fais ap-

(*a*) Célebre violon d'Italie.

apprendre la Musique. Je tâche de l'y rendre sensible: je place dès la premiere jeunesse sa main sur le manche du violon. Voila ce qu'on fait, & c'est à peu près ce qu'on peut faire.

Les progrès plus ou moins rapides de l'enfant dépendent ensuite de l'*habileté* du Maître, de sa méthode meilleure ou moins bonne d'enseigner, enfin du goût plus ou moins vif que *l'Eleve* prend pour son instrument.

Qu'un Danseur de corde destine ses fils à son métier: si dès leur plus tendre enfance, il exerce la souplesse de leur corps, il leur a donné la meilleure éducation possible.

S'agit-il d'un art plus difficile? veut-on former un Peintre? du moment qu'il peut tenir le crayon, on le lui met à la main: on le fait d'abord dessiner d'après les estampes les plus correctes, puis d'après la bosse, enfin d'après les plus beaux modeles. On charge de plus sa mémoire des grandes & sublimes images

ges répandues dans les Poëmes des Virgiles, des Homeres, des Miltons, &c.. L'on met sous ses yeux les tableaux des Raphaëls, des Guides, des Correges. On lui en fait remarquer les beautés diverses. Il étudie successivement dans ces tableaux la magie du dessin, de la composition, du coloris &c. L'on excite enfin *son* émulation par le récit des honneurs rendus aux Peintres célebres.

C'est tout ce qu'une excellente éducation peut en faveur d'un jeune Peintre. C'est au desir plus ou moins vif de s'illustrer qu'il doit ensuite ses progrès. Or le hazard influe beaucoup sur la force de ce desir. Une louange donnée au moment que l'éleve crayonne un trait hardi, suffit quelquefois pour éveiller en lui l'amour de la gloire, & le douer de cette opiniâtreté d'attention qui produit les grands talens.

Mais, dira-t-on, point d'homme qui ne soit sensible au plaisir physique, tous

peu-

peuvent donc aimer la gloire, du moins dans les pays où cette gloire est *représentative* de quelque plaisir réel : j'en conviens. Mais la force plus ou moins grande de cette passion est toujours dépendante de certaines circonstances, de certaines positions, enfin de ce *même* hazard qui préside, comme je l'ai prouvé Section II., à toutes *nos découvertes*. Le hazard a donc *toujours part à la* formation des hommes illustres.

Ce que peut une excellente *éducation*, c'est de multiplier le nombre des gens de génie dans une Nation ; c'est d'inoculer, si je l'ose dire, le bon sens au reste des citoyens. Voila ce qu'elle peut & c'est assez. Cette inoculation en vaut bien une autre.

Le résultat de ce que je viens de dire, c'est que la partie de l'instruction spécialement applicable aux états & professions différentes, est en général assez bonne ; c'est que pour la porter à la perfection, il ne s'agit d'une part que de

de ſimplifier les méthodes d'enſeigner, (& c'eſt l'affaire des Maîtres). & de l'autre d'augmenter le reſſort de l'émulation (& c'eſt l'affaire du Gouvernement).

Quant à la partie morale de l'éducation, c'eſt ſans contredit la partie la plus importante & la plus négligée. Point d'écoles publiques où l'on enſeigne la ſcience de la morale.

Qu'apprend-on au college depuis la troiſieme jusqu'en Rhétorique? à faire des vers Latins. Quel tems y conſacre-t-on à l'étude de ce qu'on appelle l'Ethique ou la Morale ? à peine un mois. Faut il s'étonner enſuite ſi l'on rencontre ſi peu d'hommes vertueux, ſi peu inſtruits de leurs devoirs envers la ſociété? (*a*).

Au

(*a*) Pourquoi en donnant une nouvelle forme au gouvernement civil de M. Locke, ne pas expliquer aux jeunes gens ce Livre, où ſont contenue une partie des bons principes de la Morale.

Au reste je suppose que dans une maison d'instruction publique, on se propose de donner aux éleves un *cours* de Morale, que faut-il à cet effet? que les maximes de cette science toujours fixes & déterminées se rapportent à un principe simple & duquel on puisse, comme en Géométrie déduire *une infinité* de principes secondaires: or ce principe n'est point encore connu. La Morale n'est donc point *encore une science*: car enfin l'on n'honorera pas de ce nom un ramas de préceptes incohérans & contradictoires (*a*) entr'eux. Or si la

(*a*) La Sorbonne, comme l'Eglise se prétend infaillible & immuable; à quoi reconnoît-on son immutabilité? à sa constance à contredire toute idée nouvelle. D'ailleurs toujours contraires à elle-même en toutes ses décisions, cette Sorbonne protégea d'abord Aristote contre Descartes, excommunia les Cartésiens: enseigna depuis leur systême, donna à ce même Descartes l'autorité d'un Pere de l'Eglise, enfin adopta ses erreurs pour combattre les vérités les mieux prouvées. Or à quelle cause attribuer tant d'incon-stance

la Morale n'eſt point une ſcience, quel moyen de l'enſeigner !

Veut-on que j'en ai enfin découvert le principe fondamental? on doit ſentir que l'intérêt du Prêtre s'oppoſera toujours à ſa publication & qu'en tout pays l'on pourra toujours dire; „ Point de Prêtres ou point de vraie morale ".

En Italie, en Portugal, ce n'eſt ni de Religion, ni de ſuperſtition dont on manque.

ſtance dans les opinions de la Sorbonne? à ſon ignorance des vrais principes de toute ſcience. Rien ne ſeroit plus curieux qu'un Recueil de ſes contradictions dans les condamnations ſucceſſivement portées contre la theſe de l'Abbé de Prades, & les Ouvrages des Rouſſeaux & des Marmontels, &c.



CHA-

CHAPITRE VII.

De l'éducation morale de l'homme.

IL eſt peu de bon patriotes, peu de citoyens toujours équitables : *pourquoi?* c'eſt qu'on n'éleve point les hommes pour être juſtes ; c'eſt que la morale actuelle, comme je viens de le dire, *n'eſt* qu'un tiſſu d'erreurs & de contradictions groſſieres : c'eſt que pour être juſte, il faut être éclairé & qu'on obſcurcit dans l'enfant jusqu'aux notions les plus claires de la Loi naturelle.

Mais peut-on donner à la premiere jeuneſſe des idées nettes de la juſtice? ce que je ſais, c'eſt qu'à l'aide d'un catéchisme religieux, ſi l'on grave dans la mémoire d'un enfant, les préceptes de la croyance ſouvent la plus ridicule, l'on

l'on peut à l'aide d'un catéchisme moral y graver par conséquent les préceptes & les principes d'une équité dont l'expérience journaliere lui prouveroit à la fois l'utilité & la vérité.

Du moment où l'on distingue le plaisir de la douleur; du moment où l'on a reçu & fait du mal l'on a déja quelque notion de la justice.

Pour s'en former les idées les plus claires & les plus précises, que faire? se demander.

Qu'est-ce que l'homme?

R. Un animal, dit-on, raisonnable, mais certainement sensible, foible & propre à se multiplier.

D. En qualité de sensible que doit faire l'homme?

R. Fuir la douleur, chercher le plaisir. C'est à cette recherche, c'est à cette fuite constante qu'on donne le nom d'amour de soi (*a*).

D. En

(*a*) Qui veut connoître les vrais principes de la Mo-

D. En qualité d'animal foible, que doit-il faire encore ?

R. Se réunir à d'autres hommes, soit pour se défendre contre les *animaux* plus forts que lui, soit pour s'assurer une subsistance que les bêtes lui disputent, soit enfin pour surprendre celles qui lui servent de nourriture. *Delà toutes les conventions relatives à la chasse & à la pêche.*

D. En qualité d'animal propre à se reproduire, qu'arrive-t-il à l'homme ?

R. Que les moyens de subsistance diminuent à mesure que son espece se multiplie.

D. Que doit-il faire en conséquence ?

R. Lors-

Morale, doit comme moi s'élever jusqu'au principe de la sensibilité physique, & chercher dans les besoins de la faim ; de la soif &c. la cause qui force les hommes déja multipliés de cultiver la terre, de se réunir en société & de faire entr'eux des conventions dont l'observation, ou l'infraction fait les hommes justes ou injustes.

R. Lorsque les lacs & les forêts sont épuisés de poissons & de gibier, il doit chercher de nouveaux moyens de pourvoir à sa nourriture.

D. Quels sont ces moyens?

R. Is se réduisent à deux. Lorsque les citoyens sont encore peu nombreux, ils élevent des bestiaux, & les peuples alors sont pasteurs. Lorque les citoyens se sont infiniment multipliés & qu'ils doivent dans un moindre espace de terrain trouver de quoi fournir à leur nourriture, ils labourent, & les Peuples sont alors agriculteurs.

D. Que suppose la culture perfectionnée de la terre?

R. des hommes déja réunis en sociétés ou bourgades & des conventions faites entr'eux.

D. Quel est l'objet de ces conventions?

R. D'assurer le bœuf à celui qui le nourrit, & la récolte du champ à celui qui le défriche.

D. Qui

D. Qui détermine l'homme à ces conventions?

R. Son intérêt & sa prévoyance. *S'il* étoit un citoyen qui pût enlever *la* récolte de celui qui seme & laboure, personne ne laboureroit & ne semeroit, & l'année suivante, la bourgade seroit exposée aux horreurs de la disette & de la famine.

D. Que suit-il de la *nécessité* de la culture?

R. La nécessité de la propriété.

D. A quoi s'étendent les conventions de la propriété?

R. A celles de ma personne, de mes pensées, de ma vie, de ma *liberté*, de mes biens.

D. Les conventions de la propriété une fois établies, qu'en résulte-t-il?

R. Des peines contre ceux qui les violent, c'est-à-dire, contre les voleurs, les meurtriers, les fanatiques & les tyrans. Abolit-on ces peines? alors toute convention entre les *hommes* est

nulle

nulle. Qu'un d'eux puisse impunément attenter à la propriété des autres : de ce moment les hommes rentrent en état de guerre. Toute société entr'eux est dissoute. Ils doivent se fuir comme ils fuient les lions & les tigres.

D. Est-il des peines établies dans les pays policés contre les infracteurs du droit de propriété ?

R. *Oui* : du moins dans tous ceux où les biens ne sont pas en commun, * 4. c'est-à-dire, chez presque toutes les Nations.

D. Qui rend ce droit de propriété si sacré, & par quelle raison sous le nom de *Termes* en a-t-on presque par-tout fait un Dieu ?

R. C'est que la conservation de la propriété est le Dieu moral des Empires ; c'est qu'elle y entretient la paix domestique ; y fait régner l'équité ; c'est que les hommes ne se sont rassemblés que pour s'assurer de leurs propriétés ; c'est que la justice qui renferme en elle

ſeule presque toutes les vertus, conſiſte à rendre à chacun ce qui lui appartient, ſe réduit pas conſéquent au maintien de ce droit de la propriété, & *qu'enfin* les diverſes Loix n'ont jamais été que les divers moyens d'aſſurer ce droit aux citoyens.

D. Mais la penſée doit-elle *être compriſe* au nombre des propriétés, & qu'entend-on alors par ce mot?

R. Le droit par *exemple de rendre* à Dieu le culte que je crois lui devoir être le plus agréable. Quiconque *me* dépouille de ce droit, viole ma propriété, & quelque ſoit ſon rang il eſt puniſſable.

D. Eſt-il des cas où le Prince puiſſe s'oppoſer à l'établiſſement d'une Religion nouvelle?

R. Oui: lorqu'elle eſt intolérante.

D. Qui l'y autoriſe alors?

R. La ſûreté publique. Il ſait que cette Religion devenue la dominante deviendra perſécutrice. Or le Prince chargé

gé du bonheur de ses Sujets doit s'opposer aux progrès d'une telle Religion.

D. Mais pourquoi citer la justice comme le germe de toutes les vertus?

R. C'est que du moment où pour assurer leur bonheur, les hommes se rassemblent en société, il est de la justice que chacun par sa douceur, son humanité & ses vertus contribue autant qu'il est en lui à *la félicité* de cette même société.

D. Je suppose les Loix d'une Nation dictées par l'équité; quels moyens de les faire observer & d'allumer dans les ames l'amour de *la Patrie*?

R. Ces moyens sont les peines infligées aux crimes & les récompenses décernées aux vertus.

D. Quelles sont les récompenses de la vertu?

R. Les titres, les honneurs, l'estime publique & tous les plaisirs dont cette estime est représentative.

D. Quelles sont les peines du crime?

 R. Quel-

R. Quelquefois la mort : souvent la honte compagne du mépris.

D. Le mépris est-il une peine?

R. Oui : du moins dans les pays libres & bien administrés. Dans un tel pays le supplice du mépris public est cruel & redouté. Il suffit pour contenir les Grands dans le devoir. La crainte du mépris les rend justes, actifs, laborieux.

D. La justice doit sans doute régir les Empires ; elle y doit régner par les Loix. Mais les Loix sont-elles toutes *de même nature*?

R. Non : Il en est, pour ainsi dire, d'invariables sans lesquelles la société ne peut subsister, ou du moins subsister heureusement : telles sont les Loix fondamentales de la propriété.

D. Est-il quelquefois permis de les enfreindre?

R. Non ; si ce n'est dans les positions rares où il s'agit du salut de la Patrie.

D. Q

D. Qui donne alors le droit de les violer?

R. L'intérêt général qui ne reconnoît qu'une Loi unique & inviolable.

Salus populi suprema Lex esto.

D. Toutes les Loix doivent-elles se taire devant celle-ci?

R. Oui : que des Armées Turques marchent à Vienne, le Législateur pour les affamer peut violer un moment le droit de propriété, faucher la récolte de ses compatriotes & brûler leurs greniers s'ils sont près de l'ennemi.

D. Les Loix sont-elles si sacrées qu'on ne puisse jamais les réformer?

R. On le doit, lorsqu'elles sont contraires au bonheur du plus grand nombre.

D. Mais toute proposition de réforme n'est-elle pas souvent regardée dans un citoyen comme une témérité punissable?

R. J'en conviens. Cependant si l'homme doit la vérité à l'homme; si la connoissance de la vérité est toujours *utile*; si tout intéressé a droit de *proposer* ce qu'il croit devoir être avantageux à *sa* compagnie; tout citoyen par la même raison a le droit de proposer à sa Nation ce qu'il croit pouvoir contribuer à *la* félicité générale.

D. Cependant il est des pays où l'on proscrit la liberté de la *presse & jusqu'à* celle de penser.

R. Oui; parce qu'on imagine pouvoir plus facilement voler l'aveugle que le clairvoyant, & duper un peuple idiot qu'un peuple éclairé. Dans toute grande Nation, il est toujours des intéressés à la misere publique. Ceux-là seuls nient aux citoyens le droit d'avertir ses compatriotes des malheurs auxquels souvent une mauvaise Loi les expose.

D. Pourquoi n'est-il point de méchant de cette espece dans les sociétés en

encore petites & naissantes ? pourquoi les Loix y sont-elles presque toujours *justes* & sages ?

R. C'est que les Loix s'y font du consentement & par conséquent pour l'utilité de tous. C'est que les citoyens encore peu nombreux ne peuvent y former des associations particulières contre l'association générale, ni détacher encore leur intérêt de l'intérêt public.

D. Pourquoi les Loix sont-elles alors si religieusement observées ?

R. C'est qu'alors nul citoyen n'est plus fort que les Loix ; c'est que son bonheur est attaché à *leur observation* & son malheur à leur infraction.

D. Entre les diverses Loix n'en est-il point auxquelles on donne le nom de Loix naturelles ?

R. Ce sont celles, comme je l'ai déja dit, qui concernent la propriété ; qu'on trouve établies chez presque toutes les Nations & les sociétés policées, parce

que les sociétés ne peuvent se former qu'à l'aide de ces Loix.

D. Est-il encore d'autres Loix?

R. Oui; il en est de variables & ces Loix sont de deux especes. Les unes variables par leur nature; telles sont celles qui regardent le commerce, la discipline militaire, les impôts &c. Elles peuvent & doivent se changer selon les tems & les circonstances. Les autres immuables de leur nature sont variables, parce qu'elles ne sont point encore portées à leur perfection. Dans ce nombre je citerai les Loix civiles & criminelles; celles qui regardent l'administration des finances, le partage des biens, les testamens, * 5. les mariages, * 6. &c.

D. L'imperfection de ces Loix est-elle uniquement l'effet de la paresse & de l'indifférence des Législateurs?

R. D'autres causes y concourent; tel est le fanatisme, la superstition & la conquête.

D. Si les Loix établies par l'une de ces

ces causes sont favorables aux fripons, que s'ensuit-il?

R. Qu'elles sont protégées par ces mêmes fripons.

D. Les vertueux par la raison contraire ne doivent-ils pas en desirer l'abolition?

R. Oui, mais les vertueux sont en petit nombre: ils ne sont pas toujours les *plus* puissans. Les mauvaises Loix en conséquence ne sont point abolies & peuvent rarement l'être.

D. Pourquoi?

R. C'est qu'il faut du génie pour substituer de bonnes Loix à de mauvaises, & qu'il faut ensuite du courage pour les faire recevoir. Or dans presque tous les pays les Grands n'ont ni le génie nécessaire pour faire de bonnes Loix, ni le courage suffisant pour les établir & braver le cri des mal-intentionnés. Si l'homme aime à régir les autres hommes, c'est toujours avec le moins de peine & de soin possible.

D. En supposant dans un Prince le desir de perfectionner la science des Loix, que doit-il faire?

R. Encourager les hommes de génie à l'étude de cette science & les charger d'en résoudre les divers problêmes.

D. Qu'arriveroit-il alors?

R. Que les Loix variables encore imparfaites cesseroient de l'être & deviendroient invariables & sacrées.

D. Pourquoi sacrées?

R. C'est que d'excellentes Loix nécessairement l'œuvre de l'expérience & d'une raison éclairée sont censées révélées par le Ciel lui-même; c'est que l'observation de telles Loix peut être regardée comme le culte le plus agréable à la divinité & comme la seule vraie Religion: Religion que nulle puissance & Dieu lui-même ne peut abolir, parce que le mal répugne à sa nature.

D. Les Rois à cet égard n'ont-ils pas été quelquefois plus puissans que les Dieux?

R. Par-

R. Parmi les Princes, il en eſt ſans doute qui violant les droits les plus ſaints de la propriété, ont attenté aux biens, à la vie, à la liberté de leurs Sujets. Ils reçurent du Ciel la puiſſance & non le droit de nuire. Ce droit ne fut conféré à perſonne. Peut-on croire qu'à l'exemple des Eſprits infernaux, les Princes ſoient condamnés à tourmenter leurs Sujets. Quelle affreuſe idée de la ſouveraineté ! faut-il accoutumer les Peuples à ne voir qu'un ennemi dans leur Monarque, & dans le Sceptre que le pouvoir de nuire ?

On ſent par cette esquiſſe le degré de perfection auquel un tel catéchisme pourroit porter l'éducation du citoyen ; combien il éclaireroit les Sujets & le Monarque ſur leurs devoirs reſpectifs, & quelles idées ſaines enfin il leur donneroit de la Morale.

Réduit-on au ſimple fait de la ſenſibilité phyſique le principe fondamental

de la ſcience des mœurs? cette ſcience devient à portée des hommes de tout âge & de tout eſprit. Tous peuvent en avoir la même idée.

Du moment où l'on regarde cette ſenſibilité phyſique comme le premier principe de la Morale; ſes maximes ceſſent d'être contradictoires; ſes axiomes enchaînés les uns aux autres ſupportent la démonſtration la plus rigoureuſe: ſes principes enfin dégagés des ténebres d'une philoſophie ſpéculative ſont clairs & d'autant plus généralement adoptés, qu'ils découvrent plus ſenſiblement aux citoyens l'intérêt qu'ils ont d'être vertueux. * 7.

Quiconque s'eſt élevé à ce premier principe voit, ſi je l'oſe dire, du premier coup d'œil tous les défauts d'une légiſlation: il ſait ſi la digue oppoſée par les Loix aux paſſions contraires au bien public, eſt aſſez forte pour en ſoutenir l'effort: ſi la Loi punit & récompenſe dans cette juſte proportion qui

qui doit néceſſiter les hommes à la vertu. Il n'apperçoit enfin dans cet axiome tant vanté de la Morale actuelle

„ *Ne fais pas à autrui, ce que tu ne voudrois pas qui te fût fait* "

qu'une maxime ſecondaire, domeſtique, & toujours inſuffiſante pour éclairer les citoyens ſur ce qu'ils doivent à leur Patrie. Il ſubſtitue bientôt à cet axiome celui qui déclare

„ *Le bien public, la ſuprême Loi* ".

Axiome qui renfermant d'une maniere plus générale & plus nette tout ce que le premier a d'utile, eſt applicable à toutes les poſitions différentes où peut ſe trouver un citoyen, & convient également au Bourgeois, au Juge, au Miniſtre &c. C'eſt, ſi je l'oſe dire, de la hauteur d'un tel principe, que deſcendant jusqu'aux conventions locales qui forment le droit coutumier de chaque

peuple, chacun s'instruiroit plus particuliérement de l'espece de ses engagemens, de la sagesse ou de la folie des usages, des Loix, des coutumes de son pays, & pourroit en porter un jugement d'autant plus sain, qu'il auroit plus habituellement présent à l'esprit les grands principes à la balance desquels on pese la sagesse & l'équité même des Loix.

On peut donc donner à *la Jeunesse* des idées nettes & saines de la Morale : à l'aide d'un catéchisme de probité, on peut donc porter cette partie de *l'éducation* au plus haut degré de perfection. Mais que d'obstacles à surmontrer!



CHAPITRE VIII.

Intérêt du Prêtre, premier obstacle à la perfection de l'éducation morale de l'homme.

L'INTERET du Clergé comme celui de tous les Corps, change selon les lieux, les tems & les circonstances. Toute morale dont les principes sont fixes, ne sera donc jamais adoptée du Sacerdoce. Il en veut une dont les préceptes obscurs, contradictoires & par conséquent variables, se prêtent à toutes les positions diverses dans lesquelles il peut se trouver.

Il faut au Prêtre une morale arbitraire (*a*) qui lui permette de légitimer aujour-

(*a*) Point de propositions évidentes que les Théologiens ne rendent problématiques. On les a vus selon les

jourd'hui l'action qu'il déclarera demain abominable.

Malheur aux Nations qui lui confient l'éducation de leur citoyens! il ne leur donnera que de fausses idées de la justice: & mieux vaudroit ne leur en donner aucune. Quiconque est sans préjugés est d'autant plus près de la vraie connoissance, & d'autant plus susceptible de bonnes instructions. Mais *où trouver* de telles instructions? dans l'histoire de l'homme, dans celle des Nations, de leurs Loix, & des motifs qui les ont fait établir. Or ce n'est pas dans de pareilles sources que le Clergé *permet* de puiser

les tems & les circonstances, tantôt soutenir que c'est au Prince, tantôt que c'est à la Loi qu'il faut obéir. Cependant ni la raison, ni l'intérêt même du Monarque ne laissent de doute sur cet objet. Suivez la Loi, dit Louis XII, malgré les ordres contraires que l'importunité peut quelquefois arracher au Souverain.

La Loi est censée la volonté réfléchie du Prince. Ses ordres ne sont réputés que la volonté de ses Ministres & de ses favoris.

ser les principes de la justice. Son intérêt le lui défend. Il sent qu'éclairés par cette étude, les Peuples mesureroient l'estime ou le mépris dû aux diverses actions sur l'échelle de l'utilité générale. Et quel respect alors auroient-ils pour les Bonzes, les Bramines & leur prétendue sainteté? que fait au public leurs macérations, leur haire, leur aveugle obéissance? toutes ces vertus monacales ne contribuent en rien au bonheur national. Il n'en est pas de même des vertus d'un citoyen, c'est-à-dire, de la générosité, de la vérité, de la justice, de la fidélité à l'amitié, à sa parole, aux engagemens pris avec la *société* dans laquelle on vit. De telles vertus sont vraiment utiles. Aussi nulle ressemblance entre un Saint (*a*) & un citoyen vertueux.

Le

(*a*) On peut être religieux sous un gouvernement arbitraire, mais non vertueux; parce que le gouvernement en détachant l'intérêt des particuliers de l'intérêt public, éteint dans l'homme l'amour de la Patrie.

Rien

Le Clergé pour qu'on le croie utile, prétendroit-il que c'est à ses prieres, que c'est aux effets de la grace que les *hommes* doivent leur probité? (*a*) L'expérience prouve que la probité de l'homme est l'œuvre de son éducation; que le Peuple est ce que le fait la sagesse de ses Loix; que l'Italie moderne a plus de foi & moins de vertus que l'ancienne, & qu'enfin c'est toujours au vice de l'administration qu'on doit rapporter les vices des particuliers.

Un gouvernement cesse-t-il d'être éco-

Rien par conséquent de commun entre la Religion & la vertu.

(*a*) Qu'on quadruple les Prêtres dans une Province, & les Maréchaussées dans l'autre, quelle sera la moins infestée de voleurs? ce ne sera pas celle qu'on garnira de Prêtres. Dix millions de dépense par an en cavaliers contiendront par conséquent plus de fripons & de scélérats que 150 millions par an en Prêtres. Quelle épargne à faire pour une Nation! quelle compagnie multipliée de brigands aussi à charge à l'Etat que tout un Clergé!

nome? s'endette-t-il, fait-il de mauvaises affaires? comme le prodigue, commence-t-il par être dupe? il finit par être fripon. Les Grands en qualité de forts s'y croient-ils tout permis? font-ils sans justice & sans paroles? sous ce gouvernement, les peuples sont sans mœurs. Ils s'accoutument bientôt à compter la force pour tout & la justice pour rien.

C'est à l'aide d'un catéchisme moral, c'est en y rappellant à la mémoire des hommes, & les motifs de leur réunion en société, & leurs conventions simples & primitives qu'on pourroit leur donner des idées nettes de l'équité. Mais plus ce catéchisme seroit clair, plus la publication en seroit défendue. Ce catéchisme supposeroit pour instituteurs de la Jeunesse des hommes instruits dans la connoissance du droit naturel, du droit des gens & des principales Loix de chaque Empire. Or de tels hommes transporteroient bientôt à la puissance tempo-

relle

telle la vénération conçue pour la spirituelle. Les Prêtres s'opposeront donc toujours à la publication d'un tel *Ouvrage*, & leurs criminelles oppositions trouveront encore des approbateurs. L'ambition sacerdotale se permet tout : elle calomnie, elle persécute, elle aveugle les hommes, & paroît toujours *juste aux* yeux de ses partisans.

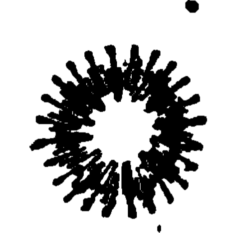
Reproche-t-on au Moine *son* intolérance & sa cruauté ; il *répond que son* état l'exige, qu'il fait son métier. Est-il donc des professions où l'on ait le droit de faire le mal public ? s'il en est, il faut les abolir. Tout homme n'est-il pas citoyen avant d'être citoyen *de* telle profession ? s'il en étoit une qui pût excuser le crime, à quel titre eût-on puni Cartouche ? il étoit chef d'une bande de brigands. Il voloit, il *faisoit* son métier.

Le Clergé n'a donc pas le droit, mais le pouvoir de s'opposer à la perfection de la partie morale de l'éducation.

Dé-

Déja les Prêtres redoutent un changement prochain dans l'instruction publique. Mais leur crainte est panique. Qu'on est loin encore d'adopter un bon plan d'éducation! les hommes seront encore longtems stupides. Que l'Eglise Catholique se rassure donc & croie qu'en un siecle aussi superstitieux, ses Ministres conserveront toujours assez de puissance pour s'opposer efficacement à toute réforme utile.

La nécessité seule peut triompher de leurs intrigues, peut opérer un changement desirable, mais inexécutable sans la faveur, la protection & le concours des gouvernemens.



CHA-

CHAPITRE IX.

Imperfection de la plupart des gouvernemens, second obstacle à la perfection de l'éducation morale de l'homme.

UNE mauvaise forme de gouvernement est celle où les intérêts des citoyens sont divisés & contraires, où la Loi ne les force point également de concourir au bien général. Il est donc peu de bons gouvernemens. Dans les mauvais quelles sont les actions auxquelles on donne le nom de vertueuses? seroit-ce aux actions conformes à l'intérêt du plus grand nombre? ces actions y sont souvent déclarées criminelles par les Edits des Puissans & les mœurs du siecle. Or quels préceptes honnêtes en ces pays donner

aux citoyens, & quel moyen de les graver profondément dans leur mémoire?

Je l'ai déja dit, l'homme reçoit deux éducations:

Celle de l'enfance; elle est donnée par les Maîtres:

Celle de l'adolescence; elle est donnée par la forme du gouvernement où l'on vit & les mœurs de sa Nation.

Les préceptes de ces deux parties de éducation sont-ils contradictoires, ceux e la premiere sont nuls.

Ai-je dès l'enfance inspiré à mon fils amour de la Patrie? l'ai-je forcé d'attaer son bonheur à la pratique des acons vertueuses, c'est-à-dire, à des acons utiles au plus grand nombre? si fils à sa premiere entrée dans le mon-, voit les patriotes languir dans le mépis, la misere & l'oppression; s'il apend que haïs des Grands & des Riches, hommes vertueux tarés à la Ville, sont core bannis de la Cour, c'est-à-dire, la source des graces, des honneurs &

& des richesses (qui sans contredit sont des biens réels) il y a cent à parier contre un que mon fils ne verra dans moi qu'un radoteur absurde, qu'un *fanatique* austere, qu'il méprisera ma personne, que son mépris pour moi réfléchira sur mes maximes, & qu'il s'abandonnera à tous les vices que favorise la *forme du* gouvernement & les mœurs de ses compatriotes.

Qu'au contraire les *préceptes donnés* à son enfance, lui soient rappellés dans son adolescence & qu'à son entrée dans le monde un jeune homme y voie les maximes de ses Maîtres honorées de l'approbation publique; plein de respect pour ces maximes elles deviendront la regle de sa conduite; il sera vertueux.

Mais dans un Empire tel que celui de la Turquie, que l'on ne se flatte point de former de pareils hommes. Toujours en crainte, toujours exposé à la violence, est-ce dans cet état d'inquiétude qu'un citoyen peut aimer la vertu & la

Pa-

Patrie? son souhait c'est de pouvoir repousser la force par la force. Veut-il assurer son bonheur? peu lui importe d'être juste, il lui suffit d'être fort. Or dans un gouvernement arbitraire, quel est le fort? celui qui plaît aux Despotes & aux Sous-despotes. Leur faveur est une puissance. Pour l'obtenir, rien ne coûte. L'acquiert-on par la bassesse, le mensonge & l'injustice? On est bas menteur & injuste. L'homme franc & loyal, déplacé dans un tel gouvernement y feroit empalé avant la fin de l'année. S'il n'est point d'homme qui ne redoute la douleur & la mort, tout scélérat peut toujours en ce pays justifier la conduite la plus infame.

Des besoins mutuels, dira-t-il, ont forcé les hommes à se réunir en société. S'ils ont fondé des villes; c'est qu'ils ont trouvé plus d'avantages à se rassembler qu'à s'isoler. Le desir du bonheur a donc été le seul principe de leur union. Or ce même motif, ajoutera-t-il, doit for-

cer de se livrer au vice, lorsque par la forme du gouvernement les richesses, les honneurs & la félicité en sont les *récompenses*.

Quelqu'insensible qu'on soit à l'amour des richesses & des grandeurs, il faut dans tout pays où la Loi impuissante ne peut efficacement protéger le foible contre le fort, où l'on ne voit que des oppresseurs & des opprimés, des bourreaux & des pendus, que l'on *recherche les* richesses & les places, si non comme un moyen de faire des injustices, au moins comme un moyen de se soustraire à *l'oppression*.

Mais il est des gouvernemens arbitraires où l'on prodigue encore des *éloges* à la modération des Sages & des Héros anciens, où l'on vante leur désintéressement, l'élévation & la magnanimité de leur ame. Soit: mais ces vertus y sont passées de mode, la louange des hommes magnanimes est dans la bouche de tous & dans le cœur d'aucun. Personne n'est dans

dans sa conduite la dupe de pareils éloges.

J'ai vu des admirateurs des tems héroïques vouloir rappeller dans leur pays les institutions des Anciens: vains efforts. La forme des gouvernemens & des Religions s'y oppose. Il est des siecles où toute réforme dans l'instruction publique doit être précédée de quelque réforme dans l'administration & le culte.

A quoi se reduisent dans un gouvernement despotique les conseils d'un pere à son fils? à cette phrase effrayante. „ Mon fils, sois bas, rampant, sans „ vertus, sans vices, sans talens, sans „ caractere. Sois ce que la Cour veut „ que tu sois, & chaque instant de la „ vie souviens-toi que tu es esclave".

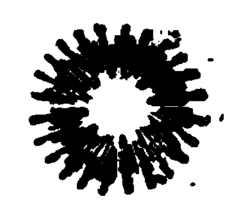
Ce n'est point en un tel pays à des instituteurs courageusement vertueux qu'un pere confiera l'éducation de ses enfans. Il ne tarderoit pas à s'en repentir. Je veux qu'un Lacédémonien eût du tems de Xerxès été nommé Instituteur d'un

Seigneur Persan. Que fût-il arrivé? qu'élevé dans les principes du Patriotisme & d'une frugalité austere, le jeune homme odieux à ses compatriotes, eût par sa probité mâle & courageuse, mis des obstacles à sa fortune. ô Grec, trop durement vertueux, se fût alors écrié le pere, qu'as-tu fais de mon fils! *tu l'as perdu.* Je desirois en lui cette médiocrité d'esprit, ces vertus *molles & flexibles* auxquelles on donne en *Perse les* noms de sagesse, d'esprit de conduite, d'usage du monde &c. Ce sont de *beaux* noms, diras-tu, sous lesquels la Perse déguise les vices accrédités dans son gouvernement. Soit. Je *voulois le* bonheur & la fortune de mon fils: son indigence, ou sa richesse; sa vie ou sa mort dépend du Prince: tu le sais: il falloit donc en faire un Courtisan adroit; & tu n'en as fait qu'un Héros & un homme vertueux.

Tel eût été le discours du pere. Qu'y répondre? quelle plus grande folie, eussent

ſent ajouté les prudens du pays, que de donner l'éducation honnête & magnanime à l'homme deſtiné par la forme du gouvernement à n'être qu'un Courtiſan vil & un ſcélérat obſcur. Que ſervoit de lui inſpirer l'amour de la vertu? eſt-ce au milieu de la corruption qu'il pouvoit la conſerver?

Il s'enſuit donc qu'en tout gouvernement deſpotique, & qu'en tout pays où la vertu eſt odieuſe au Puiſſant, il eſt également inutile & fou de prétendre à la formation de citoyens honnêtes.



CHAPITRE X.

Toute réforme importante dans la partie morale de l'éducation, en suppose une dans les Loix & la forme du gouvernement.

PROPOSE-T-ON dans un gouvernement vicieux un bon plan d'éducation; se flatte-t-on de l'y faire recevoir? l'on se trompe. L'auteur d'un tel plan est trop borné dans ses vues pour pouvoir en rien attendre de grand. Les préceptes de cette éducation nouvelle sont-ils en contradiction avec les mœurs & le gouvernement? ils sont toujours réputés mauvais. En quel moment seroient-ils adoptés? lorsqu'un Peuple éprouve de grands malheurs, de grandes calamités, & qu'un concours heureux & singulier de circonstances, fait sentir au Prince la né-

cessi-

ceſſité d'une réforme. Tant quelle n'eſt point ſentie, on peut, ſi l'on veut, méditer les principes d'une bonne éducation. Leur découverte doit précéder leur établiſſement. D'ailleurs plus l'on s'occupe d'une ſcience, plus on y apperçoit de vérités nouvelles, plus on en ſimplifie les principes. Mais qu'on n'eſpere pas les faire adopter.

Quelques hommes illuſtres ont jetté de grandes lumieres ſur ce ſujet, & l'éducation eſt toujours la même. Pourquoi? c'eſt qu'il ſuffit d'être éclairé pour concevoir un bon plan d'inſtruction, & qu'il faut être puiſſant pour l'établir. Qu'on ne s'étonne donc pas ſi dans ce genre les meilleurs Ouvrages n'ont point encore opéré de changement ſenſible. Mais ces Ouvrages doivent-ils en conſéquence être regardés comme inutiles? non: ils ont réellement avancé la ſcience de l'éducation. Un Méchanicien invente une machine nouvelle; en a-t-il calculé les effets & prouvé l'utilité? la ſcience eſt

perfectionnée. La machine n'eſt point faite : elle n'eſt encore d'aucun avantage au public, mais elle eſt découverte. Il ne s'agit que de trouver le riche qui la faſſe conſtruire, & tôt ou tard ce riche ſe trouve.

Qu'une idée ſi flatteuſe encourage les Philoſophes à l'étude de la ſcience de *l'éducation*. S'il eſt une recherche digne d'un citoyen vertueux, *c'eſt celle des vérités dont la connoiſſance peut être un jour ſi utile à l'humanité.* Quel eſpoir conſolant dans ſes travaux que *celui du bonheur de la poſtérité !* Les découvertes des Philoſophes ſont en ce genre autant de germes qui depoſés *dans les* bons eſprits n'attendent qu'un événement qui les féconde, & tôt ou tard cet événement arrive.

L'Univers moral eſt aux yeux du ſtupide dans un état conſtant de repos & d'immobilité. Il croit que tout a été, eſt, & ſera comme il eſt. Dans le paſſé & l'avenir il ne voit jamais que le préſent.

Il

Il n'en est pas ainsi de l'homme éclairé. Le monde moral lui présente le spectacle toujours varié d'une révolution perpétuelle. L'Univers toujours en mouvement lui paroît forcé de se reproduire sans cesse sous des formes nouvelles, jusqu'à l'épuisement total de toutes les combinaisons, jusqu'à ce que tout ce qui peut être, ait été & que l'imaginable ait existé.

Le Philosophe apperçoit donc dans un plus ou moins grand lointain le moment où la puissance adoptera le plan d'instruction présenté par la sagesse. Qu'excité par cet espoir le Philosophe s'occupe d'avance à sapper les préjugés qui s'opposent à l'exécution de ce plan.

Veut-on élever un magnifique monument? il faut avant d'en jetter les fondemens, faire choix de la place, abattre les masures qui la couvrent, en enlever les décombres. Tel est l'Ouvrage de la

la Philosophie. Qu'on ne l'accuse plus de rien édifier (*a*). C'est elle qui maintenant substitue une morale claire, saine & puisée dans les besoins même de l'homme, à cette morale obscure, monacale & fanatique, fléau de l'Univers présent & passé. C'est en effet aux Philosophes qu'on doit cet unique & premier *axiome* de la Morale.

„ *Que*

(*a*) On a dit long-tems des Philosophes qu'ils détruisoient tout, qu'ils n'édifioient rien: on ne leur fera plus ce reproche. Au reste ces Hercules modernes n'eussent-ils étouffé que des erreurs monstrueuses, ils eussent encore bien mérité de l'humanité. L'accusation portée contr'eux à cet égard est l'effet du *besoin qu'en général les hommes ont de croire*, soit des vérités, soit des mensonges. C'est dans la premiere jeunesse qu'on leur fait contracter ce besoin qui devient ensuite en eux une faculté toujours avide de pâture. Un Philosophe brise-t-il une erreur; on est toujours prêt à lui dire; par quelle autre la remplacerez-vous? il me semble entendre un malade demander à son médecin: M. lorsque vous m'aurez guéri de ma fievre, quelle autre incommodité y substituerez-vous?

„ Que le bonheur public soit la suprême Loi :"

Peu de gouvernemens sans doute se conduisent par cette maxime : mais en imputer la faute aux Philosophes, c'est leur faire un crime de leur impuissance. L'Architecte a-t-il donné le plan, le dévis & la coupe du Palais ? il a rempli sa tâche : c'est à l'Etat d'acheter le terrain & de fournir les fonds nécessaires à sa construction. Je sais qu'on la differe long-tems, qu'on étaie long-tems les vieux Palais avant d'en élever un nouveau. Jusques-là les plans sont inutiles : ils restent dans le porte-feuille ; mais on les y retrouve.

L'Architecte de l'édifice moral, c'est le Philosophe. Le plan est fait. Mais la plupart des Religions & des gouvernemens s'opposent à son exécution. Qu'on levé ces obstacles qu'une stupidité religieuse ou tyrannique met aux progrès de

la morale, c'est alors qu'on pourra se flatter de porter la science de l'éducation au degré de perfection dont elle est susceptible

Sans entrer dans le plan détaillé d'une bonne éducation, j'ai du moins indiqué en ce genre les grandes masses à réformer. J'ai montré la dépendance *réciproque* qui se trouve entre la partie morale de l'éducation & la *forme différente* des gouvernemens. *J'ai prouvé enfin* que la réforme de l'une ne peut s'opérer que par la réforme de l'autre.

Cette vérité clairement démontrée, l'on ne tentera plus l'impossible. Assuré que l'excellence de l'éducation *est* dépendante de l'excellence des Loix, l'on n'entreprendra plus de concilier les inconciliables.

Si j'ai marqué l'endroit de la mine où il faut fouiller, plus éclairés à ce sujet dans leur recherche, les Savans à venir ne s'égareront plus dans des spéculations vaines, & je leur aurai épargné la fatigue d'un travail inutile.

CHA-

CHAPITRE XI.

De l'instruction après qu'on auroit levé les obstacles qui s'opposent à ses progrès.

LES honneurs & les récompenses sont-ils en un pays toujours décernés au mérite? l'intérêt particulier y est-il toujours lié à l'intérêt public, l'éducation morale est nécessairement excellente & les citoyens nécessairement vertueux.

L'homme, (& l'expérience le prouve,) est de sa nature imitateur & singe. Vit-il au milieu de citoyens honnêtes? il le devient lorsque les préceptes des maîtres ne sont point contredits par les mœurs nationales; lorsque les maximes & les exemples concourent également à allumer dans un homme le desir des ta-

lens & des vertus ; lorsque nos concitoyens ont le vice en horreur & l'ignorance en mépris, on n'est ni sot, ni méchant. L'idée de mérite s'associe dans notre mémoire à l'idée du bonheur ; & l'amour de notre félicité nous nécessite à l'amour de la vertu.

Que je voie les honneurs accumulés sur ceux qui se sont rendus utiles à la Patrie ; que je ne rencontre par-tout que des citoyens sensés & n'entende que des discours honnêtes, j'apprendrai, si je l'ose dire, la vertu, comme on apprend sa propre langue sans s'en appercevoir.

En tout pays si l'on en excepte le sort, le méchant est celui que les *Loix* & l'instruction rendent tel. * 8.

J'ai montré que l'excellence de l'éducation morale dépend de l'excellence du gouvernement. J'en puis dire autant de l'éducation physique. Dans toute sage constitution l'on se propose de former non seulement des citoyens vertueux, mais encore des citoyens forts & robustes.

tes. De tels hommes sont, & plus heureux, & plus propres aux divers emplois auxquels l'intérêt de la République les appelle. Tout gouvernement éclairé rétablira donc les exercices de la Gymnastique.

Quant à cette derniere partie de l'éducation qui consiste à créer des hommes illustres dans les Arts & les Sciences, il est évident que sa perfection dépend encore de la sagesse du Législateur. A-t-il affranchi les Instituteurs du respect superstitieux conservé pour les anciens usages; laisse-t-il un libre essor à leur génie; les force-t-il par l'espoir des récompenses de perfectionner, & les méthodes d'instruction * 9. & le ressort de l'émulation? il est impossible qu'encouragés par cet espoir, des Maîtres instruits & dans l'habitude de manier l'esprit de leurs Eleves, ne parviennent bientôt à donner à cette partie déjà la plus avancée de l'instruction, tout le degré de perfection dont elle est susceptible.

La

La bonne ou mauvaise éducation est presqu'en entier l'œuvre des Loix. *Mais*, dira-t-on, que de lumieres pour les *faire* bonnes! moins qu'on ne pense. *Il suffit* pour cet effet que le Ministere ait intérêt & desir de les faire telles. Supposons d'ailleurs qu'il manque de connoissances, tous les citoyens éclairés & vertueux viendront à son secours. Les bonnes Loix seroient faites, & les *obstacles* qui s'opposent aux progrès de *l'instruction seront* levés.

Mais ce qui sans doute est facile dans des sociétés foibles, naissantes & dont les intérêts sont encore peu compliqués, est-il possible dans des *sociétés* riches, puissantes, & nombreuses? comment y contenir l'amour illimité des hommes pour le pouvoir? comment y prévenir les projets des ambitieux ligués pour s'asservir leurs compatriotes? comment enfin s'opposer toujours efficacement à l'élevation de ce pouvoir colossal & despotique qui fondé sur le mépris des talens & de la

ver-

vertu, fait languir les Peuples dans l'inertie, la crainte & la misere?

Dans de trop vastes Empires, il n'est peut-être qu'un moyen de résoudre d'une maniere durable le double problême d'une excellente Législation & d'une parfaite éducation. C'est, comme je l'ai déja dit, de subdiviser ces mêmes Empires en un certain nombre de Républiques fédératives que leur petitesse défende de l'ambition de leurs concitoyens, & leur confédération de l'ambition des peuples voisins.

Je ne m'étendrai pas davantage sur cette question. Ce que je me suis proposé dans cette Section, c'est de donner des idées nettes & simples de l'éducation physique & morale; de déterminer les diverses instructions qu'on doit à l'homme, au citoyen & au citoyen de telle profession; de désigner les réformes à faire dans les gouvernemens; d'indiquer les obstacles qui s'opposent maintenant aux progrès de la science de la morale & de montrer en-

enfin que ces obstacles levés, l'on auroit presqu'en entier résolu le problême *d'une* excellente éducation.

Je finirai ce Chapitre par cette observation, c'est que pour jetter plus de lumieres sur un sujet si important, il falloit connoître l'homme,

Déterminer l'étendue des facultés de son esprit,

Montrer les ressorts qui *le meuvent*,

La maniere dont ces ressorts sont *mis* en action,

Et faire enfin entrevoir au *Législateur* de nouveaux moyens de perfectionner le grand œuvre des Loix.

Ai-je sur ces objets divers *révélé* aux hommes quelques vérités neuves & utiles; j'ai rempli ma tâche; j'ai droit à leur estime & à leur reconnoissance.

Entre une infinité de questions traitées dans cet Ouvrage, une des plus importantes étoit de savoir si le génie, les vertus & les talens auxquels les Nations doivent leur grandeur & leur félicité, étoient

un

un effet de la différence des nourritures, des tempéramens & enfin des organes des cinq sens sur lesquels l'excellence des Loix & de l'administration n'a nulle influence, ou si ce même génie, ces mêmes vertus & ces mêmes talens étoient l'effet de l'éducation, sur laquelle les Loix & la forme du gouvernement peuvent tout.

Si j'ai prouvé la vérité de cette derniere assertion, il faut convenir que le bonheur des Nations est entre leurs mains, qu'il est entiérement dépendant de l'intérêt plus ou moins vif qu'elles mettront à perfectionner la science de l'éducation.

Pour soulager la mémoire du Lecteur, je terminerai cet Ouvrage par la récapitulation des divers principes sur lesquels j'ai fondé mon opinion. Le Lecteur en pourra mieux apprécier la probabilité.

RECAPITULATION.

APRÈS avoir dans l'exposition de cet Ouvrage dit un mot de son importance, de l'ignorance où l'on est des *vrais principes* de l'éducation: enfin de la sécheresse de ce sujèt & de la *difficulté* de le traiter, j'examine.

SECTION I.

„ Si l'éducation nécessairement diffé-
„ rente des divers hommes, *n'est* pas la
„ cause de cette inégalité des *esprits*
„ jusqu'à présent attribuée à l'inégale per-
„ fection des organes".

Je me demande à cet effet à quel âge commence l'éducation de l'homme & quels sont ses Instituteurs.

Je vois que l'homme est disciple de tous les objets qui l'environnent, de toutes les

les positions où le hazard le place, enfin de tous les accidens qui lui arrivent.

Que ces objets, ces positions & ces accidens ne sont exactement les mêmes pour personne & qu'ainsi nul ne reçoit les mêmes instructions.

Que dans la supposition impossible où les hommes eussent les mêmes objets sous les yeux, cet objets ne les frappant point dans le moment précis où leur ame se trouve dans la même situation, ces objets en conséquence n'exciteroient point en eux les mêmes idées, & qu'ainsi la prétendue uniformité d'instruction reçue, soit dans les colleges, soit dans la maison paternelle, est une de ces suppositions dont l'impossibilité est prouvée, & par le fait, & par l'influence qu'un hazard indépendant des Maîtres a & aura toujours sur l'éducation de l'enfance & de l'adolescence.

D'après ces données, je considere l'extrême étendue du pouvoir du hazard; j'examine.

Si

Si les hommes illustres ne lui doivent pas souvent leur goût pour tel ou tel genre d'étude & par conséquent leurs talens & leur succès en ce même genre.

Si l'on peut perfectionner la science de l'éducation sans resserrer les bornes de l'empire du hazard.

Si les contradictions actuelles *apperçues* entre tous les préceptes de l'éducation, n'étendent pas l'empire de ce même hazard.

Si ces contradictions dont je donne quelques exemples, ne doivent point être regardées comme un effet de l'opposition qui se trouve entre le systême religieux & le systême du bonheur public.

Si l'on pourroit rendre les Religions moins destructives de la félicité nationale & les fonder sur des principes plus conformes à l'intérêt général.

Quels sont ces principes.

S'il est possible qu'un Prince éclairé les établisse.

Si parmi les fausses Religions, il en est quel-

quelques-unes dont le culte ait été moins contraire au bonheur des sociétés & par conséquent à la perfection de la science de l'éducation.

Si d'après ces divers examens & dans la supposition où tous les hommes auroient une égale aptitude à l'esprit, la seule différence de leur éducation ne devroit pas en produire une dans leurs idées & leurs talens. D'où il suit que l'inégalité *actuelle* des esprits ne peut être regardée dans les hommes communément bien organisés, comme une preuve démonstrative de leur inégale aptitude à en avoir.

J'examine

SECTION II.

„ Si tous les hommes communément „ bien organisés, n'auroient pas une éga- „ le aptitude à l'esprit ".

Je conviens d'abord que toutes nos idées nous viennent par les sens; qu'en con-

conséquence on a dû regarder l'esprit comme un pur effet, ou de la finesse plus ou moins grande des cinq sens, ou *d'une* cause occulte ou non déterminée *à la*quelle on a vaguement donné le nom d'organisation;

Que pour prouver la fausseté de cette opinion, il faut recourir à *l'expé*rience, se faire une idée nette du mot *esprit*, le distinguer de l'ame; & cette distinction faite, observer:

Sur quels objet l'esprit agit:

Comment il agit:

Si toutes ses opérations ne *se rédui*roient pas à l'observation des ressemblances & des différences, des convenances & des disconvenances que les objets divers ont entr'eux & avec nous, & *si* par conséquent tous les jugemens portés sur les objets physiques ne seroient pas de pures sensations.

S'il n'en seroit pas de même des jugemens portés sur les idées auxquelles on donne les noms d'abstraites, de collectives &c.

Si

Si dans tous les cas juger & comparer feroit autre chose que *voir alternativement*, c'est-à-dire, *sentir*.

Si l'on peut éprouver l'impression des objets, sans cependant les comparer entr'eux.

Si leur comparaison ne suppose point intérêt de les comparer.

Si cet intérêt ne seroit pas la cause unique & ignorée de toutes nos idées, nos actions, nos peines, nos plaisirs, enfin de notre sociabilité.

Sur quoi j'observe que cet intérêt prend en derniere analyse, sa source dans la sensibilité physique : que cette sensibilité par conséquent est le seul principe des idées & des actions humaines.

Qu'il n'est point de motif raisonnable pour rejetter cette opinion.

Que cette opinion une foi démontrée & reconnue pour vraie, on doit nécessairement regarder l'inégalité des esprits, comme l'effet :

Ou de l'inégale étendue de la mémoire;

Ou de la plus ou moins grande perfection des cinq sens:

Que dans le fait, ce n'est ni la grande mémoire, ni l'extrême finesse des sens qui produit & doit produire le grand esprit.

Qu'à l'égard de la finesse des sens, les hommes communément bien organisés ne different que dans la *nuance de leurs sensations*.

Que cette légere différence ne change point le rapport de leurs sensations entr'elles; que cette différence par conséquent n'a nulle influence sur *leur* esprit, qui n'est & ne peut être que la connoissance des vrais rapports des objets entr'*eux*.

Cause de la différence des opinions des hommes.

Que cette différence est l'effet de la signification incertaine & vague de certains mots; tels sont ceux

De bon,

D'in-

D'intérêt,

Et de vertu.

Que les mots précisément définis & leur définition consignée dans un Dictionnaire, toutes les propositions de Morale, Politique, & Métaphysique deviennent aussi susceptibles de démonstrations que les vérités géométriques.

Que du moment où l'on attachera les mêmes idées aux mêmes mots, tous les esprits adopteront les mêmes principes, en tireront les mêmes conséquences.

Qu'il est impossible, puisque les objets se présentent à tous dans les mêmes rapports, qu'en comparant ces objets entr'eux, les *hommes* (soit dans le monde physique, comme le prouve la Géométrie, soit dans le monde intellectuel, comme le prouve la Métaphysique) ne parviennent aux mêmes résultats.

Que la vérité de cette proposition se prouve, & par la ressemblance des contes des fées, des contes philosophiques, des contes religieux de tous les pays, &

 par

par l'uniformité des impostures par-tou employées par les Ministres des fauss Religions, pour accroître & conserve leur autorité sur les Peuples.

De tous ces faits il résulte que la f nesse plus ou moins grande des sens n changeant en rien la proportion dans laquelle les objets nous frappent, *tous* les hommes communément bien organisés ont une égale aptitude à l'esprit.

Pour multiplier les preuves de cette importante vérité, je la démontre encore dans la même Section par un autre enchaînement de propositions. *Je fais* voir que les plus sublimes idées une fois simplifiées sont de l'aveu de tous les Philosophes réductibles à cette propositio claire *le blanc est blanc, le noir est noir.*

Que toute vérité de cette espece e à la portée de tous les *esprits*; qu'il n'e est donc aucune quelque grande & générale qu'elle soit qui nettement présent & dégagée de l'obscurité des mots, puisse être également saisie de tous le hom

hommes communément bien organisés. Or pouvoir également atteindre aux plus hautes vérités, c'est avoir une égale aptitude à l'esprit. Telle est la conclusion de la seconde Section.

SECTION III.

Son objet est la recherche des causes auxquelles on peut attribuer l'inégalité des esprits.

Ces causes se réduisent à deux.

L'une est le desir inégal que les hommes ont de s'éclairer.

L'autre la diversité des positions où le hazard les place : diversité de laquelle résulte celle de leur instruction & de leurs idées. Pour faire sentir que c'est à ces deux causes seules qu'on doit rapporter, & la différence, & l'inégalité des esprits, je prouve que la plupart de nos découvertes sont des dons du hazard.

Que les mêmes dons ne sont pas accordés à tous.

Que néanmoins ce partage n'est pas si inégal qu'on l'imagine.

Qu'à cet égard c'est moins le hazard qui nous manque, que nous, si je l'ose dire, qui manquons au hazard.

Qu'à la vérité tous les hommes communément bien organisés ont également d'esprit en puissance, mais que cette puissance est morte en eux, lorsqu'elle n'est point mise en action *par une passion* telle que l'amour de l'estime, de la *gloire* &c.

Que les hommes ne doivent qu'à de telles passions l'attention propre à féconder les idées que le hazard leur offre.

Que sans passions leur esprit peut, si l'on veut, être regardé comme une machine parfaite, mais dont le mouvement est suspendu jusqu'à ce que les passions le lui rendent.

D'où je conclus que l'inégalité des esprits est dans les hommes le produit, & du hazard, & de l'inégale vivacité de leurs passions. Mais de telles passions se-

seroient-elles en eux l'effet de la force de leur tempérament? c'est ce que j'examine dans la Section suivante.

SECTION IV.

J'y démontre :

Que les hommes communément bien organisés sont susceptibles du même degré de passion.

Que *leur* force inégale est toujours en eux l'effet de la différence des positions où le hazard les place.

Que le caractere original de chaque homme (comme l'observe Pascal) n'est que *le* produit de ses premieres habitudes; que l'homme naît sans idées, sans passions, & sans autres besoins que ceux de la faim & de la soif, par conséquent sans caractere : qu'il en change souvent sans changer d'organisation ; que ces changemens indépendans de la finesse plus ou moins grande de ses sens, s'operent d'après des changemens survenus dans sa position & ses idées.

Que la diversité des caracteres dépend uniquement de la maniere différente dont se modifie dans les hommes le sentiment de l'amour d'eux-mêmes.

Que ce sentiment, effet nécessaire de la sensibilité physique, est commun à tous, qu'il produit dans tous l'amour du pouvoir.

Que ce desir y engendre l'envie, l'amour des richesses, de la *gloire*, de la considération, de la justice, de la vertu, de l'intolérance, enfin toutes les passions factices dont les noms divers ne désignent que les diverses applications de l'amour du pouvoir.

Cette vérité prouvée, je *montre* dans une courte généalogie des passions, que si l'amour du pouvoir n'est qu'un pur effet de la sensibilité physique, & si tous les hommes communément bien organisés sont sensibles, tous par conséquent sont susceptibles de l'espece de passion propre à mettre en action l'égale aptitude qu'ils ont à l'esprit.

Mais

Mais ces passions peuvent-elles s'allumer aussi vivement dans tous? ce qu'on peut assurer c'est que l'amour de la gloire peut s'exalter dans l'homme au même degré de force que le sentiment de l'amour de lui-même; c'est que la force de ce sentiment est dans tous les hommes plus que suffisant pour les douer du degré d'attention qu'exige la découverte des plus hautes vérités; c'est que l'esprit humain en conséquence est susceptible de perfectibilité & qu'enfin dans les hommes communément bien organisés l'inégalité des talens ne peut être qu'un pur effet de la différence de leur éducation, dans laquelle différence je comprends celle des positions où le hazard les place.

SECTION V.

Ce que je m'y propose, c'est de montrer les erreurs & les contradictions de ceux qui sur cette question adoptent des principes différens des miens, & qui rapportent à l'inégale perfection

des organes des sens, l'inégale supériorité des esprits.

Nul n'a sur cette matiere mieux écrit que M. Rousseau; je le cite donc en exemple: je fais voir que toujours contraire à lui-même, il regarde tantôt l'esprit & le caractere, comme l'effet *de la* diversité des tempéramens, & tantôt adopte l'opinion contraire.

Que de ses contradictions à ce *sujet il* résulte;

Que la vertu, l'humanité, l'esprit & les talens sont des acquisitions.

Que la bonté n'est point le partage de l'homme au berceau.

Que les besoins physiques font en lui des sentences de cruauté.

Que l'humanité par conséquent est toujours le produit, ou de la crainte, ou de l'éducation.

Que M. Rousseau d'après ses premieres contradictions tombe sans cesse dans de nouvelles; qu'il croit tour-à-tour l'éducation utile & inutile.

De

De l'heureux usage qu'on peut faire dans l'instruction publique de quelques idées de M. Rousseau.

Que d'après cet auteur il ne faut pas croire l'enfance & la premiere jeunesse sans jugement.

Des prétendus avantages de l'âge mûr sur l'adolescence; qu'ils sont nuls.

Des éloges donnés par M. Rousseau à l'ignorance; des motifs qui l'ont déterminé à s'en faire l'apologiste.

Que les lumieres n'ont jamais contribué à la corruption des mœurs; que M. Rousseau lui-même ne le croit pas.

Des causes de la décadence des Empires: qu'entre ces causes l'on ne peut citer la perfection des Arts & des Sciences.

Et que leur culture retarde la ruine d'un Empire despotique.

SECTION VI.

J'y considere les divers maux produits par l'ignorance.

J'y prouve que l'ignorance n'est point destructive de la mollesse.

Qu'elle n'assure point la fidélité des Sujets.

Qu'elle juge sans examen les questions les plus importantes.

J'y cite celle du luxe en exemple.

Je prouve qu'on ne peut résoudre cette question sans comparer une *infinité* d'objets entr'eux.

Sans attacher d'abord des idées nettes au mot *Luxe*; sans examiner ensuite;

Si le luxe ne seroit pas utile & necessaire; s'il suppose toujours intempérance dans une nation.

De la cause du luxe: si le luxe ne seroit pas lui-même l'effet des calamités publiques dont on l'accuse d'être l'auteur.

Si pour connoître la vraie cause du luxe, il ne faut pas remonter à la formation des sociétés, y suivre les effets de la grande multiplication des hommes.

Observer si cette multiplication ne produit point entr'eux division d'intérêt, & cette

cette division une répartition trop inégale des richesses nationales.

Des effets produits, & par le partage trop inégal de l'argent & par son introduction dans un Empire.

Des biens & des maux qu'elle y occasionne.

Des causes de la trop grande inégalité des fortunes.

Des moyens de s'opposer à la réunion trop rapides des richesses dans les mêmes mains.

Des pays où l'argent n'a point de cours.

Quels sont en ces pays les principes productifs de la vertu.

Des pays où l'argent a cours.

Que l'argent y devient l'objet commun du desir des hommes, & le principe productif de leurs actions, & de leurs vertus.

Du moment où semblables aux mers, les richesses abandonnent certaines contrées.

De l'état où se trouve alors une Nation.

Du stupide engourdissement qui y remplace la perte des richesses.

Des divers principes d'activité des Nations.

De l'argent considéré comme un de ces principes.

Des maux qu'occasionne l'amour de l'argent.

Si dans l'état actuel de *l'Europe*, le Magistrat éclairé doit desirer le trop prompt affoiblissement d'un tel principe d'activité.

Que ce n'est point dans le luxe, mais dans sa cause productrice qu'on doit chercher le principe destructeur des *Empires*.

Si l'on peut porter trop d'attention à l'examen des questions de cette espece.

Si dans de telles questions les jugemens précipités de l'ignorance, n'entraînent pas souvent une Nation aux plus grands malheurs.

Si conséquemment à ce que je viens de dire l'on ne doit point haine & mépris aux protecteurs de l'ignorance & géné-

nérélement à tous ceux qui s'opposant aux progrès de l'esprit humain, nuisent à la perfection de la Législation, par conséquent au bonheur public, uniquement dépendant de la bonté des Loix.

SECTION VII.

Que c'est l'excellence des Loix & non, comme quelques-uns le prétendent, la pureté du culte religieux qui peut assurer le bonheur & la tranquillité des Peuples.

Du peu d'influence des Religions sur les vertus & la *félicité* des Nations.

De l'esprit religieux, destructif de l'esprit législatif.

Qu'une Religion vraiment utile forceroit les citoyens à s'éclairer.

Que les hommes n'agissent point conséquemment à leur croyance, mais à leur avantage personnel.

Que plus de conséquence dans leurs esprits rendroit la Religion papiste plus nuisible.

Qu'en

Qu'en général les principes spéculatifs ont peu d'influence sur la conduite des hommes ; qu'ils n'obéissent qu'aux *Loix* de leur pays, & à leur intérêt.

Que rien ne prouve mieux le prodigieux pouvoir de la Législation, que le gouvernement des Jésuites.

Qu'il a fourni à ces Religieux les moyens de faire trembler les Rois & d'exécuter les plus grands attentats.

Des grands attentats.

Que ces attentats peuvent être également inspirés par les passions de la gloire, de l'ambition & du fanatisme.

Du moyen de distinguer *l'espece de* passion qui les commande.

Du moment où l'intérêt des Jésuites leur ordonne de grands forfaits.

Quelle secte en France pouvoit s'opposer à leurs entreprises.

Que le Jansénisme seul pouvoit détruire les Jésuites.

Que sans les Jésuites on n'eût jamais connu tout le pouvoir de la Législation.

Que

Que pour la porter à sa perfection, il faut, ou comme un Saint Benoît, avoir un Ordre religieux; ou, comme un Romulus & un Pen, avoir un Empire ou une Colonie à fonder.

Qu'en toute autre position le génie législatif contraint par les mœurs & les préjugés déja établis, ne peut prendre un certain essort, ni dicter les Loix parfaites dont l'établissement procureroit aux Nations le plus grand bonheur possible.

Que pour résoudre le problême de la félicité publique, il faudroit préliminairement connoître ce qui constitue essentiellement le bonheur de l'homme.

SECTION VIII.

En quoi consiste le bonheur de l'individu & par conséquent la félicité nationale nécessairement composée de toutes les félicités particulieres.

Que pour résoudre ce problême politique, il faut examiner si dans toute espe-

ce

ce de conditions les hommes peuvent être également heureux, c'est-à-dire, remplis d'une maniere également agréable tous les instans de leur journée.

De l'emploi du tems.

Que cet emploi est à-peu-près le même dans toutes les professions.

Que si les Empires ne sont peuplés *que* d'infortunés, c'est l'effet de l'imperfection des Loix & du partage *trop* inégal des richesses.

Qu'on peut donner plus d'aisance aux citoyens; que cette aisance modéreroit en eux le desir trop excessif des richesses.

Des divers motifs qui maintenant justifient ces desirs.

Qu'entre ces motifs un des plus puissans est la crainte de l'ennui.

Que la maladie de l'ennui est plus commune & plus cruelle qu'on n'imagine.

De l'influence de l'ennui sur les mœurs des peuples & la forme de leurs gouvernemens.

De la Religion & de ses cérémonies considérées comme remede à l'ennui.

Que le seul remede à ce mal sont des sensations vives & distinctes.

Delà notre amour pour l'éloquence, la Poésie & tous ces arts d'agrémens, dont l'objet est d'exciter de ces sortes de sensations.

Preuve détaillée de cette vérité.

Des arts d'agrémens ; de leur impression sur l'opulent oisif : qu'ils ne peuvent l'arracher à son ennui.

Que les plus riches sont en général les plus ennuyés, parce qu'ils sont passifs dans presque tous leurs plaisirs.

Que les plaisirs passifs sont en général les plus courts & les plus coûteux.

Qu'en conséquence c'est au riche que se fait le plus vivement sentir le besoin des richesses.

Qu'il voudroit toujours être mû sans se donner la peine de se remuer.

Qu'il est sans motif pour s'arracher à une oisiveté à laquelle une fortune mé-

dio-

diocre soustrait nécessairement les autres hommes.

De l'association des idées de bonheur & de richesse dans notre mémoire; que cette association est un effet de l'éducation.

Qu'une éducation différente produiroit l'effet contraire.

Qu'alors sans être également riches & puissans, les citoyens *seroient & pourroient* même se croire également heureux.

De l'utilité éloignée de ces principes.

Qu'une fois convenu de cette vérité, on ne doit plus regarder le malheur comme inhérent à la nature même des sociétés, mais comme un accident occasionné par l'imperfection de leur Législation.

SECTION IX.

De la possibilité d'indiquer un bon plan de Législation.

Des

Des obstacles que l'ignorance met à sa publication.

Du ridicule qu'elle jette sur toute idée nouvelle & toute étude approfondie de la Morale & de la Politique.

De la haine de l'ignorant pour toute réforme.

De la difficulté de faire de bonnes Loix.

Des premieres questions à se faire à ce sujet.

Des récompenses, de quelqu'espece qu'elles soient, fût-ce un luxe de plaisir, ne corrompront jamais les mœurs.

Du luxe de plaisirs. Que tout plaisir décerné par la reconnoissance publique fait chérir la vertu, fait respecter les Loix dont le renversement, comme quelques-uns le prétendent, n'est jamais l'effet de l'inconstance de l'esprit humain.

Des vraies causes des changemens arrivés dans les Loix des peuples.

Que ces changemens prennent leur source dans l'imperfection de ces mêmes Loix,

Loix, dans la négligence des administrateurs qui ne savent ni contenir l'ambition des Nations voisines par la terreur des armes, ni celle de leurs concitoyens par la sagesse des réglemens, & qui d'ailleurs élevés dans des préjugés nuisibles, favorisent l'ignorance des vérités dont la révélation assureroit la félicité publique.

Que la révélation de la vérité n'est jamais funeste qu'à celui qui la dit.

Que sa connoissance utile *aux Nations* n'en troubla jamais la paix.

Qu'une des plus fortes preuves de cette assertion est la lenteur avec laquelle la vérité se propage.

Des gouvernemens.

Que dans aucun le bonheur du *Prince* n'est, comme on le croit, attaché au malheur des Peuples.

Qu'on doit la vérité aux hommes.

Que l'obligation de la dire suppose le libre usage des moyens de la découvrir.

Que privées de cette liberté, les Nations croupissent dans l'ignorance.

Des

Des maux que produit l'indifférence pour la vérité.

Que le Législateur, comme quelques-uns le prétendent, n'est jamais forcé de sacrifier le bonheur de la génération présente à celui de la génération future.

Qu'une telle supposition est absurde.

Qu'on doit d'autant plus exciter les hommes à la recherche de la vérité, qu'en général plus indifférens pour elle, ils jugent une opinion vraie ou fausse selon l'intérêt qu'ils ont de la croire telle, ou telle.

Que cet intérêt leur feroit nier au besoin la vérité des démonstrations géométriques.

Qu'il leur fait estimer en eux la cruauté qu'ils détestent dans les autres.

Qu'il leur fait respecter le crime.

Qu'il fait les Saints.

Qu'il prouve aux Grands la supériorité de leur espece sur celle des autres hommes.

Qu'il fait honorer le vice dans un protecteur.

Que

Que l'intérêt du Puissant commande plus impérieusement que la vérité aux opinions générales.

Qu'un intérêt secret cacha toujours aux Parlemens la conformité de la Morale des Jésuites & du Papisme.

Que l'intérêt fait nier journellement cette maxime, „ Ne fais pas à autrui „ ce que tu ne voudrois pas qu'on te „ fît".

Qu'il dérobe à la connoissance du prêtre honnête homme, & les maux produits par le Catholicisme, & les projets d'une secte, intolérante parce qu'elle est ambitieuse, & régicide parce qu'elle est intolérante.

Des moyens employés par l'Eglise pour s'asservir les Nations.

Du tems où l'Eglise Catholique laisse reposer ses prétentions.

Du moment où elle les fait revivre.

Des prétentions de l'Eglise prouvées par le droit.

De ces mêmes prétentions prouvées par le fait.

Des

Des moyens d'enchaîner l'ambition eccléſiaſtique.

Que le tolérantisme ſeul peut la contenir ; peut en éclairant les eſprits aſſurer le bonheur & la tranquillité des Peuples, dont le caractere eſt ſuſceptible de toutes les formes que lui donnent les Loix, le Gouvernement & ſur-tout l'éducation publique.

SECTION X.

De la puiſſance de l'éducation : des moyens de la perfectionner : des obſtacles qui s'oppoſent aux progrès de cette ſcience.

De la facilité avec laquelle, ces obſtacles levés, l'on traceroit le plan d'une excellente éducation.

De l'éducation.

Qu'elle peut tout.

Que les Princes ſont comme les particuliers, le produit de leur inſtruction.

Qu'on ne peut attendre de grands

Princes que d'un grand changement dans leur éducation.

Des principaux avantages de l'instruction publique sur la domestique.

Idée générale sur l'éducation physique de l'homme.

Dans quel moment & quelle position l'homme est susceptible d'une éducation morale.

De l'éducation relative aux diverses professions.

De l'éducation morale de l'homme.

Des obstacles qui s'opposent à la perfection de cette partie de l'éducation.

Intérêt du Prêtre, premier obstacle.

Imperfection de la plupart des gouvernemens, second obstacle.

Que toute réforme importante dans la partie morale de l'éducation en suppose une dans les Loix & la forme du gouvernement.

Que cette réforme faite, & les obstacles qui s'opposent aux progrès de l'instruction une fois levés, le problême de la

la meilleure éducation poſſible eſt réſolu.

Ce que je me propoſe dans les quatre Chapitres ſuivans, c'eſt de prouver l'analogie de mes opinions avec celles de Locke.

De faire ſentir toute l'importance & l'étendue du principe de la ſenſibilité phyſique.

De répondre au reproche de matérialisme & d'impiété.

De montrer toute l'abſurdité de telles accuſations, & l'impoſſibilité pour tout moraliſte éclairé, d'échapper à cet égard aux cenſures eccléſiaſtiques.



CHAPITRE I.

De l'analogie de mes opinions avec celles de Locke.

L'ESPRIT n'est que l'assemblage de nos idées. Nos idées, dit *Locke*, nous viennent par les sens, & de ce principe, comme des miens, l'on peut conclure que l'esprit n'est en nous qu'une acquisition.

Le regarder comme un *pur* don de la Nature, comme l'effet d'une organisation singuliere, sans pouvoir nommer l'organe qui le produit, c'est rappeller en Philosophie les qualités occultes; c'est croire sans preuve, c'est un jugement hazardé.

L'expérience & l'histoire nous apprennent également que l'esprit est indépen-

dan

ınt de la plus ou moins grande finesse
:s sens; que les hommes de constitution
fférente, sont susceptibles des mêmes
ıssions & des mêmes idées.

Les principes de Locke loin de con-
:dire cette opinion la confirment; ils
ouvent que l'éducation nous fait ce que
us sommes; que les hommes ont en-
eux d'autant plus de ressemblance que
rs instructions sont plus les mêmes;
'en conséquence l'Allemand ressemble
ıs au François qu'à l'Asiatique, & plus
'Allemand qu'au François; qu'enfin si
prit des hommes est très-différent,
t que l'éducation n'est la même pour
un.

Tels sont les faits d'après lesquels j'ai
npofé cet Ouvrage. Je le présente
c d'autant plus de confiance au pu-
:, que l'analogie de mes principes
c ceux de Locke m'assure de leur
ité.

Si je voulois me ménager la protection
Théologiens, j'ajouterois que ces

mêmes principes sont les plus conformes aux idées qu'un Chrétien doit se former de la justice de Dieu.

En effet si l'esprit, le caractere & *les* passions des hommes dépendoient de *l'inégale* perfection de leurs organes, & que chaque individu fut une machine différente, comment la justice du *Ciel*, ou même celle de la terre exigeroit-elle les mêmes effets de *machines dissemblables*? Dieu peut-il donner à *tous la même* Loi sans leur accorder à tous les mêmes moyens de la pratiquer?

Si la probité fine & délicate est de précepte, & si cette espece de probité suppose souvent de grandes *lumieres*, il faut donc que tous les hommes communément bien organisés soient doués par la Divinité d'une égale aptitude à l'esprit.

Qu'on n'imagine cependant pas que je veuille soutenir par des argumens théologiques la vérité de mes principes. Je ne dénonce point aux fanatiques ceux dont les opinions sur cet objet sont diffe-

ren-

rentes des miennes. Les combattre avec d'autres armes que celles du raisonnement, c'est blesser par derriere l'ennemi qu'on n'ose regarder en face.

L'expérience & la raison sont les seuls juges de mes principes. La vérité en fût-elle démontrée, je n'en conclurois pas que ces principes dussent être immédiatement & universellement adoptés. C'est toujours avec lenteur que la vérité se propage. Le Hongrois croit aux Vampires long-tems après qu'on lui en a démontré la non-existence. L'ancienneté d'une erreur la rend long-tems respectable. Je ne me flatte donc pas de voir les hommes ordinaires abandonner pour mes opinions celles dans lesquelles ils ont été élevés & nourris.

Que de gens intérieurement convaincus de la fausseté d'un principe, le soutiennent parce qu'il est généralement cru, parce qu'ils ne veulent point lutter contre l'opinion publique! Il est peu d'amateurs sinceres de la vérité, peu de

gens qui s'occupent vivement de sa recherche & la saisissent, lorsqu'on la leur présente. Pour oser s'en déclarer l'apôtre, il faut avoir concentré tout son *bonheur* dans sa possession.

D'ailleurs à quels hommes est-il réservé de sentir d'abord la vérité d'une opinion nouvelle? au petit nombre de *jeunes* gens qui n'ayant à leur entrée dans le monde aucune idée arrêtée, choisissent la plus raisonnable. C'est *pour eux* & la postérité que le Philosophe écrit. Le Philosophe seul apperçoit dans la perspective de l'avenir le moment où *l'opinion* vraie, mais singuliere & peu connue, doit devenir l'opinion générale & commune. Qui ne sait pas jouir d'avance des éloges de la postérité & desire impatiemment la gloire du moment, doit s'abstenir de la recherche de la vérité: elle ne s'offrira point à ses yeux.

CHA-

CHAPITRE II.

De l'importance & de l'étendue du principe de la sensibilité physique.

QU'EST-CE qu'une science? un enchaînement de propositions qui toutes se rapportent à un principe général & premier. La morale est-elle une science? oui; si dans la sensibilité physique j'ai découvert le principe unique dont tous les préceptes de la morale soient des conséquences nécessaires. Une preuve évidente de la vérité de ce principe, c'est qu'il explique toutes les manieres d'être des hommes, qu'il dévoile les causes de leur esprit, de leur sottise, de leur haine, de leur amour, de leurs erreurs & de leurs contradictions. Ce principe doit être d'autant plus facilement & uni-

 ver-

versellement adopté que l'existence de la sensibilité physique est un fait avoué de tous, que l'idée en est claire, la notion distincte, l'expression nette, & qu'enfin nulle erreur ne peut se mêler à la simplicité d'un tel axiome.

La sensibilité physique semble être donnée aux hommes comme un ange tutélaire chargé de veiller sans cesse à leur conservation. Qu'ils soient *heureux*; voilà peut-être le seul vœu de *la Nature* & le seul vrai principe de la Morale. Les Loix sont-elles bonnes? l'intérêt particulier ne sera jamais destructif de l'intérêt général. Chacun s'occupera de sa félicité; chacun sera fortuné *& juste*; parce que chacun sentira que son bonheur dépend de celui de son voisin.

Dans les sociétés nombreuses où les Loix sont encore imparfaites, si le scélérat, le fanatique & le tyran l'oublient, que la mort frappe le scélérat, le fanatique & le tyran & tout ennemi du bien public.

Dou-

Douleur & plaisir sont les liens par lesquels on peut toujours unir l'intérêt personnel à l'intérêt national. L'une & l'autre prennent leur source dans la sensibilité physique. Les sciences de la morale & de la Législation ne peuvent donc être que les déductions de ce principe simple. Je puis même ajouter que son développement s'étend jusqu'aux diverses regles des arts d'agrémens dont l'objet, comme je l'ai déja dit, est d'exciter en nous des sensations. Plus elles sont vives, * 10. plus l'ouvrage qui les produit paroît beau & sublime.

La sensibilité physique est l'homme lui même & le principe de tout ce qu'il est. Aussi ses connoissances n'atteignent-elles jamais au de-là de ses sens. Tout ce qui ne leur est pas soumis est inaccessible à son esprit.

Les scholastiques cependant prétendent sans ce secours, percer dans les Royaumes intellectuels. Mais ces orgueilleux Sysiphes roulent une pierre qui retombe

sans cesse sur eux. Quel est le produit de leurs vaines déclamations & de leurs éternelles disputes? qu'appercoit-on *dans* leurs immenses volumes? un déluge de mots étendu sur un désert d'idées.

A quoi se réduit la science de l'homme? à deux sortes de connoissances.

L'une est celle des rapports que *les* objets ont avec lui.

L'autre est celle des rapports *des* objets entr'eux.

Or qu'est-ce que ces deux sortes de connoissances, sinon deux développemens divers de la sensibilité physique? (*a*).

Mes concitoyens pourront d'après cet Ouvrage voir mieux & plus *loin que* moi. Je leur ai montré le principe duquel ils peuvent déduire les Loix propres à faire leur

(*a*) Si l'on regarde le principe de la sensibilité physique comme destructif de la doctrine enseignée sur l'ame, l'on se trompe. Si je suis sensible, c'est que j'ai une ame, un principe de vie & de sentiment, auquel on peut toujours donner le nom qu'on veut.

leur bonheur. Si sa nouveauté les étonne, & s'ils doûtent de sa vérité; qu'ils essaient de lui en substituer un dont l'existence soit aussi universellement reconnue, dont ils aient une idée aussi claire, dont ils puissent tirer un aussi grand nombre de conséquences. S'il n'en est point de tel, qu'ils regardent donc la sensibilité physique comme la seule pierre de touche à laquelle on éprouvera désormais la vérité ou la fausseté de chaque proposition nouvelle de Morale & de Politique. Toute proposition sera réputée fausse, lorsqu'on ne pourra la déduire de cet axiome. L'erreur est la seule matiere hétérogene à la vérité. Au reste je ne suis point Législateur & j'occupe peu de place dans cet Univers. Ce que je pouvois en faveur de mes concitoyens, c'étoit de consigner dans un Ouvrage, l'unique principe de leurs connoissances. Je n'ai sans doute rien avancé dans ce Livre, de contraire à la vraie Religion. Mais j'ai soutenu la nécessité de la tolé-

 ran-

rance. J'ai fait sentir les dangers auxquels la trop grande puissance du Prêtre expose également, & les Princes & les Nations. J'ai montré la barriere qu'on peut opposer à son ambition : je suis donc à ses yeux un impie. Le serai-je à ceux du Public ?

CHAPITRE III.

Des accusations de matérialisme & d'impiété & de leur absurdité.

L'ON peut à Paris & à Lisbonne redouter la haine théologique. Mais il est des pays où cette haine est impuissante, où le reproche d'impiété n'est plus de mode, où toute accusation de cette espece devenue ridicule est regardée comme l'expression vague de la fureur & de la stupidité monacale.

D'ail-

D'ailleurs quelle impiété me reprocher? je n'ai dans aucun endroit de cet Ouvrage nié la Trinité, la divinité de Jésus, l'immortalité de l'ame, la résurrection des morts, ni même aucun article du *credo papiste*: je n'ai donc point attaqué la religion.

Mais les Jésuites ont accusé les Jansénistes de matérialisme. Ils pourront donc aussi m'en accuser. Soit. Je me contenterai de leur répondre qu'ils n'ont point d'idées complettes de la matiere; qu'ils ne connoissent que des corps; que le mot de matérialiste est aussi obscur pour eux que pour moi; que nous sommes à cet égard également ignorans, mais qu'ils sont plus fanatiques.

Tout Livre conséquent est en horreur aux Théologiens.

„ *La raison à leurs yeux n'est jamais catholique*".

Ennemis nés de tout Ouvrage raisonnable; peut-être anathématiseront-ils

celui-

celui-ci. Cependant je n'y dis d'eux que le mal absolument indispensable. J'aurois pu m'écrier avec St. Jérôme *que l'Eglise est la prostituée de Babylone.* Je ne l'ai point fait. Lorsque j'ai pris parti contre les Prêtres ; c'est en faveur des Peuples & des Souverains. Lorsque j'ai plaidé la cause de la tolérance ; c'est pour leur épagner de nouveaux forfaits.

Mais, diront-ils, qu'on *établisse* la tolérance, que l'Eglise modele sa conduite sur celle de Jésus, sous quel prétexte pourra-t-elle emprisonner les citoyens, les brûler, assassiner les Princes &c. L'Eglise moins redoutée, seroit alors moins respectée. *Or que lui* importe l'exemple de Jésus. Ce qu'elle desire, c'est d'être puissante. La preuve,

C'est l'approbation donnée par elle à la morale des Jésuites.

C'est le titre de Vice-Dieu accordé par elle à son chef.

C'est enfin la croyance de son infaillibilité devenue article de foi en Italie, mal-

malgré cet acte formel de l'Ecriture, *tout homme est menteur.*

Sans un motif d'ambition le Prêtre eût-il affirmé que le Pape tient le milieu entre l'homme & Dieu, *nec Deus, nec homo, quia neuter est; sed inter utrumque.* Sans un pareil motif le Pape eût-il souffert qu'on le traitât de *Demi-Dieu*? Eût-il permis qu'Etienne Patracene écrivît qu'en lui Pape réside tout pouvoir sur les puissances du Ciel & de la terre? *In Papa est omnis potestas, supra omnes potestates tàm cœli quàm terræ.* Boniface VIII, dans une assemblée tenue à Rome à l'occasion du Jubilé, eût-il dit, je suis Empereur, j'ai tout pouvoir dans le Ciel & sur la terre. *Ego sum Pontifex & Imperator, terrestre ac celéste imperium habeo.* Ce Pape eût-il approuvé la phrase du droit canon où il est appellé, *Dominus, Deus noster.* Le Seigneur notre Dieu. Nicolas se fût-il glorifié d'avoir été nommé Dieu par Constantin, canon, *satis evidenter* dist. 96. Les Théologiens

giens (a) eussent ils déclaré dans d'autres canons, „ que le Pape est autant „ au dessus de l'Empereur que l'*or pur* „ est au-dessus du plomb vil : que *les* „ Empereurs reçoivent leur autorité du „ Pape, comme la Lune reçoit sa lumiere du Soleil, que les Empereurs „ par conséquent ne seront jamais *que* „ lunes ".

Les Prêtres enfin pour justifier leur intolérance, eussent-ils de la *Divinité fait un* tyran injuste, vengeur & colere ? eussent-ils accumulé sur Dieu tous les vices des hommes ? (b).

Si

(a) Un des Docteurs canoniques plus hardi encore a dit. *Papa est suprà me, extrà me, Papa est omnis & supra omnia, Papa est dominus dominantium, Papa potest mutare quadrata rotundis.* C'est-à-dire, le Pape est dans moi, hors de moi, le Pape est tout, au-dessus de tout. Il est Seigneur des Seigneurs & d'un quarré il peut faire un cercle. Quelle proposition plus impie, si de l'aveu même des Théologiens la Divinité ne peut faire un bâton sans deux bouts !

(b) Peu de Nations, disent les voyageurs, honorent

Si tout moyen d'acquérir du pouvoir paroît légitime au Sacerdoce, tout obstacle mis à l'accroissement de son pouvoir lui paroît une impiété. Je suis donc impie à ses yeux. Or tel est en certains pays la puissance du Prêtre sur les Princes, qu'il peut à son gré les irriter contre les Ecrivains mêmes qui défendent les droits de leur couronne. Que de dévotes d'ailleurs ne peut-il pas ameuter contre un Auteur!

J'ai lu le conte des oies couleur de rose de Crébillon, & dans le monde j'ai toujours vu ce troupeau aimable & dévot,

norent le Diable sous son vrai nom : mais beaucoup l'honorent sous celui de Dieu. Un Peuple adore-t-il un Etre dont les Loix sont incompréhensibles : cet Etre exige-t-il la croyance de l'incroyable ? commande-t-il l'impraticable, punit-il une foiblesse par des tourmens éternels? damne-t-il enfin l'homme vertueux pour n'avoir pas fait l'impossible? Il est évident que sous le nom de Dieu, c'est le Diable qu'un tel peuple adore. Voyez le Livre *on false Religion*, d'où j'ai tiré ce passage.

vot, dirigé par un moine ſtupide, craſſeux & méchant. Les oies penſent toujours d'après lui. Elles voient l'*impiété* par-tout où il veut la leur montrer.

Au reſte ce reproche n'eſt pas le ſeul qu'on me fera. L'eſclave & le courtiſan m'accuſeront d'avoir mal parlé du pouvoir arbitraire. Je l'ai peint *ſans* doute ſous ſes véritables couleurs, mais par amour pour les Peuples & pour les Princes eux-mêmes. Tout *Souverain*, comme le prouve l'hiſtoire, eſt, ou dans la dépendance de l'armée, s'il porte le ſceptre du pouvoir arbitraire (*a*), ou dans

(*a*) On peut diſtinguer deux ſortes de *deſpotisme*,

L'un eſt puiſſance,

L'autre eſt pratique.

Cette diſtinction neuve eſt féconde en conſéquence.

Un Prince eſt deſpote en puiſſance, lorsqu'il a par le nombre de ſes troupes, par l'aviliſſement des eſprits & des ames acquis le pouvoir néceſſaire pour diſpoſer à ſon gré des biens, de la vie, & de la liberté de ſes Sujets.

Tant

dans la dépendance de la Loi, s'il commande dans une Monarchie modérée. Or de ces deux dépendances, quelle est la plus desirable pour un Prince? quelle est celle où sa personne est la moins exposée? la derniere.

Les Loix gouvernent un Peuple libre.

Les délations, la force, & l'atrocité gouvernent les peuples esclaves. Et chez eux l'intrigue domestique & le caprice de l'armée, décident souvent de la vie du Monarque.

Je

Tant que le Prince n'use point de ce pouvoir, tant que le Peuples n'en souffrent point, ils croient leur gouvernement bon; ils restent tranquilles.

Mais lorsqu'après avoir acquis le pouvoir de nuire, le Prince met ce pouvoir en pratique & qu'il dépouille les citoyens de toutes leurs propriétés; alors ils s'irritent; ils voudroient secouer le joug qui les opprime; il est trop tard. C'étoit dans le germe de cette puissance illimitée qu'il falloit étouffer les maux quils éprouvent.

Je ne m'étendrai pas davantage sur ce sujet.

En matiere politique, un mot *suffit* pour éclairer les hommes. Il n'en *est* pas de même en matiere religieuse. Le jour de la raison passe rarement jusqu'aux dévots (*a*). Puissent-ils désor-mais

(*a*) Aboulola le plus fameux des Poëtes Arabes n'avoit nulle opinion des lumieres des *dévots*. Voici la traduction de quelques unes de ses stances.

Issa est venu : il a aboli la Loi de Moussai.

Mahomet l'a suivi : il a introduit par jour cinq prieres.

Ses sectateurs prétendent qu'il ne viendra plus d'autre Prophete.

Ils s'occupent inutilement à prier depuis le matin jusqu'au soir.

Dites-moi maintenant depuis que vous vivez dans l'une de ces Loix, jouissez-vous plus ou moins du Soleil & de la Lune ?

Si vous me répondez impertinemment, j'éleverai ma voix contre vous ; mais si vous me parlez de bonne foi, je continuerai de parler tout bas.

Les Chrétiens errent çà & là dans leurs voies, & les Musulmans sont tout-à-fait hors du chemin.

Les

mais plus instruits reconnoître enfin qu'il n'est point d'ouvrage à l'abri d'une accusation d'impiété.



CHAPITRE IV.

De l'impossibilité pour tout moraraliste éclairé d'échapper aux censures ecclésiastiques.

UN homme défend-il les intérêts du Peuple ? il nuit à ceux de l'Eglise. Elle cherche un prétexte pour l'accuser ; & ce prétexte ne lui manque jamais.

Les

Les Juifs ne sont plus que des momies, & les Mages de Perse que des rêveurs.

Le monde se partage en deux classes d'hommes.

Les uns ont de l'esprit & point de religion.

Les autres de la religion & point d'esprit.

Les Ecritures sont le Livre de Dieu, & leurs diverses interprétations forment les différentes sectes du Christianisme. C'est donc sur les écritures que sont fondées les hérésies.

Jésus favorise celle des Ariens, lorsqu'il dit, „ mon pere est plus grand „ que moi ".. Jésus change toutes nos idées sur la Divinité, lorsqu'il semble la regarder comme l'auteur du mal & qu'il dit dans le *Pater*. *Et ne nos inducat in tentationem*, & ne nous induisez pas à la tentation. Or si dans le *Pater* même on lit une proposition aussi singuliere, dans quel ouvrage humain la haine & la malignité monacale ne trouvera-t-elle point d'hérésie ? Ecrit-on en faveur de l'humanité? l'intérêt sacerdotal s'en irrite & c'est alors qu'il faut s'écrier avec le prophete, *Libera opus meum à labiis iniquis & à linguâ dolosâ* (*a*). Si l'on tiroit de cet

(*a*) Que de libelles théologiques contre le Livre de l'Esprit! quel étoit le crime de l'auteur? d'avoir révélé

cet Ouvrage quelques conséquences malsonnantes, je n'en serois donc pas surpris. Ce que *Dieu* n'a point fait dans les Ecritures, je ne l'ai certainement pas fait dans ce Livre. Je n'ai point ce sot & blasphématoire orgueil. Quelle est dans la géométrie même la proposition dont on ne pût au besoin déduire quelque conséquence absurde & même impie!

Le point mathématique, par exemple, n'a, selon les Géometres, ni longueur, ni largeur, ni profondeur: or la ligne est le composé d'un certain nombre

révélé le secret de l'Eglise qui consiste à abrutir les hommes pour en tirer les plus d'argent & de respect possible. Quelques Prêtres honnêtes prirent la défense de cet Ouvrage, mais en trop petit nombre. Dans le Clergé ils n'eurent point la pluralité des voix. Ce fut sur-tout l'Archevêque de Paris qui pressa la Sorbonne de s'élever contre l'Esprit qu'elle n'entendoit pas. C'étoit le Prophete Balaam qui monté sur son ânesse la presse d'avancer, sans appercevoir l'Esprit ou l'Ange qui l'arrête.

bre de points ; la surface d'un certain nombre de lignes ; le cube d'un certain nombre de surfaces. Si le point mathématique est sans étendue, il n'est *donc* ni lignes, ni surfaces, ni cubes ; il n'existe donc ni corps, ni objets sensibles ; il n'est donc point de châteaux, dans ces châteaux de bibliotheques, dans ces bibliotheques de livres, & parmi ces livres, d'écritures & de révélations.

Si telle est la conséquence *immédiate* de la définition du point mathématique, quel Livre est à l'abri du reproche d'impiété ! Le systême de la grace n'en est pas lui-même exempt. Les Théologiens y soutiennent à la fois qu'en qualité de juste, Dieu accorde à tous la grace suffisante, & cependant que cette grace suffisante ne suffit pas... Quelle contradiction absurde & impie !

S'agit il de Religion ? Les principes ne doivent jamais porter de conséquence. L'on n'est point incrédule, lorqu'on n'a point nié formellement & positivement quelque article de foi. Que

Que les Moines & les Prêtres daignent en vrais Chrétiens interpréter charitablement ce qui peut se glisser de louche dans un Ouvrage philosophique ; ils n'y verront rien que d'orthodoxe.

J'ai dans celui-ci plaidé la cause de la tolérance & par conséquent de l'humanité : mais est-on athée parce qu'on est humain ?

Si j'écoutois moins ma raison peut-être à l'exemple des Jansénistes, soumettrois-je cet Ouvrage à la décision du premier concile, & prierois-je le Lecteur de voir jusqu'à ce moment par ses yeux, & de juger par sa raison. Ce que je puis lui certifier, c'est qu'en composant ce Livre, mon objet fut d'assurer le bonheur des Peuples & la vie des Souverains. Si j'ai blessé l'orgueil ecclésiastique, c'est que j'ai mieux aimé, comme Lucien, „ déplaire en disant la vérité, „ que de plaire en contant des fa„ bles ".

Qu'on découvre quelques erreurs dans

cet Ouvrage, je me rendrai toujours ce témoignage, que je n'ai pas du moins erré dans l'intention; que j'ai dit ce que j'ai cru vrai & utile aux particuliers & aux Nations. Quel sera donc mon ennemi & qui s'élévera contre moi? celui-là seul qui hait la vérité & veut le malheur de sa Patrie. Au reste que les Papistes me calomnient, je m'écrirai avec le prophete: *Maledicent illi, tu Domine, benedices.*

Ce dont j'avertis le Clergé de France en particulier; c'est que sa fureur immodérée & ridicule contre les Lettres, le rend suspect & odieux à l'Europe. Un homme fait un Livre: ce Livre est plein de vérités ou d'erreurs. Dans le premier cas, pourquoi sous le nom de cet auteur, persécuter la vérité elle-même? dans le second cas, pourquoi punir dans un Ecrivain des erreurs à coup sûr involontaires. Quiconque n'est ni gagé, ni homme de parti, ne se propose que la gloire pour récompense de ses travaux. Or

Or la gloire est toujours attachée à la vérité. Qu'en la cherchant, je tombe dans l'erreur: l'oubli où s'ensevelit mon nom & mon Ouvrage, est mon supplice, & le seul que je mérite.

Veut-on que la mort soit la punition d'un raisonnement hazardé ou faux: quel Ecrivain est assuré de sa vie & qui lui jettera la premiere pierre? que se proposent les Prêtres en demandant le supplice d'un auteur? poursuivent-ils une erreur avec le fer & le feu? ils l'accréditent. Poursuivent-ils une vérité avec le même acharnement? ils la propagent plus rapidement. Que prouve jusqu'ici la conduite du Clergé papiste? rien; sinon qu'il persécute & persécutera toujours la vérité. Plus de modération sans doute lui siéroit mieux. Elle est décente en tous les tems & nécessaire dans un siecle où la cruauté irrite les esprits & ne les soumet pas.

Virtus non territa monstris.

NOTES.

1. A quoi se réduit la science de l'éducation? à celle des moyens de nécessiter les hommes à l'acquisition des vertus & des talens qu'on desire en eux. Est-il quelque chose d'impossible à l'éducation? non.

Un enfant de la Ville craint-il les spectres? Veut-on détruire en lui cette crainte? qu'on l'abandonne *dans* un bois dont il connoisse les routes, qu'on l'y suive sans qu'il s'en apperçoive, qu'on le laisse revenir seul à la Maison: dès la troisieme ou *quatrieme promenade*, il ne verra plus de spectres dans le bois; il *aura* par l'habitude & la nécessité acquis tout le courage que l'un & l'autre inspire aux jeunes paysans.

2. Supposons que les parens s'intéressassent aussi vivement qu'ils le prétendent à l'éducation de leurs enfans, ils en auroient plus de soin. Qui prendroient-ils pour nourrices? des femmes qui déja *désabusées* par des gens instruits de leurs contes & de leurs maximes ridicules, sauroient en outre corriger les *défauts* de la plus tendre enfance. *Les parens auroient* attention à ce que les garçons soignés jusqu'à six ans par les femmes, passassent de leurs mains dans des maisons d'instruction publique, où loin de la dissipation du monde, ils resteroient jusqu'à 17 ou 18 ans, c'est-à-dire, jusqu'au moment que présentés dans le monde, ils y recevroient l'éducation de l'homme; éducation sans contredit la plus importante, mais entiére-

ment

ment dépendante des sociétés qu'on cultive, des positions où l'on se trouve, enfin de la forme des gouvernemens sous lesquels on vit.

3. Si les exercices violens fortifient non seulement le corps, mais encore le tempérament, c'est peut-être qu'ils retardent dans l'homme le besoin trop prématuré de certains plaisirs.

Ce ne sont point les reproches d'une mere, ni les sermons d'un curé, mais la fatigue qui seule attiédit les desirs fougueux de l'adolescence.

Plus un jeune homme transpire & dépense d'esprits animaux dans des exercices de corps & d'esprit, moins son imagination s'échauffe, moins il sent le besoin d'aimer.

Peut-être l'amour excessif des femmes est-il en Asie l'effet de l'oisiveté des corps & des esprits. Ce qu'il y a de sûr c'est qu'au Canada le Sauvage journellement épuisé par les fatigues de la chasse & de la pêche, est en général peu sensible à ce plaisir. L'amour si tardif des anciens Germains pour les femmes étoit sans doute l'effet de la même cause. M. Rousseau p. 144. l. 3. de l'Emile, vante beaucoup la continence de ces Peuples: il la regarde comme la cause de leur valeur. Je fais avec M. Rousseau le plus grand cas de la continence: mais je ne conviens point avec lui qu'elle soit mere du courage.

La fable & l'histoire nous apprennent que les Hercules, les Thésées, les Achilles, les Alexandres, les Mahomets, les Henri IV, les Maréchaux de Saxe &c.

étoient braves & peu continens. Parmi les Moines il en est de très-chastes & peu de braves.

Lorsqu'à l'occasion de l'amour des femmes & de l'amour socratique, le sage Plutarque examine *lequel de* ces deux amours excite le plus les hommes aux grandes actions, & qu'il cite à ce sujet les anciens Héros, il est certain qu'il n'est pas de l'opinion de M. Rousseau. D'après Plutarque & l'histoire, on peut donc assurer que le courage n'est pas nécessairement le produit de la chasteté.

Au reste je n'en conserve pas moins de respect pour cette vertu dont les divers peuples ont ainsi que de la pudeur des idées très-différentes. *Rien de plus impudique* aux yeux de la Musulmane voilée que *le visage* découvert de la devote Allemande, Italienne ou Françoise.

4. Il fut, dit-on, des peuples dont les biens étoient en commun. Quelques-uns vantent beaucoup cette communauté de biens. Point de peuples heureux, disent-ils, que les peuples sans propriété. *Ils citent* en exemple les Scythes, les Tartares, les Spartiates.

Quant aux Scythes & aux Tartares, ils conserverent toujours la propriété de leurs bestiaux. Or c'est dans cette propriété que consistoit toute leur richesse. A l'égard des Spartiates, on sait qu'ils avoient des esclaves, que chaque famille possédoit l'une des 39 mille portions de terre qui composoient le territoire de Lacédémone ou de la Laconie. Les Spartiates avoient donc des propriétés.

Quel-

Quelques vertueux qu'ils fussent, l'histoire néanmoins nous apprend qu'à l'exemple des autres hommes, les Lacédémoniens vouloient recueillir sans semer, & qu'ils chargoient en conséquence les ilotes de la culture de leurs terres. Ces ilotes étoient les Negres de la République. Ils en mettoient le sol en valeur. De-là le besoin d'esclaves & peut-être la nécessité de la guerre.

On voit donc par la forme même du gouvernement de Lacédémone que la partie libre de ses habitans ne pouvoit être heureuse qu'aux dépens de l'autre & que la prétendue communauté de biens des Spartiates ne pouvoit, comme quelques-uns le supposent, opérer chez eux le miracle d'une félicité universelle.

Sous le gouvernement des Jésuites les habitans du Paraguai cultivoient les terres en commun & de leurs propres mains. En étoient-ils plus heureux? J'en doute. L'indifférence avec laquelle ils apprirent la destruction des Jésuites justifie ce doute. Ces peuples sans propriété étoient sans énergie & sans émulation. Mais l'espoir de la gloire & de la considération ne pouvoit-il pas vivifier leurs ames? non: la gloire & la considération sont une monnoie, un moyen d'acquérir des plaisirs réels. Or de quel plaisir en ce payé avantager l'un de préférence aux autres?

Qui considere l'espece & le petit nombre des sociétés où cette communauté de biens eût lieu, soupçonne toujours que des obstacles secrets s'opposent à la formation comme au bonheur de pareilles sociétés. Pour

porter un jugement sain sur cette question, il faudroit l'avoir profondément méditée; avoir examiné si l'existence d'une telle société est également *possible* dans toutes les positions & pour cet effet l'avoir considérée :

1°. Dans une Ile.

2°. Dans un pays coupé par de vastes deserts, défendu par d'immenses forêts & dont la conquête soit par cette raison également indifférente & difficile.

3°. Dans des contrées dont les habitans errans comme les Tartares avec leurs troupeaux, peuvent toujours échapper à la poursuite de l'ennemi.

4°. Dans un pays couvert de Villes, environné de Nations puissantes; & voir enfin si *dans cette derniere* position, (sans contredit la plus commune) cette société pourroit conserver le degré d'émulation, d'esprit & de courage nécessaire pour résister à des peuples propriétaires, savans & éclairés.

Je ne m'étendrai pas davantage sur une question dont la vérité ou la fausseté importe d'autant moins à mon sujet que par-tout où la communauté des biens n'a pas lieu, la propriété doit être sacrée.

5. Le droit de tester est nuisible ou utile à la société? c'est un problême non encore résolu. Le droit de tester, disent les uns, est un droit de propriété dont on ne peut légitimement dépouiller le citoyen.

Tout homme, disent les autres, a sans doute de *son* vivant le droit de disposer à son gré de sa propriété: mais lui mort il cesse d'être propriétaire. Le mort n'est plus rien. Le droit de transférer son bien à tel ou tel

ne

ne seul peut avoir été conféré que par la Loi. Or supposons que ce droit occasionnât une infinité de procès & de discussions, & que tout compensé il fût plus à charge qu'utile à la société, qui peut contester à cette société le droit de changer une Loi qui lui devient nuisible.

6. *La volonté de l'homme est ambulatoire*, disent les Loix, & les Loix ordonnent l'indissolubilité du mariage : quelle contradiction ! que s'ensuit-il ? le malheur d'une infinité d'époux. Or le malheur engendre entr'eux la haine, & la haine souvent les crimes les plus atroces. Mais qui donna lieu à l'indissolubilité du mariage ? la profession de laboureur qu'exercèrent d'abord les premiers hommes.

Dans cet état le besoin réciproque & journalier que les époux ont l'un de l'autre, allège le joug du mariage. Tandis que le mari défriche la terre, laboure le champ, la femme nourrit la volaille, abreuve les bestiaux, tond les brebis, soigne le ménage & la basse-cour, prépare le dîner du mari, des enfans & des domestiques. Les conjoints occupés du même objet, c'est-à-dire, de l'amélioration de leurs terres, se voient peu, sont à l'abri de l'ennui, par conséquent du dégoût. Qu'on ne s'étonne donc point si le mari & la femme toujours en action & toujours nécessaires l'un à l'autre, chérissent mêmes quelquefois l'indissolubilité de leur hymen.

S'il n'en est pas de même dans les professions du Sacerdoce, des Armes & de la Magistrature, c'est qu'en

ces diverses professions les époux se sont moins nécessaires l'un à l'autre. En effet de quelle utilité la femme peut-elle être à son mari dans les fonctions de Muphti, de Visir, de Cadi &c. La femme alors n'est pour lui qu'une propriété de luxe & de plaisir. Telles sont les causes qui chez les différens peuples, ont modifié d'une infinité de manieres l'union des deux sexes. Il est des pays où l'on a plusieurs femmes & plusieurs concubines; d'autres où l'on s'épouse après deux ou trois ans de jouissance & d'épreuves. Il est enfin des contrées où les femmes sont en commun; où l'union des deux époux ne s'étend pas au delà de la durée de leur amour. Or supposons que dans l'établissement d'une nouvelle forme de mariage, un Législateur affranchi de la tyrannie des préjugés & de la coutume, ne se proposât que le bien public & le plus grand bonheur des époux pour objet, que non content de permettre le divorce, il cherchât & découvrît le moyen de rendre l'union conjugale la plus délicieuse possible; ce moyen trouvé, la forme des mariages deviendroit invariable, parce que nul n'a le droit de substituer de moins bonnes à de meilleures Loix, de diminuer la somme de la félicité nationale, & même de s'opposer aux plaisirs des individus, lorsque ces plaisirs ne sont pas contraires au bonheur du plus grand nombre.

Mais comment n'a-t-on pas encore résolu ce problême important? c'est qu'obstinément attachées à leurs usages, les Nations ne les changent point, qu'elles n'y soient forcées par une absolue nécessité. Or quelque

mau-

mauvaise que soit la forme actuelle des mariages, il arrive cependant que si les sociétés en conséquence subsistent moins heureusement, cependant elles subsistent; & la paresse des Législateurs s'en contente.

7. Le besoin des vertus sociales peut être senti de l'enfance même. Veut-on graver profondément dans sa mémoire les principes de la justice? je voudrois que dans un tribunal créé à cet effet dans chaque college, les enfans jugeassent eux-mêmes leurs différens; que les sentences de ce petit tribunal portées par appel devant les Maîtres, y fussent confirmées ou rectifiées selon qu'elles seroient justes ou injustes; que dans ces mêmes colleges l'on apostât des hommes pour faire aux éleves de ces especes d'injures & d'offenses dont l'injustice difficile à prouver, contraignît & le plaignant de réfléchir sur sa cause pour la bien plaider; & le tribunal d'enfans de réfléchir sur cette même cause pour la bien juger.

Les éleves forcés par ce moyen de porter habituellement leurs regards sur les préceptes de la justice, en acquerroient bientôt des idées nettes. C'est par une méthode à-peu-près pareille que M. Rousseau donne à son Emile les premieres notions de la propriété. Rien de plus ingénieux que cette méthode, cependant on la néglige. M. Rousseau n'eût-il fait que cette seule découverte, je le compterois parmi les bienfaiteurs de l'humanité & lui érigerois volontiers la statue qu'il demande.

L'on ne s'attache point assez à former le jugement des

des enfans. A-t-on chargé leur mémoire d'une infinité de petits faits? l'on est content. Que s'ensuit-il? que l'homme est un prodige de babil dans son enfance & de non-sens dans l'âge mûr.

Pour former le jugement d'un éleve, *que faut-il? le faire* d'abord raisonner sur ce qui l'intéresse *personnellement*. Son esprit s'est-il étendu? il *faut le lui faire appliquer* à de plus grands objets. Exposer pour cet effet à ses yeux le tableau des Loix & des usages des différens peuples; *l'établir* juge de la sagesse, de la *folie* de ces usages, de ces loix, & lui en faire enfin peser la perfection ou l'imperfection à la balance du plus grand bonheur & du plus grand intérêt de *la* République. C'est en méditant le principe de l'utilité nationale *que* l'enfant acquerroit des idées saines & générales de la morale. Son esprit d'ailleurs exercé sur ces grands objets en seroit plus propre à toute espece d'étude.

Plus l'application nous devient facile, plus les forces de notre esprit se sont accrues. On ne peut de trop bonne heure accoutumer l'enfant à la fatigue de l'attention & pour lui en faire contracter l'habitude, il faut quoiqu'en dise M. Rousseau, employer quelquefois *le* ressort de la crainte. Ce sont les Maîtres justes & séveres qui forment en général les meilleurs éleves. L'enfant comme l'homme n'est mû que par l'espoir du plaisir & la crainte de la douleur. L'enfant n'est-il point encore sensible au plaisir, n'est-il point susceptible *de* l'amour de la gloire; est-il sans émulation? c'est la crainte du châtiment qui seule peut fixer son attention.

La

la crainte est dans l'éducation publique une ressource à laquelle les Maitres sont indispensablement obligés de recourir, mais qu'ils doivent ménager avec prudence.

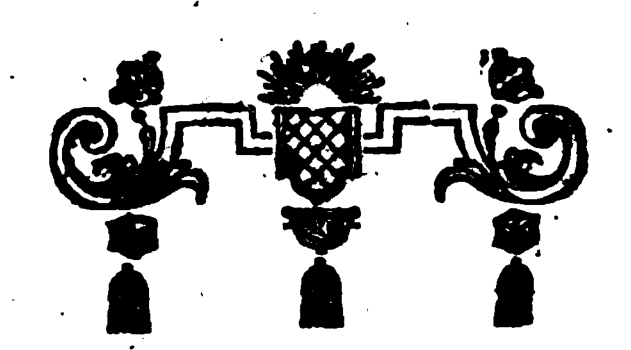
8. Dans tout gouvernement où je ne puis être heureux que par le malheur des autres, je deviens méchant. Nul remede à ce mal qu'une réforme dans le gouvernement. Mais quel moyen de faire consentir les peuples à cette réforme & de leur faire reconnoître le vice de leurs Loix? que faire pour rendre la vue à des aveugles? je sais qu'on peut instruire les hommes par des livres; mais la plupart ne lisent point. On peut encore les éclairer par des prédications: mais les puissans défendent de prêcher contre des vices dont ils imaginent que l'existence leur est avantageuse. La difficulté d'instruire les peuples de leurs véritables intérêts en s'opposant à toute sage réforme dans les gouvernemens, y doit donc éterniser les erreurs.

9. Supposons que l'étude de la langue Latine fut aussi utile que peut-être elle l'est peu, & qu'on voulût dans le moindre tems possible en graver tout les mots dans la mémoire d'un enfant, que faire? l'entourer d'hommes qui ne parlent que Latin. Si le Voyageur jetté par la tempête sur une Ile dont il ignore la langue, ne tarde pas à la parler, c'est qu'il a le besoin & la nécessité pour Maitres. Or qu'on mette l'enfant le plus près possible de cette position; il saura plus de Latin en deux ans, qu'il n'en apprendroit en dix dans les colleges.

10.

10. Dans la Poésie pourquoi le beau de sentiment & celui des images frappe-t-il plus généralement que le beau des idées ? c'est que les hommes *sont* sensibles avant d'être spirituels ; c'est qu'ils reçoivent des sensations avant de les comparer entr'elles.

F I N.



ERRATA

pour le Tome premier.

Pag. 42 *ligne* 3 effacez *Mr.*
- - 56 -- 2 de la Note, *donc*, lisez *dont.*
- - 59 -- 4 *& il aura*, lisez *& aura.*
- - 72 -- 15 *incombinables*, lisez *inconciliables.*
- - 78 -- 14 *dans la*, lisez *dans le.*
- - 84 -- 7 *Wistubu*, lisez *Wistnon.*
- - 87 -- 22 effacez *du.*
- - 90 -- 3 *ou*, lisez *on.*
- - 92 -- 3 *incertains*, lisez *incertain.*
- - 99 -- 13 de la Note effacez *mille.*
- - 143 -- 2 de la Note 39. *coutense*, lisez *coûteuse.*
- - 250 -- 2 du Chapitre XII. *Tous*, lisez *tout.*
- - 251 -- 9 après *gouter*, effacez le *point* & faites une *virgule.*
- - 325 -- 16 19 & 21. *Arijes*, lisez *Aries* & *Arie.*
- - 328 -- 5 après *humilité* faites une *virgule.*
- - 329 -- 10 *appercoient*, lisez *appercoivent.*
- - 330 -- 6 *difficile ne peut*, lisez *difficile & ne peut.*
- - 331 -- 2 *frippons*, lisez *fripons.*
- - 347 -- 12 *Appollon*, lisez *Apollon.*
- - 353 -- 15 *frippons*, lisez *fripons.*
- - 368 -- 2 de la Note, *moyens*, lisez *moyen.*
- - 398 -- 2 en remontant *n'a idées*, lisez *n'a d'idées.*
- - 408 -- 21 *au delà l'attente*, lisez *au delà de l'attente.*
- - 433 -- 19 *quelle*, lisez *qu'elle.*
- - 469 -- 7 *magnavit*, lisez *magna vis.*
- - 517 -- 8 *s'il est an*, lisez *s'il est au.*
- - 540 -- 9 *Qni*, lisez *Qui.*
- - 544 -- 15 *par*, lisez *pas*
- - 546 -- 5 *Cachos*, lisez *Cachot.*
- - 547 -- 1 après *militaires*, effacez le point.
- - 549 -- 23 *Chétien*, lisez *Chrétien.*
- - 550 -- 7 après *dit-il* faites une virgule.
- - 552 -- 6 *meutre*, lisez *meurtre.*
- - 617 -- 19 *craint*, lisez *crainte.*

E R R A T A

pour le Tome second.

Pag. 15 *ligne* 9 *s'athes-buriste*, lisez *schaftesburiste*.
-- 50 -- 13 après *Emile* effacez le point.
-- 126 -- 12 *nuible*, lisez *nuisible*.
-- 183 -- 1 *l met*, lisez *les met*.
-- 191 -- 13 *inevivitable*, lisez *inévitable*.
-- 233 -- 4 de la Note *ta*, lisez *t'a*.
-- 244 -- 6 *lieu*, lisez *lien*.
-- 301 -- 7 *renaissaent*, lisez *renaissant*.
-- 321 -- 7 *une*, lisez *un*.
-- 347 -- derniere, *qu'elle impression*, lisez *quelle impression*.
-- 349 -- vers. *d'un arc*, lisez *d'un roc*.
-- 353 -- 3 en remontant. Après *crainte* faites une virgule.
-- 411 -- 16 *instuiter*, lisez *instruites*.
-- 438 -- 3 de la Note, *fin*, lisez *finem*.
-- 447 -- 8 *vielle*, lisez *vieille*.
-- 513 -- 6 *future*, lisez *futur*.
-- 523 -- 16 & 17. *prierre*, lisez *priere*.
-- 537 -- 1 *refuse*, lisez *refusât*.
-- 542 -- 3 *l'honorer*, lisez *s'honorer*.
-- 557 -- 3 *parvient-elle*, lisez *parvint-elle*.
-- 562 -- 14 *emporte*, lisez *emporta*.
-- 626 -- 18 *nombe*, lisez *nombre*.
-- 688 -- 23 *colossale*, lisez *colossal*.

J. G. Aspin
22.9.87
[2AH.]